



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13578 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1988

L'agitation nationaliste dans les pays socialistes

Fronde serbe

Sur la profonde crise économique que traverse la Yougoslavie se greffent de nouveaux conflits interethniques qui accroissent les tensions déjà existantes entre les six Républiques du pays et menacent la fragile stabilité politique de la fédération. C'est avant tout la renaissance du nationalisme serbe qui est à l'origine de ces antagonismes. Depuis le début du mois de juillet, il ne se passe pas une semaine sans que des rassemblements réunissant des dizaines de milliers de personnes soient organisés en divers endroits de la République de Serbie et dans d'autres régions par des comités de solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo.

Le Kosovo, province autonome de la fédération, est peuplée à 90 % d'Albanais, mais fut le foyer national serbe. La minorité serbe et monténégrine qui y reste estime être victime de persécutions continuées - contre les femmes et les enfants - de la part des nationalistes et séparatistes albanais, qui les ont obligés à quitter la région par dizaines de milliers au cours des vingt dernières années.

A l'heure actuelle, la moindre agression, prouvée ou non, contre un Serbe est prétexte à une manifestation. La situation tendant à s'aggraver, la présidence collégiale de la Yougoslavie a décidé mercredi de dépêcher de nouveaux renforts de police dans la province pour « assurer la paix et la protection des Serbes et des Monténégrins ».

Mais ces impressionnantes mesures de sécurité visent aussi à consolider la position du chef du parti serbe, M. Stobodan Milosevic. Cet homme jeune, énergique et ambitieux, en qui beaucoup voient le réel instigateur de ces manifestations « spontanées », ne cache pas que la solution du problème du Kosovo passe à ses yeux par la révision radicale de la Constitution yougoslave de 1974 qui donnait une très large autonomie à cette province ainsi qu'à la Voïvodine, elle aussi partie autonome de la Serbie. M. Milosevic veut que l'on restitue aux Serbes l'ensemble de leurs pouvoirs sur ces territoires pour mettre définitivement fin aux courants nationalistes albanais qui reviennent depuis 1981 le statut de république à part entière pour le Kosovo. En Voïvodine, on s'oppose farouchement aussi aux nouvelles prétentions serbes.

En Croatie et en Slovénie, deux régions qui réclament davantage de décentralisation, d'autonomie et moins de directives centrales de Belgrade pour sortir du marasme économique, M. Milosevic n'a pas bonne presse. On y dénonce sa politique populiste et démagogique, on lui reproche d'attiser un nationalisme serbe aussi dangereux que tout autre et de vouloir redonner à la Serbie le rôle de «gendarme du royaume de Yougoslavie» qu'elle jouait avant la guerre.

M. Josip Vrhovec, représentant de la Croatie à la présidence collégiale, vient de déclarer que ces meetings étaient intolérables dans une société civilisée. Selon M. Jozef Smole, le dirigeant très libéral de l'Alliance socialiste de Slovénie, les marches pro-serbes constituent une attaque contre le système politique et menacent l'unité du pays. Les manifestations de ces derniers mois ont été également condamnées par les plus hauts responsables de la présidence et de la Ligue des communistes à Belgrade, mais les autorités centrales disposent de pouvoirs trop limités en Yougoslavie pour enrayer la fronde actuelle.



Moscou envoie des renforts en Arménie

Des renforts de l'armée ont été envoyés dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 septembre, à Erevan, capitale de la République soviétique d'Arménie, où des soldats ont pris place autour des bâtiments officiels.

Des dizaines de milliers de personnes se sont à nouveau rassemblées jeudi matin dans la ville. Depuis mercredi 21 septembre, le Haut-Karabakh et le district limitrophe d'Agdam vivent sous « état spécial ». Un couvre-feu y a été imposé.

Des mesures de sécurité dracونيennes ont été prises par les autorités soviétiques pour tenter de rétablir le calme en Arménie et dans la région autonome du Haut-Karabakh, qui connaissent depuis le week-end dernier une nouvelle vague d'agitation.

Selon une source officielle locale, citée par l'Agence France-Presse, l'armée a déployé, jeudi matin 22 septembre, plusieurs centaines d'hommes appuyés par des chars autour des bâtiments officiels de la capitale arménienne, Erevan. La ville avait de nouveau été interdite, mercredi, aux correspondants de presse étrangers, qui avaient pu s'y rendre depuis le début septembre.

Parallèlement, l'« état spécial » a été décrété mercredi dans le Haut-Karabakh et dans le district limitrophe d'Agdam.

(Lire la suite page 6.)

● Un article de M. Shimon Pérès
A la veille de sa visite à Paris, le ministre israélien des affaires étrangères estime que les Palestiniens devraient se prononcer clairement pour la paix.

● Report de l'élection au Liban
Faute d'un accord sur la succession de M. Gemayel, le scrutin présidentiel a été retardé de vingt-quatre heures.

Page 2

Pour l'adapter à l'évolution de l'enseignement

M. Jospin veut moderniser l'inspection générale

M. Lionel Jospin a réuni un groupe de réflexion chargé de préparer une profonde réforme de l'inspection générale de l'éducation nationale. Présidé par M. Yves Martin, doyen de l'inspection, ce groupe doit remettre ses propositions début novembre.

Le but de cette réforme est de redéfinir le statut et les missions des inspecteurs généraux. Ils ne seraient plus chargés de l'inspection individuelle des professeurs, mais de l'évaluation globale du système éducatif.



Lire l'article de PHILIPPE BERNARD page 14

La famine menace au Bangladesh
Conséquence des inondations catastrophiques.
PAGE 5

L'agonie de Hirohito
Le prince héritier assume les fonctions impériales.
PAGE 4

La Nouvelle-Calédonie et le RPR
Polémique entre M. Pons et M. Lafleur.
PAGE 7

Le débat sur le Rafale
Le rapport parlementaire est rendu public.
PAGE 10

Les grèves dans l'audiovisuel
Le conflit se polarise sur les salaires.
PAGE 10

Le sommaire complet se trouve en page 40

Le projet de loi de finances pour 1989

Un budget sans l'Europe

Le projet de budget pour 1989, rendu public mercredi 21 septembre, prévoit de réduire, à nouveau, le déficit public pour le ramener à 100 milliards de francs l'année prochaine, contre 115 milliards de francs cette année et 153 milliards de francs en 1985. Cet assainissement des finances publiques de la France est rendu possible par l'abandon des recettes fiscales : TVA, impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu. En même temps, le gouvernement accorde une forte augmentation aux crédits allant à l'éducation nationale, à la recherche, à la culture et à l'emploi.

Alors que l'économie française s'appête à réaliser cette année son taux de croissance le plus élevé depuis dix ans, le gouvernement vient de rendre public un projet de budget pour 1989 sans grand relief et pour tout dire un peu ternes. Quelques baisses de taux de TVA, rien ou presque rien sur l'impôt sur le revenu, une baisse légère de l'impôt sur les sociétés. L'imagination semble avoir fait défaut même si l'on trouve ici et là quelques mesures plus hardies comme l'exonération d'impôt sur les bénéfices pour les entreprises nouvellement créées ou - côté dépenses - un crédit formation de 1,5 milliard de francs offert aux jeunes ayant besoin d'un supplément de qualification professionnelle.

Il y a un an, à la même époque, on pouvait légitimement s'interroger sur les antécédents du gouvernement Chirac qui annonçait tout à la fois plus de 30 milliards de francs de baisses d'impôt et une réduction du déficit budgétaire de 130 à 115 milliards de francs. Tant de largesse et tant d'ambition, n'était-ce pas trop ? N'allait-il pas falloir dès après l'élection présidentielle reprendre d'une main plus ferme un budget qui semblait avoir été bâti pour séduire, négligeant l'état de fragilité dans lequel se trouvait notre économie ?

(Lire la suite page 32 et la présentation de la loi de finances pages 32 à 35.)

Les Jeux de Séoul

■ Natation : Caron médaille de bronze
Stephan Caron a obtenu, jeudi 22 septembre, la médaille de bronze du 100 m nage libre. L'Américain Matt Biondi a remporté la médaille d'or devant son compatriote Christopher Jacobs. Résultat logique : le nageur français était le troisième meilleur « performer » mondial sur la distance.

■ Tennis : Leconte éliminé
Le Français Henri Leconte a été éliminé au deuxième tour du simple messieurs par le Sud-Coréen Bong Soo Kim, trois cent soixante et unième mondial, en cinq sets 4-6, 7-5, 6-3, 3-6, 7-5.

■ Athlétisme : l'entrée en scène
Les athlètes commencent leurs compétitions dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 septembre.

■ Gymnastique : intouchables Soviétiques
Les Soviétiques se sont imposés à la Roumanie lors du concours général féminin par équipes. Quelques heures plus tard, trois gymnastes soviétiques montaient sur le podium du concours général individuel masculin.

Lire pages 12 et 13 les articles de nos envoyés spéciaux

Une enquête sur les écrivains de la rentrée

La double vie des romanciers

Pour être publié lorsqu'on est écrivain il vaut mieux être de sexe masculin, habiter Paris, avoir entre quarante et quarante-cinq ans et exercer une profession intellectuelle. Tels sont les résultats de l'enquête que nous avons menée sur ceux de la rentrée romanesque 1988.

Plus de deux cents romans auront été publiés entre le 20 août et le 10 novembre, écrits par deux cent huit auteurs. Lorsque viendra, en novembre, le temps des prix, une trentaine d'entre-eux, au mieux, sortiront de cette mêlée confuse ; les autres retourneront au quasi-anonymat. Mais, pris dans leur ensemble, ces romanciers petits et grands, débutants ou vieux routiers de la littérature, qui sont-ils, où habitent-ils, quel métier exercent-ils lorsqu'ils ne vivent pas des seules ressources de leurs droits d'auteur, quelles ont été leurs études, quelle est leur situation familiale ? Nous avons essayé d'en savoir plus sur le profil social et personnel de chacun d'entre-eux. Nous avons reçu deux cent deux réponses sur deux cent huit. Avec, parfois, quelques trous dans l'information : quand des romanciers, par exemple, refusaient obstinément d'indiquer leur âge ou que des romanciers répugnaient à s'étendre sur un passé scolaire médiocre.

L'image ainsi dessinée de la population romanesque française dénote certaines pesanteurs sociales. Non seulement parce que les auteurs sont sensiblement plus âgés que la population active, mais aussi parce que les hommes y dominent massivement les femmes, que le centralisme parisien écrase

PIERRE LEPAPE
(Lire notre enquête dans « Le Monde des livres », page 18.)

Philippe LABRO

Un été dans l'Ouest
roman

GALLIMARD *rf*

Le Monde
DES LIVRES

« Génération intellectuelle », de Jean-François Srinelli. « La Part du fond », de Christiane Rochefort. « Les Derniers Jours de Charles Baudelaire », de Bernard-Henri Lévy. « Giovanni Macchia, un Montaigne italien ». « La Signification de l'existence », de Fruttero et Lucentini.

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « L'Exposition coloniale », d'Erik Orsenna.
La chronique de Nicole Zand : Cynthia Ozick.

Pages 15 à 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Danemark, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Espagne, 10 fr. ; Espagne, 185 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 50 p. ; Italie, 1.700 L. ; Liban, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 f. ; Portugal, 120 esc. ; République Fédérale, 336 F CFA ; Suède, 12,50 kr. ; Suisse, 1,00 S. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

سكوا من الأصيل

سكنا من الأصل

Etranger

LIBAN : faute d'un accord sur la succession de M. Gemayel

L'élection présidentielle reportée de vingt-quatre heures

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Pour permettre aux efforts et aux médiations en cours d'aboutir et aider le Liban à sortir de la crise dans laquelle il se débat depuis quatorze ans, nous avons reporté de vingt-quatre heures la séance électoriale de ce jeudi 23 septembre, qui aura lieu vendredi à la même heure dans ces mêmes lieux. C'est par un bref consensuel, lu au nom du chef du législatif, M. Hussein Husseini, par le secrétaire général du Parlement, que le sursis sur l'élection d'un nouveau président libanais dans le délai constitutionnel a été levé. Celle-ci ne peut plus avoir lieu dans les temps puisque le mandat du président Gemayel expire à minuit, et ce report risque donc de soulever quelques polémiques.

Quoi qu'il en soit, il pose au président Gemayel un difficile problème, car ne s'agit pas de ce jeudi qu'il pouvait encore nommer un gouvernement de son choix pour assurer la vacance de l'exécutif. S'il ne le fait pas, ce sera le gouvernement démissionnaire de M. Salim Hoss qui prendra, dès vendredi, les choses en main. Les négociations en cours et la décision que prendra M. Gemayel à cet égard seront une indication de l'évolution de ses contacts de dernière minute avec Damas.

Visite surprise du président Amine Gemayel à Damas, rencontre-réconciliation spectaculaire entre le commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, et le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea, appel à Damas des principaux dirigeants de Beyrouth et de l'ancien président Soleiman Frangieh, à quelques heures de la fin officielle du mandat de M. Gemayel : le

Liban avait vécu, le mercredi 21 septembre, une folle journée.

Accueillie avec surprise et beaucoup de scepticisme dans les milieux pro-syriens de Beyrouth, la visite de M. Gemayel à Damas, où il ne s'était plus rendu depuis l'échec du sommet du 14 janvier 1986, n'avait pas permis, mercredi soir, de débloquent la situation. Il semble que les

La tenue de l'élection au palais Mansour, sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, où avait eu lieu la séance avortée du 18 août, est considérée comme un préalable par les députés chrétiens, qui ne veulent pas se rendre dans l'ancien siège du Parlement, situé à Beyrouth-Ouest sous contrôle syrien. Mais ceux-ci, ne voulant pas porter la responsabilité

de M. Gemayel à Damas une précaution supplémentaire prise par le président qui, pressé par Washington, et Paris dit-on aussi, d'accepter l'accord syro-américain sur l'élection de M. Daher, a voulu éprouver toutes les possibilités avant de former un nouveau gouvernement dont Washington conteste a priori la représentativité.

On indique aussi que la réunion qui a eu lieu mercredi au ministère de la défense entre le général Aoun et le chef des FL, M. Samir Geagea, dirigée ensuite à plusieurs membres du Front libanais (coalition des partis chrétiens hostiles à la Syrie), n'a pas facilité la tâche du président Gemayel à Damas. Les dirigeants syriens n'oublient pas qu'ayant à peine signé, en décembre 1985 avec le chef des FL, alors M. Elie Hobeika, un accord global susceptible selon eux de mettre fin à la guerre, ce dernier s'était fait évouer par le camp chrétien après de sanglants combats.

A l'issue de cette réunion, plusieurs participants devaient d'ailleurs faire savoir qu'ils n'accepteraient pas un accord sans avoir été consultés. Dans la matinée, le général Aoun avait, pour sa part, déclaré à ses officiers supérieurs, réunis au ministère : « Vous êtes les seuls capables de sauver la situation. Les prochains jours vont montrer que vous êtes l'avant-garde du salut et de la libération du Liban. L'armée et le peuple combleront le vide ».

Le dernier quart d'heure pour trouver un terrain d'entente doit-il s'avérer plus bénéfique que les nombreux mois de stériles discussions ? En attendant, à Beyrouth, les commerces ont, pour la plupart, préféré fermer boutiques, et nombre d'activités sont suspendues dans la crainte que le vide à la tête de l'Etat n'entraîne une reprise des combats.

FRANÇOISE CHIPAUX.



contacts se soient poursuivis dans la nuit entre Beyrouth et Damas.

Reçu et accompagné à l'aéroport militaire de Damas par le président Assad entouré de nombreux membres de son gouvernement, le président libanais a eu quatre heures et demie d'entretiens en tête à tête avec son hôte sans obtenir, dit-on de source libanaise, la moindre concession en ce qui concerne, d'une part, le transfert du lieu de la séance électoriale et, d'autre part, la possibilité d'envisager un autre candidat que M. Mikhael Daher, sur lequel Syriens et Américains étaient tombés d'accord à l'issue de la visite de cinq jours à Damas du secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy.

des conséquences de la non-élection d'un président, affirmant qu'il se rendrait tous au palais Mansour, sans préciser, toutefois, pour qui ils voteraient alors, le camp chrétien ne s'étant toujours pas mis d'accord sur un candidat unique. On indique toutefois de bonne source que la Syrie pourrait revenir sur ce point si des assurances étaient données pour l'élection de M. Daher.

Voyage de la dernière chance

Voyage de la dernière chance, tentative de dernière minute, il faut sans doute voir aussi dans la visite

Un article de M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères

Les Palestiniens doivent se prononcer clairement pour la paix

M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, est attendu à Paris, le vendredi 23 septembre, pour une visite à Paris à ce cours de laquelle il rencontrera les principaux dirigeants français. Avant ces entretiens, il rappelle ci-dessous le point de vue d'Israël sur les perspectives de paix au Proche-Orient.

LES différences d'opinion en Israël sur l'avenir du pays sont profondes. Pour certains, la solution passe par le territoire, l'intégrité du territoire, pour d'autres — dont je suis — la géographie n'a pas de sens à elle seule si la démographie n'est pas prise en ligne de compte. En d'autres termes, les hommes déterminent le destin de leur terre, autant que la terre détermine le destin des hommes.

Pendant deux mille ans, le peuple juif a constitué une minorité dans presque tous les pays du monde. Voici cent ans, le mouvement sioniste s'est consacré à la réalisation d'une majorité juive dans un seul pays, le pays du peuple juif. L'Etat juif, cela signifie un Etat où les juifs sont une majorité claire. Si cette majorité vient à être ébranlée, c'est l'Etat même et sa sécurité qui sont mis en cause.

Mais si Israël connaît de sérieuses différences d'opinion, le manière de les résoudre, elle, fait l'unanimité. Tel est l'avantage d'un régime démocratique. On peut trancher avec des bulletins de vote, il n'est pas nécessaire d'avoir recours aux baïonnettes. Le 1^{er} novembre, les citoyens israéliens sont appelés aux urnes pour décider de leur avenir. Même si le résultat du scrutin est net, Israël devra affronter la situation dans le monde arabe, qui, elle, est moins claire.

Pour faire progresser la stratégie de la paix, deux questions sont actuellement à l'ordre du jour : la solution du problème palestinien et l'édification de la paix entre le royaume de Jordanie et l'Etat d'Israël. Israël est prêt à participer à la solution du problème palestinien. Nous ne souhaitons pas dominer un autre peuple, nous ne voulons pas humilier les Palestiniens. Le mouvement que je représente — il s'agit là du parti qui a obtenu le plus grand nombre de votes, tant aux élections de 1981 qu'à celles de 1984 — est prêt à un compromis historique qui comprendrait également un élément territorial, et cela dans le but de résoudre le problème palestinien.

Pour ma part, je suis convaincu qu'une telle solution doit être l'aboutissement de négociations. Les pays arabes ne disposent pas de la force nécessaire pour dicter une solution à Israël, et Israël n'est pas disposé à accepter un diktat. Pour arriver à la paix, je suis prêt à des concessions. Je refuse cependant de m'incliner sous la contrainte.

L'OLP : une cause de force

L'ouverture de négociations dépend des positions de départ. Il ne peut y avoir de négociations si définitives. Dans notre cas, l'ouverture des négociations se fera alors que les positions des uns et des autres sont fort éloignées, le seul point d'accord étant la conduite même de ces négociations. Cette-ci ont pour but, principalement, de surmonter les différences d'opinion. La grande question est de savoir qui représentera les Palestiniens. De nombreux Palestiniens insistent pour que l'OLP soit leur seul représentant. Cependant, le problème est que cette organisation prétend qu'il est possible de mener des négociations et de donner des conférences de presse, tout en se livrant à des actes de terrorisme et de violence.

Aucun israélien sérieux ne mènera des négociations face à un revolver brandi. Qui dit revolver dit champ de bataille. Celui qui veut négocier posera ses armes et viendra armé de propositions politiques. Les dirigeants de l'OLP peuvent se mettre d'accord. Le peuple palestinien ne dispose pas de procédures démocratiques pour prendre des décisions, et les différentes composantes de l'OLP ne sont pas d'accord sur la solution souhaitée. Voilà les raisons profondes de ce mélange inadmissible de terreur et de déclarations vides de sens. Ahmed Jabril, Abou Moussa et leurs patrons syriens revendiquent l'intégralité du territoire, l'Etat d'Israël compris, tout comme ils prétendent représenter tous les Palestiniens, y compris ceux qui vivent en Jordanie.

L'aimable accueil réservé en Europe à Arafat est vain. Ce n'est pas l'Europe qui empêche Arafat de prendre une décision ni même Israël. L'institution qu'il a créée est devenue une commission de force, une entrave à sa liberté.

Le prix, ce sont les habitants des territoires qui le payent. L'OLP a tenté de tirer profit de la misère des habitants de ces territoires pour leur

soutenir une option militaire contre Israël. Les habitants, pour leur part, ont tenté de soutenir à l'OLP une solution politique. Une solution qui n'a pas encore été trouvée, car cette organisation est incapable de trancher.

La Jordanie a été profondément blessée lors du sommet des dirigeants arabes à Alger, en juin. Ces derniers lui ont nié le droit de représenter les Palestiniens, et l'ont présentée comme un obstacle à la solution de leurs problèmes. La Jordanie a donc décidé — temporairement — de couper ses liens avec les Palestiniens des territoires. Et cela malgré le fait que le roi Hussein ait déclaré qu'il ne se dissociait pas du processus de paix. L'OLP devra, en fin de compte, choisir entre deux options : l'appui de la Syrie — pays qui ne souhaite pas la paix et qui n'accepte pas l'existence d'Israël — ou le dialogue avec la Jordanie. Compte tenu des divisions au sein de l'OLP, ce n'est qu'avec ce pays que l'organisation peut mettre au point une politique de négociations avec Israël.

Dangerous « status quo »

La Jordanie, pour sa part, a une décision à prendre : si elle abandonne la cause palestinienne et le conflit qui en résulte, nous pourrions négocier nos points de désaccord bilatéraux. Si elle reste attachée au conflit palestinien — elle doit rester attachée aux efforts pour y trouver solution.

La Jordanie se doit de sortir de la clandestinité en ce qui concerne la paix. Elle se doit de dire tout haut si elle ne représente qu'elle-même et, dans ce cas, quel Etat elle souhaite être, un Etat à la recherche de la paix ou un pays figé dans le statu quo, ce dernier pouvant dégénérer en guerre.

Le moment est en fait venu pour que les pays arabes et les Palestiniens ne se contentent plus de clamer leurs revendications à l'égard d'Israël. Ils doivent déclarer publiquement et clairement la contribution qu'ils sont prêts à faire pour la paix. Pour la paix avec Israël. Les Israéliens iront sur une, Israël prendra sa décision, ainsi n'altra l'option israélienne. Même si elle n'est pas suivie d'un écho arabe immédiat, Israël mènera l'initiative d'un processus de paix et refusera de se laisser entraîner dans un processus de guerre. Faire la paix n'est pas une faveur. Celui qui a besoin de la paix doit agir pour l'obtenir.

Je crois profondément que nous avons tous besoin de paix — Israël et Etats arabes — juifs, musulmans, chrétiens, druzes et fidèles de toutes les autres religions. Le temps est venu de faire la paix. De la faire dans un monde qui a découvert le futilité de la guerre, son prix tragique pour les hommes et pour la société. Le temps est peut-être venu que les grandes puissances interviennent, qu'elles assument leur rôle dans un monde de « démissionnisme » de la politique étrangère, dans un monde de « pollution » de ses conflits armés. Un monde où la sagesse remplacerait la violence.

SHIMON PÉRÈS.

1982-1988 du consensus à la solitude

BEYROUTH
de notre correspondant

Qui l'eût dit ? Le président Amine Gemayel a achevé son mandat. C'est, dans son cas, une sorte d'exploit.

Dès février 1984, à peine plus d'un an après son entrée en fonctions, sa démission, plus, sa destitution était esquivée par des adversaires pugnaces qui, s'appuyant sur la Syrie, lui avaient arraché la moitié de sa capitale et les trois quarts de son pays que, d'ailleurs, ils ne devaient jamais restituer à son autorité.

Arrivé à la tête de l'Etat sous le signe du consensus, il laisse un pays quasi éclaté : ce raccourci est tentant pour définir son règne. Il n'est pas nécessairement exact.

Quand M. Gemayel est élu à la présidence de la République, le 21 septembre 1982, dans le siège de son frère Bachir, assassiné la semaine précédente, l'unanimité autour de son nom est fille de l'émotion, du désarroi et de la conjonction, non d'une unité nationale cimentée par une vision commune des intérêts de la patrie. La restauration de l'autorité de l'Etat est le fruit d'une donnée paradoxale, l'invasion israélienne, et d'une illusion, le fermet de l'engagement occidental à travers sa force multinationale.

Le jeune président — il a alors tout juste quarante ans — se croyant investi d'un pouvoir fort, agit comme tel. L'erreur est fatale. Etait-elle évitable lorsque votre interlocuteur est le président des Etats-Unis qui vous dit d'aller de l'avant, et que les armées de l'Occident s'étaient dans Beyrouth réunies, au pied de votre palais ?

M. Gemayel devient vite victime de ses propres maladresses dans sa façon de traiter avec ses ennemis potentiels, principalement le chef druze, M. Wafiq Joumblatt, le premier à faire sécession, des septembrés 1983, et le chef de la milice chrétienne, Nabih Berri, qui lui assène un coup de boykot le 6 février 1984, tous deux récupérés et soutenus par la Syrie, qui opère ainsi un retour en force sur la scène libanaise.

« Période syrienne »

Il est aussi victime d'une épreuve de force israélienne sourde mais violente. Convaincu d'avoir mané à bien une tâche ardue et utile pour tout le monde avec la conclusion de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, les Etats-Unis se heurtent à une fin de non-recevoir syrienne et à une mauvaise foi pétante d'Israël qui attise le conflit druzo-maronite dans la montagne libanaise et fait s'empêtrer Washington jusqu'à ce que, écourté, les Américains lâchent pied et partent avec armes et bagages.

La « période américaine » de son mandat, celle où il se rendait à Washington à tout propos — trois fois en un an — et où le conseiller du président Reagan, M. MacFarlane, se tenait constamment à ses côtés, s'achève dans l'embarras.

Il ne reste à M. Gemayel qu'à opérer un renversement de politique : envoquant son intention d'abroger l'accord libano-israélien, il s'allie sur Damas, ce qui lui vaut d'y être solennellement reçu le 29 février 1984. Commence alors sa « période syrienne » qui durera deux ans. L'appui de Damas est décisif : il met un terme à la dégradation de son pouvoir, notamment à la

campagne de l'opposition pour sa destitution, et lui donne les moyens, après la conférence inter-libanaise de Lausanne, de constituer un gouvernement d'union nationale le 30 avril.

Il devient alors l'interlocuteur privilégié du président syrien Hafez El H Assad, qu'il rencontrera onze fois, dans des conditions d'abord cordiales puis de plus en plus gênées. M. H Assad accorda bien obtenu à travers lui des concessions institutionnelles pour arrimer solidement le Liban à la Syrie, sur les plans de la politique, de l'économie, de l'armée et de l'enseignement.

Constatant les premières résistances du président libanais, il prend les devants et réunit le tour de force d'inciter la milice chrétienne, far de lance du nationalisme libanais, ombrageux, dans un accord dit « tripartite » que, pense-t-il, M. Gemayel n'aura plus qu'à sanctionner. C'est le rita. Et c'est, le 14 janvier 1985, la rupture entre les deux hommes.

Les années de stabilisation

La troisième et dernière phase du mandat du président Gemayel, 1986-1988, est celle de la maturité et de la solitude : il n'a plus de parapluie, ni américain ni syrien, pour s'abriter, et son père est mort, le prévent d'une couverture jusqu'à la vitalité dans le camp chrétien, Camille Chamoun, qui prend la relève dans ce rôle, mourra à son tour en 1987. Sombres années de crise économique et de paralysie gouvernementale.

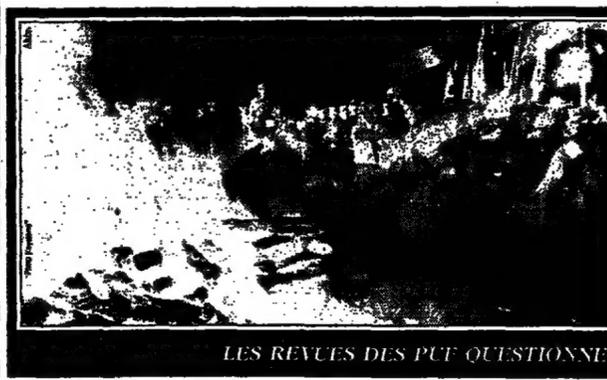
Ce sont aussi, pourtant, des années de stabilisation : le résidu de pouvoir qui demeure entre les mains de M. Gemayel, après toutes ces vicissitudes, n'est plus ramené en question : la guerre du Liban entre en équilibre et ses lignes de front s'assoupissent ; des équilibres s'établissent entre le pouvoir étatique et le pouvoir militaire ; les passages entre les secteurs de Beyrouth passent sans heurts : le cabinet fédéral met son aile musulmane boyotte le président.

Même les événements aussi potentiellement porteurs de troubles que l'assassinat d'un premier ministre, M. Rachid Karamé, pourtant « imprévisible », ne provoquent pas de secousses majeures. C'est le temps des remises au ordre à l'intérieur de chaque camp, la Syrie revenant dans le secteur musulman de Beyrouth, investissant sa banlieue sud, résédant à sa merci les camps palestiniens. Seul échappe à sa mainmise le réduit chrétien, qu'elle laisse, il est vrai, survivre sans chercher à l'écraser.

Pour tous les Libanais, lorsque commence 1988, l'année de l'élection présidentielle, l'affaire est entendue : la guerre est finie. Mais par un enchaînement instantané de développements, la situation dérape à nouveau, et le Liban se retrouve en pleine impasse, dans l'impossibilité de se doter d'un président. M. Gemayel, qui a travaillé sa part et le goût du coup d'état, trouve l'occasion de tenter une sortie en beauté : alors que, dans une ambiance d'intense angosisme, ses compatriotes ont le sentiment que tout s'écroule autour d'eux, il surprend tout le monde en se rendant à Damas.

C'est un retrait de quarante-six ans qui quitte aujourd'hui la présidence du Liban. Mais un retrait qui entend bien demeurer le principal pôle du pouvoir en pays chrétien.

LUCIEN GEORGE.



LES REVUES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

REVUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA PSYCHANALYSE

Directeur: Alain de Mijolla

PSYCHANALYSE ET PSYCHANALISTES DURANT LA 2^E GUERRE MONDIALE DANS LE MONDE (1917-1945)

Cette revue recueille et diffuse les études nouvelles, les réflexions originales et les documents inédits consacrés dans le monde à l'histoire du mouvement psychanalytique et à ses fondateurs.

Revue dirigée par Alain de Mijolla. 484 pages - 250F



Diplomatie

Malgré les critiques contre son discours de Bruges M^{me} Thatcher récidive au Luxembourg contre l'union européenne

Deux fois valent mieux qu'une et M^{me} Margaret Thatcher a récidivé mercredi 21 septembre à Echternach, au Luxembourg, ce qu'elle avait promis de ne pas faire. Elle a tenu sa promesse et a tenu sa promesse. Elle a tenu sa promesse et a tenu sa promesse.

Après avoir visité les locaux de la Société européenne des satellites, à Echternach, qui doit lancer au mois de décembre le satellite luxembourgeois ASTRA, M^{me} Thatcher a quitté le Luxembourg pour Madrid mercredi soir.

Après le discours de Bruges, un porte-parole de M. Jacques Delors a fait savoir que le président de la Commission avait réagi en soulignant simplement que ce qui unit les Européens est plus fort que ce qui les divise. Le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, s'est déclaré pour sa part « déçu, mais pas désespéré » par les propos de M^{me} Thatcher. En tant que représentant du pays qui préside actuellement la Communauté, M. Papadopoulos, hospitalisé à Londres, a souhaité que le premier ministre britannique donne des éclaircissements sur « la signification exacte de sa vision de l'Europe ». « Il n'est difficile de croire que M^{me} Thatcher essaie de remettre en question fondamentalement l'acte unique européen ».

La plupart des grands quotidiens britanniques insistent, jeudi, sur les effets négatifs que pourrait avoir le discours de Bruges chez les parlementaires européens de la Grande-Bretagne. L'éditorialiste de *The Independent*, par exemple, met ce discours sur le compte d'un mouvement d'humeur du premier ministre qui, s'éloignant de ses conseillers, aurait voulu tout simplement se venger de discours prononcés récemment par M. Jacques Delors devant les congrès des syndicats britanniques. Le *Times* raconte, pour sa part, que les ambassadeurs britanniques en poste dans les pays de la CEE, tentent de « limiter les dégâts », ont envoyé le texte du discours de Bruges à diverses personnalités du monde des affaires et des milieux politiques en les incitant à en lire les passages les moins négatifs. Le *Guardian*, enfin, estime que, pendant que M^{me} Thatcher essaie de remettre en question fondamentalement l'acte unique européen, « on a pu prendre la mesure de son isolement ».

La visite à Madrid : une première

M^{me} Thatcher est le premier chef de gouvernement britannique à se rendre en visite officielle à Madrid. Dans quelques semaines, la reine Elizabeth et le prince Philip l'y suivront, deux ans après la visite au Royaume-Uni du roi Juan Carlos, qui avait scellé la réconciliation entre les deux pays.

On déclarait, mercredi, du côté britannique, à propos de la question de Gibraltar qui reste le seul vrai contentieux entre les deux pays, qu'elle « ne saurait trouver de solution en son seul

voyage ». M^{me} Thatcher doit rencontrer le roi Juan Carlos et, à deux reprises, le président du gouvernement, M. Gonzalez. Elle devrait souligner devant ses interlocuteurs le rôle important de l'Espagne dans l'OTAN et s'assurer de la volonté de Madrid de participer à la construction de l'avenir de combat européen. La coopération dans la lutte contre le terrorisme (IRA et l'ETA, en particulier) devrait être également parmi les thèmes de ces conversations.



Dessin paru dans *The Independent* du 22 septembre

Nouvelle visite de M. Chevardnadze à Washington Faute d'accord sur les armements stratégiques...

WASHINGTON
de notre correspondant

Une fois de plus - la sixième en un an - M. Edouard Chevardnadze est à Washington, et une fois de plus - la vingt-huitième ! - il retrouve George Shultz pour deux jours d'entretiens où, comme d'habitude, seront abordés les négociations sur le contrôle des armements, les questions dites « régionales » - comme l'Afghanistan, - les droits de l'homme et les affaires bilatérales.

Le ministre soviétique des affaires étrangères sera aussi reçu, vendredi 23 septembre, par le président Reagan. Tous les éléments désormais classiques de ses visites seront donc réunis, sauf un : le suspense. Il n'y a plus de sommet en vue, et personne n'espère plus à Washington la conclusion, avant que le mandat du président Reagan n'arrive à son terme, un accord *Start* sur la réduction des armements stratégiques. M^{me} Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjointe, l'a reconnu explicitement à la veille de l'arrivée de M. Chevardnadze.

Cela ne signifie pas que cette visite sera sans objet. D'abord, la fréquence et la régularité de ces entretiens soviéto-américains confirment à elles seules à quel point les relations entre les deux superpuissances ont évolué ces dernières années : faute de traité *Start*, M. Reagan pourra léguer cet héritage à son successeur, en complétant le traité FNI sur l'élimination des missiles intermédiaires. De plus, on tentera de progresser sur certains des points qui bloquent

la négociation *Start*. M. Chevardnadze a fait savoir qu'il arrivait avec des propositions nouvelles (non spécifiées) en ce domaine et dans celui des armes chimiques. Les Américains pour leur part souhaitent avancer sur la question des ALCM (missiles de croisière lancés d'avion) et évoqueront à coup sûr la question du radar géant de Krasnoïarsk, en Sibirie, qui viole selon eux le traité ABM sur les défenses antimissiles. Mais, à vrai dire, on doute que des progrès spectaculaires puissent être réalisés.

Au moins les Américains espèrent-ils parvenir à un résultat concret sur les protocoles de vérification du traité sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques (FNET) et aussi du traité « du seul » qui limite à 150 kilotonnes la puissance des expériences nucléaires. Ces deux affaires « traitent » depuis respectivement 1976 et 1974.

Une rencontre avec George Bush

An chapitre des problèmes régionaux, c'est peut-être l'Afghanistan qui risque de se révéler le plus épineux. Peut-être par souci tactique, comme ils le font souvent avant les rencontres bilatérales, les Soviétiques ont récemment durci le ton et accusé aussi bien les Pakistais que les Américains de violer les accords de Genève, en continuant à armer et à conseiller la résistance afghane, et un certain doute pèse toujours sur leurs intentions réelles d'ici au 15 février, date limite fixée pour

l'évacuation de l'ensemble de leurs troupes.

Naturellement, il sera aussi question des droits de l'homme, que les Américains mettent régulièrement en tête de leurs préoccupations. C'est M. Reagan lui-même qui devrait attirer l'attention de M. Chevardnadze sur ce point, évoquant en particulier le maintien en détention de plusieurs membres de groupes soviétiques pour l'application des accords d'Helsinki.

Mais, signe des temps, l'événement le plus marquant de cette visite, du moins en termes médiatiques, sera vraisemblablement une autre rencontre du ministre soviétique, cette fois avec le vice-président George Bush. C'est le candidat républicain qui a demandé à rencontrer M. Chevardnadze, estimant trouver là une occasion opportune d'affirmer sa « stature » internationale.

M. George Bush semble témoigner de beaucoup moins d'empressement à rencontrer M. François Mitterrand, qui sera à Washington à la fin du mois. Pour l'instant, son entourage continue à faire valoir que le candidat républicain fera campagne loin de la capitale quand le président français s'y trouvera. Une solution sera peut-être trouvée d'ici là, mais en tout état de cause M. Mitterrand rencontrera au moins le candidat démocrate, Michael Dukakis, au cours d'un petit déjeuner à New-York. Et M. Dukakis, lui, n'a pas demandé à rencontrer M. Chevardnadze.

JAN KRAUZE.

Une démarche inhabituelle du Foreign Office

Londres demande à la Roumanie d'arrêter le programme de « systématisation » des campagnes

LONDRES
de notre correspondant

Un porte-parole du Foreign Office a confirmé, le mercredi 21 septembre, que Sir Geoffrey Howe avait écrit au ministre roumain des affaires étrangères, M. Ioan Tom, à propos du « regroupement » des populations rurales décidé par Bucarest. « La lettre a été envoyée la semaine dernière. Il s'agit d'une initiative purement britannique, même si le sujet a été évoqué lors de conseils européens », a précisé le porte-parole.

Le chef de la diplomatie britannique demande au gouvernement roumain d'arrêter le programme dit de « systématisation » qui consiste à démolir huit mille des treize mille villages du pays pour rassembler de force leurs habitants dans des « centres agro-industriels ». Le secrétaire au Foreign Office exprime la préoccupation britannique devant cette « violation des droits de l'homme » qui aboutirait à « causer un tort irréparable à notre patrimoine

culturel et architectural commun en tant qu'Européens ».

Cette démarche du Foreign Office est très inhabituelle, puisqu'elle porte sur une affaire intérieure roumaine. Le « systématisation » des campagnes est une éprouve supplémentaire pour la communauté hongroise de Roumanie forte de deux millions de personnes en butte à une tentative forcée d'assimilation. Elle porte également préjudice aux minorités allemande, juive, arménienne et tchèque du pays.

Le gouvernement britannique est également agacé par l'obstruction roumaine dans la mise au point du communiqué final de la conférence de Vienne sur la coopération et la sécurité en Europe. Bucarest refusait jusqu'à ces derniers jours d'accepter les termes du document rédigé par les pays neutres et non alignés, mais a levé des objections au moment même où lui parvenait la lettre de Sir Geoffrey.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Lors d'une escale à Copenhague

Le ministre soviétique des affaires étrangères n'a pas exclu une ultime rencontre Reagan-Gorbatchev

COPENHAGUE
de notre correspondant

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a fait, le mercredi 21 septembre, une brève visite à Copenhague pour s'entretenir avec son collègue danois, M. Ellemann-Jensen.

A la télévision danoise, M. Chevardnadze n'a pas exclu l'éventualité d'une ultime rencontre Reagan-Gorbatchev cet automne. « Tout dépend, a-t-il ajouté, des résultats de la conférence de Vienne », et il a insisté ensuite sur « la nécessité d'abolir le plus tôt possible le fossé qui coupe en deux notre continent afin de construire réellement « la maison européenne » - expression dont la paternité revient à M. Gorbatchev ».

Dans cette maison européenne du futur, chacun devra pouvoir circuler librement d'une pièce à l'autre », lui avait dit juste avant M. Ellemann-Jensen, au cours des conversations en suggérant « que

l'URSS permette aux jeunes du monde occidental de circuler sur son territoire à leur guise avec une carte d'identité, et que tous les jeunes Soviétiques, de leur côté, aient l'autorisation d'en faire autant chez nous, en Europe de l'Ouest ». M. Chevardnadze ne semble pas avoir donné encore de réponse précise à cette proposition.

Sa visite en Danemark avait surtout pour but de redonner un nouvel élan au message du discours de Mourmansk (1^{er} octobre 1987) où, s'adressant aux pays nordiques, M. Gorbatchev avait présenté aux Scandinaves et aux Finlandais un vaste projet de coopération pour l'exploitation des richesses arctiques, à la protection de l'environnement polaire et la réduction des activités des flottes de guerre en Baltique, en mer du Nord, en mer de Barentz et le long des côtes du Groenland. Jusqu'ici, ce plan n'avait suscité aucune réaction particulière en Scandinavie.

CAMILLE OLSEN.

ÉGYPTE

Entretiens Arafat-Moubarak

La question de l'éventuelle création d'un gouvernement provisoire palestinien a été au centre des entretiens qu'ont eus, mercredi 21 septembre, le président égyptien Hosni Moubarak et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat.

M. Bessam Abou Charif, conseiller de M. Arafat, a indiqué que l'Égypte était favorable à la création d'un gouvernement palestinien provisoire. Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, tout en soulignant que le Caire soutenait une telle initiative, a toutefois déclaré que cette création devrait s'accompagner d'un programme politique bien défini.

Les conséquences juridiques et économiques de la rupture par la Jordanie de ses liens avec la Cisjordanie ont également été examinées lors des entretiens du chef de l'OLP avec le président égyptien. L'Égypte s'est engagée, selon de bonnes sources, à aider l'OLP à combler le vide laissé par la Jordanie. Le Caire a fourni à l'OLP des conseillers juridiques. Les Égyptiens ont toutefois souligné l'importance d'une coopération palestinienne-jordanienne.

La visite de M. Arafat en Égypte, la première à titre officiel depuis 1966, interviendra à quelques heures du départ de M. Moubarak pour une tournée européenne qui doit le mener à Paris, Londres, Bonn et Belgrade, et à quelques jours des entretiens que doit avoir aux Etats-Unis le chef de la diplomatie égyptienne avec le président Reagan et le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Peres. (Corresp.)

GUINÉE ÉQUATORIALE

Le président Obiang « sollicite l'entrée dans la francophonie »

En visite privée en France, le président de la Guinée équatoriale, M. Teodoro Obiang, a été, mercredi 21 septembre, l'hôte à déjeuner de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, et Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie. Il a rappelé à celui-ci que les français avaient été élevés au rang de langue de travail dans l'ancienne colonie espagnole et qu'il était étonné que les français ne soient pas admis dans les écoles.

« Seul pays bantou hispanophone de l'Afrique équatoriale, a-t-il dit, nous nous sentons orphelins. Les autres pays bantous de cette région étant tous francophones, c'est pourquoi nous sollicitons notre entrée dans la francophonie ».

Premier donateur, la France a accordé à la Guinée équatoriale, au titre de 1988, 16 millions de francs d'aide budgétaire. Frappée par la crise mondiale et la détérioration des termes de l'échange, notamment à cause de la baisse du prix du cacao, la Guinée équatoriale a sollicité l'appui de la France auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale avec lesquels un accord pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année.

DIDIER VAN CAUWELAERT



Depuis vingt ans et des poussières, *Poison d'amour* et *Les vacances du fantôme*, Didier van Cauwelaert était bien placé pour occuper la place laissée vacante par la disparition d'Aymé de Queneau, de Nimier, et le silence de Blondin... Voici assuré le maintien d'une tradition bien française.

Bertrand Poirot-Delpech / *Le Monde*
de l'Académie française

Une impeccable leçon de style. Van Cauwelaert est un vrai écrivain et Didier un grand artiste.
Jérôme Garcin / *Le Provençal*

Une vraie gourmandise.
Claire Gallois / *Paris Match*

Editions du Seuil

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

Amériques

CANADA : avant les élections

Remous autour de l'accord de libre-échange ratifié par le Sénat américain

MONTRÉAL
de notre correspondant

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, vient de recevoir un sérieux coup de pouce du Sénat américain, qui a ratifié, lundi 19 septembre, par 83 voix contre 9 le traité de libre-échange conclu en janvier dernier entre les États-Unis et le Canada.

Lorsque M. Mulroney a lancé l'idée, il y a tout juste trois ans, de négocier cet accord visant la suppression progressive de toutes les barrières douanières entre les deux plus importants partenaires commerciaux du monde, tous les Canadiens s'accordaient à penser qu'il s'attaquait à une cause perdue d'avance : le projet s'il devait aboutir, serait battu en brèche par le Congrès acquis aux vertus du protectionnisme.

Contre toute attente, c'est à Ottawa que les plus gros obstacles se sont dressés. L'accord, approuvé fin août par la majorité conservatrice de la Chambre des communes, est actuellement bloqué par le Sénat, dominé par l'opposition. Les membres, non élus, de cette Chambre ont en effet décidé d'obéir à la consigne de M. John Turner, chef du Parti libéral, qui entend forcer M. Mulroney à proclamer au plus vite des élections sur le thème du libre-échange.

Le premier ministre canadien avait promis de dévaliser ses intentions au début de semaine à l'occasion du quarantième anniversaire de son arrivée au pouvoir. Fort de la

bénédiction américaine, il a choisi de faire durer le suspense.

Cédant à la pression des milieux d'affaires, largement favorables au libre-échange, M. Turner a infléchi sa position sur le sujet : s'il est élu, il ne « déchirera » pas — comme il l'avait clamé — le traité, dont l'entrée en vigueur est prévue pour janvier prochain ; il se contentera d'exiger la renégociation de certaines clauses. Ce revirement n'a pas contribué à améliorer l'image de marque de M. Turner, déjà régulièrement incriminé par ses troupes pour son indécision et son manque d'autorité morale. Le successeur de Pierre-Elliott Trudeau a ensuite dû faire face à une série de révélations qui tendent à le faire passer pour un dillettante influençable.

L'opinion publique n'est pas restée indifférente à ces remous. Pour la première fois en deux ans, le Parti libéral a perdu son avance dans les sondages au profit du Parti conservateur, crédité de 37 % des intentions de vote. C'est encore trop peu pour espérer former à coup sûr un nouveau gouvernement majoritaire et M. Mulroney, qui vient de procéder à un mini-remaniement ministériel pour équilibrer le poids de chaque province au sein de son cabinet, ne ménage aucun effort pour augmenter son capital. Il pourrait bien attendre la fin du mois avant de se lancer officiellement en campagne, de manière que les élections canadiennes aient lieu fin novembre, après que les États-Unis se seront donnés un nouveau président.

MARTINE JACOT.

CHILI

Arrestation de militants... favorables au régime

Santiago-du-Chili. — Dix arrestations, intervention des carabinieri lançant des gaz lacrymogènes et utilisant des lances à eau : la manifestation, qui a eu lieu mercredi 21 septembre, à Santiago, s'est déroulée sans incident. Les soldats tirant sans sommation n'avaient été « Vive le Chili et Pinochet ! » ou encore « Le Chili est et sera un pays libre ! ».

C'est en effet pour l'un des consignes de vote favorables au président Augusto Pinochet pour le plébiscite du 5 octobre que trois cents personnes s'étaient réunies à proximité du palais présidentiel de La Moneda. La manifestation était organisée par le Front uni des jeunes pour le « oui », qui n'avait pas reçu l'autorisation nécessaire.

Par ailleurs, le parti chrétien-démocrate et cinq autres formations de l'opposition chilienne ont créé, mercredi, une coalition du centre destinée à appuyer un candidat présidentiel et un gouvernement élu démocratiquement, après le plébiscite. Les six formations de cette coalition font également partie du comité national pour le « non », qui regroupe seize partis. — (AFP.)

Asie

BIRMANIE : la répression menée par l'armée

Chasse à l'homme à Rangoun

BANGKOK
de notre envoyé spécial

L'ordre est loin d'être rétabli en Birmanie quatre jours après la reprise du pouvoir par les militaires, le 18 septembre. Mais pour peu qu'elle demeure unie, l'armée paraît ne rien avoir à craindre dans l'immédiat. Les soldats tirant sans sommation, la direction de l'opposition et les bonzes ont demandé aux gens de rester chez eux et ont appelé à l'ouverture d'un dialogue avec le général Saw Maung, premier ministre d'un cabinet de neuf membres, dont huit officiers, qui avait été formé la veille.

Aucune manifestation n'a donc eu lieu mardi et mercredi à Rangoun, où l'armée a commencé, dans le centre, à fouiller les maisons et arrêter des suspects. Les forces de sécurité de la capitale ont abattu des pillards aux abords d'entrepôts, d'entreprises et de marchés. Si le couvre-feu est généralement respecté, les militaires ne sont pas encore parvenus à pénétrer dans certains secteurs de Rangoun.

Les nouvelles du reste du pays sont beaucoup plus confuses. Des affrontements ont lieu à Mandalay, deuxième ville du pays, où une douzaine de soldats auraient été tués dans l'attaque du véhicule qui les transportait. Dans le sud, à Mergui, quinze soldats ont été blessés, de source officielle, par l'explosion d'une grenade lancée dans leur direction.

Le bilan de la répression varie selon les sources. Officiellement, en l'espace de trois jours, on aurait compté cent quarante-quatre morts. Des diplomates estiment que le nombre des tués s'élève au moins à quatre-vingt-cinq. Dans l'opposition, certains pensent que le cadavre du millier de morts a déjà été franchi. Selon des témoins, les militaires auraient enterré, à la sauvette, des dizaines de corps dans trois charniers creusés au cimetière militaire de Rangoun.

Pour l'instant, l'armée se préoccupe avant tout de s'assurer le contrôle du pays. Entre le 24 août, date de la levée de la loi martiale, et le coup d'État de dimanche dernier, ses services de renseignement ont largement eu le temps de réparer l'encadrement du mouvement popu-

laire en faveur du rétablissement de la démocratie. Des centaines de personnes, sinon davantage, ont été répertoriées et fichées, à commencer par les communistes, très peu nombreux cependant à s'afficher lors des défilés.

Une chasse à l'homme est donc menée, notamment pour tenter de neutraliser les réseaux clandestins mis en place par les organisateurs des manifestations monstres dont les villes de Birmanie ont été le théâtre pendant des semaines. Les militaires recherchent, en particulier, les éléments les plus radicaux du mouvement populaire et les soldats qui ont déserté pour se joindre aux défilés en faveur de la démocratie. En revanche, les principales personnalités de l'opposition — U Nu, les anciens généraux Aung Gyi et Tin U, ainsi que M^{me} Aung San Suu Kyi — ne semblent pas avoir été inquiétées pour l'instant.

U Nu, dont le domicile à Rangoun serait protégé par un important contingent d'étudiants, en a profité pour proposer la formation d'un « gouvernement parallèle » et la réunion des survivants parmi les députés qui formaient l'Assemblée dissoute lors du putsch du général Ne Win, en 1962. Les autres figures de proue de l'opposition ont demandé un entretien avec le général Saw Maung, qui a gardé le portefeuille de la défense et s'est attribué celui des affaires étrangères dans un nouveau gouvernement.

Remettre la machine en marche

Mais la direction de l'armée, restée fidèle au général Ne Win, a d'autres préoccupations pour l'instant. Le pays est paralysé depuis le début du mois d'août. Le général Saw Maung a donné jusqu'au 3 octobre aux fonctionnaires et employés des entreprises nationales le temps de reprendre le travail. Il lui faut non seulement rétablir l'ordre mais remettre un peu la machine en marche. Le succès de son entreprise est — ce qui est plus crucial — l'unité de l'armée dépendant de sa capacité à vaincre la force d'inertie que lui opposent, actuellement, tous les employés de l'État calfeutrés chez eux.

L'armée a attendu plus d'un mois pour reprendre le pouvoir pour au moins deux raisons. Il lui a fallu d'abord un peu de temps pour constater que le blocus, notamment alimentaire, de Rangoun ne fonctionnait pas entièrement, boîtes et étudiants ayant trouvé les moyens de faire entrer du riz dans la capitale. En outre, pour s'assurer de la simultanéité et de l'efficacité d'une intervention dans une certaine agglomération, il lui a fallu de sérieux préparatifs.

Le succès, même relatif, de cette opération de police donne maintenant aux généraux le temps de voir venir, qu'ils aient continué de tirer à vue et à maintenir le couvre-feu nocturne décrété le 18 septembre. Même quand des armes circulent entre les mains de l'opposition, cette dernière est contrainte de faire le dos rond. La population est terrorisée. Tout dépend désormais de la fermeté des soldats : combien de temps, encore, seront-ils prêts à tirer sur des gens désarmés réclamant leurs libertés ? Il y a déjà eu des milliers de morts. On se situe le barre que les généraux Ne Win, Sein Lwin et Saw Maung ne pourront franchir sans risquer de voir des unités faire défection ? L'alle la plus dure du mouvement insurrectionnel s'emploie déjà, de son côté, à faire monter les enchères en tentant d'entretenir un climat d'insécurité, au moins dans les villes.

L'armée, enfin, fait face à une dernière échéance. Fin octobre-début novembre, avec l'arrivée de la saison sèche, les minorités ethniques insurgées, séparatistes ou autonomistes, et le PC vont reprendre leurs activités militaires. Ils s'y préparent tous déjà, pour profiter de l'affaiblissement du pouvoir central. A Rangoun, les dirigeants de l'opposition ont de nouveau refusé la main tendue par ces mouvements en l'honneur d'une quarantaine d'années à la périphérie du pays. Mais ces derniers — qui allient souvent les trafics en tout genre, notamment de drogue, à leurs revendications politiques — vont sans doute peser d'un poids plus lourd dans l'avenir, ne serait-ce que parce qu'ils contrôlent le contrebande d'opium.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

JAPON : en raison de l'état de santé de Hirohito

Le prince héritier Akihito assume les fonctions officielles de l'empereur

TOKYO
de notre correspondant

Malgré les communiqués laconiques de la mission impériale sur l'état de santé de l'empereur, l'opinion publique paraît désormais préparée à sa disparition et le gouvernement prend les dispositions nécessaires pour organiser l'événement.

A partir du jeudi 22 septembre, le prince héritier Akihito assume les douze fonctions dévolues au souverain. Il s'agit d'un rôle officiel, mais qui, aux termes de la Constitution et du Code de la famille impériale, ne correspond pas encore à une régence. La Constitution prévoit l'instauration d'une régence en cas d'incapacité de l'empereur ; mais la décision, qui revient au premier ministre, n'a pas encore été prise.

Les membres du gouvernement ont annulé en journée leurs déplacements : M. Uno, ministre des affaires étrangères, a notamment retardé son départ pour New-York, où il doit assister à l'Assemblée générale des Nations unies. Quant à l'ex-premier ministre Nakasone, il a écourté sa visite en Europe et il est rentré mercredi à Tokyo. Le calen-

drier diplomatique des prochaines semaines a, d'autre part, été remanié : la visite de M. De Mita, président du conseil italien, qui était attendue dimanche prochain à Tokyo, a été ajournée.

On ignore encore quelle sera la durée de la période de deuil national (deux semaines, un mois) au cours de laquelle les activités officielles, à commencer par la vie parlementaire, seront suspendues. Le gouvernement s'abstient de faire la moindre déclaration impliquant la mort de l'empereur, les ambassades n'ont pas encore été informées des dispositions protocolaires prévues pour les funérailles.

Mais tout le monde ne s'y prépare pas moins. Une à une, toutes les manifestations prévues dans les prochaines semaines (fête de la ville de Yokohama, centième anniversaire du quotidien *Asahi*...), ont été annulées. La télévision nationale, NHK, prévoit des programmes de soixante-douze heures lors du décès de l'empereur, et les chaînes privées suspendront la publicité pendant une semaine.

Des registres ont été ouverts au palais impérial et dans les trois villes impériales détachées en province.

y compris celle de Tochiyo où se trouvent les pâturages impériaux d'où provient le lait destiné à l'empereur, — afin que les citoyens qui le désirent puissent y inscrire leur nom, témoignant ainsi qu'il sont venus souhaiter au monarque une prompt guérison. Jeudi, des personnes de tout âge et de toute condition, en plus grand nombre que la veille, venaient s'inscrire ou se prosterner sur les graviers de l'esplanade en face de l'entrée principale du palais.

La presse critique le manque d'informations sur l'état du souverain. Plus que jamais le « rûden de chrysanthèmes » est maintenant strictement fermé. Selon le *Mainichi Shimbun*, le Maison impériale diffuse les mêmes communiqués dilatoires que lors de la mort du précédent empereur, Taisho, le 25 décembre 1926. L'hémorragie interne qui s'était déclarée lundi semble arrêtée mais, selon les médecins s'occupant pas à la Maison impériale interrogés par les journaux, l'empereur, placé sous perfusion, développerait des symptômes de jaunisse qui pourraient se traduire par une crise d'urémie.

PHILIPPE PONS.

Télérama, à la pointe du progrès.

La télé en barres, c'est dans Télérama.



Magnétoscopes, avec les codes à barres pour tous les films de la semaine, Télérama va incroyablement vous simplifier la vie. En 2 secondes, décidez vos enregistrements de la semaine : un coup de crayon magique suffit. Finies les erreurs de chaîne, d'heure ou de jour. La télé en codes à barres c'est dans Télérama dès cette semaine.

Télérama
Le premier hebdo avec la télé en codes à barres.

Paris-Savoies, 8 vols directs par jour, ça vous intéresse? Tél: 05.05.50.05



Hommes d'affaires, TAT relie 8 fois par jour Paris et les Savoies. Choisissez l'heure de votre vol et appelez-nous.

LA TRAJECTOIRE DES AFFAIRES

Asie

BANGLADESH : les conséquences des inondations

Toutes les conditions sont réunies pour qu'il y ait une famine grave

DACCA
de notre envoyé spécial

Couloirs et escaliers sont encombrés, incroyable concentration humaine où dominent des enfants nus. Beaucoup d'entre eux pleurent, de faim, de froid, de fièvre. Allongés à même le ciment, ils sont souvent victimes des effets d'une diarrhée devenue incontinente. Le sol est glissant, jonché d'ustensiles de cuisine, ces « trésors » sauvés de la débâcle, de corps endormis, parfois enchevêtrés.

Les salles de ce qui était il y a peu une école sont devenues de véritables villages : l'une d'elles abrite sur 25 mètres carrés douze familles, soit soixante-douze personnes. Dans les couloirs, des regards pleins d'espoir s'accrochent au visiteur. Des mains redoublent son bras, croyant qu'un médecin étranger est arrivé. Trois mille cinq cents personnes sont entassées sur trois étages, dans une effrayante promiscuité. Le cycle n'est pourtant pas interrompu. Des morts sont évacués, et des nouveaux nés au visage de vieillard vont essayer de vivre.

La nuit, les habitants du « village » du premier étage se réunissent pour dormir, faute d'espace suffisant. Au rez-de-chaussée, des centaines de personnes attendent à l'entrée d'un petit réduit où deux médecins bangladais examinent des malades et distribuent quelques médicaments. Le diagnostic est rapide : diarrhées, dysenteries, pneumonies ou « fièvres ». Dans cette dernière catégorie sont classés les patients qui auraient mérité un examen plus approfondi.

A l'hôpital central de Dacca, le personnel médical a renoncé à pratiquer des analyses et, faute de temps et de moyens, se contente d'exames cliniques. Le petit médecin bangladais, qui a bien retenu les conseils, répond qu'il ignore s'il y a des cas de choléra. Le président Ershad, en effet, demanda que le mot « choléra » soit banni au profit de celui, plus convenable, de « diarrhée ». Son souci est d'éviter des réactions de panique et de ne pas effaroucher des donateurs d'aide internationale, qui, c'est bien connu, n'aiment pas les pays « à choléra ». Les faits étant là, il y a, selon des sources médicales sérieuses, 20 à 30 % des admissions hospitalières dues au choléra. Cette proportion devrait, à cause des épidémies, vraisemblablement passer à 50 % dans les prochaines semaines.

L'école de Badda abrite de six mille à sept mille personnes, « surveillées » par deux médecins bangladais et une dizaine d'infirmières. Dans toute la capitale existent près de quatre cents centres de réfugiés de ce type. La plupart sont d'anciennes écoles, et chacune abrite environ deux mille cinq cents personnes. Dans un autre couloir, un queue est formée devant un petit bureau gardé par un soldat. A l'intérieur sont entassés des sacs de riz de 50 kilos : chaque famille reçoit deux sheers (deux fois 1 kilo) tous les deux jours. Il y a en moyenne six à sept personnes par famille.

Des femmes, les bras chargés de gamins aux yeux gonflés et souvent atteints de maladies de peau, attendent parfois plusieurs heures avant de pouvoir obtenir, contre un bout de papier, une ration. Le « comptable » relèvera soigneusement le nom des bénéficiaires. Quelques appartements, membres du parti présidentiel, le Jatya, sont là. Cette « mise en fiches » apparemment anodine sera bien utile lorsque, l'immense des inondations refermé, la politique reprendra ses droits. « Qui n'a aidé à nourrir sa famille ? L'opposition ou le gouvernement ? »

La faute de l'Inde...

Selon les témoignages de plusieurs médecins occidentaux, les rations de Lactogen, qui est un aliment de « riches », très prisé par les femmes, sont vendues et non données. Le prix d'une boîte peut atteindre 60 takas (1), soit deux fois le salaire quotidien de ces journaliers agricoles qui forment plus de la moitié de la population des campagnes. Pour ceux-là, trop pauvres pour avoir des économies ou des réserves

alimentaires, les inondations, faute d'une aide rapide, équivalent à un arrêt de mort pour une partie de la famille.

« En temps normal, explique un médecin, ces gens-là survivent à peine. Le moindre déséquilibre, c'est la catastrophe ; les femmes et les enfants meurent en premier. » « C'est pour cela, ajoute-t-il, que les gens vont « remplacer » leurs enfants au cours des prochains mois. Cet hiver, il va y avoir un « boom » sur les naissances. »

L'aide est parfois perverse : dans la plupart des cas, le Lactogen sera dilué avec une eau polluée, sans respect des proportions, et il remplacera brusquement le lait maternel, entraînant des réactions d'intolérance. L'aide humanitaire arrive massivement, mais sans beaucoup de coordination ou de concertation. Chacun sait ici que dans les marchés de Dacca on pourra bientôt se procurer une partie des médicaments et des médicaments donnés. Le gouvernement souhaiterait que toutes les contributions étrangères, comme les collectes nationales, soient versées sur le fonds présidentiel, et s'efforcent sur le fonds présidentiel, et s'efforcent sur le fonds présidentiel, et s'efforcent sur le fonds présidentiel.

humanitaires se chargent de la distribution.

Les autorités, d'autre part, s'en tiennent à un discours à la logique contestable, niant qu'il y ait le moindre risque de famine, tout en prévenant l'opinion internationale que, faute d'une aide massive, le pays court à la catastrophe. Elles s'obstinent à publier des statistiques d'une précision chirurgicale sur le nombre des victimes, les surfaces inondées, les routes endommagées - 3 269 km -, alors même que Dacca est coupée du reste du pays par la route ou le chemin de fer depuis plus de deux semaines ! La famine ? Un spécialiste de la recherche médicale nous dit ceci : « Elle n'est pas encore patente. Disons que toutes les conditions sont réunies pour qu'il y ait une famine grave. On peut se tromper mais, en tout cas, aujourd'hui, nous avons le devoir de dire que le risque est réel. »

S'agissant, d'autre part, des causes de la catastrophe, la presse et les autorités de Dacca s'en tiennent à l'explication - facile - de la culpabilité de l'Inde. Le Bangladesh incrimine le barrage de Farakha, situé à quelques kilomètres de la

frontière sur le Gange, dans l'Etat indien du Bihar : les Indiens inondent sciemment leurs voisins alors même que le barrage est un ouvrage de dérivation et non de retenue d'eau.

New-Delhi se serait, par ailleurs, livrée à des expériences de fonte des neiges de l'Himalaya qui auraient provoqué ces inondations. Enfin, il y a la thèse du tremblement de terre... Soulignant que les eaux qui inondent le Bangladesh proviennent de trois fleuves (Gange, Brahmapoutre et Meghna) dont les crues prennent naissance à l'extérieur de son pays, le président Ershad ne cesse de réclamer une coopération régionale au sein du SAARC (2). Mais jamais il n'est question d'une quelconque responsabilité purement nationale. Or, il semble avéré que les autorités de Dacca n'ont rien entrepris de sérieux pour draguer les fleuves et les rivières. Il y a beaucoup de bateaux de dragage au Bangladesh, affirme un expert agricole, « mais ils sont tous rouillés ».

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 franc vaut 5 takas.
(2) SAARC : Association sud-asiatique pour une coopération régionale, composée de sept pays : Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri-Lanka, Népal, Bhoutan, Maldives.

Les mystères de la distribution

Sur l'ancien aéroport de Dacca, quatre hélicoptères MI-8 de fabrication soviétique, mais aux couleurs de l'armée de l'air indienne, sont alligés sur le tarmac. Les équipages attendent sous un hangar, assis sur des chaises d'écolier disposées en arc de cercle. A quelques mètres, un tableau noir posé sur un chevalet affiche le détail des missions, la destination et le poids du chargement (entre 1,5 et 2 tonnes). Notre vol à bord d'un appareil bangladais étant annulé, ce sera pas trop difficile d'embarquer dans un hélicoptère de l'Indian Air Force. L'équipage est accueillant, mais assez peu amical avec le soldat du Bangladesh qui accompagne le vol. Le chargement est composé de sel, de caisses de lait en poudre (Lactogen) et de flacons de solution de réhydratation. Les MI-8 s'élèvent très vite, survolant des étendues inondées.

La première étape se situe à environ 130 kilomètres au nord, à Naldari, dans le district de Pherpur, à quelques dizaines de kilomètres de l'Etat indien du Meghalaya. Le village entier nous attend, tenu à bonne distance de l'air d'atterrissage par des soldats. Les opérations vont se

L'aide française est-elle bien adaptée ?

DACCA
de notre envoyé spécial

Y a-t-il un médecin bangladais qui sache piloter un ULM à flotteurs ? Variante : y a-t-il un instructeur français d'ULM à flotteurs qui parle bengali ? Si la réponse à ces deux questions est négative, il y a aussi d'autres lacunes. Corbillon de temps fait-il pour former un Bangladais au pilotage d'un ULM à flotteurs, et en combien de temps un instructeur français d'ULM apprendra-t-il à parler le bengali ? Plus de temps qu'il n'en faudra aux inondations qui ravagent actuellement le Bangladesh (le Monde du 15 septembre) pour refuser ? Et que peut-on emporter dans les soutes d'un ULM à part de bonnes intentions ? Cette idée de venir en aide aux sinistrés à bord d'ULM (et qui émane de M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat aux affaires humanitaires) n'est-elle pas ultra-locale ?

Autre sujet : sachant que les bateaux en caoutchouc ont tendance à se décoller dans les pays à forte chaleur et humidité, comme le Bangladesh, qu'ils craquent facilement, que les moteurs hors-bord d'importation cessent de fonctionner, et que peu de gens savent les réparer, est-il judicieux d'en fournir plus de soixante-dix au titre de l'aide d'urgence française ? Sachant que l'on construit localement des barques en fibre de verre très résistantes et peu coûteuses, n'aurait-il pas été plus efficace, et plus symbolique pour la France, d'acheter d'un coup plusieurs centaines de ces embarcations ?

Autre sujet : sachant, selon des médecins qualifiés, que l'administration de vaccins est, dans une période de crise, globalement inefficace ; que les réfugiés sont surtout atteints de choléra, de diarrhée, de dysenterie

et de pneumonie ; que la plupart des vaccins nécessitent trois injections à un mois d'intervalle plus un rappel un an après, et que, vu la situation, il est illusoire d'espérer une telle discipline ; sachant enfin que les vaccins se conservent grâce à une « chaîne de froid » (rarement ici), était-il pertinent que l'aide humanitaire française soit notamment composée de deux cent mille doses de vaccin contre la typhoïde et la dysentérie ; deux maladies dont on ne craint nullement des épidémies graves au Bangladesh ?

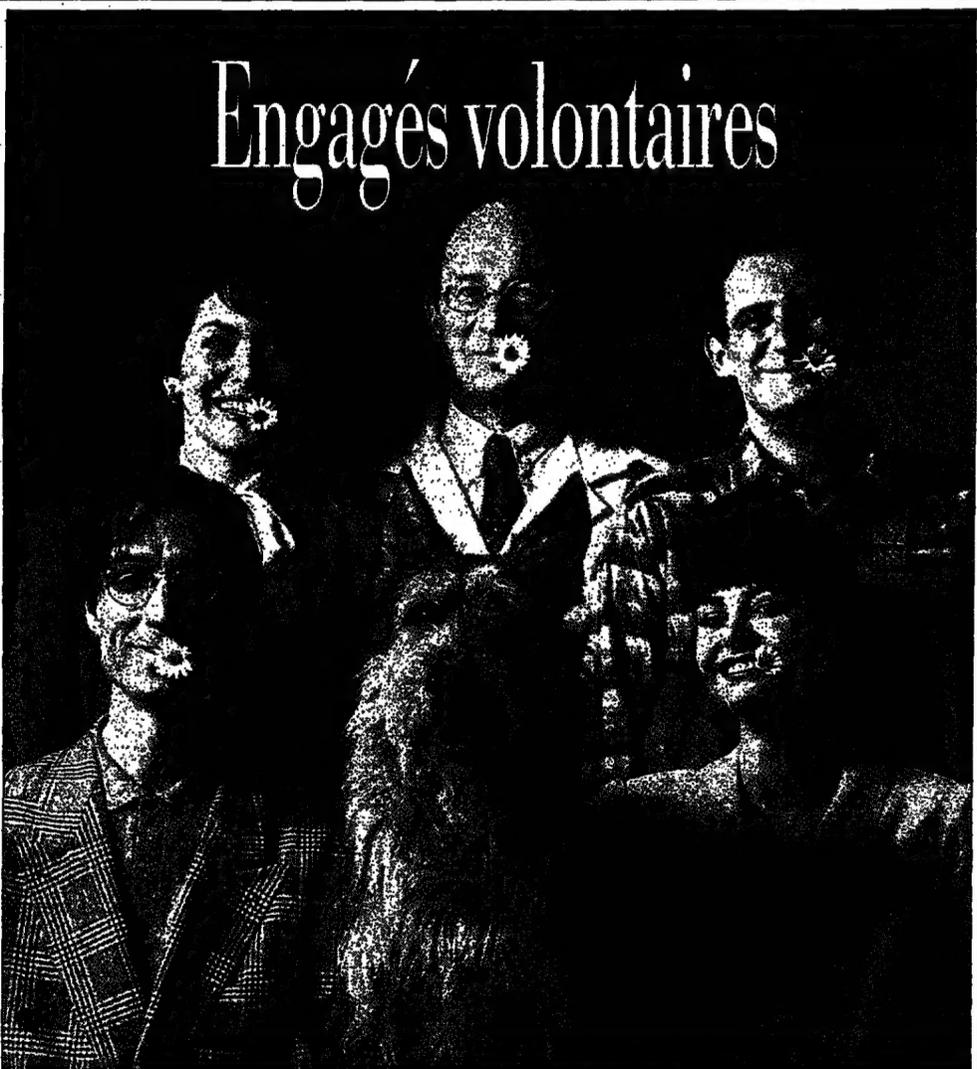
Autre sujet : sachant qu'un véhicule à chenilles amphibies, ultra-sophistiqué et de fabrication suédoise, ne pourra pas être réparé au Bangladesh, son envoi sur les bords du Brahmapoutre est-il justifié par la nécessité de disposer d'une « dépanneuse » pour les ULM qui tomberont en panne d'essence ? Dormir, donc, que l'aide française n'ait pas fait l'objet d'une meilleure réflexion préalable.

Cette assistance, heureusement aussi composée de riz et de médicaments adaptés à la situation, aurait pu, par exemple, prendre la forme d'un prêt d'hélicoptères qui auraient été bien utiles. Faute d'hélicoptères, restent donc les ULM. Lors du séjour de M. Mitterrand, il avait été annoncé que quinze de ces derniers seraient livrés. Les « dégâts », si l'on peut dire, ont été limités à deux exemplaires.

A Dacca, les mauvaises langues comparent les ULM français aux chasse-neige que les Soviétiques avaient livrés, il y a quelques années, à la Guinée de Sekou Touré.

L.Z.

[On indique au secrétariat d'Etat aux affaires humanitaires que, dans le cas des prochaines inondations au Soudan, des ULM équipés de flotteurs s'étaient révélés bien adaptés à la situation.]



Engagés volontaires

Réussir c'est d'abord une question de volonté... Au-dessus de la moyenne nationale pour la création d'entreprises, la Picardie s'adjuge aussi la 8^e place au palmarès des régions exportatrices.

A la seconde place des régions agricoles de France, la Picardie a su faire fructifier son "héritage vert", pour preuve, la puissance de l'agro-alimentaire et le développement des biotechnologies.

Prioritaire, la recherche occupe 130 laboratoires privés, publics ou universitaires, suscite l'innovation et accompagne les industries de pointe de la productive, de la robotique, des matériaux composites.

Ce dynamisme est communicatif. Passez à l'offensive avec la Picardie, à une demi-heure de Paris.

Photo réalisée avec l'aimable participation de Scopis, Berger Picard.

SACRÉE PICARDIE

Conseil Régional
Picardie

Asie

... à Rangoun

Akihito assume

... de l'empereur

... par jour

5.50.05

DES AFFAIRES

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beauve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Larroque (1982-1985)

Dirige de la société: cont am à compter du 10 décembre 1994

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société:

Société civile "Les Editions du Monde", Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beauve-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouss

Rédacteur en chef: Daniel Veret

Correspondant en chef: Claude Salis

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS

Tél: (1) 45-58-91-82 ou 45-58-91-71

Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Consultation gratuite des journaux et publications, n° 37 437

Recommandations sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-98-72

Table with 4 columns: Tarif, FRANCE, BELGIUM, SUISSE, AUTRES PAYS. Rows for 3, 6, 9, 12 months.

ÉTRANGER:

Par voie aérienne tarif sur demande

Pour vous abonner RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse: les abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom: Prénom: Adresse: Code postal: Localité: Pays:

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADMO 88

Afrique

ALGÉRIE: après la mise en garde du président Chadli

Les mères françaises d'enfants algériens cessent leur mouvement de protestation

Alger. - Les mères françaises d'enfants binationaux ont cessé, mercredi 21 septembre, leur mouvement d'occupation de l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA), décidé le 3 septembre pour obtenir la liberté de scolarisation de leurs enfants.

La décision de cesser l'occupation de l'OUCFA a été prise à la suite du discours prononcé lundi par le président Chadli. Celui-ci affirmait que la récupération des établissements scolaires français était « une question de souveraineté qui ne se plie à aucun marchandage, quelles que soient les circonstances ».

Le message a été entendu par les mères qui ont donc décidé, avec le soutien de l'ambassade de France et de l'OUCFA, d'étudier les solutions les plus appropriées selon le désir des familles: inscription dans le lycée algérien installé dans les anciens locaux du lycée Descartes et de l'OUCFA, d'étudier les solutions les plus appropriées selon le désir des familles: inscription dans le lycée algérien installé dans les anciens locaux du lycée Descartes et de l'OUCFA.

Un accord entre la France et le Maroc - le premier intervenant en ce domaine avec un pays de langue arabe - a permis de créer cette année des sections internationales aux lycées Lyautéy, de Casablanca, et Descartes, de Rabat, débouchant sur l'option internationale du baccalauréat français, valorisant les études de langue et de littérature arabe et comportant une épreuve spécifique d'histoire-géographie.

La France vient également d'ouvrir à Casablanca une école française des affaires, visant à assurer une formation professionnelle pour les cadres du secteur économique et commercial.

Chadli, l'inscription des enfants binationaux au lycée français qui a démenagé à Ben-Akroun, sur les hauteurs d'Alger, semble improbable. La rentrée dans cet établissement devrait se dérouler, le 24 septembre, avec les seuls élèves français et tiers étrangers (environ six cents).

Pour les lycées Pierre-et-Mario-Curie d'Annaba et Pasteur d'Oran, une solution transitoire de partition des élèves a été négociée entre l'OUCFA et les autorités algériennes. Cette solution, destinée à appliquer, consiste à créer en quelque sorte deux établissements dans le même lycée: l'un pour les Algériens et les binationaux, l'autre pour les Français et les tiers étrangers.

La visite de M. de Beaucé à Rabat

Discussion sur des établissements français au Maroc

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat français chargé des relations culturelles internationales, est arrivé, le mercredi 21 septembre, à Rabat pour une visite de deux jours. Parmi les dossiers qu'il devait évoquer avec ses interlocuteurs marocains figure notamment celui de la trentaine d'établissements français au Maroc, scolarisant quelque quinze mille élèves, dont neuf mille Marocains.

Les deux plus graves ont eu pour cadre Johannesburg. Le premier de la série, après 17 heures locales, avait fait quinze blessés (quatorze Blancs et un Noir) lorsqu'une mine-ventouse avait explosé à un terminus de bus. Ensuite, un engin explosif à l'intérieur d'une discothèque du centre de Johannesburg fréquentée essentiellement par une clientèle noire. Trois Noirs ont été blessés.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Les « révélations » de Jim Wright

Le président démocrate de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, a-t-il transgressé un secret dans ses déclarations sur les activités de l'agence américaine de renseignement au Nicaragua ? Il avait affirmé, le mardi 20 septembre, que la CIA avait installé au Nicaragua des agents pour susciter des manifestations de mécontentement et inciter les autorités sandinistes à la répression.

Les membres républicains du Congrès ont demandé, mercredi, que les commissions sur l'éthique et le renseignement de la Chambre des représentants enquêtent sur le comportement de M. Wright. Il a estimé qu'il a violé les règles de la Chambre. Le président américain est intervenu lui-même pour critiquer M. Wright: « Nous ne devons sous aucun prétexte parler publiquement des opérations des services de renseignement, quelles qu'elles soient », a déclaré M. Reagan, la CIA se refusant, pour sa part, à tout commentaire.

Un porte-parole du président de la Chambre des représentants, M. Wilson Morris, a déclaré que M. Wright est violé le moindre règlement. « L'implication de la CIA au Nicaragua a été reconnue par la CIA et le Maison Blanche », a-t-il indiqué, en précisant que cette affaire relevait donc « du domaine public ».

Haiti

Huit généraux destitués

Après avoir nommé le général Hérard Abraham commandant en chef de l'armée haïtienne, le chef de l'Etat, le général Prosper Avril, a mis à la retraite, mercredi 21 septembre,

Grèce

« Statu quo » dans les négociations sur les bases américaines

Les Etats-Unis et la Grèce n'ont pas modifié leurs positions dans les négociations sur les bases américaines en Grèce, estimant-on, le mercredi 21 septembre, à Washington, le suite d'un entretien entre le secrétaire d'Etat George Shultz et le ministre grec des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias.

La décision grecque de fermer la base américaine d'Helikon est « définitive », et les responsables américains ont, de leur côté, réaffirmé leur position, a indiqué M. Papoulias à l'issue de l'entretien, que le département d'Etat s'est refusé à commenter.

Washington n'a pas réagi publiquement à la décision annoncée par Athènes de fermer la base d'Helikon après l'expiration, le 21 décembre prochain, de l'accord américano-grec en vigueur (Le Monde du 8 septembre). M. Papoulias a affirmé que les négociations, suspendues à la demande de la délégation américaine, reprendraient début octobre à Athènes, a indiqué un porte-parole de l'ambassade de Grèce.

Un engin placé contre un grillage a explosé près d'une bibliothèque de Fort-Beaufort, dans le sud du pays, endommageant le bâtiment. Un autre engin a explosé devant un tribunal de King-William's-Town, une ville voisine.

Depuis le début de l'année, au moins vingt-deux personnes ont péri et près de deux cent cinquante ont été blessés au cours d'une centaine d'attentats visant de plus en plus des endroits fréquentés par le grand public (bars, cinémas, restaurants...).

La quasi-totalité de ces actions sont imputées au Congrès national sud-africain (ANC, clandestin), le principal mouvement anti-apartheid.

AFRIQUE DU SUD

Cinq attentats dont deux ont fait 28 blessés à Johannesburg

Johannesburg. - Cinq attentats à la bombe - dont deux ont fait vingt-huit blessés (quatorze Blancs et quatorze Noirs) - ont été perpétrés en Afrique du Sud, mercredi 21 septembre et dans la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé la police sud-africaine.

Les deux plus graves ont eu pour cadre Johannesburg. Le premier de la série, après 17 heures locales, avait fait quinze blessés (quatorze Blancs et un Noir) lorsqu'une mine-ventouse avait explosé à un terminus de bus. Ensuite, un engin explosif à l'intérieur d'une discothèque du centre de Johannesburg fréquentée essentiellement par une clientèle noire. Trois Noirs ont été blessés.

La boîte de nuit, le Why Not ?, - se trouve à Hillbrow, l'un des quartiers « gris » (c'est-à-dire de facto multiraciaux, en dépit de la loi) de la ville « blanche » de Johannesburg.

Un politicien indien visé

Les trois autres attentats, qui n'ont fait que des dégâts matériels, ont été perpétrés dans la soirée et dans la nuit à Fort-Beaufort et King-William's-Town (est de la province du Cap), ainsi qu'à Fretoria, a précisé la police.

A Fretoria, l'explosion survenue jeudi à l'aube dans la township indienne de Laudium visait le domicile d'un homme politique indien candidat aux élections municipales du 26 octobre.

Quelques heures auparavant, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adrian Vlok, dénonçait une « intensification de l'attaque révolutionnaire » destinée à perturber le déroulement de ce scrutin, dont le rôle est capital pour la réussite de la politique de « réforme » du pouvoir.

Un engin placé contre un grillage a explosé près d'une bibliothèque de Fort-Beaufort, dans le sud du pays, endommageant le bâtiment. Un autre engin a explosé devant un tribunal de King-William's-Town, une ville voisine.

Depuis le début de l'année, au moins vingt-deux personnes ont péri et près de deux cent cinquante ont été blessés au cours d'une centaine d'attentats visant de plus en plus des endroits fréquentés par le grand public (bars, cinémas, restaurants...).

La quasi-totalité de ces actions sont imputées au Congrès national sud-africain (ANC, clandestin), le principal mouvement anti-apartheid.

Europe

URSS: l'agitation nationaliste

Moscou envoie des renforts en Arménie

(Suite de la première page.)

Un couvre-feu y a été imposé. La télévision arménienne a annoncé, mercredi soir, qu'il s'appliquait de 21 heures à 6 heures du matin sur l'ensemble de la région, et non pas seulement dans la seule ville de Stepanakert, comme on avait pu le croire après l'intervention du représentant du comité central du Parti communiste soviétique dans la région, M. Arkadi Volski, à la radio et à la télévision locale. Cette intervention a été longuement citée mercredi par l'agence Tass, qui faisait état d'une situation « tendue » malgré les mesures prises pour prévenir les incidents inter-ethniques. L'agence rapportait que des maisons et des voitures avaient de nouveau été brûlées dans la nuit de mardi à mercredi et qu'il y avait eu des coups de feu par endroits, sans faire de victimes. Dimanche dernier, un Arménien avait été tué et une vingtaine de personnes avaient été blessées lors d'affrontements entre Azeris et Arméniens.

«Provocateur»

Dans un appel au calme, les instances locales du Parti communiste soviétique ont déclaré que « les incidents de ces derniers jours suivent un scénario écrit par des provocateurs qui cherchent à déstabiliser la situation, à aggraver la tension, par ceux qui poursuivent l'objectif de dénigrer la « perestroïka » et la démocratie, qui veulent nous détourner de la juste voie ».

« Dans cette conjoncture, ajoutait l'appel, toutes sortes de meetings, manifestations, défilés, réunions peuvent envenimer davantage la situation. C'est pourquoi le comité régional du Parti et l'exécutif du soviet de la région trouvent inadmissible la tenue de telles manifestations à l'heure actuelle ».

Le couvre-feu avait été décrété entre février et mars derniers à Soumgaït, en Azerbaïdjan, où avait eu lieu un pogrom anti-arménien, mais encore jamais dans le Haut-Karabakh. Annonçant l'instauration de l'état d'urgence, l'agence Tass a expliqué qu'il ne s'agissait pas tout à fait d'un « état de siège », terme jugé trop fort pour décrire la situation.

Accusations contre l'ancien chef du PC en Azerbaïdjan

A Erevan, la capitale de l'Arménie, des milliers de personnes s'étaient rassemblées, mercredi en fin d'après-midi, devant le Soviet suprême pour exiger une réunion d'urgence du Parlement. Un meeting, présidé par le comité Karabakh, s'est également tenu sur la place de l'Opéra, a-t-on appris de source arménienne. Les Arméniens demandaient que le Parlement local s'adresse aux autorités de Moscou afin d'obtenir des garanties sur la sécurité de ceux qui résident en Azerbaïdjan, et notamment dans le Haut-Karabakh.

Selon le militant nationaliste Rafael Popoyan, des soldats patrouillent dans les rues de la

ville et avaient reçu l'autorisation de fouiller les maisons. « Les gens restent chez eux et ne sortent pas et, naturellement, ils ne vont pas au travail », a-t-il ajouté.

L'hebdomadaire Literaturnaja Gazeta a par ailleurs accusé, mercredi, l'ex chef de Parti communiste d'Azerbaïdjan, M. Gueïdar Aliev, d'être responsable de la situation qui a mené au pogrom de Soumgaït, où vingt-six Arméniens ont trouvé la mort en février dernier.

L'historien Artakdy Valsberg, qui reprend par cette accusation l'opinion de nombreux Arméniens, publie, pour la première fois dans la presse soviétique, une virulente critique contre M. Aliev, qui avait « démissionné pour raisons de santé » du bureau politique du PC soviétique en octobre 1987 mais assistait encore à la conférence du Parti en juin dernier. Il dénonce le culte « divin » qui était rendu à M. Aliev en Azerbaïdjan, république où il fut chef du KGB puis du Parti jusqu'en 1982, avant d'être promu à Moscou.

L'historien accuse aussi M. Aliev de s'être fabriqué une fausse biographie, occultant notamment qu'il s'était dérobé à la mobilisation durant la guerre. Il dénonce par ailleurs l'exécution sous son « règne », après procès « sommaire » pour corruption, du chef des enquêtes au parquet local, Ibrahim Babayev.

La centrale nucléaire d'Arménie sera fermée en 1991. - La centrale nucléaire d'Arménie, dont la fermeture immédiate a été réclamée lors de manifestations à Erevan et qui fournit plus du tiers de l'énergie de la République, sera fermée en 1991, a affirmé le premier secrétaire du Parti communiste arménien, M. Souren Avoukounian, dans un récent rapport parvenu, le mercredi 21 septembre, à Moscou. Deux abandons de projets nucléaires annoncés par la population ont été annulés en URSS en septembre: celui d'un troisième réacteur en Lituanie et de la station prévue à 37 kilomètres de Minsk, en Biélorussie.

CHYPRE: nouvelle rencontre Vassiliou-Denkash. - La président chypriote, M. George Vassiliou, et le leader chypriote turc, M. Rauf Denkash, se sont rencontrés le mercredi 21 septembre à Nicosie, pour la troisième fois depuis la reprise, la semaine dernière, du dialogue intercommunautaire sur l'avenir de l'île, a indiqué le porte-parole de l'ONU, M. Charles Gulian.

Les deux dirigeants ont eu deux entretiens, d'une durée de quatre heures et demi, en présence du représentant personnel du secrétaire général de l'ONU pour Chypre, M. Oscar Carrillon. Ils sont convenus de se retrouver lundi prochain, a précisé M. Gulian. Les chefs des deux communautés ont échangé « très utiles » conversations.

La rencontre a eu lieu à la résidence de M. Carrillon, qui est situé à la périphérie de Nicosie, dans la zone tampon contrôlée par les « casques bleus » de l'ONU qui sépare les deux secteurs de l'île. MM. Vassiliou et Denkash avaient décidé vendredi de poursuivre le dialogue en tête-à-tête et de lui garder un « caractère confidentiel ».

VOUS AVEZ DIT INNOVATION?



Moscou envoie des recrues en Arménie

Politique

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Bernard Pons penche pour le « non »

mais appelle à la « non-participation »

Dans un entretien publié dans le numéro de l'hebdomadaire monarchiste *Aspects de la France*, daté du 22 septembre, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, commente l'annonce du bilan de la politique qu'il a conduite en Nouvelle-Calédonie, de mars 1986 à mai 1988, quand il était le ministre des DOM-TOM du gouvernement de M. Jacques Chirac, et il précise sa position à l'égard du référendum du 6 novembre.

Il affirme notamment que, au printemps 1986, il a « trouvé en Nouvelle-Calédonie une situation dramatique » à cause de la politique menée par les socialistes à partir de mai 1981, et il rappelle dans quelles circonstances il a préparé, après le référendum du 13 septembre 1987 — « organisé, dit-il, dans des conditions de calme absolu », — le statut promulgué le 8 janvier 1988 : « J'ai trouvé en face de moi un RPRC dur et déterminé qui ne souhaitait faire aucune concession à la minorité indépendantiste », raconte M. Pons, alors que dans son projet de pré-projet d'ouverture l'exécutive du territoire à la minorité (...). Qu'est-ce que je n'ai pas entendu de la part du RPRC ! Il considérait que je faisais la part trop belle au FLNKS. J'ai tenu bon. Le texte a été voté ».

L'ancien ministre des DOM-TOM explique qu'il avait alors jugé « raisonnable », comme « nombre de ses amis », de ne pas mettre en place les nouvelles institutions avant l'élection présidentielle. « Mais je ne suis à nouveau retourné en présence du RPRC qui voulait à tout prix mettre en place les institutions avant l'élection présidentielle », indique M. Pons. Et Jacques Laffleur a fait le siège de son ministère pour que je fixe la date des élections régionales en mars 1988. J'ai fait valoir que faire voter les Calédoniens en septembre 1987 puis les faire voter en mars 1988 pour les régionales, en avril pour le premier tour de l'élection présidentielle et en mai pour le second tour, cela faisait beaucoup. Cependant, cédant aux pressions du RPRC, j'ai décidé de faire coïncider les élections régionales avec le premier tour de l'élection présidentielle.

M. Pons réaffirme que le FLNKS a été alors « encouragé » par les socialistes à passer « du boycott passif au boycott actif » et que l'attaque de la gendarmerie de Fayaoú, « avait commencé deux mois avant, à Tripoli, dans le bureau de M. Kadhaï ». « En effet », déclare-t-il, le chef du commando

qui a attaqué la gendarmerie faisait alors un stage en Libye ».

« S'il fallait refaire ce que j'ai fait, ajoute le président du groupe RPR, à propos de l'assaut du 5 mai à Ouvéa, qui a fait ensuite vingt et un morts, je le referais (...). Je me suis efforcé d'extraire cette prise d'otages du contexte politique puisqu'on se trouvait entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle (...). J'ai épuisé toutes les possibilités de négociation. C'est lorsque j'ai vu que la situation devenait dramatique et que la vie des otages était en jeu que j'ai décidé de recourir à la force après avoir reçu l'accord du premier ministre et du président de la République (...). Je n'ai donc absolument pas mauvaise conscience, souligne M. Pons. Et s'il fallait reconduire la politique que j'ai conduite pendant deux ans en Nouvelle-Calédonie, et à propos du drame d'Ouvéa, s'il fallait reprendre les décisions que j'ai été amené à prendre, je les reprendrais dans les mêmes conditions. Une seule chose, je ne déciderais pas de précipiter la mise en place des institutions comme je l'ai fait ».

Considérant que l'accord de Matignon constitue « un marché de dupes car les positions fondamentales du RPRC et du FLNKS sont aux antipodes », l'ancien ministre des DOM-TOM estime que le plan Rocard ne résout « absolument rien » et que le projet référendaire est « monstrueux sur un certain nombre de points ». « Ce n'est pas parce que les responsables politiques locaux ont pris des libertés avec la Constitution que nous devons les suivre », dit-il avant de conclure sur ce point : « Normalement nous devrions voter « non » [au référendum du 6 novembre]. Mais je ne veux pas avoir le même comportement que les socialistes quand ils étaient dans l'opposition. Nous ne devons pas apparaître comme ceux qui gênent le gouvernement dans son entreprise. Cependant je dénonce cette entreprise car je suis persuadé qu'elle n'a pas à son terme (...). Si ce texte est voté il n'y aura plus un seul Français qui voudra aller là-bas car il saura que l'indépendance à terme est programmée (...). L'abstention, en l'occurrence, se justifierait parfaitement, ou la non-participation. Je préfère la non-participation parce que c'est une décision plus positive qui démontre qu'il y a un dévouement de l'utilisation du référendum et que ce référendum ne règlera rien ».

M. Laffleur se déclare « stupéfait »

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Laffleur, député RPR, s'est déclaré « stupéfait », dans une déclaration faite à l'AFP, jeudi 22 septembre, à Nouméa, par les propos de M. Pons. « L'enjeu métropolitain concernant le référendum est tel que Bernard Pons donne le sentiment de se dédouaner de ses responsabilités », a-t-il affirmé. Il y a quelques jours à peine il expliquait sa façon de voir les choses beaucoup moins agressivement. Aujourd'hui, il se défiance méchamment sur ses amis du RPRC.

Estimant que M. Jacques Chirac « avait ouvert le dialogue » en Nouvelle-Calédonie, à partir de mars 1986, le président du RPRC reproche à M. Pons et à son entourage de « avoir » pas eu le prolonger ». « Lui-même et d'autres n'ont pas eu non plus proposer une autre attitude que celle que j'ai adoptée à Matignon, ajoute-t-il. Nous sommes navrés que Bernard Pons adopte un tel comportement car à l'époque où il exerçait les responsabilités, il nous avait habitués à des attitudes différentes ».

Il est curieux de constater que deux missions parlementaires — celles du PR et du RPR — arrivent sur le territoire pour tenter de mieux comprendre la situation au moment même où leurs deux chefs de groupe donnent des positions tranchées ».

M. Juppé : aucune idée préconçue

La délégation RPR envoyée en Nouvelle-Calédonie a quitté Paris mercredi 21 septembre. Elle sera de retour le 28 septembre. Composée de MM. Masson, sénateur, Kasper et Sarkosy, députés, et accompagnée de M. J.-J. de Peretti, chargé de mission auprès du secrétaire général. Des rencontres sont prévues sur place avec le haut commissaire, avec les responsables militaires, également avec une délégation du FLNKS et, bien sûr, du RPRC. A son retour, la mission devra remettre un rapport à M. Juppé, secrétaire général du mouvement. Le comité central, vers le 15 octobre, décidera ensuite, par vote à bulletin secret, l'attitude officielle du RPR pour le référendum du 6 novembre.

M. Juppé a assuré, mercredi, que « les membres de la mission partent pour Nouméa sans aucune idée préconçue », ajoutant que « sur ce sujet difficile il ne fallait pas trancher ex abrupto », justifiant ainsi que le RPR ait choisi de débattre longuement avant d'arrêter sa position.

M. Juppé désavoue l'ancien ministre des DOM-TOM. « Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, qui était, jeudi matin 22 septembre, l'invité de RTL, a désavoué implicitement la prise de position de l'ancien ministre des DOM-TOM. « Dans cette affaire, j'ai une ligne de conduite très claire », a-t-il déclaré. Je déclare que le meilleur juge de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, ce sont tous ceux qui se trouvent sur le territoire et qui se battent depuis des années pour le maintien de ces territoires dans la République. Je déclare ici ma totale solidarité avec Jacques Laffleur, Dick Ukaivé, Maurice Nenou et tous nos amis là-bas ».

Un ministre à la mémoire courte

Si M. Pons ne présidait pas le groupe RPR de l'Assemblée nationale, et n'exerçait donc, à ce titre, d'importantes responsabilités législatives, ses déclarations à l'organe de la très maurassienne Action française n'appelleraient que commisération, tant il est désolé de voir de nouveau l'ancien ministre des DOM-TOM accumuler autant de contre-vérités en essayant de rejeter sur M. Laffleur la responsabilité de ses errements personnels dans la politique conduite par le gouvernement de M. Chirac en Nouvelle-Calédonie, de mars 1986 à mai 1988.

M. Pons réécrit l'histoire à sa façon quand il dit avoir « trouvé en Nouvelle-Calédonie une situation dramatique », au printemps 1986, alors que, au contraire, la réforme institutionnelle mise en place sur le territoire, à l'automne 1985, sous le gouvernement de M. Laurent Fabius, y avait ramené le calme au terme d'une longue période insurrectionnelle. C'est la remise en cause de ce statut par M. Pons qui a alors remis le feu à la poudrière.

Il serait tout aussi inutile de souligner que l'ancien ministre des DOM-TOM s'enfonçait dans une vaine tentative de désinformation, à propos de son rôle dans la tragédie d'Ouvéa, lorsqu'il va jusqu'à affirmer entre autres énormités, d'une part, que l'attaque de la gendarmerie de Fayaoú par un « commando » du FLNKS, le 22 avril, avait « commencé deux mois avant à Tripoli, dans le bureau de M. Kadhaï », et, d'autre part, qu'il décida de « recourir à la force », contre les indépendantistes preneurs d'otages, parce qu'il avait « épuisé toutes les possibilités de négociation ».

Il est depuis longtemps établi, en effet, que l'opération Fayaoú avait été préparée de longue date par certains membres de l'état-major de l'Union calédonienne, parti de M. Tjaoú, et qu'elle devait, à l'origine, être suivie, le même jour, d'actions similaires dans les autres îles Loyauté, ainsi que sur la Grande-Terre — comme on l'a vu à Canala — pour contrarier le déroulement des élections régionales imposées par M. Pons à la date du

24 avril en dépit de tous les cris d'alarme.

De même, non seulement toutes les possibilités de négociation n'avaient pas été épuisées avant l'assaut du 5 mai contre la grotte d'Ouvéa, mais l'opération Victor a été lancée au moment même où le climat était plutôt à la détente, à l'intérieur de cette grotte, contrairement aux indications fournies a posteriori par les chefs militaires. Les preneurs d'otages avaient préparé une cérémonie coutumière qui devait se concrétiser par la libération d'un ou deux de leurs prisonniers en échange de la venue promise d'une équipe d'Antenne 2. Le fait que l'ancien ministre des DOM-TOM déclare que s'il fallait refaire tout ce qu'il a fait en Nouvelle-Calédonie il le refait sans hésiter alors que, à son départ du gouvernement le territoire était au bord de la guerre civile, suffit à rendre tout commentaire superfluo.

Mais M. Pons est le chef de file des députés RPR et sa prise de position en faveur d'un « non » à peine camouflé au référendum du 6 novembre mérite donc qu'on s'y

arrête. Avec d'autant plus d'intérêt qu'elle vise à démolir un processus de paix qui devrait aboutir pourtant à un statut reprenant certaines dispositions que l'ancien ministre des DOM-TOM défendait lui-même, il y a un an — comme M. Jacques Chaban-Delmas le soulignait opportunément le 14 septembre devant le comité central du RPR — contre, les « pressions » de M. Laffleur.

Car il n'est pas sans conséquence de noter que l'argumentation du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale rejoint celle soutenue sur le territoire et en métropole par l'extrême droite. M. Juppé, qui s'emploie courageusement à dégager l'état-major du RPR de l'influence du Front national, l'a bien compris.

Reste à savoir si le désaveu implicite infligé, jeudi matin, par le secrétaire général du mouvement chiracien à l'ancien ministre des DOM-TOM suffira à ramener les députés RPR à une vision moins politicienne des enjeux de la consultation du 6 novembre.

ALAIN ROLLAT.

Tenues de combat



Elle tient une sacrée forme la Picardie ! Que voulez-vous, quand on y tombe la veste c'est pour enfiler le maillot; tous les maillots car, en Picardie les sports ne sont pas uniformes. On peut s'y dépenser sans compter: user ses souliers en randonnée, courir à perdre haleine sur les sentiers banalisés, se renvoyer la balle sur les courts appropriés, faire voler sa planche sur les flots déchaînés.



En Picardie, le golf marque des points: 34 terrains attendent les officinados des greens et si vous êtes à cheval sur les clubs, sachez que les centres équestres s'y comptent par centaines.

Au culte de l'effort vous préférez peut-être la sérénité ! La Picardie vous fera mordre à l'hameçon: en mer et en rivière cette région est depuis toujours le pèché mignon des pêcheurs. Et si ces histoires d'eau vous lassent, changez votre fusil d'épaule pour appuyer sur la détente: chasse à cour, chasse en plaine... La chasse vous mettra aux abois. En Picardie, à une demi-heure de Paris, tous les sports sont dans la nature.

SACRÉE PICARDIE



Photo réalisée avec l'aimable participation de Scapin, Berger Picard.

هكذا من الأصل

سكنا من الأصل

Politique

La campagne pour les élections cantonales Les batailles les plus serrées

Rarement élections auront si peu passionnés les élus-majors politiques que ces cantonales. Décentralisation aidant, en effet, l'essentiel n'est pas tant ce qui se passe dans un canton ou un autre que la possibilité de gain, ou de perte, de la présidence d'un ou de plusieurs conseils généraux. Or, tout calcul fait, si la gauche ni la droite ne peuvent espérer de grands changements à ce niveau. Les craintes seraient peu, pourtant, être sérieuses au PS. Après

ses revers des précédentes cantonales, de 1982 et de 1985, il se détient plus que vingt présidences, ses alliés en ayant sept (quatre pour le MRG, deux pour le PC, plus un divers gauche, M. Gilbert Bannet dans le Gard). Or les présidents de gauche ne sont souvent élus qu'avec une faible avance. Ainsi, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le PS n'a gardé, il y a trois ans, la présidence qu'au bénéfice de l'âge, et n'a obtenu qu'une courte majorité dans la Creuse, le

Gers, le Puy-de-Dôme et la Vaucluse. Les inquiétudes des socialistes ne sont, pourtant, pas trop grandes. Le cru de 1982 ayant été particulièrement mauvais, il leur paraît difficile de tomber plus bas, et ils espèrent même regagner quelques cantons perdus de peu. C'est la raison pour laquelle ils pensent conserver les Alpes-de-Haute-Provence et la Vaucluse. Mais la situation reste, pour eux, serrée dans le Tarn, où dans l'assemblée sortante la gauche n'a

qu'une voix d'avance sur la droite. Celle-ci est, en revanche, en position particulièrement délicate dans deux départements qu'elle avait arrachés au PS en 1985 : la Gironde et l'Isère. Leur perte serait particulièrement symbolique du fait de la personnalité de leurs patrons actuels : M. Jacques Valade, dauphin de M. Jacques Chaban-Delmas, et M. Alain Carignon... Deux anciens ministres RPR du gouvernement Chirac.

Gironde : M. Valade, dauphin menacé

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La carrière politique de M. Jacques Valade ressemble à une montagne russe. En janvier 1987, il respirait l'air des sommets : M. Jacques Chirac venait de nommer ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur le dauphin de M. Jacques Chaban-Delmas qu'il est depuis dix ans. Président du conseil général de Gironde, il était aussi sénateur RPR et premier adjoint au maire de Bordeaux. Plus dure risqué d'être la chute. Octobre 1988 s'annonce mal, en effet, pour cet universitaire venu à mi-vie à la politique et qui y a pris goût. Ayant abandonné le palais du Luxembourg pour entrer au gouvernement, il n'est plus ni sénateur ni ministre. La présidence du conseil général de Gironde risque de lui échapper le 2 octobre, et M. Chaban-Delmas n'envisage pas de détenir de sitôt. « Il mourra maire de Bordeaux », prédisent les sages locaux.

Dominié pendant près d'une décennie par les socialistes, la Gironde a basculé à droite après les cantonales de 1985. Mais, au second tour de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand y a recueilli 50,95 % des suffrages exprimés. Du coup, la présidence de M. Valade est sérieusement menacée. Chaque camp a calculé et reculé ses chances et tout le monde, à peu près, est d'accord. La victoire est « à portée de main », affirme M. Philippe Madrelle (PS), neuf ans président du conseil général et destiné, si tout va bien pour lui, à le retrouver. « La situation est difficile », confirme, en écho, M. Chaban-Delmas, qui, mal-

gré tout, ne se veut pas « complètement pessimiste ». Le mariage du président Valade n'avait été qu'un passage sous l'œil approbateur mais vigilant de sa dévotion, le maire de Bordeaux.

M. Valade lui doit tout et il le sait. La fidélité et la prudence lui commandent de s'en souvenir à chaque pas et cela le dessert. Qu'il tente de s'affirmer comme président du conseil général, et des esprits charitables d'évoquer aussitôt le meurtre du père. Qu'il se montre discret, le voilà accusé de l'être trop après tout, le patron de la Gironde, c'est lui.

Ses trois ans de présidence auront ainsi été marqués par des spéculations sur son autonomie et ses capacités à être lui-même. Ses qualités et ses défauts lui sont comptés, toujours, par référence à « Chaban ». Le maire de Bordeaux est un charmeur, gaillarde pour l'histoire, mais radical, façon Sud-Ouest, de caractère et de comportement. M. Valade est, par contraste, jugé froid et distant. « Chaban » fait confiance et délègue, trop disent certains. Son dauphin, à l'inverse, est accusé de chicaner : il veut tout voir et tout contrôler. Ce qui, chez un autre que M. Chaban-Delmas, serait sans de manque d'assiduité est retenu à son actif. Au lieu de passer pour scrupuleux, M. Valade est, à l'opposé, jugé pincailleur.

Le besoin d'exister

La Gironde, en tant que département, aurait, comme son patron, besoin d'exister. Pas plus que l'Aquitaine, elle ne constitue une entité

spontanée. L'agglomération bordelaise est balayée en une myriade de communes. Les villages et bourgs ruraux sont tenus par autant de roquets, jaloux de leurs pouvoirs et de leurs particularismes. Pour qui l'ignore, le Médoc n'est pas l'Entre-deux-Mers et le Libournais le bassin d'Arcachon. À l'ombre tutélaire de M. Chaban-Delmas, M. Valade pouvait-il jouer les fédérateurs ? En avait-il les moyens ?

Il a essayé, en organisant diverses opérations estampillées « Gironde », suscitant du même coup des bavardages sur la jalousie qu'en auraient conçue M. Chaban-Delmas et surtout son épouse Micheline, qui a du poids.

Juger sous cet angle trois ans de présidence Valade, c'est poser la question autrement : un dauphin peut-il rester éternellement dauphin sans inconvénients pour la survie de la dynastie, la droite locale en l'espèce ? M. Valade a eu la chance d'être désigné comme héritier. Il a du mérite à le demeurer. En 1970, le suppléant à l'Assemblée nationale de M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, mourut brusquement. L'élection partielle à laquelle le maire de Bordeaux s'appretait à se présenter s'annonce facile, lorsqu'il apprend que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors au fabo de mener bataille contre lui. Le défi gironde de « JSS » et son équipe bordelaise finiront pitoyablement, mais « Chaban » a eu pour Jacques Valade, quarante ans, beau garçon, entreprenant d'oyen de la faculté des sciences, Bordelais de souche, n'est-il pas le suppléant politique idéal pour contrer le parachutage du tout-

L'intéressé s'y attend si peu que lorsque les gardarmes viennent l'avertir que « Chaban » le demande au téléphone de Maignon, ils le trouvent en short lisant Papillon dans le jardin de sa maison de vacances du Cap-Ferret.

En dix-huit ans, M. Valade s'est fait un nom en politique et une place au soleil de la Gironde, à l'ombre, inévitablement, de « Chaban ». Il a aujourd'hui cinquante-huit ans, le maire de Bordeaux soixante-trois ans, et celui-ci se présentera pour un nouveau mandat de six ans aux élections municipales de 1989. Le dauphin persistera, éternellement pronostiquent amis et adversaires. « Jusqu'à ce que je parte ou qu'il m'arrive un accident », précise M. Chaban-Delmas, qui ne donne pas spécialement l'impression de vouloir s'en aller.

Du coup, voilà M. Valade exposé à l'envie des socialistes (« Filiper le dauphin ») et condamné à répondre à longueur d'interview à l'inévitable question : « Pensez-vous rester encore longtemps le dauphin de Jacques Chaban-Delmas ? » Il ne s'en tire pas mal, comme dans cette réponse à Sud-Ouest : « Si je ne pouvais cette question, immédiatement les manifestations ou bien de l'impatience ou bien de la résignation. Je ne suis pas impatient et je ne suis pas résigné. » D'où cette impression de prudence et d'immutabilité que donne à l'occasion, au regard de son âge, un air de jeune pôle et d'une cité internationale du vin ne cesse d'être retardée — et qui, ajoutée à un regain de vigueur des socialistes, risque de coûter à lui-même et au RPR la présidence du département.

BERTRAND LE GENDRE.

Tarn : M. Jacques Limouzy, « le baroudeur » à l'assaut

TOULOUSE
de notre correspondant

M. Jacques Durand, président socialiste du conseil général du Tarn, a conservé un bon coup de fourchette. La perspective d'élections que l'on dit difficiles pour le PS ne lui a pas plus coupé l'appétit que les deux opérations chirurgicales qu'il a dû subir récemment. Ce professeur de collège en charge du département depuis 1982 croit pouvoir conserver son fauteuil, bien qu'il admette que le scrutin sera serré.

Dans ce département, il est vrai, la gauche ne compte que 22 élus contre 21. Et sur les 21 cantons en compétition dimanche, 14 sont tenus par la première. Il suffirait qu'un seul canton bascule pour que la présidence soit mise en compétition et que s'ouvrent des tractations où la politique locale, les ambitions et les intérêts particuliers prennent le pas sur toute autre considération. Or dans trois ou quatre cantons, les jeux sont loin d'être faits.

A Vielmur, où le conseiller sortant (divers droite) ne se représente pas et où PS et MRG présentent chacun un candidat, A Veaur encore, où le sortant (divers gauche) est cette fois investi par le PS, mais où il devra affronter un autre candidat de gauche qui portait les couleurs socialistes lors du pré-

dent scrutin. A Vabre, c'est la droite qui n'a pas su trouver une candidature commune pour remplacer le conseiller sortant UDF, ce qui donne quelque espoir au candidat socialiste. Autre primaire à droite, dans le canton de Rabastens. Les socialistes ne sont pourtant pas assurés de conserver le siège, le sortant ne se représentant pas.

Mais c'est la ville de Castres qui va polariser l'attention, et surtout son canton est. Pour tenter de conserver ce siège, dont le titulaire socialiste sortant ne se représente pas, le PS a fait descendre dans la fosse M. Arnaud Mandement, un jeune loup de vingt-huit ans. Mais M. Bernard Reynaud, vice-président départemental du MRG, lui disputera une partie des voix de gauche. A droite, un candidat unique, le RPR Jean-Pierre Antoni, qui aura pourtant quelques difficultés pour faire, dès le premier tour, le plein de son électoral dans un canton où le Front national a obtenu plus de 21 % des voix lors des deux dernières consultations nationales.

L'aide

du Front national

Contre toute attente, M. Bernard Antoni, un proche de M. Jean-Marie Le Pen, n'a pas cru devoir tenter sa chance. Il préfère officiellement se réserver pour les municipales et a déposé dans le canton est M^{me} Marie-Christine Boutoumet, qui est loin d'avoir son charisme et sa popularité. Certains en ont immédiatement conclu que cela sentait l'accord secret — ou tacite — entre M. Antoni et M. Jacques Limouzy, conseiller général du canton nord, député et ancien ministre RPR.

A sobriété-deux ans, celui qui exhiba devant un parterre de députés rivalisant des culottes de femme « made in Corea » afin d'attirer l'attention sur l'industrie textile française n'a rien perdu de sa faconde ni de ses ambitions. Surnommé « le Baroudeur » par ses amis politiques, il s'est très tôt affirmé comme le champion de l'union UDF-RPR en revendiquant la place de patron des droites. Une victoire de celles-ci aux cantonales en ferait un président du conseil général à moins que son rival, le sénateur UDF Louis Brives, ne lui soufflé le fauteuil que dans la dernière ligne droite.

Mais l'ambition de M. Limouzy ne s'arrête pas aux portes de l'hôtel du département ; la mairie de Castres, ville où l'armée constitue un appréciable réservoir de voix, demeure pour l'instant par le socialiste Louis Deyvaux, est dans sa ligne de mire, même s'il affirme ne pas être de ceux « qui courent deux femmes à la fois ». Les voix du Front national seront alors déterminantes. M. Antoni pourrait bien alors se rappeler au souvenir de M. Limouzy.

GÉRARD VALLES.

Isère : M. Alain Carignon, l'ouverture pour conserver

GRENOBLE
de notre correspondant

« Le pire qui puisse m'arriver c'est d'être député... », commente le maire RPR de Grenoble et président sortant du conseil régional de l'Isère, M. Alain Carignon, qui mène l'une des campagnes les plus dures de sa jeune carrière. En 1983, face à M. Hubert Dubedout (PS) alors maire de la ville, puis en 1985, contre M. Louis Mermaz (PS) qui « tenait » le conseil général, M. Carignon disposait des atouts propres à un challenger. Aujourd'hui, il lui faut conserver son fauteuil à la tête de l'assemblée départementale pour conforter sa position de maire du chef-lieu.

L'environnement politique ne lui est pas particulièrement favorable. Sa ville, avec 53,10 % des suffrages, comme son département, avec 55,60 % des voix, ont obtenu une confortable majorité à M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle, résultats confirmés aux législatives où, lors du second tour, la majorité présidentielle a recueilli 52,64 % des voix.

La majorité départementale sortante, qui dispose de 32 sièges sur 57, voit son canton les plus fragiles soumis à renouvellement et pourrait perdre, notamment, ceux de Fontaine-Seyssinet, de l'Isle-d'Abeau, du Touvet, de la Tour-du-Pin ou encore de Domène, où se présente le ministre délégué aux affaires étrangères, M^{me} Edwige Avice. En revanche, la droite est en mesure de reconquérir celui de Bourgoin-Jallieu Nord et plus sûrement encore celui de Pont-de-Chéry où le candidat RPR a reçu le soutien appuyé du Front national.

La candidature surprise dans le cinquième canton de Grenoble de M. Marc Tuziell, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs du gouvernement Laurent Fabius, a, selon l'intéressé, une explication technique — il souhaite poursuivre et amplifier l'opération « Isère département pilote dans le domaine des risques majeurs » menée depuis 1986. Pour M. Carignon, ce « parachutage » est la manifestation sur le terrain de « l'ouverture à la société civile » ; plus sûrement elle devrait permettre à la majorité départementale de conserver un siège menacé dans un canton de gauche « tombé » à droite en 1982.

Emporté dans le tourbillon de la campagne, M. Tuziell ne comprend pas, dit-il, « les attaques injustes de ses amis socialistes ». En conseiller général, il entend rallier le groupe de la « nouvelle gauche », constitué il y a six mois, pour réunir au sein de l'assemblée départementale sortante un conseiller jusqu'alors apparenté socialiste, M. Maurice Pissat, et un communiste rénovateur, M. Alain Arrin-Bérod.

Ce petit groupe pourrait précisément jouer, lors de l'élection du président du conseil général, un rôle déterminant. M. Carignon a déjà pris les devants en proposant à l'ancien apparenté socialiste la première vice-présidence du conseil général.

La « retraite » — inattendue — du conseil général de M. Louis Mermaz n'empêche pas cependant le maire de Vienne de mener une campagne active pour les candidats PS dans tous les cantons soumis à renouvellement. Au-delà de la volonté de réparer les affronts de 1983 et 1985, M. Mermaz a aussi besoin de démontrer qu'un élu de droite ne peut pratiquer — avec succès — l'ouverture.

CLAUDE FRANCLION.

Alpes-de-Haute-Provence : la présidence à l'arraché

DIGNE
de notre correspondant

Les Alpes-de-Haute-Provence, vieux département de gauche, veulent basculer à droite ? Le PS peut le craindre puisque, en 1985, la gauche n'ayant plus la majorité, il n'avait conservé la présidence qu'au bénéfice de l'âge. Il comptait dans ses rangs le doyen de l'assemblée et bénéficia du ralliement objectif des trois conseillers indépendants. En quelque sorte l'ouverture avant l'heure... Trois ans plus tard, le RPR et l'UDF, qui présentent dans chaque canton un candidat commun, mais qui n'ont pu éviter des primaires « sauvages », repartent à l'assaut avec l'expérience d'un échec douloureux.

Un sérieux handicap leur a toutefois été imposé par M. Pierre Joux. Le ministre de l'intérieur a, en effet, supprimé deux cantons (Saint-Paul-sur-Ubaye et Senez), pour insuffisance de population, et tous les deux étaient détenus par le RPR. Il reste

que, au vu des précédents résultats, il est parfaitement envisageable que le conseil général soit, à nouveau, parfaitement coupé en deux blocs égaux après ce renouvellement de quatorze de ses sièges.

Les comptes sont simples : la droite est en situation délicate dans trois cantons, la gauche dans deux. L'enjeu est tout autant. Le progressif constant depuis 1982, le premier, après le coup d'arrêt qui lui fut porté lors des dernières législatives, alors que deux ans plus tôt, avec l'addition des voix du Front national, elle était — pour la première fois de son histoire — majoritaire dans le département, tente un second départ. La seconde, à l'inverse, dans le giron de la dynamique présidentielle, a pour ambition, après avoir repris, pour le PS, les deux sièges de députés du département, d'achever de restaurer la prépondérance radicale et socialiste dans les Alpes-de-Haute-Provence.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

Au Grand Palais à Paris
du 22 Septembre au 9 Octobre 1988

La XIV^e Biennale internationale des Antiquaires

avec
la Haute Joaillerie de France
et le Livre rare



Ouvert tous les jours de 11 h à 23 h
et le dimanche de 10 h à 20 h
métro : Champs-Élysées-Clémenceau

Le
n'sed

Terre-

MAJICIANE

Politique

Le grand dessein par EDGAR MORIN (*)

III. La confédération des nations

Après « Liberté, égalité et la suite », et « La démocratie cognitive et la réforme de pensée » (le Monde du 22 septembre) nous achevons la publication des articles d'Edgar Morin.

Nous n'avons pas seulement à établir de nouvelles solidarités proxémiques et locales. Nous devons aussi nous engager dans des solidarités qui dépassent le cadre de la nation. Ainsi, devons-nous nous situer aujourd'hui dans le cadre européen. Mais l'Europe ne saurait être simplement un Marché commun, lieu de compétitions et d'ententes économiques, elle doit aussi se réaliser comme communauté de destin afin de faire émerger sa communauté de dessein.

Toutes les grandes solidarités nécessitent la conscience d'un destin commun, dans le passé, dans le présent et pour le futur. En fait, au cours de l'histoire moderne, un destin européen, qui nous est devenu commun, s'est forgé dans et par la civilisation née en Europe; la seconde guerre mondiale nous a donné un destin commun de déchécance et de fragilité;

l'avenir nous demande d'affronter en commun notre destin de province de l'ère planétaire.

La fécondité historique de l'Etat-nation est aujourd'hui épuisée. L'Etat-nation, invention de l'Europe occidentale, s'est répandue aujourd'hui dans le monde entier, pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur est que la formule de l'Etat-nation a permis l'accession à l'indépendance du monde colonisé. Le pire est que le pouvoir de l'Etat-nation peut imposer, aux populations qu'il a émancipées du joug étranger, ses propres servitudes, dictature ou totalitarisme. Les Etats-nations sont par eux-mêmes des monstres parasitaires incontrôlables, sinon par la menace mutuelle. Un premier dépassement des Etats-nations ne peut être obtenu que par la confédération, qui respecte les autonomies et supprime l'omnipotence. L'Europe, qui a forgé sa puissance et produit sa déchécance à travers les guerres entre ses Etats, est aujourd'hui apte à effectuer le premier dépassement confédéral.

Il y a trois niveaux d'eurocentrisme qu'il ne faut pas confondre :

— le premier est celui de l'Europe culturelle, qui a été sécularisé par un marché commun de l'esprit. Si la réforme gorbatchévienne dépasse le seuil d'irréversibilité, on peut penser que les libres communications seront rétablies entre toutes les parties de l'Europe, et que même certaines initiatives prévues pour les pays du Marché commun (comme l'accroissement des échanges d'étudiants et d'enseignants, l'équivalence des diplômes, etc.) pourront être étendues bien au-delà;

— le second est celui du Marché commun; celui-ci, nous l'entrevoions déjà, peut s'élargir au-delà des pays européens proprement dits, et sans doute ce sera là sa vocation future. En attendant, il doit être le propulseur, non seulement d'une unité économique, mais aussi d'une confédération politique;

modèle ouvert, auquel pourraient plus tard se joindre d'autres nations européennes, y compris du Centre et de l'Est.

L'idée confédérative est une idée de valeur non seulement européenne, mais universelle. Ainsi, il serait souhaitable que l'empire de facto qu'est l'URSS devienne ce qu'enonce sa constitution : une confédération de républiques associées. De même, la France se grandirait à favoriser la confédération des Etats francophones d'Afrique qu'elle a empêchée, ou la confédération maghrébine qui essaie de s'amorcer. L'idéal à annoncer au monde n'est plus l'indépendance des nations, c'est la confédération des nations, qui leur assure l'autonomie dans l'interdépendance. En mémoire de la journée du 14 juillet 1790, qui fut la grande fête de la Fédération, ne pourrions-nous prendre l'initiative, pour juillet 1990, d'états généraux pour la confédération européenne, et, au-delà, pour toutes les confédérations possibles ?

IV. La Terre-Patrie

Nous sommes entrés dans l'ère planétaire depuis la découverte de l'Amérique, et, après une diaspora de dizaines de milliers d'années, tous les peuples de l'humanité se trouvent de plus en plus en communications, interactions et interdépendances. Mais nous sommes encore dans « l'âge de fer planétaire » : bien que solidaires, nous demeurons ennemis les uns des autres, et le déferlement des haines de race, religion, idéologie, entraîne toujours des guerres, massacres, tortures, haines, mépris. Le monde est dans les douleurs agoniques de quelque chose dont on ne sait si c'est naissance ou mort. L'humanité n'arrive pas à accoucher de l'humanité.

Une conscience nouvelle nous est venue depuis la fin des années 60. Tout d'abord, l'écologie nous a montré que la biosphère constituait une sorte d'écologie naturelle, et que sa dégradation aurait des conséquences irréversibles non seulement pour la vie, mais pour l'homme. En même temps, comme l'a montré notamment Claude Allègre (*l'Ecume de la terre*, Fayard), la Terre elle-même est un système qui a sa vie propre, et la conception systématique de la Terre permet de coordonner les sciences de la Terre jusqu'aux dispersées.

La planète Terre avec sa biosphère et son humanité forme un système complexe. Dans quelle mesure l'homme pourrait-il dégrader et stériliser son milieu vital, se condamnant ainsi au suicide ? Y a-t-il dans la biosphère de très puissantes forces de régulation qui sont aptes à corriger les effets destructeurs des dégradations de toutes sortes ? Ou, au contraire, arrivons-nous vers des seuils irréversibles de destructions massives ?

Avant d'envisager ce problème, considérons d'abord le complexe extraordinaire Terre-biosphère-Humanité dans un Cosmos dont nous avons appris l'immensité fabuleuse : nous ne savons pas s'il est d'autres vies, d'autres intelligences.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Les Sociétés Boutique CHIPIE, CHIPIE Junior S.A., CHIPIE Industrie et M. J.-M. Signoles, gérant de société et propriétaire des marques CHIPIE et LES CHIPIES, ont obtenu par jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, en date du 23 septembre 1987, la condamnation de la société groupe PATEL EXPLOITATION (G.P.E.), 1, rue Ambroise-Thomas - 75009 Paris.

gences en d'autres planètes ou d'autres galaxies, mais nous n'en connaissons point, et il semble que nous soyons seuls vivants et humains dans la Voie lactée; nous savons que l'espace est invivable dans sa froideur extrême, et que le Soleil est invivable dans sa chaleur extrême; nous pouvons envisager quelques colonies humaines encapsulées dans l'espace ou sur la Lune, mais cela nous fera encore mieux comprendre que la Terre est pour nous le seul lieu vivable et aimable dans le Cosmos; c'est notre habitat, notre Arche dans l'immensité cosmique, non seulement notre Patrie, mais aussi notre Patrie.

Nous avons objectivé la Terre, « bleue comme une orange », comme le prévoyait Eluard, à partir des images retransmises de la Lune sur nos écrans de télévision. Nous devons la subjectiviser, y enraciner l'idée de Patrie. Nous devons y fonder notre religion, qui reprend l'héritage de toutes religions universelles : nous sommes frères. Mais la religion terrestre nous dit, à la différence des religions célestes : nous devons être frères, non parce que nous serons sauvés, mais parce que nous sommes perdus, perdus dans cette petite planète d'un Soleil de banlieue dans une galaxie dispersée d'un univers sans centre, perdus parce que promis à la mort individuelle et à l'anéantissement final de la vie, de la Terre, du Soleil. Aussi devons-nous ressentir une infinie compassion pour tout ce qui est humain et vivant, pour tout enfant de la Terre...

Ici de façon étonnante se rejoignent dans une formulation renouvelée les deux grandes idées-forces qui s'étaient liées en l'aube de 1789 : l'idée des philosophes des Lumières centrée sur l'homme rationnel, l'idée romantique centrée sur la nature vivante. Il nous faut abandonner l'humanisme qui fait de l'homme le seul sujet dans un univers d'objets et lui propose pour idéal la conquête du monde; cet humanisme-là peut faire de l'homme tout au plus le Gengis Khan de la banlieue solaire, et il conduit à l'autodestruction de l'humanité par les pouvoirs qu'elle aura déchaînés. Il nous faut abandonner le naturalisme qui nie et dissout l'homme dans la nature. Cependant, nous devons régénérer l'idée d'homme et celle de nature; l'homme n'est pas une invention arbitraire démasquée par le structuralisme, mais un produit singulier de l'évolution biologique qui s'autoproduit dans sa propre histoire; la nature n'est pas une image de poète, c'est la réalité écologique même, c'est celle de notre planète Terre. Nous devons aujourd'hui re-associer, re-allier l'homme, la vie, la nature dans l'idée de Terre-Patrie.

La Terre n'est pas seulement le mythe matripatriotique où nous devons enraciner notre destin. C'est la rationalité même qui nous ramène à la Terre : les deux trous d'ozone qui se sont formés dans

l'Arctique et l'Antarctique, l'« effet de serre » provoqué par l'accroissement du CO2 dans l'atmosphère, les déforestation massives des grandes sylvicoles productrices de notre oxygène commun, la stérilisation des océans, mers et fleuves nourriciers, les pollutions sans nombre, les catastrophes sans frontières, tout cela nous montre que la patrie est en danger. L'ennemi n'est évidemment pas extraterrestre, il est en nous-mêmes.

« Là où croît le péril, croît aussi ce qui sève », a dit Hölderlin. Le péril nous suggère une haute autorité planétaire, supérieure aux nations et aux empires, qui aurait pouvoir sur les problèmes écologiques vitaux de la Terre. N'est-il pas dans le prolongement de 1789 que la France, qui avait annoncé la liberté aux nations, leur annonce la fraternité terrestre ?

Plutôt que des commémorations fades et conformistes, il nous faut songer à reprendre et régénérer, en fonction de ce que nous avons appris et compris, l'héritage inouï de la dialogique culturelle européenne, qui a produit les idées de la Révolution française.

Il nous faut de toute façon repenser et complexifier l'idée de Révolution, qui est devenue réactionnaire et camoufle le plus souvent domination et oppression. Il faut lier l'idée nouvelle de révolution à l'idée de conservation, qu'il nous faut elle-même purifier et complexifier. Nous devons conserver la nature, conserver les cultures qui veulent vivre (comme l'homme, toute culture est digne de vivre et doit savoir mourir), conserver le patrimoine humain du passé parce qu'il déient les germes du futur. Et il faut en même temps révolutionner ce monde pour le conserver. Il nous faut conserver l'idée de révolution en révolutionnant l'idée de conservation.

La mission que pourrait se proposer le tandem complexe Mitterrand-Rocard (si remarquablement complémentaire qu'il ne pouvait être qu'antagoniste en un premier temps) serait non pas de réaliser le grand dessein, irréalisable par décret et à courte échéance, mais de le proclamer, de l'expliquer, de préparer sa mise en œuvre. Le trait commun aux idées diverses que nous avons exposées est *solidarité* : nécessité d'une pensée qui puisse concevoir les solidarités qui lient parties et tout, choses « causées et causantes, médiatees et immédiates », et cela également au niveau de la planète Terre; régénération des solidarités dans le tissu concret de la société civile; institution d'une solidarité européenne fondée sur notre communauté de destin; revitalisation des formules fédératives et confédératives pour dépasser l'Etat-Nation; animation de l'idée vitale, pour le troisième millénaire, du patriotisme terrestre.

F.M.
(*) Directeur de recherches au CNRS.

Un combat passionné

Pr ÉMILE PAPIERNIK LE PRIX DE LA VIE

L'inspiration est inlassablement la même : celle qui donne à l'exercice médical la dimension sociale, économique et humaine qui lui manque, hélas !, trop souvent.



Collection "Réponses"

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-01-82, poste 4356



Pour en savoir plus sur...

- L'ECONOMIE REGIONALE**
 - Je désire recevoir une documentation sur l'économie régionale de Picardie.
 - Je m'intéresse particulièrement au secteur suivant :
 - LES LOISIRS**
 - Je désire recevoir une documentation sur toutes les possibilités de loisirs en Picardie.
 - Je m'intéresse plus particulièrement à :
 - L'Art Gothique en Picardie et le Son et Lumière en la cathédrale d'Amiens
 - LE FESTIVAL DES CATHEDRALES**
 - Je désire recevoir le programme des concerts du Festival des Cathédrales - Musiques d'Europe en Picardie - du 16 septembre au 2 octobre 1988.
- NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TEL :
- SACRÉE PICARDIE**
- A renvoyer à
CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
11, Mail Albert-1^{er}
80026 AMIENS CEDEX
Tél. 22.973037

هكذا من الأصل

كندا من الأصل

Politique

Amputé de quelques informations classifiées

Le rapport parlementaire sur le Rafale est rendu public

Le programme du Rafale, avion de combat commun à l'armée de l'air et à la marine, n'est réalisable de façon satisfaisante que si deux postulats de départ sont remplis, à savoir un engagement financier des industriels français concernés et une participation d'associés étrangers. C'est la conclusion du rapport de M. Michel Bernard, ancien député RPR de la Haute-Vienne, que l'actuel président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron (PS), a rendu public, jeudi 22 septembre.

jugés confidentiels sur le radar de l'aviation. En près de deux cents pages, M. Bernard rappelle l'ampleur du programme Rafale : deux cent cinquante appareils pour l'armée de l'air et quatre-vingt-six pour la marine, soit, dans l'hypothèse où la France en vendrait presque autant à l'étranger, une dépense globale (développement et industrialisation, production de série et rechanges) estimée à 117,4 milliards de francs sur environ vingt-cinq ans.

34 % des crédits d'équipement

A la fin de la semaine dernière, l'Express, se référant à l'existence de ce rapport parlementaire, avait consacré un dossier à la construction du Rafale, qualifié de « gouffre à milliards ». Le premier ministre, M. Michel Rocard, avait réchéri en expliquant qu'il avait découvert, à son arrivée à l'Hôtel Matignon, un dossier Rafale « en état de sinistre avancé ». Seul le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré qu'il continuerait de financer ce projet.

Non réçu au printemps dernier au Parlement, et aujourd'hui revenu professeur de physique à l'université de Limoges, M. Bernard avait rédigé, en janvier et février, un projet de rapport d'information pour le compte de la commission de la défense, dont il était membre. Comme tout document parlementaire n'ayant pas encore été présenté à l'approbation de la commission spécialisée habilitée à donner son avis, ce prérapport n'a pas été diffusé au fait de l'interruption de la législature en 1988. Deux exemplaires incomplets (sans la conclusion générale du député) sont demeurés dans les coffres de la commission. En raison de la polémique en cours, M. Boucheron a décidé de rendre public le rapport, avec l'accord de son auteur et après l'avoir amputé des développements

Le rapporteur considère que le poids financier du programme Rafale, à l'exception des années 1997 et 1998 qui exigent un effort supplémentaire, ne sera pas plus lourd à supporter que l'actuel programme Mirage 2000 pour l'armée de l'air. Il ne représentera jamais plus que 14 % des crédits annuels d'équipement des forces aériennes, quand, déjà, le programme Mirage 2000 mobilise 32 % de ces mêmes crédits. Pour la marine, en revanche, M. Bernard ne se prononce pas puisque l'un des points les plus importants en discussion, à savoir le remplacement des Crusader sur les porte-avions à partir de 1993, n'est pas réglé par l'entrée en service opérationnel d'un Rafale naval qui ne se fera pas avant 1998.

Mais, observe le rapporteur, l'Etat français ne pourra consentir un tel effort budgétaire qu'à la double condition que les industriels concernés apportent leur quota-part financière et que des pays étrangers y soient associés.

A propos du premier point, M. Bernard considère que c'est une innovation, voulue par le précédent gouvernement, que de demander aux industriels concernés (Dassault-Breguet, Thomson-CSF, SNECMA et Electronic Serge Dassault) de financer, entre 1987 et 1991, jusqu'à 25 % du coût de développement du Rafale. L'engagement est révisable

chaque année et assorti de clauses de sauvegarde. Selon le rapporteur, les industriels ont émis des réserves et, notamment, ils souhaitent que leur participation soit allégée si elle devait mettre directement en danger la survie des sociétés.

Une coopération internationale problématique

A propos du second point, M. Bernard observe qu'une éventuelle contribution de partenaires étrangers, à hauteur de 20 % des dépenses de développement (version navale du Rafale exclue), est plus que problématique. L'Espagne et l'Allemagne fédérale, auxquelles la France a songé, ne se laisseront pas facilement distraire du projet d'avion européen concurrent, pour lequel elles discutent de longue date avec la Grande-Bretagne et l'Italie. Seule la Belgique, note le rapporteur, semble réellement intéressée par le Rafale.

M. Bernard dresse, de ce point de vue, un historique des négociations entreprises à cinq, lorsque la France discutait, au début de cette décennie, avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne de la possibilité de concevoir un avion de combat commun. La « casse » s'est faite en août 1985, à Turin, lorsqu'il est apparu que les cinq pays n'avaient finalement ni les mêmes besoins militaires ni, surtout, les mêmes arrière-pensées pour ce qui regarde leur ambition à disposer d'une industrie aéronautique nationale préservant l'emploi et la technologie. Et même une éventuelle coopération avec les Etats-Unis est grevée par la volonté de domination de l'industrie américaine qui cherche à reléguer les Européens au rang de sous-traitants. « Prédicateurs de coopération », écrit M. Bernard des industriels américains qui se lancent sur le marché européen. « Il est clair que, si les industriels ou les partenaires étrangers faisaient défaut, le financement du programme ne pourrait être considéré comme assuré », conclut M. Bernard.

Le nouvel avion de combat ne sera pas prêt à temps pour remplacer les Crusader des porte-avions

Devant les députés de la commission de la défense au Palais-Bourbon, qui l'ont auditionné mardi 20 septembre, le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Bernard Louzeau, a catégoriquement exclu la perspective de voir le Rafale pouvoir remplacer le Crusader des porte-avions, compte tenu du calendrier différent des deux opérations.

Les avions Crusader, de conception américaine, sont au service depuis 1964 sur le Clemenceau et sur le Foch, dont ils assurent la protection anti-aérienne pendant que les Super-Etendard embarqués remplissent la mission d'attaque au sol ou en mer. Ces avions anciens ne sont pas bisoniques et ils pourraient, le cas échéant, être engagés contre des appareils beaucoup plus modernes qu'eux désormais.

C'est la raison pour laquelle, à l'état-major de la marine, on estime nécessaire le remplacement des Crusader à partir de 1993. Or l'avion de combat « marine » (ACM), dérivé du « démonstrateur » Rafale, ne sera pas prêt au mieux avant 1996 et, plus probablement, à partir de 1998. Il existe donc une période, entre 1993-1994 et 1996-1998, pendant laquelle les porte-avions risquent d'être sans protection.

L'amiral Louzeau s'est montré très préoccupé, devant les députés, par cette différence de calendrier entre le départ à la retraite des Cru-

sader et l'arrivée en service opérationnel du Rafale, dans sa version navale. Il a estimé que, compte tenu de ce hiatus dans le temps, le Rafale n'était pas en mesure de remplacer les Crusader. Le chef d'état-major de la marine a reçu l'appui du chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, qui a été, lui aussi, entendu par les députés lors d'une réunion antérieure.

En commission de la défense, l'amiral Louzeau n'a évoqué aucune des solutions envisagées pour régler ce problème.

On sait seulement que l'aéronavale écarte, à son niveau, la proposition de Dassault-Breguet de rénover les Crusader. Se rapportant à un avion ayant trente ans d'âge, la modernisation du Crusader, implique le changement de son système d'armes. Pour la marine, en effet, le Crusader a fait son temps.

Le projet de la marine est plutôt d'acheter aux Etats-Unis des F-18 (neufs ou d'occasion). Une vingtaine d'exemplaires serait la commande minimum, en attendant le Rafale qui remplacerait les Super-Etendard. Dassault-Breguet considère que cette acquisition serait interprétée, à l'étranger, comme un désaveu technique et commercial de son avion.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 21 septembre au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont nous publions les principaux extraits.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1989

(Lire pages 32 à 35.)

CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale du 28 juillet 1967 entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et la fortune.

OUVERTURE PAR LES AVOCATS DE BUREAUX SECONDAIRES

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Ce texte a pour objet de réglementer l'ouverture par les avocats de bureaux secondaires, que ces bureaux soient situés dans le ressort du barreau auquel l'avocat est inscrit ou en tout autre lieu du territoire français.

M. Jobert satisfait du plan gouvernemental pour l'emploi. — M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a estimé, le mardi 20 septembre, que la présentation du plan emploi par Michel Rocard va dans la bonne direction.

Le PS : la France peut et doit construire le Rafale

Le Parti socialiste, qui sait que l'indépendance nationale est une pierre maîtresse de la défense et que mesure les conséquences d'un éventuel abandon du projet d'avion de combat futur, est convaincu que la France, conformément à la loi de programmation militaire, peut et doit construire le Rafale.

Dans l'opposition, M. Jean François, sénateur (centriste) des Bouches-du-Rhône et rapporteur spécial du budget de la défense, et M. Hervé de Charette, ancien ministre et député UDF-PR du Maine-et-Loire, membre de la commission de la défense, ont appuyé publiquement leur soutien au programme Rafale.

Enfin, la fédération CGT des travailleurs de l'Etat devait organiser, le jeudi matin 22 septembre, une manifestation devant l'Hôtel Matignon pour demander au premier ministre de mettre tout en œuvre pour construire le Rafale et combattre l'offensive américaine.

M. Marchais critique l'ouverture. — M. Georges Marchais a dénoncé, le mercredi 21 septembre à Tulle (Corrèze), et les ministres de droite du gouvernement qui passent leur temps à annoncer la victoire aux municipales de listes d'alliance centristes et socialistes qui battent les maires communistes. Le secrétaire général du PCF, qui est venu soutenir M. Jean Combarthe, maire communiste de Tulle candidat aux cantonales, a condamné la politique d'ouverture qui permet, selon lui, le droit de « tenir de plus en plus le haut du pavé ».

M. SOISSON : le « puzzle » de l'ouverture. — M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, admet dans un entretien publié, le jeudi 22 septembre dans Paris-Match, que l'ouverture connaît une pause parce qu'il y a de tous côtés des vents contraires. Après avoir vécu « un état de grâce de quelques semaines », l'ouverture traverse, selon lui, « une période beaucoup plus difficile ».

Communication

La grève dans l'audiovisuel public

Les dirigeants d'A2, de FR3 et de Radio-France attendent les arbitrages budgétaires

La grève s'installe dans les sociétés publiques de l'audiovisuel. Après une première journée de grève très suivie, et plusieurs réunions et assemblées générales, Antenne 2 a voté, mercredi 21 septembre, la poursuite d'un mouvement auquel FR3 et Radio-France se sont désormais ralliés. Un service minimum — notamment les journaux télévisés — sera cependant assuré sur les antennes par un personnel « requis ». Les principales revendications des salariés portent sur les rémunérations et mettent l'accent sur les disparités importantes de salaires au sein d'une même société, entre les sociétés elles-mêmes, et entre le public et le privé.

Les ministres de tutelle suivent de près l'évolution des négociations entre les syndicats et les directeurs généraux des chaînes, lesquels attendent des arbitrages budgétaires susceptibles de

satisfaire certaines revendications. Les personnels d'Antenne 2 souhaitent, quant à eux, rencontrer rapidement le ministre du budget, M. Michel Charasse; ceux de FR3 ont fait une demande identique auprès de M. Tasca, ministre délégué de la communication.

Cette extension de la grève (Radio-France-International et TDF pourraient se joindre au mouvement) et le risque d'un dérapage sur un terrain politique, embarrassent le gouvernement, au moment même où le premier ministre entame ses consultations sur le projet de loi. Après M. Pierre Mauroy, c'est M. Pierre Méhaignerie qui était reçu, mercredi, à Matignon. Le président du CDS a, dit-il, demandé qu'il n'y ait « pas de discussion sur les chaînes publiques ». Il a expliqué le souhait que FR3 devienne une « véritable chaîne régionale fédérative ».

Emplois et salaires

Réunis dans l'étrange décor d'une crypte de l'église italienne située, en face d'Antenne 2, les personnels n'ont pas apprécié et ont voté, dans la soirée, à la quasi-unanimité, la poursuite du mouvement. Une autre assemblée générale a réuni ensuite les membres de la rédaction. Et alors que Christine Ockrent et une poignée de journalistes assuraient vaillamment le 20 heures, les journalistes s'empoussièrent sur la question des salaires. Sur quelle base fixer les revendications ? Dans quelles limites ? Et avec quel souci de réalisme ?

Depuis deux ans, les salaires d'embauche ont bousculé toute la hiérarchie et les disparités sont effrayantes. Fini en tout cas le secret des négociations individuelles... tout apparaissait au grand jour et chacun s'envoyait son salaire à la figure. Dans la confusion générale, et dans une certaine bonhomie, était donné l'étrange de la situation, une liste était finalement dressée des salaires accordés lors de récentes embauches, qui devaient servir de références « voire de minima » : 12 000 F pour un reporter débutant ; 23 000 F pour un grand reporter du service étranger ; 18 000 F pour un chef de service adjoint ; 22 000 F pour un chef de service ; 31 000 F pour un rédacteur en chef.

Les chiffres valaient corrigés au fil de nouvelles informations glissées par quelques confrères particulièrement bien informés. « C'est une base de travail », expliquait un journaliste. « Irréaliste ! » déclarait un autre. « Qui pourrait accepter des augmentations échelonnées de 3 000 F à 12 000 F ? Nous partons de là ! »

« Et alors ! vituperait un autre. C'est le moment où jamais de remettre tout à plat. Cette affaire nous concerne tous. Assurons nous une fois pour toute la question. » La liste rédigée, il s'est, pour repartir, inquiété des conséquences de la grève sur l'audience de leur journal, et sans trop d'illusions. « Demain », souriait un jeune présentateur. « L'aligement de mon salaire sur celui de la dernière présentatrice embauchée... me satisfaisait pleinement... »

Des négociations séparées à Antenne 2 ? Rien ne serait pire aux yeux des journalistes de FR3. « Nous voulons un règlement global du conflit, restant à plus d'un milliard des salaires pour réaliser l'énorme disparité entre Antenne 2 et FR3 », insiste Jean-Luc Maertens, délégué syndical SNJ, en alléguant les statistiques élaborées par son syndicat : 18 200 F mensuels en moyenne à Antenne 2 contre 13 800 F seulement à FR3. Un manque à gagner de 4 300 F. « Que la tutelle, règle d'abord le conflit entre la maison d'en face, et cet écart ne fera que croître... »

Au cinquième étage du cours Albert-I^{er}, siège des journaux nationaux de la chaîne et de Paris-De-France, l'argument fait mouche. Car elles sont vives les rancœurs et

les frustrations. Quelques journalistes, sur la soixantaine, venus de Soir 3, du « 19-20 » et de l'édition régionale, expliquent : « Trente ans, cinq ans d'ancienneté, 8 000 F net par mois ; quarante ans, sept ans et demi d'ancienneté, 9 600 F net ; quarante-cinq ans, vingt ans de maison, chef de service adjoint, 11 000 F net ; présentateur à Nice, 10 000 F, sans augmentation depuis dix ans... Il faut dire que je suis délégué syndical... ». Les RFO qui ne font que mettre en valeur d'autres inégalités — internes entre eux, — entre hommes et femmes, et entre rédacteurs et journalistes reporters d'images.

Alors, pour question aujourd'hui de continuer à accepter une baisse de pouvoir d'achat (-10 % en quatre ans, affirmant les organisations syndicales). Pas question, non plus, de se contenter de « l'offre de salaire » faite par la direction, le matin même : un doublement (de 0,2 % à 0,4 %) de l'augmentation globale de la masse salariale initialement prévue pour réduire les disparités internes. Une mesure propre à la chaîne, qui viserait à l'équilibre l'augmentation au 1^{er} septembre de la hausse générale des salaires de 1 % initialement prévue pour le... 1^{er} novembre, avancement proposé, lundi dernier, par le collège employeur. « Une provocation ! »

Ce que veulent aujourd'hui les syndicats de FR3, c'est la signature, avec l'Etat, d'un « accord inter-syndical de négociation » relatif à l'augmentation au 1^{er} septembre de la hausse générale des salaires de 1 % initialement prévue pour le... 1^{er} novembre, avancement proposé, lundi dernier, par le collège employeur. « Une provocation ! »

Ce que veulent aujourd'hui les syndicats de FR3, c'est la signature, avec l'Etat, d'un « accord inter-syndical de négociation » relatif à l'augmentation au 1^{er} septembre de la hausse générale des salaires de 1 % initialement prévue pour le... 1^{er} novembre, avancement proposé, lundi dernier, par le collège employeur. « Une provocation ! »

« Alors, il faut que le mouvement soit massif et long », préviennent les syndicats. Qui perturbe la réalisation des sources électorales, diminue le soir (une attitude discrètement désapprouvée par la CFDT) et qui perdure au moins jusqu'à lundi, jour où les autres catégories professionnelles de la chaîne sont appelées à cesser le travail. A l'appel du SNJ, de la CFDT, de la CGT et même du représentant de FO (« malgré l'avis contraire de sa confédération »), les journalistes présents votent le maintien du préavis de grève à l'unité, quitte à se désolidariser. Celles des pigistes qui se sont, reconnaissamment, pas assurés de leur emploi.

Le même unanimité avait été de mise, deux heures auparavant, au studio 106 de la Maison de Radio-France, deux cents personnes environ ont approuvé le maintien du préavis de grève pour Soir 3, le délégué FO s'étant abstenu. « D'accord pour un mouvement portant uniquement sur les salaires, avait-il prévenu. Pas d'accord pour que la grève se prenne aussi à la politique de la direction de l'information ». A Radio-France, aussi, les revendications salariales avaient pris le pas sur toutes les autres.

ANNICK COLJEAN et PIERRE-ANGELO GAY.

La CGE dément vouloir vendre l'Express

L'Express serait en vente : mercredi 21 septembre, les couloirs de la rédaction de l'hebdomadaire bruissaient de cette rumeur. A l'origine, les confidences faites au bi-mensuel l'Expansion du 9 septembre par le patron de la CGE, M. Pierre Suard. Selon ce dernier, M. Ambroise Roux, PDG de la Générale occidentale, filiale de la CGE et propriétaire de l'ensemble de ses activités éditoriales, dont l'Express, quitterait bientôt son poste. « A la CGE, on ne peut être président de filiale après soixante-huit ans. Cette règle a été instaurée par Ambroise Roux lui-même, quand il était PDG du groupe, confiait alors M. Suard. Elle s'appliquera dans son cas comme dans les autres ». M. Ambroise Roux vient d'avoir soixante-sept ans.

A cette précision se sont greffées diverses informations concernant la modification du « noyau dur » mis en place à la CGE par le gouvernement de M. Chirac. Le départ simultané de certains administrateurs de la CGE et de M. Roux, assorti du retour hypothétique mais toujours annoncé de l'ancien PDG de la firme de 1984 à 1996, M. Georges Pébereau, signerait la mise en vente de l'Express.

D'autant qu'au sein de la CGE les activités presse et édition, contrôlées depuis un an par la Générale occidentale, font parfois figure d'activités annexes. M. Suard a pourtant toujours démenti sa volonté de vendre l'Express. « Il n'est pas question de le céder, déclare un porte-parole de la CGE, pas plus que les autres sociétés d'édition du groupe. En revanche, il est vrai que nous nous séparons des activités forestières et pétrolières que détenait la Générale occidentale lorsqu'elle appartenait à Jimmy Goldsmith ».

Au sein de la Générale occidentale, l'assurance est identique. « M. Suard a envie de développer autour de la Générale occidentale un véritable groupe de communication, affirme-t-on. Celle-ci est liée à CEP Communication dans le groupe de la Cité. Le prix de vente dont on parle pour le groupe Express — 250 millions de francs — est de surcroît sous-évalué. Avec le retour prévu à un bénéfice de l'ordre de 40 millions de francs, l'Express serait vendu, si c'était le cas, aux alentours de 1 milliard de francs. Nous n'avons pas eu d'offre à ce prix. Mais si nous cherchions, nous trouverions sans aucun doute... ».

TF1 contre la cession des images des JO à la Cinq et M6

TF1 a saisi en référé, le mercredi 21 septembre, le tribunal de grande instance de Paris pour lui demander d'interdire à FR3 la cession à la Cinq et à M6 des images des Jeux olympiques. TF1 et les deux chaînes publiques, Antenne 2 et FR3 ont en effet acquis, voici deux ans, l'exclusivité des droits de retransmission en France. Une exclusivité en « propriété indivise », estime la première chaîne. Or FR3 revend actuellement ces images à la Cinq et à M6. L'audience au tribunal a été fixée à vendredi 23 septembre.

CEP Communication prend le contrôle de l'éditeur de presse italien AGEPE. — Le groupe CEP Communication vient de prendre une participation majoritaire dans la société milanaise AGEPE. Celle-ci édite deux publications professionnelles dans le secteur de la distribution, l'Alimentarista (185 000 exemplaires) et Distribuzione organizzata (80 000 exemplaires).

Réactions

Le RPR déplore « les déclarations et les initiatives irresponsables et maladroites de M. Tasca proposition ». Selon M. Dominique Perben, secrétaire national à la communication du RPR, « ces maladroites et cette brutalité sont le signe inquiétant d'une remise au pas du monde audiovisuel ».

Le groupe des professionnels socialistes de l'audiovisuel « apporte un soutien total au personnel des sociétés de service public engagé dans un conflit qui peut être décisif pour l'avenir » ; c'est toute la finalité du service public qui est en jeu.

La FTILAC-CFDT indique qu'il a été « le gouvernement peut intervenir de manière positive en mettant fin au blocage des emplois dans le cadre du budget » ; et il n'est pas dans le rôle de l'Etat et des ministres concernés de se servir de conflits sociaux pour régler ou anticiper le rôle et la fonction du futur Haut Conseil de l'audiovisuel.



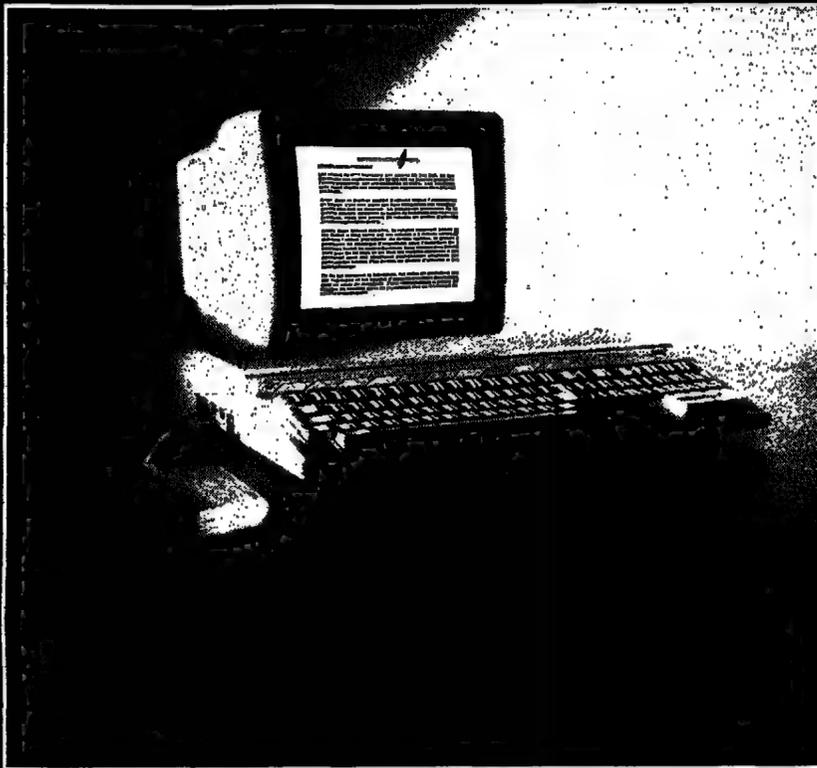
Communication

FR 2, de FR 3 et de Radio-France
arbitrages budgétaires

Le Monde • Vendredi 23 septembre 1988 11

ATARI 1040 ST

Il exécute le traitement de texte des clients
les plus pointilleux, les plus tatillons,
les plus coupeurs de cheveux en 4 qui soient :
les journalistes.



5100 FHT

- Puissant (1 méga de Ram)
- Rapide (16/32 bits)
- Confortable (écran monochrome haute résolution)
- Convivial (souris, environnement Gem)
- Nombreux logiciels disponibles : traitement de texte, gestion de fichier, tableur graphique.

L'Atari 1040 ST a été adopté par la rédaction de plusieurs journaux dont Libération et Ouest France.

Pour tous renseignements téléphonez au 45 06 31 31 ou envoyez votre carte de visite à Atari France : 9 rue Sentou, 92150 Suresnes. * Prix public conseillé 5990 F TTC.

**ATARI LE FASCINANT POUVOIR
DE L'ARME INFORMATIQUE.**

ATARI®

هكذا من الأصل

Les XXI^{es} Jeux olympiques à Séoul

كذا من الأصل



Coups bas

« La boxe et la lutte sont des sports caractérisés par la violence et la barbarie. Je suis convaincu qu'ils disparaîtront le jour où l'humanité atteindra un degré supérieur de civilisation. »

En envoyant ce télégramme, le mercredi 21 septembre, le numéro un libyen, qui ne doit pas être indifférent à cette discipline sportive qu'est le tir, croyait-il si bien dire ?

Bouteilles et chaises ont volé sur le ring, pris d'assaut par des officiels — on le répète — qui ont malmené l'arbitre, le Néo-Zélandais Keith Walker, avant que la police intervienne.

ment cinq jours de compétition. Mercredi, plusieurs responsables de délégations étrangères se sont plaints des « troubles de la vue » des juges locaux dans les épreuves de tir.

En particulier, An Byung-Kyun avait fermé le mauvais œil et raté complètement la cible. « En plein dans le mille », ont décrété les juges et le Sud-Coréen s'est retrouvé finaliste du tir à la carabine à la place d'un Hongrois.

Où alors, quand un enfant du Pays du Matin... calme, gagne à la régulière, c'est un délire à la sud-américaine, comme celui qui s'est emparé des spectateurs et de l'entraîneur après la victoire, en lutte grecoromaine, de Kim Young-Nam.

Où ignore si Kim Young-Nam avait ou non un fort taux de ginseng dans le sang. De toute façon, cet « élizir de l'Orient », qui a un succès fou au village olympique chez les athlètes et les... journalistes, n'est pas interdit par le CIO.

Assurant, lui, les incidents du gymnase Chamuil, M. Kim Seung-Yon, président de la Fédération coréenne de boxe amateur, a annoncé jeudi midi son intention de démissionner.

Mais M. Park Seh-Jik aura quand même quelque gêne à répondre au chef d'Etat libyen.

MICHEL CASTANG.

Les résultats

- CYCLISME
Messieurs
Vitesse
Fabrice Colas a été éliminé en repêchages des huitièmes de finale.
GYMNASTIQUE
Dames
Concours général par équipes
1. URSS, 395,475 pts.
2. Roumanie, 394,125.
3. RDA, 390,875.
Messieurs
Concours général individuel
1. V. Artemov (URSS), 119,125 pts.
2. V. Loukine (URSS), 119,025.
3. D. Bilozertchev (URSS), 118,975.
Escrime
Messieurs
Épreuve individuelle
1. S. Ceroni (Ita.).
2. U. Wagner (RDA).
3. A. Romankov (URSS).
4. U. Schreck (RFA) ; 5. Z. Ersek (Hon.) ; 6. M. Numa (Ita.) ; 7. J. Owe (RDA) ; 8. M. Gey (RFA).
LUTTE GRÉCO-ROMAINE
Catégorie des 52 kg
1. J. Ronningen (Nor.).
2. A. Miyahara (Jap.).
3. L. Jae-Suk (Corée du Sud).
Catégorie des 74 kg
1. K. Young-nam (Corée du Sud).
2. D. Tourlykhanov (URSS).
3. J. Tracz (Pol.).
4. S. M. Mischler (Fra.).
Catégorie des 100 kg
1. A. Wronski (Pol.).
2. G. Himmel (RDA).
3. D. Koslowski (E-U).

- PENTATHLON MODERNE
Classement individuel final
1. J. Martinek (Hon.), 5 404 pts.
2. C. Mascolo (Ita.), 5 379.
3. V. Iagoracivili (URSS), 5 367.
4. A. Metzger (Hon.), 5 281 ;
5. C. Ruer (Fra.), 5 242 ; 6. R. Phipps (G-B), 5 229 ; 7. L. Fabian (Hon.), 5 201 ; 8. J. Bouzou (Fra.), 5 198 ;
9. B. Gérard (Fra.), 4 828.
Classement final par équipes
1. Hongrie, 15 886 pts.
2. Italie, 15 571.
3. Grande-Bretagne, 15 276.
4. France, 15 268 ; 5. URSS, 15 214.
SPORTS ÉQUESTRES
Concours complet : classement individuel
1. M. Todd (N-Z), 42,60 pts.
2. I. Stark (G-B), 52,80.
3. V. Lang (G-B), 52.
4. C. Erhorn (RFA), 62,35 ;
5. T. Pottinger (N-Z), 65,80 ;
6. M. Baumann (RFA), 68,80 ;
7. J. Teulère (Fra.), 69 ;
8. J. V. Berthel (Fra.), 202,20 ;
9. P. Morvilliers (Fra.), 227,60 ;
10. M.-C. Duroy (Fra.), 233,80.
Classement par équipes
1. RFA, 225,95 pts.
2. Grande-Bretagne, 256,80.
3. Nouvelle-Zélande, 271,20.
4. Pologne, 389,60 ; 5. Australie, 457,60 ; 6. France, 498,80.
TENNIS
Dames
Premier tour
N. Tauziat (Fra.) bat C. Bassett-Seguso (Can.), 7-6, 6-1.
Messieurs
Premier tour
H. Lecotte (Fra.) bat V. Amiraj (Inde), 4-6, 6-4, 6-4, 3-6, 6-3.
Deuxième tour
G. Forget (Fra.) bat S. Zivjilovic (You.), 7-5, 7-6, 6-2.
TIR
Messieurs
Carabine petit calibre
1. M. Cooper (G-B), 1 279,3 pts.
2. A. Allan (G-B), 1 275,6.
3. K. Ivanov (URSS), 1 275.
4. J.-P. Amat (Fra.), 1 169 ;
5. J. P. Vesley (Fra.), 1 165.
VOLLEY-BALL
Messieurs
Groupe A - Brésil bat Bulgarie, 3-1.
Groupe B - États-Unis bat Argentine, 3-2.
WATER-POLO
Groupe A - RFA bat France, 10-9.
Groupe B - Grèce bat Chine, 10-7 ; Espagne bat États-Unis, 9-7 ; Yougoslavie bat Hongrie, 10-9.

ATHLÉTISME : l'entrée des artistes

Carl Lewis, l'âge du doute

SEUL de notre envoyé spécial

Ouf ton respire, Carl Lewis est en ville. Débarqué de l'avion dans les bouillottes, et l'air blassé, comme il se doit, de la star. Obsédé à être le meilleur du monde d'abord par l'image, une coupe de cheveux à amener Michael Jackson à porter plainte, une mise de stance de beauté noire avec ce qu'il faut d'équivoque pour alécher les gazettes.

Carl Lewis est aux Jeux comme d'autres vont aux bains. Et avec lui, avec « fast Carl », le spectacle, c'est sûr, va pouvoir continuer. Plus question d'angélisme olympique, cette sorte de grande convention des anonymes, bien sympathique, surprenante parfois, mais inutilisable pour les fabricants de légendes.

Lewis est donc dans son rôle, insupportable et fascinant. Il n'a d'ailleurs pas à se rejouter. Séoul s'en charge. Les Jones Cordeas s'entraînent les affiches « fast Carl ». Les filles interrogées dans la rue vous le donnent à dix contre un comme le plus bel homme du monde, après tous les athlètes coréens, bien sûr.

Super-star des Jeux de Los Angeles, l'Américain Carl Lewis entre en scène le vendredi 23 septembre au stade olympique de Séoul. Départ en fanfare pour les compétitions d'athlétisme. Sur fond de rivalité avec son vainqueur des championnats du monde, Ben Johnson, Lewis tentera d'être égal à lui-même, un champion qui, il y a quatre ans, avait rejoint Jesse Owens au palmarès.

Stir de l'invasion. Pourquoi une star ne pourrait-elle pas avoir la paix ? Colères feintes, régies comme un ballet par une armée de coachs, d'agents et d'avocats. Fausses sorties, simplement pour permettre au favori des Jeux un geste de lassitude où de mauvaise humeur, avant d'aller s'entraîner, comme prévu, sur la piste d'une base américaine voisine.

Carl Lewis est donc dans son rôle, insupportable et fascinant. Il n'a d'ailleurs pas à se rejouter. Séoul s'en charge. Les Jones Cordeas s'entraînent les affiches « fast Carl ». Les filles interrogées dans la rue vous le donnent à dix contre un comme le plus bel homme du monde, après tous les athlètes coréens, bien sûr.

Lewis est donc dans son rôle, insupportable et fascinant. Il n'a d'ailleurs pas à se rejouter. Séoul s'en charge. Les Jones Cordeas s'entraînent les affiches « fast Carl ». Les filles interrogées dans la rue vous le donnent à dix contre un comme le plus bel homme du monde, après tous les athlètes coréens, bien sûr.

Paris anticipe Il y aurait même comme une malédiction à prétendre passer d'une joute à l'autre, de Los Angeles à Séoul, comme si de rien n'était, comme si les années n'avaient plus prise. Comme si Biondi, Moses, Lewis, pouvaient être éternels. Paris de publicistes, on le sait, propose de vanares moins sûrs d'eau, au lieu, qu'il n'y parait, mais paris libérés. Trop tard pour reculer, pour jouer la partie à la surprise, à l'humilité.

Et même si Lewis gagne contre Ben, même si, par miracle, il parvient à multiplier Los Angeles par deux dans les

quatre disciplines d'Owens. Il se sait déjà renvoyé hors du stade, bientôt à la retraite, par la seule force de l'âge. Avant même de courir, on lui pose déjà plus de questions sur sa reconversion que sur ses chances. Le show, le comportement sportif pour une grande chaîne américaine, le charbon... Il ne sait pas encore. Il verra. Oui, mais tard, insistes les curieux ? Il ne sait pas, il voudrait arrêter un temps qu'il a lui-même dérogé.

Carl Lewis, depuis deux jours, semble chercher à contourner le sort. Il est toujours le plus fort, laisse-t-il entendre. Ben ne tiendra pas les 100 mètres. Mais Lewis se fait soudain plus attentif au regard des autres. Il se rappelle au bon souvenir de la presse, veut oublier toutes les saies rumeurs, quatre ans de contentieux, les enquêtes sur ses gains. Il s'incline, enfin Owens était vraiment un pur. Sous-entendu : plus pur que lui. Tardive recherche de Virginité. Il n'est pas le seul. Griffith, la bonne du 100 mètres, Edwin Moses, se sont aussi arrêtés en compagnie de la presse, comme si, pour la première fois, celle-ci pouvait vraiment les atteindre. Lewis, à ce jeu des nouvelles olympiques, n'est pas le seul à patienter d'angoisse, est sans aucun doute le mieux conseillé. Il s'est présenté, mercredi au bras de sa mère, gentil garçon qui se reconnaît bien des erreurs et qui lui en demandait d'abord pardon, à elle. Celle-ci a confirmé qu'il était bel et bien un bon garçon, et Carl Lewis s'est appliqué, plus d'une heure durant, durée record pour une star à la minute si cher payée, à trouver tout le monde gentil, la course d'attente, très incertaine. Il a dit ce que tout le monde dit désormais, en ces lieux de la remise en cause : d'autres athlètes, beaucoup moins voyants, de plus de nation, ont leur place sur le podium de la gloire où, hier, Lewis n'aurait jamais monté personne.

PHILIPPE BOGGIO.

PENTATHLON : victoire hongroise, déception française

Les comptes à rebours de Joël Bouzou

SEUL de notre envoyé spécial

Nous avons été battus par de grands sportifs. Ce n'est pas le cas de tous les sportifs. Joël Bouzou n'arrive pas à cacher son amertume. Après un rapide calcul mental, il a fait ses comptes : une seconde ici plus deux secondes là moins quelques centèmes de ci, de là, le résultat ne faisait pas de doute, les Britanniques prenaient la troisième place sur le podium. Il n'y a plus qu'à attendre la proclamation officielle pour confirmation du résultat.

De grands sportifs, donc, ces Britanniques. Mais à qui ou à quoi fait allusion le champion du monde en titre, qui se trouve relégué à la septième place individuelle du concours olympique ? Il n'en dit pas assez. Il ne veut pas en dire plus. Mais c'est déjà beaucoup. Le pentathlon, à sa triste habitude, a dérapé à Séoul dans la tricherie.

Trois petites secondes : c'est ce qu'il a manqué le jeudi 22 septembre aux pentathlètes français pour monter sur le podium olympique au terme du cross-country. L'équipe hongroise a obtenu la médaille d'or. Un échec collectif des Français qui est aussi un échec personnel pour le champion du monde en titre, Joël Bouzou, septième au classement individuel. Le Hongrois Janos Martinek a pris la première place.

Ce sport qui avait été voulu par Couberlin comme symbolique du gentilhomme moderne, capable de se tenir en selle, de tirer à l'épée, de nager, de toucher une cible au pistolet puis de courir à travers champs, bref du parfait gentleman, ne s'est fait connaître du grand public que par le scandale.

C'était à Montréal en 1976. Un concurrent soviétique avait bricolé son épée. Grâce à un interrupteur dissimulé dans la coquille de l'arme, il s'attribuait des victoires d'autant plus faciles qu'elles sont acquises sur une seule touche. La supercherie avait été découverte. C'était la première fois que le pentathlon faisait parler de lui. Depuis il n'a presque jamais quitté la rubrique des faits divers. La principale préoccupation des gens qui réfléchissent à la manière d'améliorer les performances semble en effet la recherche de moyens pour tricher.

Et c'est la pharmacopée qui offre l'essentiel le plus large de possibilités. Tirer à l'épée, nager, tirer au pistolet, courir, cela requiert des qualités apparemment incompatibles. Il faut être un jour agressif, le lendemain résistant, le surlendemain hypercalme, et le dernier jour vélocé. Le dopage est un raccourci simple pour parvenir à conjuguer ainsi les contrastes. Est-ce pour cela qu'il affecte ce sport presque autant que l'haltérophilie ? Le précédent champion olympique, un Hongrois qui avait été couronné à vingt ans, n'est pas à Séoul : il a été suspendu pour deux ans après un contrôle positif. Et l'Australien Watson a quitté la capitale sud-coréenne précipitamment : une trop forte concentration de caféine a été

trouvée dans ses urines après le tournoi à l'épée.

Mais ce n'est pas à cela que Joël Bouzou fait allusion. Il a été surpris comme beaucoup par les résultats des Italiens au pistolet. Tous les trois ont tapé dans le mille, marquant le maximum de points. Une telle réussite a de quoi surprendre. Les Français n'avaient pas été au cours de la saison, d'assez fins gilettistes. Or on a remarqué dans leur sillage le professeur Conconi, le médecin qui avait « préparé » Francesco Moser au record du monde de l'heure. Le diable pour les uns, le bon dieu pour les autres. Ce docteur dit à tous ceux qui veulent l'entendre qu'il ne fait pas de mal puisqu'il fait du bien.

Partage de responsabilités

Où commence le dopage, où s'arrête la préparation biologique et chimique ? Le doute est un ver dans le fruit argent des Italiens. Mais pour l'heure il ne change rien au résultat : les Français ont perdu la médaille de bronze qu'ils avaient conquise à Los Angeles. Une déception de plus à mettre au compte des équipes de France. Un échec personnel pour celui qui est le leader de cette spécialité en France.

Car Bouzou est champion du monde en titre. Et à Séoul il a bénéficié de conditions relativement favorables, alors qu'il avait été écarté de la course au podium individuel dès la première épreuve à Los Angeles. Ici, le cheval qu'il a monté après tirage au sort, Dilettante, ne s'est pas avéré la came qu'il craignait. Les jambes un peu raides certes, mais rien à voir avec les rosses d'autres favoris ont hérité. Sur le curriculum de certains chevaux auxquels les compétiteurs avaient vingt minutes pour se familiariser avant de sauter, on a lu : « bon cheval mais ne sait pas sauter » ou bien « cheval dangereux ». Bref Bouzou a pu marquer plus de mille points alors que d'autres remontaient au paddock sans avoir pu décider leur monture à sauter la moindre barre. C'était un bon départ.

Il avait l'occasion de le confirmer le lendemain à l'épée. Fils d'un maître d'armes, il excelle habituellement dans cette discipline. Mais ce jour-là il n'a été que bon. Il s'est classé deuxième en remportant deux victoires pour trois assauts. Sa moyenne était de trois victoires sur quatre combats lorsqu'il a décroché le titre mondial. S'est-il alors mis à douter ? Le Français a été en dessous de sa valeur en natation. Pas de beaucoup. Assez pour ne pas se détacher du peloton et rester à la hauteur du Hongrois Janos Martinek.

Le tir au pistolet n'a fait que renforcer les critiques qu'on pouvait avoir sur son niveau de forme. Bien sûr Bouzou a une excuse à faire valoir. Au cours de l'hiver, à Sacramento, son pistolet de compétition lui a été volé dans sa chambre d'hôtel. Avec un soupçon de paranoïa il bricole d'ailleurs attendre que ce larcin n'était pas totalement fortuit. Dans le monde du pentathlon il faut s'attendre décidément à tous les coups bas. Reste que la nouvelle arme de Bouzou ne lui convient pas parfaitement. Il ne retrouve pas avec elle les automatismes qui étaient les siens avec la précédente. La pose de mail faire sûrement, le Français est donc passé à côté de cette épreuve.

Cela l'a mis dans une position peu confortable pour la course. Depuis deux ans, dans la louable souci de finir en beauté les concours, la Fédération internationale a organisé les départs du cross-country de telle façon que le premier arrivé soit le vainqueur. Cela donnait à Bouzou un handicap de plus d'une minute. Il n'est arrivé à en surmonter qu'une partie : de la onzième place il est revenu à la septième.

L'ordinateur qui devait assister dans sa préparation n'aura pas été le secours décisif qu'il attendait. Qu'a-t-il donc manqué à Bouzou pour se placer sur le podium ? Certains diront qu'à trente-deux ans il n'a plus l'âge des efforts qu'il accomplit. L'âge qu'il refuse catégoriquement : « Techniquement je peux encore faire des progrès qui ne m'empêcheraient de gagner quelques secondes en natation. En cross il ne faut pas oublier que le record du monde de 10 000 m a été établi par un type de quarante ans. Et d'ailleurs, l'Américain Nienman qui était quatrième avant le départ du cross, a plus de quarante ans. Il était finaliste du 400 m aux Jeux de Munich et il s'est reconverti au pentathlon... »

Bref, le champion du monde refuse de se remettre en cause, après cette contre performance. C'est un trait caractéristique chez les athlètes. Ce qui l'est moins, c'est de faire porter la responsabilité de l'échec à un tiers. Or, s'il a été déçu dans son comportement, Bouzou l'a aussi été dans ses appréciations sur le troisième Bronze de l'équipe de France. Certes Bruno Gérard aurait dû courir plus vite qu'il ne l'a fait jeudi matin. Mais cet éternel remplaçant porté sur le tard aux avant-postes n'était peut-être pas préparé à assumer de telles responsabilités. Son choix n'était peut-être pas le meilleur compte tenu du potentiel d'un espoir comme le jeune Guilkowitch. Mais une fois fait, il faut l'assumer. Et Bouzou a sa part de responsabilité dans la sélection.

Heureusement que tout n'est pas aussi négatif dans les performances nationales : en terminant cinquième, Christophe Jauer, étudiant en éducation physique actuellement sous les drapeaux, a confirmé que l'éducation fédérale était la bonne, bien que le chemin de la victoire n'ait pas été trouvé à Séoul.

ALAIN GIRALDO.

Un haltérophile déclassé pour dopage

L'haltérophile bulgare Mitko Grabiev, champion olympique des 56 kg le lundi 19 septembre, a été déclassé jeudi et devra rendre sa médaille à la suite d'un contrôle antidopage positif. La commission médicale du Comité international olympique a révélé que l'haltérophile avait absorbé de la furosemide, un diurétique utilisé dans certains régimes amaigrissants qui pourrait masquer l'utilisation de stéroïdes anabolisants.

Dans un communiqué, la direction de la délégation bulgare a aussi été « condamnée cat acte qui contrevient aux principes et aux idéaux olympiques ». Elle explique que Mitko Grabiev a fait usage de cette substance inter-

dite à l'insu de son entraîneur pour être sûr de « faire le poids ». La pentathlète australienne Alexandra Watson a également été déclassée. Un contrôle effectué après l'épreuve d'escrime a démontré que son taux de caféine atteignait 14,25 grammes par litre d'urine alors que pour les autres pentathlètes il se situait entre 0,7 et 2,8 grammes.

Deux haltérophiles, un Canadien et un Suédois avaient également été convaincus de dopage lors des contrôles pré-olympiques. La justice suédoise a annoncé mercredi 21 septembre à Stockholm qu'elle interrogerait cinq membres de l'équipe olympique à leur retour de Séoul dans le cadre d'une enquête sur un trafic de produits interdits.

Les XXI^{es} Jeux olympiques à Séoul

NATATION : Stephan Caron en finale du 100 mètres nage libre

SPORTS ÉQUESTRES : Mark Todd conserve son titre au concours complet

Battements de cœur

Lors des séries éliminatoires du 100 mètres nage libre, le jeudi 22 septembre à la piscine de parc olympique de Séoul, Stephan Caron s'est qualifié pour la finale prévue à 12 h 30 (heure française). Le nageur rouennais a réalisé le troisième temps, derrière le détenteur du record du monde, l'Américain Matt Biondi, et son compatriote Christopher Jacobs.

SEUL de notre envoyé spécial

Dans les tribunes, très loin au-dessus du bassin, Guy Boissière commence à s'agiter. L'entraîneur rouennais tripote nerveusement sa casquette. L'homme qui a longuement préparé Stephan Caron, comme il l'avait fait dans les années 70 pour Michel Rousseau, est assis devant l'entrée dans la piscine des nageurs de la neuvième série du 100 m. A ses côtés Maurice Villard, le médecin de l'équipe de France, veille. Victime de plusieurs crises cardiaques, le patron des Vikings de Rouen est l'objet de tous les soins de ses amis.

Guy Boissière ne peut s'empêcher de fixer le grand jeune homme qui enfle avec nonchalance son tee-shirt. Comme des dizaines de Français présents ce jeudi matin autour

de la piscine olympique, il pense aux crises de tachycardie qui ont plusieurs fois cloué le vice-champion du monde sur son plot de départ. Lui, le malade, tremble en regardant son élève. Il ne réussit même plus à tenir le chronomètre qu'il avait apporté. C'est sa compagne Catherine Grosjean qui, en plus des apaisements qu'elle tente de lui apporter, devra officier.

Loin de toutes ces inquiétudes, Caron s'apprête pour sa course. Un faux départ, un retour en arrière, puis de nouveau le nageur reprend sa position, courbé sur le plot. « Stephan ne s'effrite pas habituellement lors des départs - la tachycardie c'est autre chose ! », lance Guy Boissière comme pour se rassurer lui-même. Mais lorsque le coup de sirène éclate toutes les angoisses disparaissent.

S'appliquer sans forcer

Caron, le nageur qui n'aime pas se tremper le matin, a surmonté ses appréhensions. Malgré un départ peu brillant, il attaque l'eau avec force. Lancé à la poursuite des secondes et des deux nageurs qui le précèdent, le viking s'applique sans forcer. « Rien ne sert de s'époumonner dans les premiers 50 mètres. Il est plus important de nager la course à son rythme, en ménageant

ses possibilités pour la partie finale. » Guy Boissière tente de dissiper les doutes que pourrait faire naître la deuxième place de son poulain à mi-parcours, derrière l'Australien Andrew Baildon.

La dernière ligne droite offre au Normand l'occasion de réaliser les principes de son entraîneur. Sans donner l'impression de précipiter ses mouvements il remonte en tête. Le mécanisme Caron fonctionne sans faille, avec une régularité de métromètre. Les derniers mètres, plus relâchés, n'empêchent pas le grand gaillard de toucher le bord le premier. Temps : 49 s 37, soit 2 centièmes de plus à peine que le record européen qu'il a établi en août 1987 à Strasbourg.

Un Caron égal à ses meilleurs présentations a donc réussi à se qualifier pour l'épreuve reine de la natation. Dans la série suivante, d'autres gros poissons des palmiers mondiaux sont venus glisser leurs écailles. Matt Biondi, avec un temps de 49 s 04, s'est adjugé la meilleure place, en précédant de 16 centièmes son compagnon Christopher Jacobs. Deux difficiles adversaires pour Stephan Caron, qui partage cependant avec eux le privilège de se situer au-dessous des 50 secondes. « Ces deux gaillards ne sont pas des enfants de chœur », soupire Guy Boissière, légèrement déçu après la fin des premières épreuves.

SERGE BOLLOCH.

Le cheval du foyer

Le Néo-Zélandais Mark Todd sur Charisma a facilement conservé, jeudi 22 septembre, son titre de champion olympique de concours complet. C'est la première fois qu'un même couple cavalier-cheval réussit le doublé. Il devance les Britanniques Ian Stark sur Sir Wattie et Virginia Leng sur Master Craftsmen. La médaille d'or par équipe est revenue à l'Allemagne de l'Ouest devant la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande. Hormis Jean Teulière sur Mohican V, septième en individuel, les Français ont dû, ne terminant que sixième par équipe.

SEUL de notre envoyé spécial

« Déçu ! » - Au n'a rien vu venir. Filoté par un minuscule Coréen bardé de talkies-walkies, la princesse s'était postée le long du parcours de cross. Coiffée d'un bibi gris, en jupe plissée et soucettes blanches, elle dansait ses baskets nerveuses, elle attendait son champion de mari. Malheureusement, Mark Philips n'est pas venu, arrêté par les commissaires avant même de procéder au départ. Son cheval, Cartier, était sorti en boitant du steeple et du premier parcours routier. Impossible

de le lancer ainsi dans l'impitoyable parcours de 7,5 km tracé sur un terrain très vallonné au nord de la ville. Un coin charmant ce ranch de Wondang. Au loin, les montagnes pourraient être suisses. Les prairies tondues de frais et les bosquets fleuris en font un décor pour promenade dominicale. Sous les fleurs tondues, l'enfer. Deux cavaliers seulement ont franchi les trente-deux obstacles sans la moindre pénalité. Ni refus ni chute, ni dépassement de temps pour l'Anglaise Virginia Leng sur Master Craftsmen. La jeune femme était rayonnante à son arrivée alors que tant de cavaliers ont terminé aussi épuisés que leur monture. Virginia a réparé ce qui se souvient la défection du lieutenant-colonel Philips et préservé l'honneur britannique dans une spécialité où les Allemands reviennent en force. Raison supplémentaire pour les supporters anglais d'annexer la victoire individuelle du Néo-Zélandais Mark Todd, déjà champion olympique à Los Angeles avec le même cheval, Charisma le bien-nommé.

Après avoir vendu sa ferme pour aller aux Jeux de 1984, Mark Todd n'est pas retourné dans son île. Il a décidé de s'installer en Angleterre, le berceau du complet, un sport bien ancré dans la culture britannique. Cette discipline, prise par la famille royale, est l'extension sportive de la très anglaise chasse au renard. Beaucoup de cavaliers britanniques rodent d'ailleurs leurs montures à la chasse avant de se risquer dans des compétitions nationales qui valent par leur difficulté bon nombre de concours complets internationaux. Le concours complet international de Badminton, qui a servi de sélection olympique pour les Anglais en mai dernier devant deux cent mille spectateurs, comportait des obstacles plus difficiles que ceux de Séoul.

A femmes égales

Ce sont souvent des femmes, comme Virginia Leng ou Karen Straker, qui luttent à égalité avec les cavaliers étrangers. Selon Jean Teulière, le meilleur Français à Séoul, la raison en est la tradition équestre britannique : « Ce sont pour la plupart des filles qui ne possèdent qu'un seul cheval. Elles l'ont à la maison depuis qu'il est tout jeune. Elles le soignent tous les jours. Dans un parcours de cross, le cheval doit être en totale confiance. Un seul cavalier qu'il connaît bien peut les aider au moment de franchir un gros obstacle. Moi, j'ai beaucoup de chevaux à monter dans mon écurie, je ne peux m'intéresser à eux que

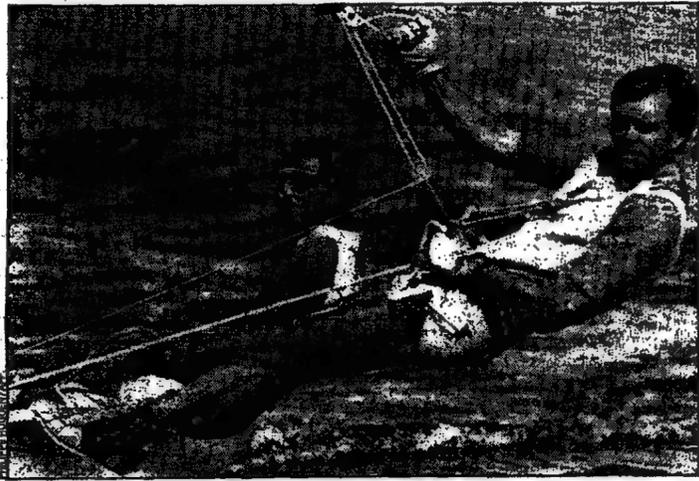
sous l'aspect du travail sportif. Le cavalier de Saumur a malgré tout réussi une bonne performance sur Mohican V, un cheval qui n'a que deux saisons de compétition dans les pattes.

Après quatre années infructueuses de dressage, Mohican avait été remis à la disposition de l'École nationale d'équitation (ENE). Toujours malade, personne n'en voulait. « C'était la nourriture automatique de l'ENE qu'il ne supportait pas, explique Jean Teulière. Depuis qu'il est chez moi, il n'a plus de problèmes digestifs et il a gagné les deux CCT auxquels il a participé. » Un heureux hasard en somme, qui apporte de l'eau au moulin de Jean-Marc Dufosse, le directeur technique national. Parmi les raisons de l'échec de Français, candidats à une médaille par équipe, il incrimine la qualité des chevaux. « Les Néo-Zélandais et les Anglais élèvent et dressent des chevaux spécifiques pour le concours complet. Les Allemands leur en ont fait un prix fort. Tandis qu'en France les chevaux de concours sont les rebuts du sans d'obstacles et du dressage ».

Réputés moins noble que les autres, cette discipline équestre pourtant spectaculaire ne motive pas les éleveurs. « Tant qu'il n'y aura pas la volonté de sélectionner des chevaux spécifiques, nous aurons du mal à gagner au plus haut niveau. Comment inciter les gens à investir dans le concours complet ? », s'interroge le DTN dans le coup de la déception. Pour être compétitifs, les Français devront-ils se servir, à l'instar des Allemands, dans les écuries anglaises ou acquérir les merveilleux galopiers néo-zélandais qui possèdent leur souffle dans ces longues courses de steyers (plus de 4 000 m) de moins en moins organisés sur les hippodromes de l'Hexagone ? Pascal Morvillier, l'un des piliers de l'équipe de France, reconnaît : « Nos chevaux ne nous autorisent qu'une marge d'erreur limitée. » Ils ne peuvent approcher les meilleurs que lorsqu'ils sont au sommet de leur condition.

A Séoul, ce n'était pas le cas. Harvey, le vieux compagnon de Marie-Christine Duroy relevait d'une longue convalescence. Les autres ont souffert d'une préparation olympique bâclée. Créé pour la circonstance, le centre de préparation de Rodez s'est avéré impraticable. Il avait coûté plus de 5 millions de francs. Pour refaire les pistes, il en faudrait trois autres. A ce prix, on trouve, paraît-il, de très bons chevaux sur le marché.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



Bon vent !

Le vent et les courants, réputés capricieux, du plan d'eau de Pusan, réussissent plutôt bien aux Français. En 470, Thierry Pouponnet et Luc Pilot (notre phare) ont remporté, jeudi 22 septembre, leur deuxième victoire en trois régates et se détachent au classement général. En Tornado, Jean-Yves Le Deroff et Nicolas Hénaud sont presque aussi bien partis. Deuxième de la troisième régata, ils confortent leur position de leaders. Après deux premières régates ratées, Robert Nagy, le grand favori en planche à voile, s'est ressaisi jeudi en prenant la deuxième place. Il devra toutefois confirmer dans les prochains jours pour décrocher une médaille.

A la télévision

Vendredi 23 septembre

1 h 05-3 h 30 (direct, A 2) : athlétisme (séries 100 m, 800 m, 1 000 m, 400 m laies, poids, triple saut, mensiers (séries 400 m et 3 000 m) dames ; heptathlon dames ; marathon dames ; 30 km marche messieurs et finale poids messieurs), natation (séries 100 m papillon, 100 m brasse et 800 m libre dames ; 400 m libre, 200 m brasse et relais 4 x 100 m libre messieurs).

6 h-7 h 30 (résumé et direct TF 1) : athlétisme, natation, tir, boxe, tennis (1^{er} tour double messieurs et 2^e tour dames simples), escrime (épée, sabre), avec des séquences en direct sur l'athlétisme et la gymnastique (concours général individuel féminin).

13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : athlétisme, basket-ball (messieurs), boxe, sports équestres, escrime, gymnastique, aviron, tir, natation, water-polo, tennis de table, tennis, volley.

14 h-30-37 h (différé, A 2, sous réserve) : natation, cyclisme, escrime.

18 h-19 h (résumé, FR 3) : athlétisme, basket-ball, boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, handball, hockey sur gazon, tir, natation, water-polo, tennis de table, volley-ball.

19 h-19 h 30 (A 2) : « Journal des Jeux ».

Samedi 24 septembre

1 h 20 (direct, A 2, sous réserve) : athlétisme (séries 100 m, 400 m, 800 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 000 m, 6 000 m, 7 000 m, 8 000 m, 9 000 m, 10 000 m, 15 000 m, 20 000 m, 30 000 m, 40 000 m, 50 000 m, 60 000 m, 70 000 m, 80 000 m, 90 000 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m, 400 m, 500 m, 600 m, 700 m, 800 m, 900 m, 1 000 m, 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 4 000 m, 5 0

Société

ÉDUCATION

M. Jospin veut réformer l'inspection générale

L'inspection générale de l'éducation nationale est en émoi. Le saint des saints de l'édifice scolaire...

main sur les concours de recrutement d'enseignants du second degré, dont ils choisissent les sujets...

d'abord voulu s'en concilier les bonnes grâces, comme M. Jean-Pierre Chevènement avant lui...

des syndicalistes, mais au monde de l'entreprise et de l'économie. La présence, à côté de sept inspecteurs généraux...

Le lendemain, la défection de dernière minute de M. Jospin aux journées d'études organisées par l'Association des inspecteurs généraux...

De plus, le corps, ouvert sans aucune condition précise de profil ni de diplôme, est devenu, depuis une dizaine d'années, le refuge désigné des membres de cabinet en disgrâce...

C'est dire la difficulté de l'entreprise menée aujourd'hui par M. Jospin. L'ambition du ministre semble être de faire de l'inspection générale le grand corps d'évaluation du système éducatif...

Les avis de l'inspection générale ne seraient plus rendus par l'actuel collège des doyens, où s'affrontent les représentants de chaque discipline...

Des commissions pour les programmes

Il s'agirait donc de « libérer » les inspecteurs généraux des tâches d'inspection individuelle des enseignants...

L'inspection générale tire en effet sa puissance de sa situation totalement atypique dans la pyramide de l'éducation nationale.

De mauvais esprits remarquent aussi que les inspecteurs généraux jouent les professeurs sur la mise en œuvre de programmes qu'ils ont eux-mêmes conçus...

De plus en plus de régions et de départements font appel à des sociétés privées pour réaliser des audits de leurs établissements scolaires.

Ces ambitieux projets supposent aussi une refonte du mode de recrutement du corps. Par souci de décloisonnement, les inspecteurs généraux devraient désormais prouver leurs compétences...

Clé de voûte du système scolaire, il détiendrait des pouvoirs considérables appuyés par un puissant réseau d'influence...

L'inspection de ce lourd procès a commencé depuis longtemps. Après les premières tentatives de MM. Guichard, Haby et Beullac...

Point crucial : les inspecteurs généraux perdraient leur monopole sur l'élaboration des programmes scolaires. Des commissions élargies inspirées de celles créées par M. Savary...

Reste, en effet, à connaître la dose d'habileté et de détermination dont fera preuve M. Jospin dans le traitement de ce dossier à haut risque.

PHILIPPE BERNARD.

En progression de 5,6 %

Le budget pour 1989 prévoit la création de plus de 12 000 postes

Le budget 1989 « doit être la fois la préfiguration de ce que nous ferons et un test de notre volonté »...

second degré, dont 500 pour l'agrégation interne dont la première session aura lieu en septembre 1989...

Spéculatoire, puisqu'il prévoit la création de 12 382 emplois supplémentaires à la rentrée 1989...

Mais n'il réaffirme que « la révalorisation de la situation matérielle et morale des enseignants est la condition indispensable de réussite d'une politique éducative »...

Le ministre réaffirme l'objectif de conduire « 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat »...

6379 postes supplémentaires

Table with 3 columns: Discipline, 1988, 1989. Rows include Agrégation externe, CAPES externe, Cycle préparatoire externe, etc.

(1) PLP : professeurs de lycées professionnels.

SPORTS

Championnat de France de football

Paris-SG et Auxerre se détachent

Table of football league standings. Columns: Club, Points. Rows include Paris-SG, Auxerre, Lille, etc.

FAITS DIVERS

Viol et vols dans le Val-d'Oise

Un enseignant inculpé et écroué

Professeur de sciences naturelles dans un établissement privé non confessionnel, Philippe Bienassis, vingt-sept ans, a été inculpé de vols et de viol et écroué à Pontoise (Val-d'Oise).

Porteur d'un perruque, le visage en partie dissimulé par des lunettes noires, il avait, dans la nuit du 16 au 17 septembre à Cergy-Pontoise, contraint deux jeunes femmes âgées de vingt-cinq et vingt-six ans à monter dans leur propre voiture pour d'abord les obliger à lui remettre leurs sacs à main et leurs bijoux.

Avec Philippe Bienassis ont été inculpés de complicité mais libérés en liberté sa mère Odette Vanderdresch, quarante-sept ans, et sa compagne Christèle Vandenberg, vingt et un ans.

JUSTICE

Adopté en conseil des ministres

Un projet de loi accorde aux avocats le droit d'installer un cabinet secondaire

Le conseil des ministres du 21 septembre a adopté un projet de loi présenté par le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, autorisant les avocats à installer des cabinets secondaires.

Le projet, dont on comprend mal quelle urgence le pousse à l'acte de 1993 - on sera contraint, Europe oblige, d'admettre la liberté d'installation - a été adopté malgré des réticences de Conseil d'Etat.

Le texte présenté par le garde des sceaux et qui était en fait dans les cartons de la chancellerie depuis longtemps permettra aux avocats, lorsqu'il sera voté, d'installer un deuxième cabinet n'importe où sur le territoire français.

Il paraît d'ores et déjà clair que les barreaux conservateurs peu soucieux d'ouvrir à la concurrence extérieure, garderont ainsi la haute main sur leur domaine et que le texte favorisera peu l'apport de sang neuf.

Education néo-nazie et danger moral

Une « affaire entièrement fabriquée », selon la mère de l'enfant

Christine L., la jeune mère qui s'est vu retirer la garde de sa fille de quatre ans, sur ordonnance du juge des enfants de Rennes, ordonnance confirmée par la cour d'appel de cette même ville (Le Monde du 22 septembre), a déclaré le mercredi 21 septembre à l'Agence France-Press que « cette affaire a été entièrement fabriquée ».

Ce projet de loi ne concerne pas les avocats des tribunaux de grande instance de Paris, Bogigny, Créteil et Nanterre qui souhaiteraient ouvrir un bureau secondaire dans l'un de ces tribunaux autre que celui du barreau auquel ils appartiennent.

Pour cette femme, âgée de vingt-deux ans et enceinte de huit mois, sa fille lui a été « enlevée en raison de ses convictions politiques ».

Le personnel, qui répond d'ordinaire à l'appel au rond-point des différents quartiers de détention, a répondu aux différents appels dans la cour d'honneur de la maison d'arrêt, dans l'attente d'être reçu par le procureur, a déclaré l'intéressée.

Se présentant comme un « dissident politique et religieux », Joel T., qui exerce la profession de magnésien et psychopathe à Saint-James (Manche), indiquait à l'Agence France-Press qu'il avait donné à sa fille de son amie « une éducation originale mêlant, dans la plus pure tradition celtique, le respect des valeurs liées à la terre et aux pulsances occultes, l'alimentation végétarienne et le refus des commodités modernes ».

Les syndicats de surveillants de la Santé, qui s'opposent au préalable à l'admission en détention de personnes non surveillées le 18 septembre, ont soutenu contre le maire d'effectifs et les conditions de travail, et demandent une réévaluation des salaires.

L'homme, qui se présente comme le président fondateur d'un « Front de libération des peuples » et explique qu'il est « libre de tous les tabous sexuels », affirme que « ses adversaires se sont servis des innombrables existences entre lui et le père de son amie pour l'abîmer, mais que le dossier intrait par les juges est complètement creux ».

Remise en liberté d'un pompier après la mort d'un cambrioleur. - M. Patrick Jacquemin, quarante ans, gérant d'une station-services d'Eragny (Val-d'Oise), qui avait été écroué le 2 septembre, sous l'inculpation d'homicide volontaire après avoir volontairement blessé Didier Le Parquet qui tentait de cambrioler sa station (Le Monde du 3 septembre), a été remis en liberté mercredi soir 21 septembre.

La vie est triste.

C'est ça qui est drôle.

Pisse-vinaigre d'Edgar Smadja.

Quand à 70 ans passés, vous vous retrouvez seul, battu, lambriné par une existence morne et sans joie, que reste-t-il pour trouver la force de continuer à vivre ?

Edgar Smadja, dont c'est le premier roman, brosse avec un humour décapant et une allégresse rare un superbe portrait de « vieilles dames indigne ».

Éditeur: Bernard Bataille, 68 F.

Advertisement for 'Vrai bon' featuring a large image of a bottle and text describing the product.

Le Monde DES LIVRES

Virulente et tendre Rochefort

La Porte du fond,
un « roman d'éducation »,
à la fois noir et comique.

ELLE n'écrit pas des histoires à l'eau de rose, Christiane Rochefort, quand elle pose son œil bleu sur le monde qui nous entoure ou sur l'humaine condition. Elle y aperçoit des carnages de chair fraîche et d'illusions. Car c'est souvent de l'enfance qu'elle part pour en dire le malheur et en prendre la défense. Il y a quelque trente ans, pour son deuxième roman qui suivait l'éclatant succès du *Repos du guerrier*, elle avait jeté sa jeune héroïne dans l'univers des « grands ensembles » et la frénétique ronde des naissances qui provoquaient les allocations familiales, la « Sécun » et notre société de consommation. C'était l'éclat de *Petits Enfants du siècle*, un chef-d'œuvre.

Elle s'en rapproche aujourd'hui et par certains côtés, par la forme notamment, elle la dépasse, même si son héroïne n'est plus la proie des mères, mais celle des pères. On jubile de la retrouver ainsi dans ce que nous croyons être sa meilleure veine : un réalisme où la raillerie, la satire, se mêlent au poétique. Elle l'avait abandonnée à plusieurs reprises pour se chercher sur d'autres voies : elle a tâté de l'utopie, du fantasme déformant, voire de l'écriture automatique. On l'a moins suivie, mais elle a gagné dans ces exercices une liberté de composition, une maîtrise de ses dons, telles que la *Porte du fond*, ce « roman d'éducation », à la fois noir et comique, scandaleux et pudique, en devient tout à fait étonnant.

« Ton père est une ordure »

Il raconte... Mais non, il ne raconte pas. Une femme anonyme y parle d'un bout à l'autre, à des âges différents. Elle a sept ans, puis trente, puis neuf, puis quinze. On avance, on recule, on repart de l'avant. Tantôt c'est l'enfant qu'elle fut, tantôt la femme qu'elle deviendra... Ce discours éclaté, chaotique, charité aussi tous les genres : des bribes de récit, des scènes de l'épouse, toquée d'une autre invention du siècle, la psychanalyse, en lisant Proust et en couchant avec Ann, dans les ascenseurs ou autres endroits gais, sans un mot, et toujours debout, car saurait-elle ne supporter pas de s'allonger pour ces choses. Il n'y a pas que les suspensions de voitures qui deviennent, en ce temps-là, plus élastiques ; les robes, aussi, et les mœurs. Du peu, Gabriel est versé tout naturellement dans les courses automobiles. Il hante les garages de Champert et les circuits d'Europe, discute schémas, partage la séduction des pilotes trompe-la-mort. Dans les défilés français, l'auto détrône l'Empire. Clara écrit une thèse là-dessus. Elle voit dans la folie du volant un stade intermédiaire entre l'oral et l'anal. Elle court à Vienne dans l'espoir de se faire lire par Freud, en personne. N'y parvenant pas, elle jette son manuscrit par la fenêtre du train de retour, signe évident de guérison, et elle va se passionner — après les profondeurs, la surface ! — pour la photo. Gabriel, lui, retient que Freud, aussi, vit entre deux scours, sans problème, et, comme lui, adore cueillir les champignons.

JACQUELINE MATHER.
(Lire la suite page 19.)



La promotion 1924 de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm : au premier rang, de droite à gauche, Aron, Sartre puis, avant-dernier de la rangée, Nizan.

Dans Génération intellectuelle, Jean-François Sirinelli reconstitue l'itinéraire politique de jeunes gens nés au début du siècle.

Génération pacifiste

EN revenant à la mode, l'histoire des idées est devenue l'histoire des intellectuels, la recherche en sciences sociales prêtant désormais autant d'attention au comportement des acteurs qu'aux produits de leurs actions. Jean-François Sirinelli est précisément de ceux qui ont contribué, depuis une dizaine d'années, autrement que par des biographies classiques, à l'étude de la vie intellectuelle au vingtième siècle.

qui : Jean-Paul Sartre, Raymond Aron, Claude Lévi-Strauss, Maurice Merleau-Ponty figurent dans leurs rangs aux côtés de personnalités qui, moins célèbres, sont tout aussi éminentes, comme Georges Canguilhem, Jean Cavailles ou Albert Lautman, ces deux derniers fusillés par les Allemands en 1944.

et plus précisément des années 30 », explique Jean-François Sirinelli. De cette époque cruciale l'auteur dresse un tableau passionnant, en décrivant d'abord avec précision le système éducatif dont sont sortis certains des maîtres à penser du siècle, mais surtout en restituant, par une série de portraits individuels ou collectifs, l'image d'une société : dans cette III^e République encore triomphante, où la promotion des élites s'opère, lentement mais sûrement, sur trois générations, les débats politiques conduisent les intellectuels de gauche à se regrouper, face à l'extrême droite, autour de quelques pôles (socialistes, communistes ou héritiers d'Alain) marqués par une puissante idéologie pacifiste. Celle-ci entraînera quelques-uns de ces clercs vers la collaboration, quand d'autres sauront au contraire abandonner à

temps leurs convictions de jeunesse pour combattre dans la Résistance. Au-delà des informations qu'il apporte ou qu'il confirme avec un luxe de détails exceptionnel, ce qui rend stimulante la lecture de ce livre, c'est la manière dont il permet de suivre l'historien au travail ; Jean-François Sirinelli explique minutieusement, en même temps que progresse son enquête, les différentes étapes de sa démarche, la construction de son objet, le choix de ses hypothèses, ses méthodes de recherche. De recoupement et de confrontation des témoignages, ses arguments en faveur de telle ou telle solution. Une belle leçon d'histoire.

THOMAS FERENCZI.
(Lire la suite page 20.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

L'Exposition coloniale, d'Erik Orsenna

Un vrai bonheur !

DEPUIS le temps qu'on nous bésigne avec le retour aux « grandes espas » feuilletonnesques et autres « traversées du siècle » en famille... le modèle du genre, pas près d'être dépassé, ne cherchez plus : le voici ! Toute la comédie française, de Fachoda à Dien-Bien-Phu, nos rêves d'Empire pétris et bientôt fracassés, notre penchant incorrigible pour les utopies, les glorieuses et... la queue du loup, tout le bazar qui compose l'histoire des manuels scolaires, mais aussi nos vies quotidiennes, nos amours étourdis, nos objets familiers, notre dinguerie de la bagnole et du vélo, nos rengaines, nos guéguettes et nos quinguettes au bord de l'eau, toute cette époque qui nous colle à la peau. L'Exposition coloniale l'enveloppe en entier comme d'une caresse ; à force de lucidité sur nos naïvetés risibles, de fantaisie bondissante, mais d'abord de tendresse. Cinq cents pages de sourires, de fous rires, et pas une méchanceté ! Rien qu'une cavalcade de cocasseries affectueuses, une gourmandise constante pour les douces de la vie ! Un vrai bonheur, vous dis-je !

LEVALLOIS, fin du siècle dernier. Les odeurs de garage n'ont pas encore vaincu celles du purin. La barbière de Zola tend le main à celles de Céline et de Queneau. Marguerite, l'ancêtre, rêve d'espace. Elle aimerait que son fils Louis étrenne l'école coloniale et parte civiliser les Jeunes et les Noirs qui peuplent nos lointaines possessions, en rose sur les atlas. Mais Louis craint les microbes tropicaux. Il préfère les femmes et les champs de courses. Il se marie comme on parie. Toute sa vie, il espérera mettre les chances de son côté. Un père sauteur : jamais facile à porter.

Son fils Gabriel naît en 1883. C'est le narrateur. Il passe du « il » au « je » avec la souplesse des petits à bouille ronde. Rebondi, il sait rebondir et manier le rebondissement, comme la balle de mousse fétiche qui ne quittera pas sa poche. Contre la folle familiale des grandeurs, il se veut positiviste. Il quitte la thénos et ses cliquetis de concepts pour aller enseigner Auguste Comte aux diplomates brésiliens en poste à Londres. Pendant la traversée, dans la salle à manger vidée par le tempête, il croise les deux filles, à croquer, d'un organisateur de concerts. Il ne les oubliera jamais. Nous non plus. Clara et Ann l'escorteront jusqu'à la vieillesse du bout de laquelle, retraité à La Bocca, il rassemble ses souvenirs.

DE Londres, où il a été mêlé à la macroéconomie de l'hévéa — Ne me demandez pas pourquoi, c'est dans le livre, lisez-le, c'est ce qu'on appelle les hasards de

la vie, l'ironie du sort, etc. — de Londres, donc, Gabriel gagne Clermont-Ferrand, où il fera carrière dans cette chose bien à son image et à celle du siècle : le caoutchouc.

Marié à Clara — Ah, ce voyage de nocces enfermé dans une cabine scotch du Wallington voguant vers Boïem, quel morceau de pur charme ! — il se console des fugues de l'épouse, toquée d'une autre invention du siècle, la psychanalyse, en lisant Proust et en couchant avec Ann, dans les ascenseurs ou autres endroits gais, sans un mot, et toujours debout, car saurait-elle ne supporter pas de s'allonger pour ces choses. Il n'y a pas que les suspensions de voitures qui deviennent, en ce temps-là, plus élastiques ; les robes, aussi, et les mœurs.

Du peu, Gabriel est versé tout naturellement dans les courses automobiles. Il hante les garages de Champert et les circuits d'Europe, discute schémas, partage la séduction des pilotes trompe-la-mort. Dans les défilés français, l'auto détrône l'Empire. Clara écrit une thèse là-dessus. Elle voit dans la folie du volant un stade intermédiaire entre l'oral et l'anal. Elle court à Vienne dans l'espoir de se faire lire par Freud, en personne. N'y parvenant pas, elle jette son manuscrit par la fenêtre du train de retour, signe évident de guérison, et elle va se passionner — après les profondeurs, la surface ! — pour la photo. Gabriel, lui, retient que Freud, aussi, vit entre deux scours, sans problème, et, comme lui, adore cueillir les champignons.

Où en sommes-nous ? Ah oui : vient l'Exposition coloniale. Louis, le père, organise ce festival de la naïveté faroude et embarrassée. Il récidive, pour l'Expo de 1937. Une Polonoise voudrait qu'il l'aime aussi spectaculairement qu'Aragon Elsa. Lui préfère les Six Jours cyclistes, le Tour de France et la presse sportive, autres engagements français du moment, avec les premiers régimes diététiques, et façons peu raisonnables de voir venir la guerre...

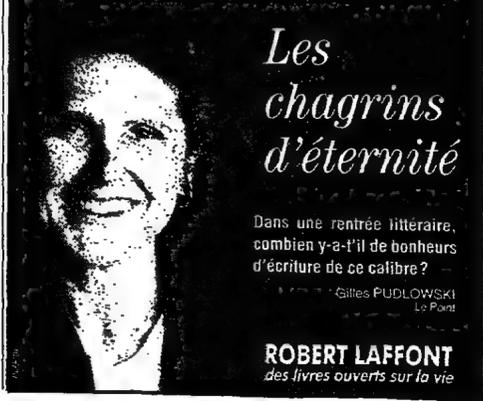
Au congrès des écrivains de 1935, Gabriel essaie d'annoncer que l'Allemagne fabrique du caoutchouc synthétique, preuve qu'elle compte envahir l'Europe ; mais on ne lui laisse pas la parole. L'avant-guerre n'aime pas les Cassandres. Elle court au désastre avec une insouciance résolue.

Vient l'exode et les matelas sur la tête. Louis survit. Gabriel fait mieux : après avoir bicyclé dans l'ersatz de sarnelle, le pneu d'autobus, et aidé sans le vouloir à la rafle du Vel'd'Hiv, il gagne, via Bréhat, Londres, d'où il commande du caoutchouc au monde entier pour les camions alliés.

(Lire la suite page 19.)

Le nouveau roman de l'auteur de
Atteinte à la mémoire des morts...

DOMINIQUE SCHNEIDRE



Les chagrins d'éternité

Dans une rentrée littéraire,
combien y-a-t-il de bonheurs
d'écriture de ce calibre ?

Gilles PUDLOWSKI
Le Point

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

Polémique autour de « Belle du Seigneur »

Il n'est pas facile de tenir une œuvre littéraire célèbre, à l'écart de la curiosité des admirateurs indiscrets ou, pire, des écho-

Para il y a vingt ans et ayant suscité l'engouement que l'on sait, le roman d'Albert Cohen, Belle du Seigneur (1), ne pouvait rester longtemps à l'abri de telles mésaventures. Prévenue de la sortie prochaine d'un livre de Nathalie de Saint-

Phalle qui raconte la vie de Jane Fillion (2), amante de l'écrivain à la fin des années 20, et présente celle-ci comme le modèle de l'Ariane du roman, Bella Cohen, veuve d'Albert Cohen, a décidé de riposter.

Elle le fait ici avec une ironie roborative — proche de celle d'Albert Cohen —, plaçant son propos sur le terrain des principes, au-dessus, nous semble-t-il, du souci de défense frileuse et jalouse de la statue du « grand écrivain ». Quant au livre de Nath-

lie de Saint-Phalle, il sera temps, lors de sa parution, début novembre chez Laffont, de le juger sur pièces.

P. Ke.

(1) Le roman d'Albert Cohen a été repris dans « La Pléiade » en 1986. On célébrera le 17 octobre le septième anniversaire de la mort de l'écrivain.

(2) Nathalie de Saint-Phalle et Georges-Marie Beaumont avaient retrouvé la vieille dame en 1986 et publié un article dans le magazine Globe. Agée de quatre-vingt-dix ans, Jane Fillion vit toujours à Paris.

Les prédateurs

par BELLA COHEN

Le prédateur-perfide ressemble, à bien des égards, au prédateur-auto-promoteur. Comme ce dernier, il hante les médias. Lui aussi encense Albert Cohen et s'affiche en ami de l'écrivain. Mais c'est le pire de tous les prédateurs. Ayant persuadé son public qu'il est un fervent, il s'en persuade lui-même. Ce qui lui permet de démolir insidieusement Albert Cohen en toute bonne conscience. Car le prédateur-perfide est un envieux. Son inconscient n'aime pas Albert Cohen. Deux exemples, qui citent des textes d'un prédateur-perfide et les opposent aux faits, suffiront à démasquer son mode d'opération.

1. - Le but : créer l'image d'un Albert-Cohen-arriviste. Le texte : Albert Cohen était « flatter par de belles relations » et « cherche surtout à les mobiliser ». Les faits : Albert Cohen ne fréquentait pas les salons littéraires, n'assumait que rarement un service de presse, refusait les séances de signature.

2. - Le but : accrédi-ter l'idée d'un Albert-Cohen-mondain. Le texte : (qui évoque le mariage d'Albert Cohen, en 1919, avec Elisabeth Brocher) : « son charme, son talent lui ont ouvert les portes de la société genevoise, celle de la famille Brocher en particulier » : « le milieu que fréquente le jeune couple [en Egypte] est brillant ». (On imagine le scénario suivant : première rencontre à Genève; mariage; départ du jeune couple pour l'Égypte et poursuite de la tournée des réceptions mondaines). Les faits : Albert Cohen a rencontré Elisabeth Brocher dans une modeste pension de famille. Après leur mariage, il a dû partir de sa jeune épouse ayant obligé celle-ci à rester à Genève. Des lettres de l'époque disent la solitude d'Albert Cohen en Égypte et la difficulté de sa vie matérielle là-bas.

L'incapacité de certains de comprendre qu'il y a une grande

part d'imagination dans une œuvre romanesque les incite à rechercher des « modèles » pour les personnages d'Albert Cohen et ouvre la voie au prédateur-soi-disant-« modèle » et à son « découvreur », dont il sert les intérêts. Un tandem, en quelque sorte. Des critiques littéraires ont pourtant dit et répété qu'Albert Cohen a « réhabilité l'imagination ». Il semble qu'on ne les croie pas. Ce n'est pas étonnant. On ne croit pas l'auteur lui-même qui a tant de fois déclaré qu'il n'y avait pas de « modèles », qu'il était en quelque sorte lui-même tous ses personnages.

De minables exploits

A la fin de sa vie, alors qu'il était épuisé par la maladie, on s'est acharné à lui faire dire le contraire. Procédé bien connu et qui a été utilisé, par exemple, contre Sartre aussi. Ce sont de tels minables exploits face au témoin-signe de toute une vie ? Ceux qui s'y livrent occupent brièvement le devant de la scène. Mais on a tôt fait de les juger. Les premiers juges sont des pairs : des journalistes soucieux de l'honneur de leur profession.

Ce refus de croire à l'imagination fait qu'on a décrié — et ce malgré les dénégations répétées de l'auteur — que le « modèle » de Solal, c'était Albert Cohen lui-même. Après quoi, on s'est mis à la recherche d'un « modèle » pour Ariane. Pour Ariane, bien sûr. Qui accepterait de se reconnaître en « modèle » de Mme Desme ou d'Adrien Desme ?

On a commencé par moi. Oui, vous avez bien lu, par moi. Incroyable, non ? Je ne suis ni belle ni Genevoise. N'empêche que je me suis entendu dire plus d'une fois : « Belle du Seigneur, c'est vous, n'est-ce pas ? » Sans doute à cause de mon prénom et du fait que le livre m'est dédié. Désolée. Tout de même. Je ne suis pas candidate.

Il m'est revenu qu'on avait pensé à Marianne, la deuxième

épouse d'Albert Cohen. Marianne était belle, Genevoise, elle avait séjourné à Agay avec Albert Cohen et, comme Ariane, elle aimait les bêtes. Mais Marianne est décédée il y a une quinzaine d'années. Or il faut une candidate bien vivante, une poupée-qui-marche-et-qui-parle ; qui parle surtout. De toute façon, Marianne n'aurait pas accepté d'être un « prédateur-soi-disant-« modèle ». Marianne avait une grande rigueur morale.

Mais le « filon Ariane » offre tant de possibilités. Poétiques d'abord : le rêve devenu réalité. Publicitaires ensuite et — pour tout dire — matérielles. La recherche continue donc. Peu crédible tout de même, la soudaine découverte d'un « modèle » d'Ariane vingt ans après la parution de Belle du Seigneur. Pourquoi ? Il y a des vocations tardives. Et c'est justement le bon moment : le livre est entré dans la « Pléiade » et Albert Cohen n'est plus là pour contester. On fera un scénario accrocheur, et il n'aura droit qu'à des répliques et aux jeux de scène qu'on lui assignera. Le tout est de trouver un prédateur-soi-disant-« modèle ». Depuis deux ans, on a quelqu'un en vue. Au début, elle n'était qu'un peu à se proclamer Ariane. Cela existe, la pudeur. Mais on s'en occupe bien et elle finira sûrement par se laisser faire une douce violence. Quel scoop alors ! Comment ? Albert Cohen a dit : « Je suis Ariane dans son bain ? » Taisez-vous, monsieur, vous n'y connaissez rien. Vous n'êtes que l'auteur.

Voilà. C'était, en quelque sorte, l'embryon d'un — Guide de dépistage du prédateur ».

A tous ces prédateurs, je dis : Cela suffit ! Cessez ce vacarme. Rangez dans le placard vos miroirs déformants et laissez le lecteur découvrir par lui-même, dans le silence et à travers l'œuvre, le vrai visage d'Albert Cohen. Et dans ce silence revenu, écoutez ce qu'il a dit tant de fois : « Les hommes ne savent pas qu'ils vont mourir. » Sachez que vous allez mourir. Occupez-vous donc de ce qui importe : un être à aimer, une cause à défendre (si possible discrètement, sans les tam-tams de la publicité personnelle). Je vais, pour ma part, regagner maintenant le domaine du silence. Je n'ai plus de temps à perdre à m'occuper de vous. J'ai une tâche à accomplir. Et je sais, moi, que je suis mortelle.

Derrida

et « l'affaire

Paul de Man »

En 1983, Paul de Man, professeur à l'université de Yale et influent théoricien de la littérature, mourut à l'âge de soixante-quatre ans. En dépit des vives controverses suscitées aux États-Unis par ses écrits (non encore traduits en français), la communauté académique qui assurait avec respect sa mémoire. Or, quatre ans plus tard, un jeune chercheur découvrit plus d'une centaine d'articles publiés par Paul de Man dans deux journaux belges, entre 1940 et 1942, sous l'Occupation allemande. L'un d'eux, en particulier, intitulé « Les Juifs dans la littérature actuelle », semblait témoigner d'un antisémitisme déclaré. Les polémiques se déchînèrent aussitôt dans la presse américaine, d'abord contre la personne de Paul de Man, ensuite, à travers lui, contre la théorie de la « déconstruction » développée dans ses travaux. La récente « affaire Heidegger » favorisait, à l'évidence, les rapprochements, voire les amalgames.

Jacques Derrida, qui fut proche, effectivement et intellectuellement, du professeur de Yale, à pris sa défense à travers un long texte paru en anglais, au printemps dernier, dans la revue Critical Inquiry et publié aujourd'hui en français aux éditions Gallée, précédé de trois conférences sur l'œuvre de Paul de Man, qui ont été prononcées à Yale en 1984.

Le philosophe français, qui avoue sa « surprise douloureuse » à la lecture de ces textes inconnus de lui et, notamment, du « plus insupportable » d'entre eux, met toutefois l'accent sur la contradiction, la « disjonction », qui font que, dans le cadre de l'idéologie alors dominante, « le discours de de Man est constamment civit, disjoint, engagé dans des conflits inévitables ». D'une part, il véhicule les stéréotypes qui ont cours, à l'époque, sur les Juifs. D'autre part, dans l'article même qui paraît ouvertement antisémite, il condamne l'« antisémitisme vulgaire », ce qui certes peut laisser entendre qu'il y a « un antisémitisme distingué », mais ce qui peut aussi signifier une condamnation de l'« antisémitisme en tant qu'il est vulgaire, toujours et essentiellement vulgaire ». De même sa référence aux « quelques très précieuses » de l'« esprit juif » est, comme l'observe Jacques Derrida, « à double tranchant ».

On ne saurait résumer en quelques phrases l'argumentation de Derrida, qui est un modèle de subtilité dans l'analyse de texte, mais on doit en retenir au moins l'idée fondamentale que Paul de Man a rompu radicalement, dans son œuvre ultérieure, avec ces sombres années, non pas en les oubliant, mais « en ne cessant de réfléchir et d'interpréter ce passé ».

A travers les ruptures successives auxquelles il procède, selon Jacques Derrida, « il s'agit essentiellement au moins de se demander : comment cela a-t-il été possible et comment s'en garder ? ». Ce qui renvoie aux livres même de Paul de Man, dont l'un des plus connus, Allegories of reading, paraîtra l'année prochaine, en traduction française, aux éditions Gallée. Le débat, assurément, n'est pas clos.

T. F.

* MÉMOIRES POUR PAUL DE MAN, de Jacques Derrida, Gallée, 237 p., 140 F.

Le retour

d'Anne-Marie Métaillé

Après deux ans d'absence, pendant lesquels elle a fait des cœditions — avec Alban Michel notamment —, Anne-Marie Métaillé revient cet automne sous son propre label. Elle reprend la publication d'ouvrages de littérature brésilienne, domaine qu'elle a largement contribué à faire mieux connaître en France. En octobre vont sortir la Mort en effigie, d'Autran Dourado, et Belmiro, de Cyro dos Anjos.

Anne-Marie Métaillé va, bien sûr, continuer de publier aussi des Portugais et des Latino-Américains, en commençant par l'Uruguayen Horacio Quiroga (1878-1937), dont un recueil de nouvelles, Anacoana, paraîtra en novembre.

Parallèlement, elle publiera quelques essais et documents. Les premiers seront De père en père, une enquête de Minou Aouzi sur les attitudes parentales actuelles, et Henri Lafontaine et l'aventure du siècle, une biographie de René Hess, dans une collection dirigée par Pascal Dible.

Première

sélection Médicis

Le jury du prix Médicis vient de rendre publique sa première sélection. La prix sera décerné le 21 novembre.

Prix Médicis : Alina Reyès le Boucheur (Seuil) ; Patrick Deville Longue Vie (Minaud) ; Erik Orsenna l'Exposition coloniale (Seuil) ; Christine Rochefort la Forêt du fond (Grasset) ; Jacques Henri Lacombe (Grasset) ; Jean Guerschel-Montoya en première ligne (Julliard) ; Antoine Sips le Silence en héritage (Robert Laffont) ; Eugène Nicole l'Œuvre des mères (François Bourin).

Prix Médicis étranger : Harry Mathews Cigarettes (POL) ; Eduardo Mendoza la Ville des prodiges (Seuil) ; Nina Barabovna Astachev à Paris (Actes Sud) ; Reinhold Arenas la Forêt (Presses de la Renaissance) ; William Gaddis Gothique charpentier (Christian Bourgois) ; Fritz J. Raddatz le Buteur de nuages (Flammarion) ; Vicenzo Consolo la Raballe (Le Promeneur) ; Casa. Noctaboom Dans les montagnes des Pays-Bas (Calmann-Lévy).

Prix Médicis Essais : Alain Corbin le Territoire du vide (Aubier) ; Katharina von Bülow l'Allemagne entre père et fils (Grasset) ; Claude Olievenstein le Non-dit des émotions (Odile Jacob) ; Michel Field Escantriques (Bernard Bessière) ; Serge Bramly Léonard de Vinci (L.C. Latécoère) ; Gilles Kepel les Bénévoles de l'Islam (Seuil).

EN BREF

Les prochaines Rencontres poétiques internationales de Bretagne se tiendront à Saint-Malo, les 17, 2 et 3 octobre. Un hommage particulier sera rendu à Louis Gautier et à Jorge Amado. Renseignements : Beauregard, 35350 La Gouesnière, tél. : 99-58-82-10.

La faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris organise les 29 et 30 septembre un colloque sur le thème : « Écrire le sacré » (Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75278 Paris Cedex 06).

Les XVI^e Biennales internationales de poésie ont attribué leur Grand Prix 1988 à André de Bock.

MARCEL PROUST EN ALABAMA. Pour célébrer la France en avant-première de 1989, la ville de Birmingham et l'université d'Alabama vont consacrer pendant deux mois, du 25 septembre au 20 novembre, un ensemble de manifestations prestigieuses en l'honneur de Proust : concerts, ballets, projection d'images et de films, une lecture marathon, enfin une série de conférences qui donnent la parole aux « vedettes » proustiennes, comme Cécile Albarot, Nathalie Mauriac... Renseignements à l'Institut Marcel-Proust international, 11, rue Martini, 75010 Paris. Tél. : 42-46-89-64.

La rentrée chez JULLIARD

ÉRIC NONN

Carlingue

GILLES ROSSET

L'homme qui portait le chapeau

JEAN SAINT-GEOURS

Le taureau masqué

JULLIARD

JULLIARD

JULLIARD

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

L'enfance des pieds-noirs

Une évocation nostalgique de l'Algérie par Marie Cardinal.

ENFIN un livre-album sur les pieds-noirs qui ne verse ni dans le folklore unanime ni dans le polémisme amer. Cette qualité de justesse et de sérénité tient certes à ce que l'ouvrage n'embrasse que les années 1920 à 1954. Mais elle est surtout due à la beauté du texte, limpide et sensible, de Marie Cardinal.

L'auteur d'*Au pays de mes racines* a choisi d'évoquer la terre familiale, ce sol rouge au sud de Mostaganem où elle a passé la plus belle partie de sa vie. « *Labas, j'ai connu l'harmonie. Je l'ai éprouvée. Elle m'a marquée pour toujours* », écrit-elle. Elle rend hommage à ceux qui l'ont initiée aux rites de la ferme, en particulier Youssef, le jardinier, le prince des parfums. Il lui a fait partager l'enchantement de l'eau libérée qui, dans la soirée, ouvrait les belles-de-nuit avant de ramener le blanc étoilé des jasmins et le pourpre charnu des grenadiers. « *Les Jardins de ma jeunesse sont ce qu'il y a de meilleur en moi* », dit-elle.

Nous la croyons volontiers, car elle reconstitue le foisonnement des couleurs et des senteurs en nous communiquant cette sensation de bonheur « si intact qu'il a vaincu, par sa seule grâce, la nostalgie ».

Elle parvient à recréer l'alliance d'incandescence des sables et de fraîcheur des oliviers, de torpeur et d'allégresse, de courses effolées dans les orages de sauterelles et de repos dans l'ombre des chambres qui est le propre d'une enfance algérienne.

Cette fidélité sensorielle est, à ses yeux, le privilège des femmes pieds-noirs. Proches de la matière, du sauvage, elles acquièrent très tôt la « science des rythmes primordiaux ». Marie Cardinal montre très bien le paradoxe de leur éducation : les filles étaient libres de se débrancher et de séduire sur les aires de parade des



Les terrasses de Bab-el-Oued, là où les hommes s'amusent à parler plus fort que les dieux.

trottoirs d'Alger, mais elles étaient, en même temps, maintenues sous haute surveillance grâce au système de principes, de fables merveilleuses ou terrifiantes qu'on leur inculquait pour que le trésor de leur virginité les rendit pareilles à des « places fortes en danger d'être assaillies ».

Le bateau de l'exil

La politique se ramenait pour elle à des chants venus de France qui « parlaient de faits et de gens qu'elle ne connaissait pas ». Elle s'enivrait de la musique des défilés et vénérait le drapeau tricolore. Elle cherche, à travers la floraison des souvenirs, la date à laquelle elle a pris conscience de son identité pied-noir. Sans doute en 1943 : elle s'est sentie, à ce moment-là, plus française que les Français, car c'est sur le sol algérien que, selon elle, la France moderne s'est légitimement, sinon

légalement, mise à exister. Mais elle ne l'a vraiment éprouvée dans sa chair qu'au moment de partir sur le pont du bateau de l'exil.

Elle aime son peuple mais s'interdit de le juger, car « les affaires de famille se règlent en famille ». Elle préfère s'attarder sur les images des terrasses de Bab-el-Oued, là où les hommes s'amusent à parler plus fort que les dieux, et où les fillettes, en tenues de communicantes, répétaient leurs noces futures, juste avant l'été. Aussi cet album sentimental, dont les merveilleuses photographies, aux teintes passées, semblent prises d'une autre rive du temps, nous laisse-t-il une impression de vieux songe ensoleillé.

J.-M. P.

* LES PIEDS-NOIRS, album de Marie Cardinal, avec de nombreux documents photographiques commentés. Belfond, 291 p., 495 F.

(1) *Au pays de mes racines*, Grasset, 1980.

EN POCHÉ

● Presse Pocket, qui est en quatrième position sur le marché du livre de poche, a entrepris de rénover son image : dix collections — des ouvrages destinés au grand public à la bande dessinée et au livre policier en passant par la série Terre humaine... — avec une présentation différenciée et un principe commun (les premières phrases du livre sur la couverture). Parmi les premiers titres, citons dans la collection « Blanche », qui regroupe les grands auteurs français ou étrangers, la version intégrale du *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe, préfacée par Francis Lacassin et commentée par Odile Bombardie (le nom du traducteur est passé sous silence, ce qui est pour le moins critiquable).

● Dans la collection « Points-Planète », au Saut, est réédité le *Japart*, de notre collaborateur Philippe Pons.

● Chez le même éditeur, une nouvelle édition également d'un choix d'articles de la revue *la Recherche sur la neurobiologie* (« Points-Sciences », n° 57).

● Dans *Aspects du mythe*, Mircea Eliade présente une synthèse rapide de ses recherches historiques et philosophiques sur la mythologie (« Folio-Essais », n° 100).

● Dans la même série, est repris l'important essai de Paul Bénichou, paru en 1948, sur les *Morales du Grand Siècle*. A travers Racine, Corneille ou la métaphysique janséniste, P. Bénichou tentait de dégager les prémices d'une philosophie morale et d'un humanisme (n° 99).

● La collection « Biblio-Essais » du Livre de poche pour la réédition des *Cahiers de l'Hermès* vient de paraître le *Cahier René Char*, qui avait été publié sous la direction de Dominique Fourcade en 1971 (n° 4082).

● Au Livre de poche toujours, une nouvelle collection, dirigée par Henri Yvenc vient de voir le jour : « Lire en... ». Chaque volume présente, directement dans la langue d'origine, des textes littéraires étrangers contemporains, accompagnés de commentaires et de notes dans la même langue. Une manière efficace de se perfectionner dans une langue sans repasser par le français : premiers volumes dans la série anglaise : des nouvelles de Scott Fitzgerald et de Roald Dahl.

CHRISTIAN LEHMANN La folie Kennaway — ROMAN —



Avec une maîtrise rare pour un premier roman, et une écriture superbe, Christian Lehmann a su créer un véritable univers romanéscque.

JEAN-CLAUDE FERRIER / FIGARO LITTÉRAIRE

Un Reverzy qui aurait acquis l'extraordinaire sens du suspense des Américains.

JEAN BAPTISTE MICHEL / L'EXPRESS

Christian Lehmann nous entraîne dans un étonnant double voyage dans le cœur des hommes, et déjà le jeune écrivain a bien du métier.

CLAIRE MÉHEUST / MARIE-CLAIRE

Enfin un premier roman qui ne se déroule pas dans une salle de bains.

GERARD HUMBERT GOURY / LE MAGAZINE LITTÉRAIRE

Premier roman d'une densité rare. Un vrai sujet, un vrai écrivain, un vrai style.

GERARD-JULIEN SALVY / LE FIGARO MAGAZINE

Roman troublant, à la fois follement symbolique et anecdotique, « La Folie Kennaway » révèle un auteur à la maîtrise étonnante.

LAURENCE MERMOUD / L'HEBDO (LAUSANNE)

Ce premier roman révèle, sans nul doute, un écrivain par sa maîtrise exceptionnelle d'un sujet original, d'une intrigue parfaitement construite et d'une écriture précise et acérée.

LA LIBERTÉ DE L'EST

Presses de la Renaissance

LA POLOGNE EN TEMPS DE CRISE



La Crise est-elle révélatrice de la nature profonde d'une société ? C'est à cette question, essentielle pour les sciences économiques et sociales, que des sociologues polonais, accompagnés dans leur effort de publication par des collègues français, apportent des réponses convaincantes.

Collection *Revueur Sociologique* 1988, 304 pages, 120 F.

REVOLUTION CULTURELLE DU TEMPS LIBRE 1968-1968



La conquête de temps libre a fait naître des valeurs nouvelles et provoqué une mutation de la manière de travailler, d'étudier, de vivre la famille, le chômage, la retraite ; d'appréhender l'engagement sociopolitique et sociologique. Ce sont ces métamorphoses que l'auteur se propose d'étudier dans cet ouvrage.

Collection *Société* 1988, 312 pages, 110 F.

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIBLIOGRAPHIE

● VIRGINIE COULON ET MONIQUE HUGON : 2.500 titres de littérature d'Afrique subsaharienne. Complétant le n° 64 de *Notre Librairie* paru sur le même sujet en 1982 (1.800 ouvrages), les titres et les auteurs de toutes les œuvres littéraires parues en Afrique et ailleurs dans le monde sous la plume d'auteurs du sud du Sahara de 1983 à 1987 en français, portugais, anglais, etc. Avec de nombreuses adresses utiles sur l'édition et les revues africaines. (*Notre Librairie*, Chef, 57, boulevard des Invalides, 75007 Paris, 200 p., grand format, 50 F.)

CIVILISATION

● ALAIN-PIERRE ZIVIE (sous la direction de) : *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire (Nouvelles données, nouvelles questions)*. — Le point des connaissances actuelles sur l'ancienne capitale de l'Égypte pharaonique, avec une pléiade de chercheurs francophones et anglophones. Avec photos et croquis. (Ed. du CNRS, 135 p., grand format, 180 F.)

HISTOIRE

● LEONCE PEILLARD : *L'affaire du Laconin*. — Le récit de l'une des tragédies qui marquent le chapitre naval de la seconde guerre mondiale. L'auteur fait revivre ces journées de septembre 1942 où un sous-marin allemand vint torpiller, au large de l'Atlantique, le *Laconin*, paquebot anglais surchargé de soldats, de prisonniers, de femmes et d'enfants. (Robert Laffont, 268 p., 100 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● MARY SHELLEY : *Frankenstein*. — La réédition de l'une des œuvres les plus connues de la littérature fantastique du XIX^e siècle. Publié en 1817, le célèbre roman de Mary Shelley mêle avec une initiative fougueuse et donnera la possibilité à de nombreux lecteurs de remonter à la source d'un mythe qui a eu la fortune cinématographique que l'on sait. Mais pourquoi ne pas avoir repris le titre exact du roman : *Frankenstein ou la Prométhée moderne* ? Traduit de l'anglais par Paul Coutureau (Ed. du Rocher, 250 p., 89 F.).

PSYCHANALYSE

● DIDIER ANZIEU : *L'Auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*. Troisième version d'un livre paru pour la première fois en 1958, enrichi grâce aux nombreuses publications intervenues depuis cette date, en particulier les lettres de Freud à Fliess, l'ouvrage de Didier Anzieu s'attache à reconstituer les origines de la science freudienne à partir de l'auto-analyse des rêves et autres productions inconscientes de son inventeur. (PUF, 554 p., 198 F.)

SCIENCES

● JEAN AUDOUZE, MICHEL CASSE, JEAN-CLAUDE CARRIERE : *Conversations sur l'invisible*. — Lorsque la science rejoint d'art... Telle est la vocation de cet ouvrage original qui a réuni deux savants et un homme de lettres. Une conversation à trois sur des sujets aussi divers que la naissance de l'univers, les découvertes récentes en astrophysique, les mythes anciens et le cinéma... (Ed. Belfond, 294 p., 120 F.)

SOCIÉTÉ

● DE GERMAIN GALERANT : *Médecine de campagne. De la Révolution à la Belle Époque*. — Un panorama de la médecine, telle qu'elle fut pratiquée dans nos provinces, d'abord par « ces faiseurs de miracles » et autres charlatans, puis par les précurseurs de la médecine moderne. (Pion, 268 p., 120 F.)

RELIGIONS

● JOSY EISENBERG ET ADIN STEINSALTZ : *Le Chandelier d'or*. C'est sur l'enseignement de Rabbi Chnéour Zalman de Lady, grande figure du hassidisme à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle que le rabbin Steinsaltz s'est appuyé pour commenter, au cours d'entretiens télévisés avec Josy Eisenberg, les sept célébrations qui scandent l'année juive. Une manière d'approfondir, sur cette période de Kippour, la signification de fibres respectées mais souvent méconnues. (Verdier, 362 p., 150 F.)

هكذا من الأصل

ROMANS

Quand Bernard-Henri Lévy se raconte en Baudelaire...

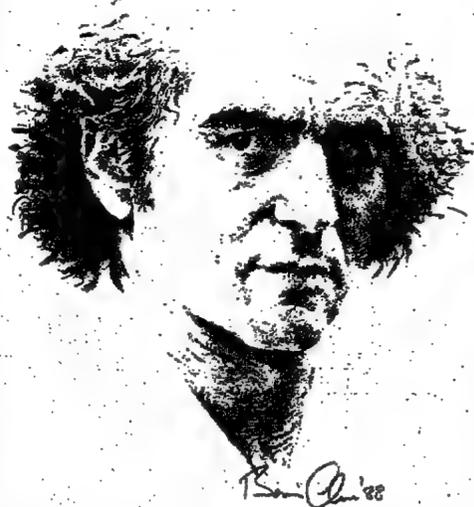
Les derniers jours de Charles Baudelaire, le roman d'une vie saisie au moment de son agonie.

FAIRE de Charles Baudelaire le héros d'un roman, il fallait oser. On peut déjà porter au crédit de Bernard-Henri Lévy d'avoir pris ce risque au lieu de se réfugier dans la biographie romancée, manière facile de contourner l'obstacle.

Les Derniers Jours de Charles Baudelaire est un livre très construit, à plusieurs voix, autour d'un narrateur qui ne se dévoilera — partiellement — qu'à la fin, et qui décrit minutieusement le lent glissement de Baudelaire vers la déraison et l'aphasie. Le moment de la mort légale n'aura, ensuite, plus d'importance. Le narrateur affirme avoir recueilli les dernières réflexions du poète sur lui-même, avoir écrit sous sa dictée des fragments de Mémoires, sans toutefois ignorer « qu'il se trouvera toujours des malins pour douter de ce récit » auquel s'ajoutent les témoignages de la logeuse de Bruxelles, M^{me} Lepage, du photographe belge, Charles Neyt, de Jeanne Duval, la maîtresse noire de Baudelaire, de son éditeur, Poulet-Malassis, de sa mère, Caroline Aupick, et enfin d'un prêtre.

On y découvre un Baudelaire à la fois inattendu et plausible, qui a désiré la gloire et les honneurs, qui s'est renié, abaissé, compromis — en vain — pour les obtenir, qui a été méconnu et rejeté par tous. — Gautier, Hugo, Sainte-Beuve, et même Delacroix, — qui a le sentiment de finir sa vie, alors qu'il n'en est qu'à l'ébauche de son œuvre, qui a vécu et va mourir sur un immense malentendu.

A propos de malentendu, si vous entendez dire que ce livre est sans intérêt, soyez certains que vous avez affaire à des merveilleux ou à des incultes (la conjugaison des deux n'étant pas exclue). La manière de raconter en Charles Baudelaire, de



mêler sa fascination pour l'écriture et l'expression, à travers lui, de ses propres préoccupations, est indéfiniment talentueuse.

Bien sûr, quand il s'en explique, notamment dans la revue l'Infini (1), il le fait de la manière péremptoire qu'on lui connaît. Quant au roman, il n'est, certes, pas exempt de défauts. On ne peut pas dire que le « Monologue de M^{me} Lepage » soit un modèle du genre, et que pour faire parler, à la première personne, une femme du peuple, Lévy ait vraiment forcé. De même, Jeanne Duval, dont on lit un journal intime dans la troisième partie, n'est guère crédible. Et puis, on a le sentiment que ce texte manque de chair. Bernard-Henri Lévy, intellectuel brillant, n'est peut-être pas un romancier. Mais, comme il a sans doute prévu ce reproche, il s'en joue par la voix de son narrateur, qui précise, au terme du récit : « Toute cette aventure, on s'en souvient, avait commencé par mon regret

d'être ce débutant parfait, plein d'aisance et de grâces, mais tragiquement dépourvu de l'intime gravité qui donne aux livres leur poids. » On se dit parfois que ces trois cent cinquante pages sont trop bien faites, trop lisses, qu'on y voudrait sentir un malaise, une fêture, une blessure, plutôt que d'y voir un exercice de virtuosité, un collage littéraire, même manié avec art.

Bien entendu, ce roman contient son propre désaveu, dans la lettre de Poulet-Malassis au narrateur, où l'éditeur et ami de Charles Baudelaire affirme : « Sur la méthode qui consisterait (car telle est bien, n'est-ce pas, votre idée ?) à vous introduire ainsi, comme par effraction, dans la tête d'un poète que vous avez à peine connu, puis à le faire parler par votre bouche, avec vos mots et vos préoccupations, souffrez que je vous dise mon extrême perplexité — doublée, et c'est plus grave, des plus expresses réserves quant aux idées d'ensemble que, chemin faisant, vous développez. »

On pourrait ainsi multiplier la recherche de signes, de justifications, de passerelles entre le héros des Derniers Jours de Charles Baudelaire et l'auteur du roman (à commencer par cette incapacité (de Baudelaire) à écrire, ou penser, sa biographie, ou ses remarques sur l'autobiographie, via le narrateur : « Ce récit, s'il l'écrit, ne dira d'ailleurs pas la vérité. Il n'offrira pas une version qui, sous prétexte qu'elle est la sienne, invalidera les autres en les frappant de fausseté »). On pourrait même en arriver à dire que tout cela tourne au jeu de piste. Mais non, on ne va pas, au moment où l'indigence intellectuelle est en train de tout grignoter — la télévision, les journaux, les livres, — boudier le plaisir d'être invité à jongler avec le savoir et la littérature, dans ce « Baudelaire-roman ».

JOSYANE SAVIGNEAU. * LES DERNIERS JOURS DE CHARLES BAUDELAIRE, de Bernard-Henri Lévy, Grasset, 346 p., 99 F. (1) l'Infini, n° 23, automne 1988, Gallimard, 130 p., 72 F.

LE FEUILLETON DE B. POIROT-DELPECH

Un vrai bonheur !

(Suite de la page 15.)

Bilan du désastre : les beaux-parents exterminés, Clara rescapée après avoir couru les ghettos d'Europe, l'œil à son Laica... Gabriel et Anne la soignent, la sauvent. Le bonheur sans histoires serait-il enfin à portée de main ?

C'EST compter sans l'entêtement de ministres déguisés en pêcheurs de crevettes, et sans un troisième amour de Gabriel, celui qu'il porte à ses parents.

Après s'être absentée de l'existence comme on coupe le son à la télé, la grand-mère Marguerite, toujours folle d'espaces, ira se dissoudre quelque part au-delà de l'île Seguin, en Amérique. Louis, ce sera vers l'Indochine en guerre que se perdra sa trace. Il se pourrait que sa manie de l'espérance et sa passion du vélo l'aient rendu involontairement complice de la victoire cycliste du Viêt-minh. Gabriel devra lui trouver des excuses. Il a l'habitude. L'important est qu'il n'ait pas à lui fermer les yeux. On s'aime tant, chez les Orsenna, qu'on ne supporte pas de se perdre. Les aïeux ne meurent pas vraiment, ils s'évanouissent dans la nature comme quand les enfants comptent jusqu'à cent, dans les forêts, pour se faire peur.

Car il y a de la poésie, dans cette façon de dire le temps qui passe, ce que nous faisons de lui, ce qu'il fait de nous. De sa retraite de La Bocca, l'éternel collègue de bureau qu'était Gabriel, l'as du pneu, se change en scribe aérien et attendri. Il chasse le souvenir comme d'autres la papillon. Il le suit de branche en branche, l'épingle, le relâche ; pour notre ravissement.

C'est un tour de force d'attacher tant de charme à une époque dont on connaît les affreux vacarmes et les aveuglements criminels. Jamais on n'avait peint de couleurs si fraîches la double folie de la mécanique et de la guerre.

Le secret de cette transfiguration parfaitement fidèle est à chercher dans une sensibilité frémissante à l'air du temps, aux génies des lieux, à cet impalpable qu'on appelle les mentalités, et auquel, au bout du compte, notre histoire ressemble. Chez Orsenna, chaque individu est délicieusement innocent, mais aussi, hors des démagogues pro-lampistes, coresponsable de ce qui l'accable.

On n'en finirait pas de citer les moments mémorables : le voyage de noces, les silences de Marguerite, les frasques de Louis, les approches de l'âge, l'exode, le départ de Bréhat, Londres et ses intérieurs laqués, de Gaulle, Freud, les refrains fredonnés, la grâce d'une jupe qui glisse, une pluie de printemps à Paris, une tempête en Manche... Et toujours cet effort touchant des Français pour donner à leurs démanches collectives et individuelles le soigné d'un système, d'une exposition, d'un roman abouti ! Je renvoie aux remarques d'historien ou de moraliste qui approfondissent sans cesse la récit, joignant narquois, jamais injustes ni désolées. Rarement vu allié tant d'observation malicieuse à tant de gentillesse !

Mais à quoi bon dissequer les raisons d'une jubilation ? Les gens qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais, disait Voltaire. Il faut se laisser porter par ce flot de talent généraux, comme par une plaine eau. Je m'engage peu souvent à ce point, mais je prends le pari de ne pas être démenti : avec ce déferlement d'humour et de délicatesse à la française, Orsenna fait mieux que dominer de haut la rentrée, il nous donne, je trouve, un petit chef-d'œuvre.

* L'EXPOSITION COLONIALE, d'Erik Orsenna, Seuil, 558 p., 120 F.

Virulente et tendre Rochefort

(Suite de la page 15.)

Elle n'y va pas de main morte, Christiane Rochefort ! La Porte du fond, est-ce son « Famille, je vous hais ! » ? Mais la voilà qui crie gare ! Il ne faut pas se tromper sur ce qu'elle attaque ici. « Le malheur n'est pas le sexe et pas non plus l'inceste. Le malheur c'est le Patron. » Entendez le pouvoir, l'oppression, ce qu'elle appelle l'« infamie ». L'inceste qu'elle met en scène n'en est que la forme ordinaire, « de chambre », comme elle dit. Autrement traité-t-elle avec tant de douceur et de tendresse l'idylle que son héroïne adolescente vit avec son oncle paternel ? Cette partie rose du livre servira aussi à porter l'ironie à son comble : c'est le père qui attaquera l'oncle pour détournement de mineure !

Comme on la retrouve bien, Christiane Rochefort, avec sa liberté militante, sa sensibilité, sa compassion, sa gouaille, ses colères gais, dans ce livre qui, assure-t-elle, ne doit rien à l'autobiographie ! Elle ne raconte pas son histoire, mais c'est elle qu'on entend quand la narratrice s'écrit : « J'aime amuser le monde. Avec ce qui ne s'y prête pas, bien entendu. » Déchaînée, toute continuité de récit romane, poussant à l'extrême son art du raconté, trouvant dans la litote, l'allusion, l'expression par la bande, comme une nouvelle source de poésie, elle danse, ici, mieux que jamais, sur l'étroite

crête où le tragique affleure sous le rire.

JACQUELINE PIATIER. * LA PORTE DU FOND, de Christiane Rochefort, Grasset, 245 pages, 85 F.

Quelles que soient les failles de cette entreprise, dont Bernard-Henri Lévy est assez subtil pour jouer, on éprouve, si l'on aime Baudelaire, si l'on pense qu'il est « le vrai négatif de la grosse bêtise optimiste-progressive de l'époque (1) », une sorte de jubilation à lire ce livre où s'interprètent « une vie et une œuvre tout occupées à se justifier du simple péché d'exister ». Que les dédu-

VU A APOS' Sous la direction d'Alain NICOLAS - Libraire - Expert les autographes Manuscrits et autographes à travers les âges. Identification, acquisition et conservation des documents. Investissements et conseils pour une collection. Un volume 17x24, 378 pages, illustré, 380 F. Maisonneuve & Larose

JEAN CAYROL DE CADÈME, ROMANCIER. Jean Cayrol Œuvre poétique. Ce n'est pas la mer, 1935. Les poèmes du pasteur Grimm, 1936. Le Hollandais volant, 1936. Les phénomènes célestes, 1939. L'Age d'or, 1939. Le dernier homme, 1940. Miroir de la Rédemption, 1944. Poèmes de la nuit et du brouillard, 1946. Passe-temps de l'homme et des oiseaux, 1947. La vie répond, 1948. Le charnier natal, 1950. Les mots sont aussi des demeures, 1952. Pour tous les temps, 1955. Poésie-Journal I, 1969. Poésie-Journal II, 1977. Poésie-Journal III, 1980. Poèmes clefs, 1985. De jour en jour, 1988 (inédit). 840 pages. Relié pleine toile rouge sous jaquette rhodod. 280 F. Editions du Seuil



كندا من الأصل

هكذا من الأصل

● ESSAIS

Les gaietés de la philosophie

Quand un intellectuel anglais tourne en ridicule la pensée française...

COMMENT se moquer des intellectuels français, critiquer l'état présent de la philosophie et clamer haut et fort que les livres d'aujourd'hui sont de plus en plus illisibles sans tomber dans le piège de l'essai cannyeux ? Malcolm Bradbury, né en 1932, professeur de littérature à l'université de Norwich, semble avoir trouvé la réponse avec son dernier livre *Mensonge*. Dès les premières lignes le ton est donné, ce sera celui de l'ironie et de la dérision.

Le structuralisme et la déconstruction...

Comme dans tout « canular » l'auteur a ses victimes attirées. Mais, ne nous y trompons pas, si c'est à deux courants philosophiques, le structuralisme et la déconstruction, qu'en veut particulièrement Bradbury, c'est tout un pan de la société française qu'il condamne.

Ce que reproche le professeur et satiriste anglais à la société française ? D'entretenir une haute couture qui n'habille plus, une nouvelle cuisine qui ne nourrit plus, et une philosophie... qui ne se discute plus ! Bradbury, lui, va la discuter pendant 170 pages, tantôt avec humour, tantôt avec méchanceté, et le plus souvent avec un mélange des deux.

Son personnage, Henri Mensonge, est l'archétype parfait de la déconstruction. Trop parfait même puisque, après « la mort de l'auteur » de Barthes, « la mort du sujet » de Foucault et « la mort du nom » de Derrida, on n'est plus sûr de rien : ni de son existence, ni de son œuvre au titre



pourtant promoteur (*la Fornication comme acte culturel*), ni de son nom. On aura compris qu'Henri Mensonge, auteur d'un livre « aussi rare que la virginité en Californie », cristallise tout l'énervement de Bradbury contre la philosophie française. Bien entendu Mensonge n'existe qu'en un seul exemplaire... mais il y a de lui un peu partout.

On en veut un peu à Bradbury de se moquer de *En attendant Godot*, de Beckett, ou de caricaturer l'œuvre de Lévi-Strauss. Néanmoins, son portrait des jeunes intellectuels parisiens, qui

vivent avec insouciance tout en parlant « angoisse » et « néant », est cruel de vérité. Il ne faut attendre de ce livre ni solutions ni révélations, mais plutôt une description pointue du nombrilisme parisien, ainsi qu'une belle leçon de pédagogie pour tous ceux qui n'ont pu aller au-delà des premières pages de Derrida. On rit souvent, on se dit que l'auteur est quelquefois injuste et superficiel, mais on a tendance à le prendre au sérieux quand il s'inquiète d'une philosophie qui en devenant de plus en plus opaque perd sa mission : celle d'une pensée profonde accessible au plus grand nombre.

MARIE-LAURE DELORME.

* MENSONGE, de Malcolm Bradbury, traduit de l'anglais par Françoise Cartano, Presses de la Renaissance, 280 p., 89 F.

Génération pacifiste

(Suite de la page 13.)

Il faut cependant s'interroger sur les instruments d'analyse que retient l'auteur et sur la façon dont il en use. Le premier est le concept de génération. Il ne s'identifie pas à celui de classe d'âge. Pour que se constitue une génération, il faut qu'un « événement fondateur » ait imprimé à ses membres une même marque. Ceux de 1905 ont en commun d'avoir connu la guerre sans l'avoir faite. Ils se distinguent de leurs prédécesseurs, qui y ont participé, et de leurs successeurs, qui ne l'ont ni connue ni faite. Cette expérience particulière suffit-elle à les unir ? La notion de génération a donné lieu chez les spécialistes à beaucoup de débats dont Jean-François Sirinelli se fait l'écho. La discussion demeure ouverte.

La deuxième idée qui oriente le travail de l'auteur est celle du terrain commun que constituent les khâgnes et l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Celles-ci forment, en effet, un milieu assez homogène — culturellement (par leur fonction de « serre intellectuelle »), socialement (par la prédominance des classes moyennes et, en leur sein, des enfants des fonctionnaires), politiquement enfin (par une orientation à gauche qui teinte le pacifisme ambiant de révolte contre l'ordre établi) — pour être un « bon sismographe » du monde intellectuel.

Elles n'en représentent, bien sûr, qu'une partie : le Quartier latin, à l'époque, penche plutôt à droite. Mais elles y tiennent leur place. Jean-François Sirinelli esquisse, ici et là, quelques utiles comparaisons avec d'autres institutions d'enseignement supérieur : classes préparatoires scientifiques, Sorbonne, Sciences-Po. On aurait aimé, pour mieux comprendre le rôle spécifique des khâgnes et de l'École normale supérieure, que l'ensemble du champ formé par l'université et les grandes écoles fût étudié plus systématiquement.

La troisième notion sur laquelle s'appuie Sirinelli est celle de « réseau de sociabilité ». Elle lui permet de reconstituer des groupes qui sont autant de « microcosmes » au sein desquels les étudiants construisent leur personnalité. Les socialistes (Georges Lefranc, Jean Le Bail, Claude Lévi-Strauss), les communistes (Georges Cogniot, Jean Bruhat, plus tard Paul Nizan), les élèves d'Alain (Georges Canguilhem, Simone Weil, voire Raymond Aron), forment les principales familles. L'auteur, en revanche, ne retient pas la mouvance des « talas » (les catholiques), qui ne présente pas d'unité politique. Il s'en tient, en effet, à une définition des intellectuels comme « acteurs de la vie civile ». C'est un choix, que Jean-François Sirinelli assume et qui appelle le débat.

Génération intellectuelle est un livre important. Il l'est non seulement par la masse des faits rassemblés et par la rigueur avec laquelle ceux-ci sont analysés, mais aussi par la mise en œuvre de concepts qui, appliqués par l'auteur avec discernement, font avancer la recherche historique.

THOMAS FERENCZI.

Pour ceux qui s'intéressent aux itinéraires de la « génération intellectuelle » de l'entre-deux-guerres, un colloque est organisé du 27 septembre au 1^{er} octobre sous la direction de Philippe Soutez, maître de conférences à l'université Paris-VIII-Vincennes à Saint-Denis, sur le thème « Les philosophes et la deuxième guerre mondiale ». On y retrouvera quelques-uns des personnages étudiés par Jean-François Sirinelli (Aron, Sartre, Cavallès, Simone Weil, Derrida) à côté d'autres grands intellectuels français (Bataille, Bergson, Kojève, les surréalistes) ou étrangers (Heidegger, Jaspers, Benjamin, les psychanalystes, le cercle de Vienne, Russell, Gentile, Walter Lippmann). Première séance le 27, à 9 h 30, à la Bourse du travail de Saint-Denis ; séances suivantes à l'Institut culturel autrichien, à l'UNESCO, au Goethe Institut, au British Council et à la Maison des sciences de l'homme. Rés. : Centre de recherche de Paris-VIII. Tél. : 48-29-32-28.

* GÉNÉRATION INTELLECTUELLE, Khâgnes et normaliens dans l'entre-deux-guerres, de Jean-François Sirinelli, Fayard, 721 p., 250 F.

Du bon usage des crises

En un temps mouvementé et incertain, Georges Balandier rappelle que le désordre peut être fécond.

LONGTEMPS, on a cru pouvoir opposer des sociétés « froides », statiques, répétitives, à celles que les embrasements de l'histoire et les révolutions politiques, techniques ou scientifiques entraînent dans un tourbillon de mutations et de nouveautés. Aux « primitifs », figés dans un temps immuable, appartenait la fixité des traditions et le cycle des coutumes. Aux Européens civilisés revenait le flux des progrès. Une incessante succession d'innovations.

Visions simplistes, et donc fausses. Depuis une trentaine d'années, Georges Balandier a opposé à ces clivages trop commodes une conception dynamiste de toutes les sociétés. Aucune n'est définitivement stable, qu'elle soit traditionnelle ou moderne. Elles ont toujours à gérer l'imprévisible, à composer avec les perturbations venues du dedans ou du dehors.

Evidemment, les sociétés de la tradition et celles de la modernité ne maîtrisent pas de la même manière leurs crises. Les Dogons du Mali, ou les Bwas du Burkina, ne manoeuvrent pas comme nous. Ils ne sont pas non plus confrontés aux mêmes déséquilibres. Encore faut-il, pour s'en aviser, pouvoir construire une comparaison détaillée. Amorcé par Georges Balandier dans *Anthropologies* (1), l'éclairage de nos temps incertains par *Le Désordre* (2) de l'anthropologie africainiste se poursuit avec cet ouvrage, centré sur le Désordre.

Quand la tradition gouverne, on ruse avec le désordre, à travers tout un réseau symbolique. Mythes fondateurs, rites d'initiation ou de purification, fêtes des fous et jours de dérision s'en chargent. En les parcourant, d'Afrique en Amérique, et jusque dans l'Europe antique ou féodale, le sociologue montre combien le mouvement des forces déstabilisatrices est à chaque fois cadré, cantonné, plutôt que vraiment conjuré. Il n'est pas annulé, mais

recupéré. Autant que possible, on retournera son action dissolvante en processus créateur.

Une vie sans mode d'emploi

Tout autre est la situation de notre modernité. Elle brouille les cartes. Nous sommes démunis de grands mythes. La connaissance scientifique les a détruits, avant de briser celui de sa propre certitude. Les rites s'effacent, ou perdent leur sens. Les dispositifs d'intégration symbolique ont laissé place à la gestion policière de l'ordre. Privé de ses grands repères biologiques et temporels, l'homme contemporain est devenu un être « mal identifié ». Dans cette apesanteur, les figures contemporaines du désordre — du krach boursier au SIDA, du terrorisme au désenchantement politique — réactivent des fantasmes régressifs.

Ce constat dressé, Georges Balandier ne cède pas aux nostalgies rêveuses. Il brosse le portrait des issues auxquelles les désarrois modernes ont eu recours : la tentation totalitaire, toujours présente ; le repli individuel vers la

spiritualité, ravivée ; le nouveau pragmatisme des princes qui nous gouvernent, désormais sans illusions. Toutefois, ce livre aux mille pistes est avant tout une leçon de confiance.

Malgré tant de turbulences, dit-il en substance, ne paniquons pas. Empruntant aux modèles scientifiques actuels, issus notamment de l'étude des « chaos », il suggère que le désordre peut toujours être fécond, producteur d'un ordre différent et plus souple. Ne tirons donc pas sur tout ce qui bouge. Il y a un bon usage des crises — si on les considère comme un engendrement plutôt qu'une apocalypse.

Comme on voit, son analyse conduit Georges Balandier à un optimisme bien tempéré. On aimerait y croire. Il y a pourtant, entre le portrait qu'il brosse de l'homme d'aujourd'hui et la confiance en l'avenir qu'il veut maintenir ou redonner, un écart difficile à combler.

ROGER-POL DROIT.

* LE DÉSORDRE, ELOGE DU MOUVEMENT, de Georges Balandier, Fayard, 252 p., 98 F.

(1) Presses universitaires de France, 1974. Voir *Le Monde* du 6 juin 1974.
(2) Fayard, 1985. Voir *Le Monde* du 6 septembre 1985.

— LA VIE DU LIVRE —

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

6, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

Librairie GUTENBERG
17, boulevard Voltaire
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M^e Coraïnthe-Calton
Tél. 16 (1) 45-54-56-30

Librairie générale
et scolaire

VENTE PAR CORRESPONDANCE
FRANCE - ÉTRANGER

DES LIBRAIRES LISENT, AIMENT, CONSEILLENT. PARMIS LES ROMANS FRANÇAIS DE LA RENTRÉE, ILS VOUS INVITENT À PARTAGER LEURS COUPS DE CŒUR...

L'œil de la lettre

<p>D. Belloc SUZANNE</p> <p>Librairie</p>	<p>PATRICK DEVILLE LONGUE VUE</p> <p>LES ÉDITIONS DE SÉLIT</p>
<p>LUC LANG VOYAGE SUR LA LIGNE D'HORIZON</p> <p>GALLIMARD</p>	<p>EUGÈNE NICOLE EXILÉ DES MEIS</p> <p>ÉDITIONS FRANÇOIS BOUXTON</p>

ADIX-EN-PROVENCE, VENTS DU SUD, 7 place du Maréchal-Foch • ARLES, ACTES SUD, passage du Méjan • AVIGNON, DU MONDE MÉDITERRANÉEN, 16 rue Bonnetterie • BESANCON, LES SANDALES D'EMPÉDOCLE, 138 Grande-Rue • BORDEAUX, LA MACHINE A LIRE, 18 rue du Parlement-Saint-Pierre • CAHORS, CALLIGRAMME, 75 rue Joffroy • CASTRES, GRAFFITI, 8 place Péliisson • ENGHEN-LES-BAINS, LE CHANT DU MONDE, 20 rue Mora • GRENOBLE, DE L'UNIVERSITÉ, 2 place du Dr-Léon-Martin • LYON, DES NOUVEAUTÉS, 26 place Bellecœur • MANTES-LA-JOLIE, LA RÉSERVE, 14 rue Henri-Rivière • METZ, GERONIMO, 31 rue du Pont-des-Morts • MONTPELLIER, LA PAGE BLANCHE, 30 rue Saint-Guilhem • NANTES, VENT D'OUEST, 5 place du Bon-Pasteur • PARIS 4^e, BIFFURES, 44 rue Vieille-du-Temple • PARIS 5^e, L'ARBRE A LETTRES, 2 rue Édouard-Quenu • AUTREMENT DIT, 73, boulevard Saint-Michel • COMPAGNIE, 58 rue des Ecoles • PARIS 7^e, L'ARBRE A LETTRES, 55 rue Cler • PARIS 8^e, LIVRE STERLING, 49 bis avenue Franklin-Roosevelt • PARIS 12^e, LA TERRASSE DE GUTENBERG, 9 rue Émile-Castelar • PARIS 14^e, L'ARBRE A LETTRES, 14, rue Boulevard • PARIS 15^e, LA 25^e HEURE, 8 place du Général-Beauret • PAU, L'AIDE-MÉMOIRE, 8 rue Latapie • STRASBOURG, QUAI DES BRUMES, 39 quai des Bateliers • TOULOUSE, OMBRES BLANCHES, 50 rue Gambetta • VINCENNES, MILLEPAGES, 174 rue de Fontenay • En Belgique, groupement Profil : BRAINE L'ALLEUD, GRAFFITI, 9 avenue Léon-Jourez • BRUXELLES, A LIVRE OUVERT, 118 rue Saint-Lambert • LA LICORNE, 36 rue X. de Bue • RIVAGE, 1333 Chaussée de Waterloo • TROPISMES, 11 Gal. des Princes • CHARLEROI, MOLÈRE, 4 boulevard Augent • LA HULPE, A LIVRE OUVERT, 106 rue des Combattants • WAVRE, CALLIGRAMMES, 7 rue Sambon.

● LETTRES CORÉENNES

Une littérature écartelée

A l'heure de Séoul, voici l'état de santé des lettres coréennes

L'AVIDITÉ des lecteurs semble bien être la première caractéristique de la vie littéraire coréenne : depuis 1980, par exemple, le volume total des publications a augmenté de plus de 12 % par an, pour atteindre 144,5 millions de livres en 1987. Seconde caractéristique : même si la prose se taille la part du lion, quatre cent quinze recueils de poèmes ont été publiés cette année, et ils se sont vendus, au point que deux d'entre eux, *Debout sans* de Soh Jong Yun et *Tot*, la rose trémière de Do Jung Hwan, se trouvent en tête des best-sellers littéraires, devant *Le Fils de l'homme*, un roman de Yi Mun Yol.

Dans un très fragile contexte de démocratisation, la vitalité de la littérature coréenne n'a donc pas faibli, malgré la censure et l'auto-censure. C'est dans l'évolution même de la littérature qu'il faut rechercher à la fois les limites et les raisons de cette vitalité.

Le réalisme a été et reste le souci majeur des écrivains, héritiers d'une tradition qui les conduisait à insister sur la fonction de l'écriture plus que sur sa signification : dire la Corée, définir ou retrouver l'identité d'un peuple sous tutelle. Les événements dont l'esprit coréen les obligeait à rendre témoignage (occupation japonaise, interdiction de la langue coréenne, division du pays, dictatures, industrialisation accélérée) expliquent largement cette attitude. Cela n'allait pas sans produire une forme particulière de censure, celle que Yi Mun Yol a appelée la « censure souterraine », sorte de dictature des lettres : l'obligation de rendre compte. La littérature d'engagement a donné, cependant, des textes intéressants, même quand

à voir avec ce bruit de mitrail- leuse. N'est-il pas aussi celui d'une conscience malheureuse dans un pays divisé, menacé par une guerre toujours possible ?

Le titre de la nouvelle de Yi Mun Yol *l'usage de notre héros défiguré* pourrait être celui de beaucoup d'autres textes. On y voit un jeune citadin qui se retrouve à la campagne après le limogeage de son père. Le héros est confronté à la personnalité despotique d'un petit caïd de village. Il s'oppose à lui, tout en étant fasciné, jusqu'à ce qu'il comprenne comment ce caïd obtient la complicité des autres enfants. Réflexion centrée sur un microcosme que l'auteur estime représentatif, cette nouvelle cherche à mettre à jour les formes de consensus dont une dictature peut profiter. Yi Mun Yol, qui est peut-être le plus important prosateur actuel, prend une distance avec ce qu'il dépeint. Distance sans doute moins marquée chez d'autres auteurs, appliqués à dire l'angoisse des petites gens qui se sentent perpétuellement menacés dans leur sécurité, leur identité, leurs valeurs.

Le passé comme un tatouage

Dans *Un parapluie pas mal fichu*, de Yun Hwang Gil, le parolu- tisme téléscopique qu'un petit fonctionnaire a reçu en cadeau s'avère ressembler étrangement à un talkie-walkie. On le prend alors pour un policier, et lui-même se transforme au contact de cet objet de pouvoir. Cette dissociation entre la réalité et la conscience qu'un homme simple (très souvent un déraciné) peut en avoir se

enfant avec un soldat noir américain. Elle lui demande de nettoyer son corps des tatouages que les soldats américains lui ont fait graver. Mais le passé ne s'efface pas : « Toutes les femmes qui ont vécu cette époque de douleur se sont fait tatouer », et quand le médecin se présente pour opérer gratuitement cette prostituée, elle a disparu, sans doute pour retourner dans son pays natal, mettre fin à son déracinement.

Ces obsessions réalistes n'empêchent pas un travail sur le langage et une approche des jeux de la conscience qui n'est pas étrangère à un nouveau roman. Choi Su Chol, dans *l'Amorce*, l'Enregistrement et le Fossile, met en scène un étudiant qui se rend dans un monastère pour y préparer un examen. Ce personnage y rencontre un autre pensionnaire qui lui abandonne ses affaires, parmi lesquelles se trouvent des textes écrits par cet homme chaque fois que son corps était en mouvement. Texte ambitieux qui conduit à cette revendication : « La liberté de penser, la liberté d'écrire et par conséquent la liberté de l'homme : Park Chang Do cherchait à posséder ces trois libertés en même temps. »

CHOI HYUN et MOO PATRICK MAURUS

(1) En mai 1980, de violentes manifestations populaires antigouvernementales avaient été réprimées par les parabranchistes. Officiellement, il y eut cent quatre-vingt-trois morts. Selon les habitants, le nombre des morts et des disparus s'élevait à deux mille.

Bibliographie

LES traductions de littérature coréenne sont encore peu nombreuses en France. Citons *Liberté sous* de R. Levertier (La Léopard d'Or), *Une femme à la recherche d'une illusion*, nouvelles traduites par M. Orange (Ebel-Fantac), et *Une approche de la poésie coréenne*, revue Europe, traductions de Kim Hwa-young et Patrick Maurus.

Signalons également la Grande Histoire de la Corée, de Louis Frédéric, dans la collection « Dictionnaire du voyage » (avec la collaboration de Hugues Rousset, Ed. du Félin, 470 p., 165 F) et un recueil de poèmes de Han He Un (1919-1975), *La Nuit de la chenille arpegeuse* (traduit et présenté par Kaz Han, Ed. du Naïf, 5, rue des Mimoses, 86360 Ile-d'Yeu).

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre... Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire. Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.06.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

Pierre BERGOUNIOUX



L'arbre sur la rivière

roman

GALLIMARD

Amour et vagabondage

NÉ en 1915, à Kochang, dans l'actuelle Corée du Sud, So Jong-ju se trouve être un des rares écrivains à être diplômés de l'école de la littérature. Il débuta avec le *Mur* qui reçut un prix littéraire. A ce moment-là, c'était une sorte de jeune homme, en colère :

Plus j'avance dans la vie, plus je rencontre le monde (...)

Mais je ne me repentirai de rien.

En 1936, il dirige et édite *Sinburak* (*le Village des poètes*). Il est alors de tendance nettement symboliste, soumise à des influences occidentales, qui contredisent son désir de « dire la Corée ». Mais quels chemins s'offrent à lui, dans une époque où toute culture nationale était réprimée par l'occupant japonais ?

A la fin des années 30, une période d'errance en Mandchourie a donné à So Jong-ju le goût du vagabondage. Elle lui inspirerait plus tard des recueils comme *Poèmes du vagabond* (1976), que l'on vient de traduire en français.

Ayant subi de multiples traumatismes historiques (l'occupation japonaise, la libération manquée, la partition du pays et la guerre de Corée), So Jong-ju s'est efforcé peu à peu de débusquer l'esprit profond de son pays. Cela a donné *Shilla*

(1961) et surtout les *Mythologies de Chilmajae*, un recueil dont les titres sont très évocateurs : *le Repas et le Village de la Chaux*, *Le type qui a buisé sa veste*, *le Soupir de la mère Grande-Eau*, *terme stérile*, *la Force de penser de l'épouse de monsieur Li So-ju*...

Qu'on ne se trompe pas pour autant. So Jong-ju est aussi un poète de l'amour :

Le cil de ma bien-aimée [ou fond de mon âme]

Baigné du rêve

de mes réflexions nuit

Je t'ai puisé planté

dans les cieux

Un fac oiseau volant

[ou cœur de l'hiver]

Le sait et le même

[en un voi oblique.

Aujourd'hui, de nombreux lecteurs s'écartent de So Jong-ju, rebuffés par son adhésion à la politique gouvernementale. On peut regretter que certains de ses textes à résonance politique soient absents de ce recueil. Souhaitons, cependant, que l'excellente traduction des *Poèmes du vagabond* incite d'autres éditeurs français à regarder du côté de la Corée.

CHOI HYUN-MOO.

★ POÈMES DU VAGABOND, de So Jong-ju, traduit de coréen par Kim Hwa-young et Patrick Maurus. Ed. Seuil, Garambaux-Prés, 128 p., 60 F.

Il s'agissait de récits dominés par un souci documentaire... parallèles aux documents proprement dits, élaborés par des écrivains, comme *Par-delà la ligne de la mort* de Hwang Suk Young, qui était consacré aux événements de Kwangju (1).

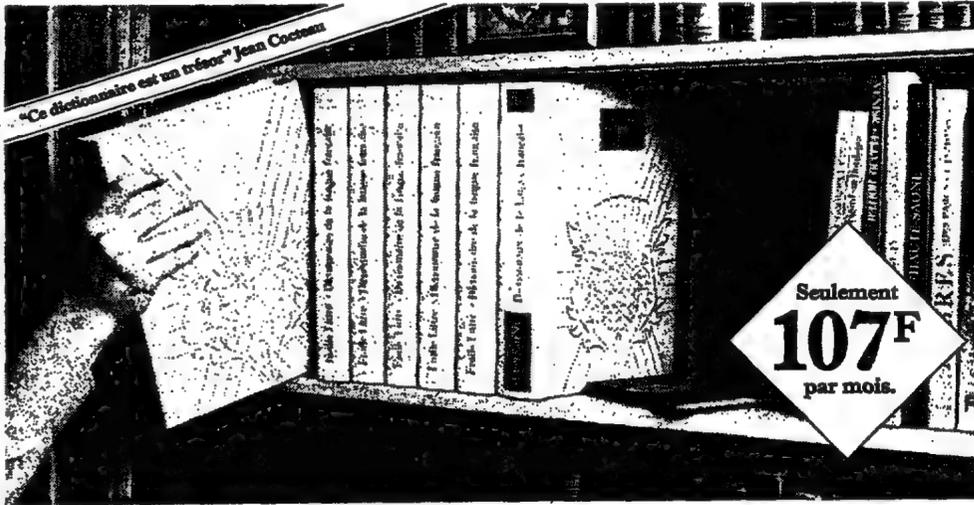
Une mémoire obsessionnelle

L'histoire, si mal vécue, et qui rappelle sans cesse aux Coréens qu'ils n'ont pas eu le droit de prendre en charge leurs propres destinées, traverse pratiquement tous les textes, romans ou nouvelles. Dans le *Bruit de la mitrailleur*, Hwang Yu Chae Young propose la figure d'un écrivain qui imagine entendre le répitement d'une mitrailleur. Sa mémoire obsessionnelle confond l'émigration de ses enfants aux États-Unis et sa propre fuite vers le Sud pendant la guerre de Corée. Dans les deux cas, deux générations sont séparées, écartelées à l'image du pays lui-même. Et le héros de conclure : « De toute façon, mes parents que j'ai laissés au Nord et mon fils qui a émigré n'ont rien

retrouve encore chez Yi Mun Yol. Dans *Kuro Arirang* (une sorte de blues de Billancourt, si l'on veut transposer), une jeune ouvrière monologue au cours d'un interrogatoire de police.

Quoi qu'on dise à l'heure du jeune étudiant venu travailler en usine pour y faire de l'agitation politique, elle ne veut conserver de lui que l'image de celui qui a provoqué sa prise de conscience sociale. Dire la réalité telle qu'on la souhaite ou chercher cette réalité dans les non-dits sont deux moyens de mettre en lumière les fragments de conscience éclatés, et de retrouver l'identité coréenne, du moins à l'aune d'une littérature dont le souci majeur est de faire apparaître les effets malheureux d'une industrialisation forcée, cause essentielle de la perte d'identité.

« Ce quartier de bidonville sur la colline semblait un mauvais farouille formé sur ce corps qu'est la modernisation », écrit Mun Sun Tae dans la *Terre des tatouages*. Texte attachant parce qu'il renouvelle la littérature documentaire. Un médecin raconte dans un bidonville une ancienne prostituée qui a eu un



Une édition - événement du Grand Littre !

6 volumes joyaux de votre bibliothèque. Plus un supplément, avec les 5.000 mots les plus récents de notre langue.



Quand, en 1865, Maximilien-Paul-Emile Littré écrit sur le dernier des 415.636 feuillets qui sont déjà Le Littré « Aujourd'hui, j'ai fini mon dictionnaire... à ce seul travail, il a consacré trente années de sa vie. Mais (ce que lui-même ignore alors), il vient aussi de signer un des plus beaux et des plus grands monuments de la langue française.

Son dictionnaire est en effet bien plus qu'une immense « cage aux mots ». Avec le même souffle que Hugo dans sa *Légende des siècles*, c'est toute la légende des mots.

Mots innombrables (ils sont 85.000 !). Disséqués dans leur anatomie. Enregistrés dans leur état-civil. Avec leurs permissions d'emploi, précises comme les Tables de la Loi.

Mais aussi mots de chair et de sang. Serbis dans des centaines de milliers de citations d'auteurs classiques ou modernes.

« Comme la Bible, c'est aussi un roman »

Un dictionnaire ? Mais où les mots vivent dans le tissu de la langue. Dans des retrouvailles de chaque ligne avec Voltaire ou Montaigne, Lamarque ou Bossuet, ou tel poète anonyme et précieux du XV^e siècle.

Ce qui ne donne pas seulement au Littré son accès facile et familier. Mais fait de lui un dictionnaire qu'on lit avec la même passion qu'il a été écrit.

En fait, c'est le joyau rayonnant de toute bibliothèque qui est ainsi réédité... Et qui,

avec le septième volume ajouté ici, fait un Littré prenant aussi en compte même les mots les plus nouveaux nés d'aujourd'hui. C'est un ouvrage résolument exceptionnel dans lequel vous pouvez vous plonger dès demain, chez vous. (Mais à condition de le commander très vite, car cette précieuse édition est à tirage limité !)

Un chef-d'œuvre d'édition 7 volumes in-quarto habillés d'une reliure votre grainée. Titres, plats et tranche dorés.

CADEAU

Si vous renouvelez le bon de commande dans la semaine, nous vous ferons parvenir la très belle reproduction d'un lavet d'encre en couleurs de Victor Hugo : « Paysage aux trois arbres ». Cette gravure de 30 x 40 cm, réalisée par villa d'Arches 100 % pur chiffon, est une véritable petite œuvre d'art, au tirage limité à 3.600 exemplaires tous numérotés. Et ce cadeau vous restera acquis, quelle que soit votre décision d'achat.

BON DE COMMANDE PERSONNEL

à retourner dès aujourd'hui à Encyclopedia Britannica, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

OUI, je désire recevoir le Grand Littre en 7 volumes. Je vous adresse donc 95 F, soit les droits de réservation de ces 7 volumes que je vous prie de bien vouloir m'expédier. Je réglerai ensuite mon achat de la façon suivante (cocher la case correspondante) :

An comptant - Avec un règlement de 1755 F, complétant les droits de réservation. (Prix total des 7 volumes : 1850 F)

A crédit - En 18 mensualités de 107 F chacune. Soit 1926 F (dont frais de crédit : 171 F ; taux nominal : 11,97 %, taux effectif global : 11,97 %) complétant les droits de réservation...

Veuillez s'il vous plaît me fournir les formulaires de prépaiement automatique (entièrement gratuits) ccp banque, ainsi que l'offre préalable de crédit.

Non Profession

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Signature obligatoire

J'ai bien noté que je dispose de 7 jours à compter de ma date de commande pour y renoncer éventuellement, en vous avisant par lettre recommandée A.R. Le montant de mes droits de réservation n'étant alors remboursé. (L'ensemble de cette offre concerne uniquement la France métropolitaine)

هكذا من الأصل

LETTRES ITALIENNES

Giovanni Macchia, un Montaigne italien

Une vie consacrée à la littérature française et à l'histoire du théâtre.

«NOTRE plus grand essayiste», disent les Italiens qui sont du bâtiment si on les interroge sur Giovanni Macchia. Ils pourraient tout aussi bien ajouter : «notre Montaigne», de même que le lecteur français qui commence à prendre connaissance de ses œuvres devrait voir en Macchia une sorte de réincarnation du grand Bordelais. En effet, si on écarte un moment le mérite accordé à la primauté — ce dont bénéficient exagérément les classiques, — les affinités sont profondes entre l'auteur des Essais et l'Italien né à Trani en 1912, dont les dictionnaires signalent que, au cours d'une vie consacrée pour l'essentiel à la littérature française, il s'est aussi occupé d'auteurs italiens et de l'histoire du théâtre.

Les affinités en question ? Les deux hommes ont fait de leur demeure une précieuse succursale de la bibliothèque d'Alexandrie. Par ailleurs, Montaigne est l'inventeur de l'intimité en littérature, le découvreur du moi, qu'il pousse au-devant de la scène. «Le moi : une entrée de comédiens — Montaigne les annonce», disait Valéry. En revanche, Macchia, lui, ne s'avance que masqué, amical mais distant, jamais acteur, calme, ruminant son savoir, faisant des recoupements. Mais serait-il interdit de voir un aveu, d'entendre un regret dans ce commentaire qu'il fait à propos de son illustre prédécesseur : «Il nous a appris que si nous ne savons pas écrire un roman, ce n'est pas une raison suffisante pour nous croire, dans nos hommes de lettres, des naïfs ?»

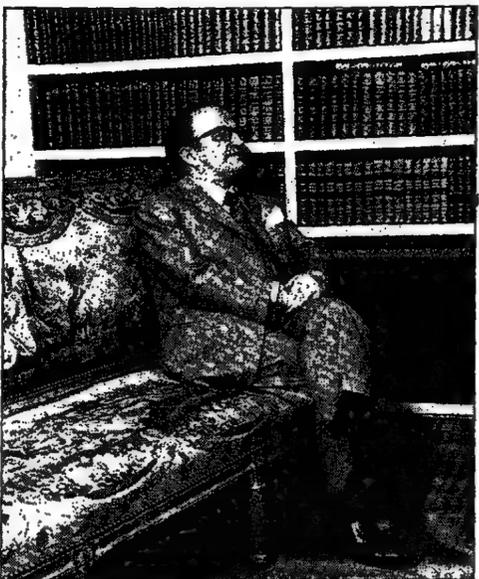
Borges a observé que parmi les textes innombrables consacrés au thème du livre en soi, les plus importants sont l'un de Montaigne, et l'autre d'Emerson. Le premier, qui affirmait qu'il ne faisait rien sans gaieté, dit que s'il rencontre un passage difficile dans un livre, il l'abandonne ; il voit dans la lecture une forme de bonheur. Le second croit qu'une bibliothèque abrite, dans un état d'enchantement, les meilleurs esprits de l'humanité, et que seul un lecteur ouvrant leurs livres saurait les révéler.

Comme Montaigne, Macchia est un lecteur hédoniste ; comme Emerson, il pense qu'il faut secouer les grands esprits, mettre du désordre dans l'ordre figé d'une littérature afin d'aboutir à un ordre nouveau. Car l'histoire d'une littérature est faite de monuments composant un ensemble idéal jusqu'au moment où un très grand lecteur — espèce encore plus rare que celle du grand écrivain, — le regarde d'un nouveau point de vue, y creusant d'autres perspectives, rajustant les rapports, la valeur, les proportions des œuvres dans la hiérarchie que l'habitude et les manuels ont acceptée une fois pour toutes. Ce qui se produit quand une nouvelle œuvre d'art voit le jour, disait T.S. Eliot, est quelque chose qui se produit simultanément dans toutes celles qui l'ont précédée. Et c'est ainsi qu'un lecteur comme Macchia modifie le passé au même titre qu'une nouvelle création de génie.

L'énigmatique folie d'un prince palermitain

Paris en ruines est le dernier des recueils d'essais que Macchia a publiés, avant que ne paraisse, il y a quelques mois, le premier volume de ce qui sera sans doute son œuvre majeure, sur la littérature française, de ses origines à nos jours. Et il est le deuxième de ses ouvrages à être traduit en français, après le Prince de Palagonia. Oh, sans doute pour se distraire de la France, Macchia a cherché à deviner l'énigmatique folie d'un prince palermitain qui, plus d'un siècle après cet Orsini

du parc des monstres de Bomarzo, fit construire cette villa de Palagonia, que l'on visite toujours, et dont Goethe disait qu'on avait soigneusement évité les lignes horizontales et verticales, de sorte que ce qui se dressait semblait sur le point de s'écrouler. Les lustres étaient faits de tubes de baromètres, d'anses de bouteilles cassées ; les murs, recouverts de débris de miroirs, tout



Comme Montaigne, Macchia est un lecteur hédoniste.

siège étant bancal et, par surcroît, leur velours ou leur broché cachait des aiguilles et des pointes.

Les essais réunis dans Paris en ruines autour de celui qui donne son titre à l'ensemble, et qui tous ont trait à des auteurs français, sont au nombre de quarante. Si tous fourmillent de remarques et d'aperçus d'une sagacité troublante, on s'en voudrait de n'en pas mentionner, au moins, quelques-uns. Celui, si poignant, sur le suicide de Chamfort ; cet autre, sur La Rochefoucauld, l'Impassible Archer, où Macchia montre l'approche scientifique de la nature humaine qui est le propre de l'auteur des Maximes, au-delà de toute responsabilité morale ou divine, et sa manière de cristalliser ses observations en quelques mots.

On rappellera en passant ce mot à propos de M^{me} de La Fayette : «Un féminisme aristocratique fondé sur le style» et ce passage sur Rousseau dans lequel Macchia affirme que la grandeur de l'auteur des Confessions n'est pas dans ses idées mais dans le pauvre être malheureux qu'il est, frère des grands malades de la littérature, comme Dostoïevski ou Tchekhov. Puis on s'attardera sur les pages consacrées à Montesquieu découvrant l'art à Rome, alors qu'il a déjà trente-cinq ans, «observant continuellement le marbre comme on regarderait la chair», lui, qui s'est jusque-là refusé le plaisir que procurent un beau tableau ou une belle façade. On trouvera admirables de justesse les pages sur La Mettrie, qui devait engendrer ce «terrible disciple», Saëd.

S'il faut fermer cette maigre revue des enquêtes de Macchia, on ne le fera pas cependant sans signaler le portrait qu'il ébauche de La Fontaine, «qui avait en lui un peu de rat de ville et un peu de rat de champs». La Fontaine, qui s'ennuie toujours et partout — La Bruyère et Saint-Simon en témoignent, — surtout avec ces virulentes et illustres femmes savantes qui l'entourent. La Fontaine qui fait dire à Apollon, roi des muses, dans sa comédie Clymène : «Enfin nous vieillissons». Car il semblerait, Apollon-La Fontaine, que le temps approche où le

monde ne s'intéressera plus ni aux auteurs, ni aux vers : «Jouons de ce qui reste avant que ce temps vienne». Avant que l'on ne s'engage vers un grand siècle sans poésie : le dix-huitième siècle.

On arrive ainsi à l'essai capital du recueil, Paris en ruines. Comme le dit Italo Calvino dans sa préface — en fait, le dernier article qu'il donna à la Repubblica avant sa mort —, l'ouvrage

de Macchia prend son élan sur les ruines d'un livre que Walter Benjamin voulait écrire sur la ville des «passages», et dont il ne reste que des fragments et une montagne de citations, recueillies en volume, en Allemagne, en 1983.

«Un embellissement stratégique»

Mais pourquoi Paris en ruines, demandera-t-on ? Parce que Paris a quelques choses d'une ville aboulée, centre du monde ; quelque chose d'achevé, de complet, et que, depuis le dix-huitième siècle, depuis que la découverte de Tyr, de Carthage, de Palmyre, de Persépolis, etc., avait donné lieu au culte des ruines, on se plut — le poète autant que le peintre — à imaginer les débris d'un Paris qui serait pour ainsi dire définitivement immortel.

De Sébastien Mercier — réécrire, en fait, du Vathek de Beckford, dont Mallarmé admirait tant le style... — et son Tableau de Paris, en passant par Maxime Du Camp et sa Fresque administrative, et tous les poètes, parmi lesquels Vigny, Hugo et Baudelaire, qui avaient liché sur

la ville les anges de l'Apocalypse. Macchia arrive enfin au destructeur tel qu'on ne l'attendait pas : un haut fonctionnaire en haut-de-forme, préfet de la Seine, le baron Haussmann. Celui qui allait fendre de larges avenues aux maisons uniformes la ville «désordonnée, pleine de ferment, populeuse et séduisante».

Or c'est sur ce point, surtout, que Macchia, tout en accomplissant, si l'on veut, un projet de Benjamin, s'écarte de celui-ci, qui voyait dans les avenues de Haussmann non seulement la mise en valeur des institutions affirmant le règne de la bourgeoisie, mais avant tout «un embellissement stratégique» pour empêcher les barricades. Sans nier cela, Macchia voit la chose autrement : pour lui, il est impossible de trouver dans un autre pays deux mondes aussi opposés, et prêts à se dévorer l'un l'autre, tels que Paris et Versailles. Paris, la ville moyenâgeuse, tassée, grouillante, la ville-souricière ; Versailles, la raison, le faste, l'ordre, la clarté.

Et Macchia de voir plutôt dans les ouvertures pratiquées par Haussmann la volonté souterraine d'imposer à Paris l'esprit du Versailles de jadis, «en coupant en équerre les rues comme les allées d'un jardin de Le Notre». Mettant ainsi côte à côte deux villes, deux traditions : la France cartésienne et la France romantique et révolutionnaire. En fait, la France de Rabelais, et celle de Boileau. Qui, toutes deux, continuent d'exister. Car, n'en déplaise à la France qui en fait son credo, et à l'étranger qui y prête foi, Malherbe a beau s'être dérangé et venir, la langue économe, le récit linéaire, l'esprit de clarté n'ont jamais fait ni ne feront qu'une moitié, la plus officielle, de la littérature française ; l'autre étant celle de l'abondance, de la démesure, de l'ombre, du réalisme féroce, de la fureur, voire de la folie.

Giovanni Macchia vit à Rome. Il a publié son premier livre — Baudelaire critique — en 1939. En 1946 et en 1975, il consacra deux autres ouvrages au poète des Fleurs du mal. Mais il ne faudrait pas oublier pourtant le Paradis de la raison, Vie, aventures et mort de Don Juan, Pirandello ou la chambre de torture, Essais italiens ou le silence de Molière parmi les autres titres de ce gardien désormais légendaire des livres et l'un des seuls, aujourd'hui, à nous savoir guider dans les dédales ardu de la littérature française.

★ PARIS-EN RUINES, de Giovanni Macchia, traduit par Paul Bérardi avec la collaboration de Mario Fusco, Flammarion, 416 p., 159 F.

★ LE PRINCE DE PALAGONIA, de Giovanni Macchia, traduit par Christian Pastorel, Quai Voltaire, 174 p., 110 F.

Philosophes et détectives

Quand Fruttero et Lucentini conduisent une enquête sur la signification de l'existence.

SELON Carlo Fruttero et Franco Lucentini, seuls des spécialistes s'occupent, à l'accoutumée, de la signification de l'existence : les philosophes, les prêtres, les spéculogues, les prisonniers sortant de leur cachot ou les actrices, trop distraites, qui survivent à leur suicide... Il convient d'ajouter à ces «professions» les amants délaissés, les basquiers victimes d'une faille et les chefs d'Etat contrainsts à la retraite. En outre, on le sait depuis Raymond Chandler : les détectives s'intéressent à la métaphysique. Les incertitudes, les tracas et les égarements de notre époque ont amené Philip Mariowe et ses successeurs à vouloir démasquer le sens profond de notre mésaventure. Ils enquêtent sur l'univers aussi volontiers que sur l'escroquerie de la semaine dernière. Maintenant, il faut se représenter Pascal sous l'aspect d'un limier, un peu gris et souvent fatigué, qui prendrait en filature les fantômes de son imagination philosophique.

Après avoir résolu ensemble «l'affaire» de la femme du dimanche (1), Fruttero et Lucentini ont commencé de s'interroger à leur tour, sur la signification de l'existence. Publié dans une nouvelle traduction (2), le récit de leurs recherches dissipera les mélancolies d'arrière-saison. Les deux complices italiens abordent cette énigme très âgée avec l'insolence de la jeunesse courtisant la jeunesse. Leur roman débute par un «chapitre zéro». C'est la moindre des choses quand on s'inquiète de l'infini.

Le goût de la métaphysique est venu à Fruttero et Lucentini durant l'année 1974, lorsque, bénéficiant de leur succès littéraire, ils se sont retrouvés dans la position — enviable mais périlleuse — que connaissent tous les rentiers. Parce qu'elle offre des loisirs, c'est une condition qui entraîne également à méditer sur le voyage que l'on accomplit entre la maternité et le cimetière. Les humains sont des touristes qui s'ignorent, sauf quand ils perdent l'alibi de leur emploi du temps. Déprimés par la soudaine vacuité de leur vie, Fruttero et Lucentini ont consulté les «diverses religions», les «idéologies progressistes» et les «grands systèmes philosophiques», espérant y découvrir l'une de ces réponses qui calment ou trompent le désert. Mais rien n'allait convaincre les deux détectives. C'est alors qu'ils ont décidé de conduire leur propre enquête, d'autant qu'elle leur était commandée par Indro Montanelli, le directeur du Giornale. Le quotidien milanais publierait, en exclusivité mondiale, ce reportage qui ferait la lumière sur «la signification de l'existence». Promettant de ne céder à aucune «pression» finan-

cière ou politique, Montanelli ne retrancherait du texte aucune des révélations qui seraient faites, même si elles contrediraient les «intérêts» de telle ou telle puissance (3).

Fruttero et Lucentini disposaient d'une arme fort efficace pour réussir dans leur entreprise : c'est leur tour d'esprit cocasse et burlesque. On le sait aussi : les humoristes sont les meilleurs métaphysiciens. Car, la vie n'étant qu'une plaisanterie (parfois agréable, parfois détestable), il convient de la considérer comme elle le souhaite et le mérite. Dans ce roman comme dans leurs autres livres, Fruttero et Lucentini ne cessent d'en rire et de nous en faire rire.

★ LA SIGNIFICATION DE L'EXISTENCE, de Carlo Fruttero et Franco Lucentini, traduit de l'italien par François Rosso, Arléa, 141 p., 79 F.

(1) La Femme du dimanche, Le Seuil, 1973.
(2) L'ancienne traduction de François Langrognet (Éditions des Autres, 1979), n'est pas mentionnée dans le présent volume. Beaucoup d'éditeurs français ont l'habitude fâcheuse d'ignorer les travaux de leurs confrères.
(3) L'enquête a paru effectivement dans le Giornale en juillet 1974, avant d'être éditée par Mondadori.

Philippe S. Hadengue Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord. «... la certitude d'avoir physiquement touché la réalité de la nuit.» Pierre Lepape, Le Monde. «La fiction absolue: un monde de mots aussi palpable et bouleversant que le monde des hommes.» Nazscha Wolinski, Télérama. MAREN SELL & CIE EDITIONS

MONDE DES L... mandarin merveilleux paraissons à... us le p... (Large advertisement on the right side of the page)

● ARTS

Le mandarin du merveilleux

Quatre livres paraissent à la fois avec pour héros le peintre Zao Wou-ki

PEU de peintres semblent plus naturellement rebelles à la confession que Zao Wou-ki, lequel pousse en public la discrétion jusqu'à passer pour insaisissable. Cet artiste secret publie cependant son autoportrait. Mais ces Mémoires ne sont ni narratifs ni narcissiques et traitent bien plus de la peinture que de son auteur. De sa jeunesse et de sa vie. Fils de bonne famille lettrée et fortunée débarqué à Paris en 1948, de ses voyages, de ses aventures et mésaventures intimes, Wou-ki ne mentionne que quelques épisodes.

Il aime à évoquer Hang-Tchéou, ses études, son pays natal et ses aïeux, sans donner libre cours à une nostalgie ou un dépit. Les concessions européennes, l'invasion japonaise, la révolution maoïste, puis l'autre, la supposée culturelle, qui fut cruelle à sa famille et fatale à son père, tout cela passa dans le livre, à demi-mots, sans rhétorique ni effets

à-propos et digressions, ce qui donne à son texte un air de conversation rythmée et lui permet d'échapper aux conventions et politesses propres au genre du « texte d'ami ». Roy aime et comprend l'art de Wou-ki.

Il lui épargne donc la métaphysique de bazar, les dithyrambes et la psychologie appliquée. Il préfère aller d'une incidente à l'autre, non sans désinvolture et ironie, quitter la biographie, y revenir et parler d'autre chose, du bouddhisme et du taoïsme, de Venise, de Paul Klee et, donc, d'occultation. Celles-ci ont aidé le peintre à voir autrement, ni à la chinoise ni à l'euro-péenne, car « il ne recevait pas cet héritage passivement et sous bénéfice d'inventaire. Il l'assimilait - et l'oubliait ». On sait que cette liberté d'attitude, également éloignée de l'ambition commandée et de la révérence servile, distingue d'ordinaire le véritable artiste du



Zao Wou-ki, un peintre discret jusqu'à l'insaisissable.

Wou-ki préfère parler peinture et poésie, peintres et poètes, de ceux qu'il a rencontrés et de ceux qui l'ont cherché. Hommage est ainsi rendu à Michaux, qui défendit le peintre débutant.

D'une incidente à l'autre

L'essentiel est cependant ailleurs, dans le récit d'une formation et de l'alliance presque inespérée d'une culture occidentale et d'une tradition chinoise. Il les a fait se rejoindre en s'aidant de l'exemple de Klee, encouragé par la vogue de l'abstraction lyrique dans les années 50 et convaincu qu'il ne devait ni « siniser » la peinture à l'huile ni « franciser » la peinture à l'encre, mais aller plus profond.

« Qui peut comprendre, demande-t-il, l'énergie qu'il m'a fallu pour écouter, assimiler les leçons de Cézanne et Matisse et revenir ensuite à cet héritage que m'a légué la peinture des Tang et Song, qui reste pour moi la plus belle du monde ? »

Wou-ki marque fortement les difficultés qu'il a éprouvées, ne cache pas ses incertitudes et avoue la méfiance dans laquelle il a tenu longtemps l'encre et le papier, trop « chinois », craignant-il. Qui essaie de savoir comment s'opèrent les mélanges et additions de cultures étrangères les unes aux autres, phénomènes majeurs depuis un siècle, trouve dans cet *Autoportrait* l'analyse très subtile d'une de ces fusions, et de l'une des plus réussies.

Dans l'étude qu'il a mise en préface à une belle et convaincante anthologie commentée du peintre, Claude Roy traite la question à sa manière, en la prenant de loin. Il procède par

médiocre. Claude Roy le rappelle très justement à propos de Wou-ki.

Par comparaison, facile et obligatoire, le *Zao Wou-ki* de Daniel Abadie et Martine Contenson paraît un peu terne et prévisible. Il résume une fortune critique, une biographie et une esthétique plus qu'il n'entre en elles résolument. Wou-ki est-il absolument l'homme d'une « expérience mystique » et un « abstrait » ? On peut en douter. Reste le mérite, peu douteux celui-ci, d'avoir tenté une initiation à l'usage des « zao-woukiens » néophytes et d'avoir réuni un abondant catalogue d'images.

Dernier hommage, celui que Bernard Noël rend aux encres et lavés de Wou-ki par le moyen d'une composition poétique où alternent fragments de descriptions, citations rapportées et morceaux évocatoires. Les strophes, si l'on peut dire, s'insinuent entre les œuvres et leur font écho, cortège et contrepoint, comme le firent autrefois les poèmes de Michaux écrits d'après les premières lithographies du peintre. Pour l'écrivain, l'exercice est redoutable et, quelquefois, mortel. Mais quand le dialogue « prend », le résultat est séduisant. C'est le cas de cet album, où triomphe dans chaque planche l'admirable élégance du peintre.

PHILIPPE DAGEN.

* *AUTOPORTRAIT*, de Zao Wou-ki, Fayard, 210 p., 98 F.

* *ZAO WOU-KI*, de Claude Roy, Cercle d'art, 202 p., 52 planches, 375 F.

* *ZAO WOU-KI*, de Daniel Abadie et Martine Contenson, Arts Mundi, 128 p., 70 planches.

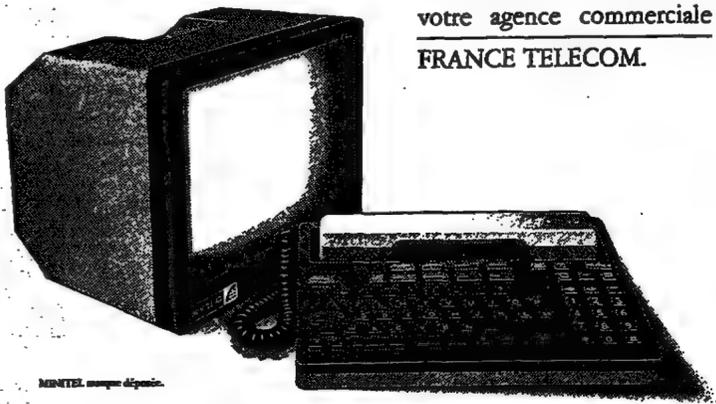
* *ZAO WOU-KI*, encres, de Bernard Noël, Ségur, 150 p., 30 planches, 280 F.

36 16 ET 36 17

DEUX ACCÈS PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE.

Avec les 36 16 et 36 17, on peut s'informer, informer, décider, gagner du temps, des marchés et de l'argent... Avec ces deux nouveaux accès du kiosque télématique réservés aux professionnels, vous disposez sans abonnement ni investissements préalables, de banques de données et de services financiers, marketing, juridiques, informatiques. Une source d'informations très performantes à des coûts très intéressants. 36 16 et 36 17, des services à très haute valeur ajoutée pour vous permettre plus que jamais de taper fort en affaires. Pour connaître les nouveaux services professionnels, tapez 36 16 MGS puis **Sommaire**. Pour tous renseignements

complémentaires, consultez votre agence commerciale FRANCE TELECOM.



TAPER MINITEL, C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES.

FRANCE TELECOM



مكثرا من الأصل

كنا من الأصل

LES A

● D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Cynthia Ozick, héritière de Bruno Schulz

* LE MESSIE DE STOCKHOLM, de Cynthia Ozick. Traduit de l'anglais, par Jean-Pierre Carasso. Payot, 236 p., 120 F.

* LE RABBI PAÏEN, nouvelles de Cynthia Ozick. Traduit de l'anglais par Claude Auzéot. Payot, 390 p., 150 F.

Critique de littérature étrangère dans le page culturelle du lundi d'un quotidien de Stockholm... (1)

Il faut être reconnaissant à Cynthia Ozick, une des critiques et des romancières américaines les plus brillantes...

Cynthia Ozick, la New-Yorkaise - dont les écrivains évoquent lire souvent les percutantes critiques dans la New York Review of Books...



Cynthia Ozick, une new-yorkaise qui s'en fait pas de tisser des liens avec la vieille Europe. Un écrivain révolté contre ceux pour qui l'Holocauste n'est plus qu'un sujet littéraire.

piques et des références d'une complexité extrême, des fables où, comme chez Singer, comme chez Schulz, l'imagination et le réel s'emmêlent avec une virtuosité, une exubérance, un sens du bouffon et du drame qui sort une forme supérieure de révolte...

Ulrika, sa seconde femme, ne saura pas davantage être un père pour sa fille, Karin, qui vit au loin, avec sa mère, en Amérique. Auprès de Heidi, la vieille libraire allemande, sur les rayons poussiéreux, il retrouve les deux seuls livres de son père qui aient été écrits...

Surtout, cet aimable monomaniac se lance dans une aventure folle qui devient, entre les heures de travail consacrées à son journal, l'obsession de sa vie : retrouver le manuscrit perdu (brûlé ? détruit ? enterré ?) du dernier livre de Bruno Schulz, le Messie. Quête qui va semer la folie, chez lui comme chez les gens qui l'entourent...

Un beau morceau de littérature pour ceux qui comme Cynthia Ozick ne se débrancheront pas de l'Europe centrale, qu'elle-même n'a connue qu'à travers les histoires de sa grand-mère et des voisins du Bronx où elle a grandi...

les icôles les plus vigoureuses s'emparant des plus petites pour les jeter dans les flammes. Jusqu'à ce qu'arrive le Messie...

La ville des Nobel, Stockholm, méritait-elle sa venue ?... Le manuscrit brûlé - ou ne brûlé pas - comme dans le Messie et Marguerite, mais dans les cadres il resta quelque chose de diabolique. Et de diaboliquement intelligent.

En même temps que le Messie de Stockholm, son dernier roman, paraissent en français, chez le même éditeur, sept nouvelles, écrites entre 1961 et 1971, sous le titre d'un des plus célèbres de l'auteur, le flâtrier païen...

● LETTRES ALLEMANDES

Thomas Bernhard et la supercherie de l'art

Maîtres anciens, un roman où, comme souvent chez le romancier autrichien, voisinent virulence et compassion.

DANS Des arbres à abattre, son précédent roman, Thomas Bernhard, témoin acide d'un dîner viennois, dénonçait l'abjection mondaine qui s'y étalait. Comme s'il était secrètement effrayé par l'impact meurtrier de sa propre ironie...

ses yeux, le « goût artistique douteux » des Habsbourg; les maîtres anciens n'ont fait, selon lui, que se plier et se complaire à un art d'Etat, leur « infamie » étant d'avoir obéi à une religiosité dominante...

L'élan d'une bouffonnerie noire

Se jouissance du dégoût systématique et son désir grinçant de saper les fondations de nos admirations s'étendent à tous les créateurs : Mahler, « le type même du compositeur à la mode », Dostoïevski, dont l'enfer est « anodin », et tant d'autres...

Une dénonciation de la comédie

Propos au vitriol qui n'épargnent rien du monde, car Reger, emporté par la fièvre de sa véhémence, la jubilation de sa propre férocité, n'en finit pas de dénoncer la comédie, c'est-à-dire tout ce qui est faux-sembant, affectation. Le domaine où règne, par excellence, la supercherie est celui de l'art. Reger attaque l'ignorance des guides, l'hébététe excitée des groupes de visiteurs qui croient assouvir, en quelques heures, leur faim culturelle, l'avidité des historiens d'art qui « bavardent sur l'art jusqu'à ce qu'ils l'aient tué sous leur bavardage ».

démons, devient un « musée d'art ancien catholico-national-socialiste » : toute évolution lui est interdite, car l'Autrichien, qui s'est « marié avec le mensonge », se soumet à l'Etat corrompu comme un « chien couchant opportuniste-né ».

Cette valse haineuse, renversant au passage le mythe de Vienne, décrite comme une capitale brutale et déprimante, pourrait - même soutenue par l'élan d'une bouffonnerie noire - excéder le lecteur et lui communiquer une sensation de vertige révolté. Mais dans les diatribes de la déstabilisation universelle se glissent des aveux furtifs, des tremblements de désarroi crispé et de larmes glacées ; nous comprenons peu à peu que la caricature n'est pour Reger - comme pour Bernhard qui nous livre ici une des clefs de son œuvre - qu'une méthode pour supporter les douleurs de l'existence, une force de survie, car « nous ne supportons que ce que nous trouvons finalement ridicule ».

Le sarcasme n'est que le masque du chagrin, l'ultime recours de la souffrance lorsqu'elle refuse la facilité du pathétique et l'abandon au sentimentalisme. Si Reger en veut tant aux maîtres anciens, c'est que, à un point crucial de son existence - la mort récente de sa femme - ils l'ont abandonné et n'ont pas rempli le rôle de consolation et de refuge spirituels qu'il attendait d'eux.

Le roman devient bouleversant quand Reger raconte à Atzbacher, qui vient le rejoindre sur la banquette du musée, ses trajets de vieil homme cassé à travers la pénombre de l'appartement de la Singerstrasse, où il croit retrouver partout l'image de sa femme perdue, butant à chaque pas sur le

souvenir des voyages de l'esprit qu'il accomplissait avec elle. Reger représente ainsi la part la plus amère et désespérée de Bernhard : celui qu'il deviendrait si l'écriture n'était pas là pour le sauver, lui donner ce regard qui permet de sortir du musée et de plonger vers l'enfance. « Puisse ce regard vers l'enfance ne jamais cesser ! », s'écrie le narrateur. Par ses appels de lumière, l'enfance est le seul moyen d'éviter le risque de paralysie de l'ironie. Et c'est de cette tension inégale entre le sarcasme et la pitié, la virulence et la compassion, que naît la grandeur de ce livre - comme de tout l'œuvre de Thomas Bernhard.

JEAN-NOËL PANCAZZI

* MAÎTRES ANCIENS, de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par Gilberte Lambrecht, Gallimard, 226 p., 85 F.

Signalons aussi le poème de Thomas Bernhard, Je te salue, Virgile (trad. de l'allemand par Kza Hanet Herbert Holl, Gallimard, 72 p., 60 F.), ainsi que la parution prochaine dans la collection « l'Imaginaire », de Gallimard, de Persepolis, dans une traduction entièrement revue.

Un récit ironique de Joseph Roth

Comment Andreas Pum, victime contente de son sale destin, en arrive à choisir la rébellion sociale.

LA Rébellion, deuxième roman de Joseph Roth (1896-1939), a été écrit à trente ans, en 1924, huit ans après son engagement volontaire dans l'armée autrichienne. Très loin, formellement, de la Marche de Radetzky et de la Crypte des capucins (Points-roman n° 125 et 257) qui décrivent l'éroulement de l'empire et la décadence de la société autrichienne après la première guerre mondiale, la Rébellion n'est qu'un long et ironique récit, une façon d'allégorie.

A l'hôpital militaire XXIV, des soldats, aveugles ou amputés, ne luttent plus contre d'autres soldats, représentants de l'ennemi politique, mais contre la douleur, la faim, la paralysie, l'angoisse. Parmi ces grabataires, Andreas Pum qui s'en sort bien avec sa prothèse, sa décoration et sa licence de joueur d'orgue de barrière, magnanimité accordée aux invalides méritants par le gouvernement, il est satisfait de son sort. Et tous ces gens autour de lui qui ne respectent ni Dieu, ni

empereur, ni patrie, qui se plaignent et se révoltent, ne sont que de vils « patens »... Comment Andreas Pum, victime contente de son sale destin, en vient à se promulguer lui-même « paten » comment il en arrive à choisir la rébellion sociale contre la reconnaissance, le crime contre la pitié, la violence contre l'indifférence ?

Esclavage de son seul ami

De nombreuses et curieuses constances, toutes plus iniques à son égard les unes que les autres, épuisent sa foi primaire en l'autorité divine et terrestre. Un jour, « il décida qu'il serait un révolutionnaire qui tiendrait discours incendiaires et met le pays à feu et à sang afin de lui faire expier son mépris de la justice ». L'on s'en doute, Andreas Pum va mal finir : il survit victime de l'histoire, il mourra esclave de son seul ami, pion parmi les autres-pions.

CLAIRE PAULHAN. * LA RÉBELLION, de Joseph Roth, traduit de l'allemand par Dominique Dubay et Claude Richl, Seuil, Collection « Le don des langues », 158 pages, 79 F.



Schulz

LES AIWA ÇA S'ARRACHE!

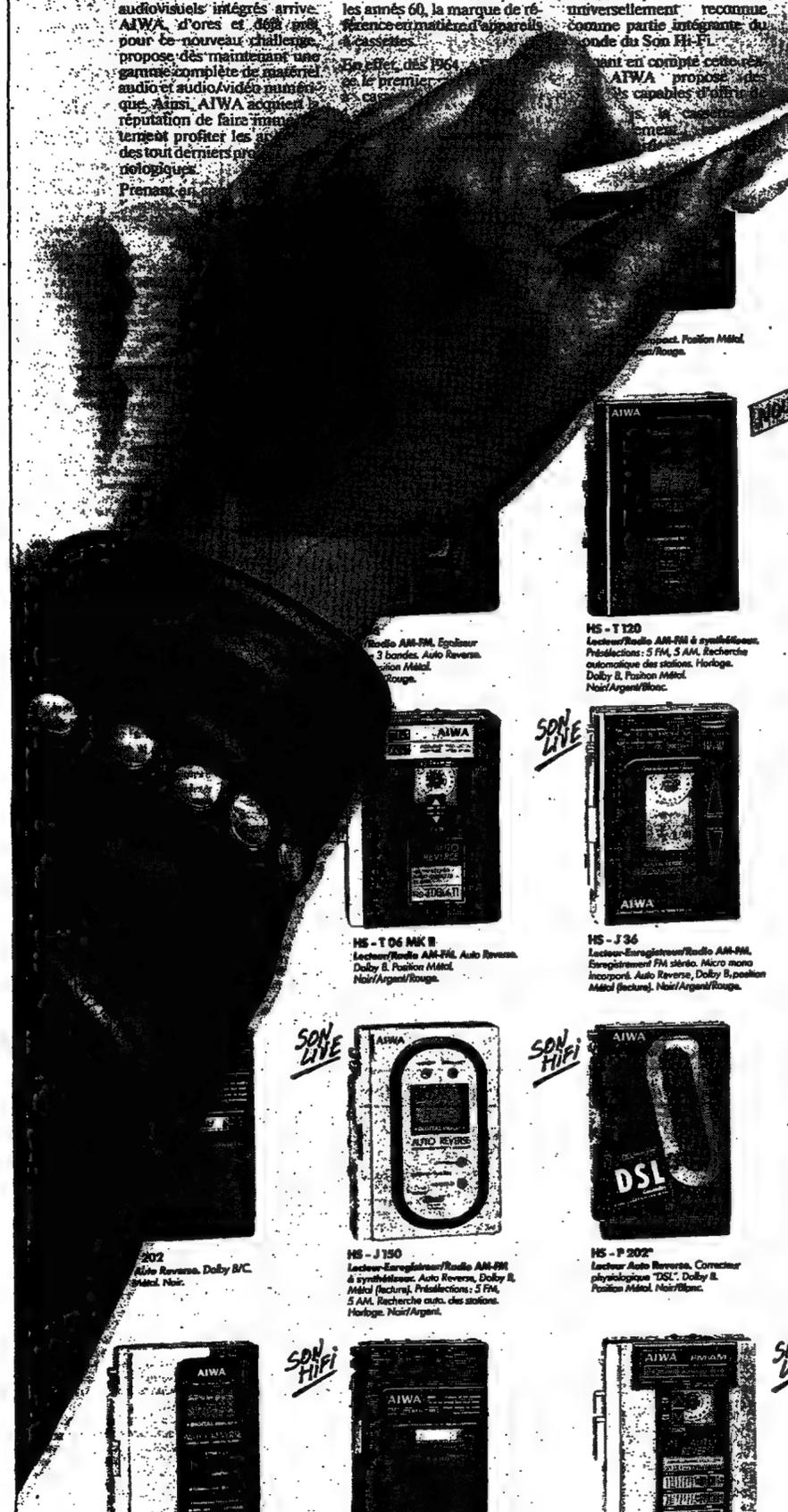
La nouvelle ère des systèmes audiovisuels intégrés arrive. AIWA d'ores et déjà propose pour ce nouveau challenge une gamme complète de matériel audio et audio/vidéo miniaturisés. Ainsi, AIWA acquiert la réputation de faire profiter les consommateurs des tout derniers progrès technologiques. Prenant en

AIWA devient ensuite, dans les années 60, la marque de référence en matière d'appareils à cassettes. En effet, dès 1964, AIWA est le premier constructeur de cassettes.

Désormais, la cassette est universellement reconnue comme partie intégrante du monde du Son Hi-Fi. Prenant en compte cette réputation, AIWA propose des appareils capables d'offrir

AIWA est heureux de constater que sa politique internationale est appréciée de

ient ensuite, dans la marque de ré-appareils



SON LIVE



HS - T 26 Lecteur/Radio AM-FM, Dolby B, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.

HS - JX 101 Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur, Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Préréglages: 5 FM, 5 AM, Horloge, Touches sensibles, Télécommande à micro incorporé, Noir.



NOUVEAU



HS - T 120 Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur, Préréglages: 5 FM, 5 AM, Recherche automatique des stations, Horloge, Dolby B, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.

HS - G 37 (successeur du G 34) Lecteur Auto Reverse, Dolby B, Dispositif "Super Bass", Réglages graves/aigus séparés, Position Métal, Noir/Argent.

HS - T 202 A Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur, Auto Reverse, Préréglages: 5 FM, 5 AM, Recherche automatique des stations, Horloge, Dolby B, Position Métal, Batteries rechargeables, Noir.



SON LIVE



SON HI-FI



HS - T 08 MK II Lecteur/Radio AM-FM, Auto Reverse, Dolby B, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.

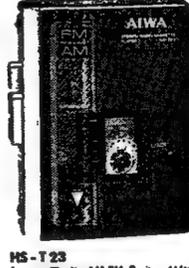
HS - J 36 Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM, Enregistreur FM stéréo, Micro mono incorporé, Auto Reverse, Dolby B, position Métal (lecture), Noir/Argent/Rouge.

HS - P 12 Lecteur compact, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.

HS - PL 101 A Lecteur Auto Reverse, Correcteur physiologique "DSL", Touches sensibles, Télécommande, Dolby B, Position Métal, Batteries rechargeables, Blanc/Noir.



SON HI-FI



NOUVEAU



HS - J 150 Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur, Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture), Préréglages: 5 FM, 5 AM, Recherche auto. des stations, Horloge, Noir/Argent.

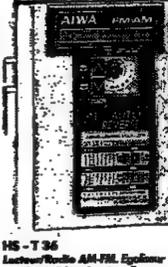
HS - P 202 Lecteur Auto Reverse, Correcteur physiologique "DSL", Dolby B, Position Métal, Noir/Blanc.

HS - T 23 Lecteur/Radio AM-FM, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.

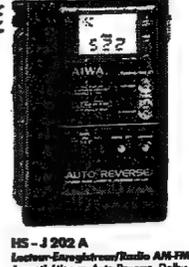
HS - P 14 Lecteur Auto Reverse, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.



SON HI-FI



SON LIVE



NOUVEAU



HS - T 150 Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur, Auto Reverse, Préréglages: 5 FM, 5 AM, Recherche automatique des stations, Horloge, Dolby B, Position Métal, Noir/Argent.

HS - PC 202 Lecteur Auto Reverse, Dolby B/C, Position Métal, Noir.

HS - T 36 Lecteur/Radio AM-FM, Enregistreur graphique 3 bandes, Auto Reverse, Dolby B, Position Métal, Noir/Argent/Rouge.

HS - J 202 A Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur, Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture), Préréglages: 5 FM, 5 AM, Recherche auto. des stations, Horloge, Micro stéréo extérieur, Batteries rechargeables, Noir.

HS - G 34 (successeur du G35 MK II) Lecteur Auto Reverse, Dispositif "Super Bass", Réglages graves/aigus séparés, Position Métal, Noir/Argent.

* Batteries rechargeables en option.

AIWA FRANCE SA - 117, rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE - TEL (1) 46.04.81.90.

AIWA
le miracle japonais

هكذا من الأصل

فكنا من الأصل

Culture CINÉMA

« Trois Sœurs », de Margarethe von Trotta

Les champs de la peur

Libre transposition d'un chef-d'œuvre de la scène à l'écran, par l'auteur et la réalisatrice des Années de plomb, autour d'un brelan de grandes dames : Fanny Ardant, Greta Scacchi et Valeria Golino.

Pavie, comme esquissée sur l'infini brumeux de la plaine du Po, sa chartrreuse et sa religiosité, son université et sa quête du savoir. Trois sœurs, trois femmes ou peut-être une seule, saisie à trois âges différents. Velia (Fanny Ardant), l'aînée, professeur, célibataire, l'œil à peine souligné, déjà, par les traits de la résignation; Maria (Greta Scacchi), la cadette, mariée à un fantasiste de la télévision, belle à la rendre laid; Sandra (Valeria Golino), la benjamine, rongée par les incertitudes, coincée entre ses livres de la fac de médecine et les tracts qu'elle distribue car elle veut encore y croire.

Trois femmes pour un autoportrait de Margarethe von Trotta. Comme jadis Tchekhov interrogeait

la déresse d'une Russie qu'allait bientôt bouleverser la Révolution, n'hésitant pour cela à mettre en cause ni lui-même ni sa vie, la réalisatrice interroge son passé proche et l'étrange et récente soumission des êtres de ce temps à une évolution qu'ils ne maîtrisent pas.

Comment, sans renoncer aux combats menés dans la décennie précédente — en schématisant : la lutte des femmes pour leurs droits au savoir, au travail, à l'autonomie, — ressentir sans se renier et sans rougir la douce violence du sentiment? Et, sur un autre plan, quelles réflexions, quelles frictions, quels combats nous faut-il engager pour essayer de dessiner une nouvelle fraternité, une nouvelle générosité et pour relever les défis d'une science effolée?

Entre *Peur et Amour*, le titre italien de cette coproduction, *Trois sœurs* ouvre quelques chemins — quelquefois maladroitement, toujours très joliment sous la caméra de Giuseppe Lanci, — qu'empruntent avec talent trois excellentes comédiennes, la plus jeune, Valeria Golino, n'ayant rien à envier à ses belles devancières.

O. S.

Greta Scacchi



Rencontre avec Greta Scacchi Confidences d'une optimiste

Dans sa loge du Vaudeville Theater de Londres, où elle est chaque soir Yelena, l'héroïne d'*Oncle Vanja*, de Tchekhov, aux côtés de Jonathan Pryce et de Michael Gambon, Greta Scacchi se souvient de *Trois Sœurs* et des prémices d'une carrière déjà riche.

« Je me suis très bien entendue avec Margarethe von Trotta. Elle a cette manière de « confesser » les gens un peu comme les prêtres. Je me suis surprise à lui raconter des choses tellement elle était curieuse, attentive, maternelle, pleine d'affection avec Valeria Golino, Fanny Ardant et moi. Nous n'avons eu aucun mal à nous entendre et commencer de former une famille. Les femmes confidences, malgré ce que certains disent, n'ont pas de problèmes de communication, pas de

mal à devenir amies. On nous juxtapose quelquefois dans les journaux mais on ne se rencontre ni fait que très rarement. C'est pour ça que j'avais très envie de faire ce film. C'était enfin la possibilité de travailler avec d'autres actrices de mon âge. C'est une expérience assez rare, vraiment différente des autres.

« L'enseignement que j'ai reçu au Bristol Old Vic de 1979 à 1981 était très classique, complètement centré sur le théâtre, sans ouverture sur le cinéma ou la télévision. On a étudié tous les textes les plus connus, classiques et modernes : Shakespeare, Molière, Tchekhov, Pinter, Osborne, De Filippo, Beckett.

« Mais mon meilleur souvenir, mon rêve, c'était Tchekhov, la *Mouette*, *Nina*, c'est très banal. J'ai appris que La Binoche l'avait joué à Paris. J'aurais bien voulu la voir. Il y a chez Tchekhov une stridure très critique mais aussi très affectueuse vis-à-vis des êtres humains. Il ne crée pas des héros mais les difficultés, les faiblesses de ses personnages renferment aussi des moments

de courage, de force. C'est un intermédiaire très réaliste mais jamais cruel de la vie.

« J'ai lu toutes les lettres de Tchekhov. Je peux le situer au milieu de ses personnages. Il est là, sa famille est là, ses amours sont là. C'est un homme qui a beaucoup souffert, mais qui est toujours plein d'espoir; il semble être pessimiste, mais il est très optimiste : il a un regard très philosophique, plein d'humour sur les gens. C'est une façon de voir la vie qui me correspond. Je suis très cynique, mais très optimiste.

« Je n'ai pas eu beaucoup de mal à trouver mon personnage dans *Trois Sœurs*. A ce moment-là, j'étais très triste, très déorientée, j'avais beaucoup de temps pour penser à Maria, sa peur du vide, cette tendance à attendre quelque chose qui n'arrivera jamais. Elle croit trouver un amour; elle se jette dedans avec toute la force de sa passion, et puis elle comprend qu'elle a été trahie, que son rêve n'était qu'un rêve.

« Juste avant d'arriver à Pavie, j'avais lu *Madame Bovary* pour la première fois sans savoir que la signification du livre aurait beaucoup d'effet sur mon personnage. Elle s'est révélée presque synonyme de Maria. *Madame Bovary* était peut-être son livre favori. Toutes les pensées d'Emma étaient les miennes à ce moment-là, et celles aussi de Maria. C'est une période où je venais d'avoir vingt-sept ans et où j'ai dû me rendre compte que mes rêves, mes attentes de la vie, de l'amour, de l'homme idéal n'existaient pas, ne pouvaient pas être. J'ai été triste pendant tout le tournage. J'avais atteint un point où Margarethe von Trotta ne pouvait plus m'aider.

« J'ai commencé ma carrière par le cinéma parce que je n'avais pas de propositions de théâtre en Angleterre. J'ai passé trois mois sans travailler. Jusqu'à ce qu'un Allemand qui cherchait un visage nouveau pour son premier film m'ait trouvé dans le répertoire des comédiennes. J'ai fait mon premier long métrage à

Munich à la fin de 1981, le *Deuxième Visage*, de Dominik Graf. Pendant les dernières semaines de ce tournage, James Ivory m'a appelée de Londres. Il préparait *Châleurs et poussières*. Il y a eu un battement de cinq jours entre les deux films. Puis cela a continué. Après le film, j'ai joué une pièce, et tout le monde a voulu voir la nouvelle actrice, moitié anglaise, moitié italienne. J'ai refusé et me suis fait beaucoup d'ennemis, mais je préfère attendre plutôt que tourner d'urgence.

« Je suis bien décidée à travailler de front sur la scène et à l'écran. Depuis six ans, je suis passée d'un film à l'autre et reste trois ans sans faire de théâtre. J'ai un peu l'impression que mon travail a été volé par les metteurs en scène et non « offert », créé par moi. Je vois mes films comme des produits finis, je ne m'y retrouve pas. Ils réveillent quelques souvenirs en moi mais pas de réelle reconnaissance. Au théâtre, je n'ai jamais eu cette impression.

Propos recueillis par OLIVIER SCHMITT.

« La Commissaire », d'Alexandre Askoldov

Hors cadre

Il ne faut donc pas s'étonner de l'interdiction de *La Commissaire*. En 1967, le cinéma soviétique n'en était plus au relatif dégel qui avait suivi la désalinisation. Le réalisme socialiste avait repris ses droits et les auteurs artistiques étaient fort mal venus : Paradjanov et Tarkovski allaient en faire les frais. Et, on s'en aperçoit en effet aujourd'hui, le cas de *La Commissaire* était exemplaire. Askoldov y exprime quelques vérités pas bonnes à dire et les films de membre fort peu conventionnelle.

Un humanisme convenu

En 1922, un détachement de l'Armée rouge vient de reprendre aux Blancs une petite ville d'Ukraine. Il est commandé par une maîtresse femme, Klavdia Vavilov (Bonna Mor-dioukova), qui fait régner une implacable discipline. Mais Klavdia est enceinte. Elle ne désire pas l'enfant, qui va l'empêcher. Comme elle est sur le point d'accoucher, ses supérieurs la font prendre en charge par une famille du village. Les Magazanik sont juifs. Efim (Rolan Bykov) et son épouse Maya (Raissa Nadachlokaïa), chargés d'enfants, aident Klavdia à mettre le sien au monde. La féminité de la rude commissaire s'éveille, son instinct maternel aussi.

Le « message » est, on le voit, d'un humanisme plutôt convenu. Mais le véritable sens déborde les bonnes intentions, et la mise en scène (en Scope noir et blanc) pulvérise le réalisme. Au fanatisme révolutionnaire de la commissaire tailloée à coups de serpe s'opposent les forces de vie incarnées par la famille Magazanik (et par la belle

et énergique Maya) pourtant constamment menacée. Askoldov lance sa caméra à la volée, renverse les cadres pour traduire le chaos de la guerre civile. Pendant son accouchement, le subconscient de Klavdia se libère dans des images hardies. Caméra subjective, souvenirs, visions ; on dérangeant les normes cinématographiques le cinéaste dérange l'ordre établi.

La commission découvre le sort fait au juifs. Des changements politiques, ils n'attendent que le pogrom. Le scène de l'attente dans la cave est extraordinaire : dépassant le temps de la guerre civile et les années 20, Klavdia Vavilov « voit » le nazisme, les déportations, les camps de la mort. La force des images vient (et la double expérience de l'intolérance et du pouvoir totalitaire par Grossman et Askoldov éclaire, là, comme un cri) de ce que, par delà le nazisme, elles s'élèvent contre la haine et réclament les droits de la minorité juive dans l'URSS des années 60.

Qu'importe, alors, si la composition de Rolan Bykov est un peu trop pittoresque. Ne nous y trompons pas : *La Commissaire*, vingt ans après son interdiction, reste un grand film dérangeant sur la liberté et la justice.

JACQUES SICLIER.

EN BREF

● Mort de l'acteur britannique Roy Kinnear. — L'acteur britannique Roy Kinnear est décédé, mardi 20 septembre, dans un hôpital madrilène, d'une crise cardiaque, deux jours après une chute de cheval au cours du tournage d'une séquence du film de Richard Lester, *Le Retour des trois mousquetaires*. Roy Kinnear était âgé de cinquante-quatre ans. Comédien populaire auprès des télé-spectateurs britanniques. Il était le vedette d'une série humoristique : *That was the Week that was*.

● La mort du batteur Sam Woodyard. — Installé en France depuis une dizaine d'années, le batteur Sam Woodyard est mort à Paris dans la nuit du lundi au mardi 20 septembre des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-trois ans. Sam Woodyard se fit connaître aux côtés de Roy Eldridge et de Milt Buckner. A l'été 1959, il quitta Ellington qu'il retrouvera de temps en temps, et passa d'engagements momentanés en maladies.

● Nuits de Champagne à Troyes. — Le Festival de Troyes, qui se déroule du jeudi 22 au dimanche 24 septembre, sur le thème de la voix, propose jeudi 22 : Barbara Hendricks et Jean-Jacques Goldman; vendredi 23 : Nathalie Couruze; samedi 24 : Nathalie Stumpan et le groupe Kassav.

● Zulewskii filme « Boris ». — C'est finalement Andrzej Zulewskii, et non Andrzej Wajda qui tournera *Boris Godounov* dans la série des films-opéras produits par Daniel Toscani du Plantier pour Erato Films. Le tournage est prévu début 1989 dans les studios de Balgrade. La rôle-titre reste confié à Ruggero Raimondi.

● PRÉCISIONS. — Dans l'article « Le monde des arts et spectacles » du 22 septembre, il fallait lire à la fin du premier paragraphe : « C'est seulement avec la cuisse » (et non : également). D'autre part, c'est la réciprocité et non la réciprocité des auditeurs qui doit être stimulée. Enfin, c'est désormais Michel de Maule qui publie la revue *Silences*.

THEATRE ROMAIN ROLLAND SAM. 24 - 20h30 • DIM. 25 - 19h
C'est dimanche
JEROME DESCHAMPS
18, rue Eugène Varlin - Villejuif
Métro Paul Yvelin-Courcouronnes
LOCATION 47.261.502

L'Ecole et le Centre d'art théâtral
organisent
Une journée « portes ouvertes »
le samedi 1^{er} octobre 1988
Pour plus de renseignements
Tél. 42.47.04.66

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris
181, rue Rambuteau, 75001 Paris, 42.36.27.53
Jeudi 29 septembre 20 h 30
ARAGON ET L'AMOUR
LECTURE-CONFÉRENCE avec Michel APEL-MULLER et Charles DORZYNSKI
Modéré d'été par Jean-Noël SISSA
Jusqu'au 20 décembre
EXPOSITION LOUIS ARAGON

Avant-garde de 1910 à 1918
Biennale de
LE BUREAU DES FA
MONTI COIN
LE BUREAU DES FA

Culture

ARTS

A Lugano

L'avant-garde russe de 1910 à 1930

En Russie, la révolution dans l'art a précédé la révolution politique et sociale. Cette antériorité des peintres sur les bolchéviques est parfaitement illustrée par l'exposition de quarante toiles que le baron Hans Heinrich Thyssen-Bornemisza consacre dans sa villa des bords du lac de Lugano à l'art révolutionnaire des musées soviétiques. Sensibles à toutes les tendances, eux-mêmes à l'avant-garde de leurs confrères parisiens ou berlinois, ils chantent avec enthousiasme un courant pour un autre, brûlant un jour ce qu'ils avaient adoré la veille, les peintres russes du début du siècle se reconstruisent tour à tour en même temps dans le cubisme, le futurisme, le constructivisme et le suprématisme.

L'exposition est censée couvrir les années 1910-1930 : on fait les œuvres les plus tardives datant du début des années 20 ; le visiteur ne peut donc saisir la montée du réalisme socialiste, qui poussera ces peintres, pour beaucoup propagandistes du *proletkult* (culture prolétarienne), après octobre 1917, à l'exil ou au reniement. La plupart des œuvres présentées à Lugano ont d'ailleurs croqué pendant des décennies dans les caves des musées de Moscou et de Leningrad. Elles n'en sont sorties que récemment, d'abord pour des salons étrangers avant

d'être proposées parcimonieusement au regard des Soviétiques.

La disposition des toiles, leur regroupement et leur succession dans la villa du baron Thyssen donnent une impression de désordre. Mais l'occasion est trop rare pour ne pas être gâtée de voir rassemblés des *Compositions*, de Vassili Kandinsky, un *ma de Tatline*, les peintures naïves inspirées du primitivisme russe et transformées par le cubisme de Natalia Goncharova ou de son mari Mikhail Larionov, le portrait de la poétesse Anna Akhmatova par Kouzina Petrov-Vodkine, et bien d'autres. A côté de neuf œuvres de Malevitch montrant son voyage au bout de l'abstraction, depuis *Marsja et Venka*, où l'inspiration populaire et paysanne reste présente, jusqu'au *Carré noir* que Malevitch considérait comme « le degré zéro de la forme ». *F. L. Icone nue de nos temps* = forme pure de la figure géométrique la plus simple sur un fond vide.

Ce qu'il en adviendra pendant les soixante années de glaciation stalinienne et post-stalinienne est une autre histoire qu'il a paru indécrot aux organisateurs d'évoquer au moment où un vent de dégel autorise le plaisir de la contemplation.

D. V.
* Jusqu'au 2 octobre, Villa Favart, Lugano.

MUSIQUES

Une semaine pour le quatuor

Chevauchée de seigneurs

La musique la plus passionnée se fait en petit comité. Ainsi du quatuor à cordes, à l'honneur toute cette semaine salle Favart.

La musique de chambre rassemble les cœurs dans ses plus secrets, mais il est des occasions rares où l'émotion débordante. Comme l'an passé, les survivants du Quatuor Amadeus, Norbert Brainin et Martin Lovett, avaient accepté de se joindre dimanche à une formation constituée (cette fois, le quatuor allemand Brandis) dans le *Premier Sésame*, de Brahms.

C'était plus qu'un acte d'amitié envers des confrères dont la mort de Peter Schidlof avait achevé la carrière : le bonheur de jouer avec d'autres grands quartettes, d'ajouter talent sur talent ; et Thomas Brandis ne dédaignait pas de prendre le second alto ni Wolfgang Roetzer le second violoncelle pour honorer leurs hôtes.

Quelle chevauchée, au grand galop de l'enthousiasme, où chacun jetait ses forces, ses plus belles sonorités, ses rêves, s'exaltait de plus en plus ; une vraie tempête couvait le champ de blé dans l'andante, le schizzo étincelait comme une schubertiade, et le final mettait le comble à cette galé. Le public s'enthousiasmait des collages que s'adressaient les musiciens ; parfois, une expression douloureuse passait furtivement sur un visage au détour d'une phrase, peut-être le souvenir d'un concert passé.

Des musicologues sévères pourraient froisser le sourcil devant une

exécution qui manquait certes de « modérateur », mais ce brusier de musique ravissait à juste titre la salle Favart, déjà chauffée par deux magistrales interprétations du Quatuor de Beethoven, scintillant, jaillissant du feu de l'esprit, rempli de vent du large, avec une sonorité d'ensemble d'une harmonie exceptionnelle qui nous valait ensuite un *Deuxième Quatuor* de Bartok, profond, intime, exprimant, extrayant les trésors du sublime lent, comme les fruits d'un sommeil profond, réparateur, après la frénésie hâletante du scherzo.

Ce forum international du quatuor à cordes, organisé par Georges Zeisel et son association Proquartet jusqu'à samedi salle Favart, comprend non seulement un grand concert chaque soir, mais aussi chaque jour, à 13 heures et à 19 heures, deux quatuors de Haydn joués par dix jeunes ensembles français ; celui-ci bénéficie par ailleurs, toute la semaine, au Conservatoire de la rue de Madrid, de cours d'interprétation dispensés par de très grands artistes : Brainin, Lovett, Beyerle (altiste du quatuor Alban Berg), Levin (fondateur du quatuor Laskalle) et le fameux Félix Galimir, de Marlboro. La pépinière des quatuors français devrait bientôt donner des plants de haute qualité avec de telles initiatives.

JACQUES LONCHAMPT.
* Proquartet, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris (tel. : 45-04-54-13). Prochains concerts : Quatuors Simon (13 h), Ysaie (19 h), Arditi avec la soprano Bruna Mitchell (21 h), jeudi 22. Quatuor Arpeggione (13 h), Ludwid (19 h), orchestre des jeunes quatuors dirigé par Félix Galimir (21 h), vendredi 23, Opéra Comique.

Barney Wilen au Sunset

« No problem... »

Enregistrer un premier disque à dix-sept ans avec Roy Haynes quand on est français de Nice trace un destin peu ordinaire. C'est celui de ce saxophoniste.

Barney Wilen, resté fidèle à Nice, vit et joue de toute façon dans un temps et un espace à part. A vingt-deux ans, en 1956, il est l'invité du Festival de Newport. Peu de musiciens européens ont connu cette chance. Barney, éternel adolescent, s'est toujours retrouvé, comme naturellement, aux côtés des plus grands : Bud Powell, Thelonious Monk, Dizzy Gillespie, Milt Jackson et Miles Davis, bien sûr, pour la musique d'*Ascenseur pour l'échafaud*.

Dès le début des années 60, il donne au free jazz sa dimension lyrique et conçoit l'étrange idée de doubler sur toute la durée le saxophone *à l'aveugle* de son infirmier des circuits automobiles : c'est l'album *Le Destin tragique de Lorenzo Bandini*. Six ans en Afrique ; on dit de lui qu'il a disparu. Mais ce n'est que notre vision pauvre. Lui en revient avec une splendeur, *Moshi*, longtemps avant la mode africaine.

Barney Wilen a la même relation aux modes qu'au style et à l'espace. Il les rate en un sens puisqu'en vérité c'est lui que les fait sans s'en soucier. Ce qu'il aime, ce sont les soulies italiens, les foulards choisis, une élégance d'allure qu'il associe spontanément à la musique, un dynamisme du jeu qui n'est désirable que

parce qu'il en sait autant sans le dire.

Le moindre mal de la vogue des disques compacts, c'est de remettre au goût du jour des enregistrements qui n'auraient pas dû quitter l'acoustique. Des musiques de films policiers ou de films sentimentaux, qui ont été le modèle définitif de trente ans d'illustrations sonores, ressortent aujourd'hui : musique des *Tricheurs*, *Des femmes disparaissent*, avec Oscar Peterson, Stan Getz ou Roy Eldridge, et, bien sûr, les Jazz Messengers d'Art Blakey. Des mêmes Jazz Messengers, avec Barney Wilen en invité d'honneur, ressort aujourd'hui la musique des *Liaisons dangereuses*. Son thème générique est *No Problem*. C'est un air que tout le monde connaît, une musique que l'on siffle dans la rue. L'entrée de Barney après l'exposé du thème est un miracle d'anticipation, d'infime décalage, un de ces jeux avec le temps qui rendent la vie meilleure.

No Problem. A côté de Barney Wilen, à la trompette, se trouve Leo Morgan. Celui-ci aussi était un dandy. Un soir, en club à New-York, juste comme il attaquait son chorus, il s'est écroulé mort. Sa femme venait de le descendre d'un coup de fusil (la vie, l'amour, la jalousie). *No Problem* ou les liaisons dangereuses.

FRANCIS MARMANDE.

* Barney Wilen au Sunset, du 20 au 24 à 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

* Discographie : *Les Liaisons dangereuses*, CD Fontana, 812 017-2. *Des femmes disparaissent et les Tricheurs*, CD Fontana 634 73 3 2.

La Biennale des antiquaires

Musée de l'éphémère, la XIV^e Biennale internationale des antiquaires, ouvre ses portes jusqu'au 9 octobre.

Cette manifestation de prestige sans concurrents réels (le *Grovever Winter* britannique et l'*Antique Show* américain ne réunissent que des antiquaires « nationaux ») devrait attirer quelque 350 000 visiteurs.

Les stands (150 au total) ne sont plus des stands, mais de véritables galeries reconstruites, voire des pièces de châteaux ennoblies par les effets de trompe-l'œil, les tentures de chintz, les drapés et les médaillons de stuc, les parquets de marqueterie qui finissent souvent par donner aux visiteurs l'impression de voir *Si Versailles m'était conté* (Sacha Guitry). On compte trois galeries hautes époque et Renaissance pour seize consacrées au XVIII^e siècle de Giampolo à Yves Mikaeloff, lequel présente un magnifique secrétaire à plaques de porcelaine signé Martin Carlin.

Il y a un vocabulaire Biennale papillonnant, sucré (« délicieux »),

« détonnant ») et d'adorables invitations aux mêmes caprices : « On a aussi de très jolis biscuits à 100 000 F. D'ailleurs, vous avez les mêmes en plus gros au Louvre. » Jean Lupa a reconstruit le cabinet de musique de Louis XVI, paré d'un bonheur-du-jour de Weisweiler (180 000 F), d'une tapisserie de Beauvais d'après Schœmber, garnie d'arabesques et d'amours, d'une table à écrire de Lefebvre, d'une commode de Benardet, le fournisseur de Marie-Antoinette, meuble dont on chuchote le nom de l'éventuel acquéreur : le musée Paul-Getty à Los Angeles.

Chez Alain Turco (Aix-en-Provence), deux laques perruqués jouent les mannequins de vitrines vivantes et modifient le décor, question de présenter soixante objets sur une scène réduite. Il est vrai que l'espace coûte cher : 95 000 F les 18 mètres carrés.

Biennale des décorateurs autant que des antiquaires — un faux mur de Venise peint sur le dessus du Syndicat chez Achane Dandois — l'événement survient aussi par ses nouvelles, d'après plus protégé, plus secret : les premiers pots de pharmacie françaises, perles, italiennes, chez Robert Montagut, un collectionneur passionné, les sublimes terres cuites chinoises de Gisèle Croes dont une joueuse de polo de l'époque Tang, sorte de mouvement immobile pur, mais aussi les statuettes précolombiennes de la galerie Mermoz, tels ces masques surgissant de la pénombre d'un tombeau éphémère.

A ne pas manquer encore : la galerie Leo and Son's où le plus ancien objet de la Biennale (un vase thaïlandais de mille ans avant Jésus-Christ) partage le silence d'une demeure japonaise tout en pin avec des tambours de pluie, des vases Ibeshi en orme massif, une tête de divinité composite Hari Hira (Shaiva et Vishnu).

Autant d'invitations au voyage plus qu'à la grande parade du luxe, loin, très loin, de la vague parfois clinquante de l'aristocratie des valeurs, de « bon goût », de la « culture française » qui semble former en 1988 les nouveaux signes extérieurs de richesse.

LAURENCE BENAÏM.
* Biennale internationale des antiquaires, jusqu'au 9 octobre, Grand Palais, du lundi au samedi, de 11 heures à 23 heures, le dimanche de 10 heures à 20 heures.

AMERICAN CENTER
1987-1991
work in progress
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
DOMINGO, CLAUDIA, RICK, GARY, MARYANN, HERBARD, GEORGE, MARK ET SEMARAY
vous attendent à partir du 18 septembre pour vous apprendre à parler leur langue et à comprendre leur culture.
* **SESSIONS INTENSIVES** : 13-25 Septembre
* **1er TRIMESTRE 88/89** : 26 Septembre - 17 Décembre
INSCRIPTIONS IMMÉDIATES
* Préparation au TOEFL : 10-21 Octobre
1 place de l'Odéon
75008 Paris
TEL. 46 53 18 82
Possibilité de prise en charge TTC

VINCENT COLIN et CIE
AU JARDIN DES PLANTES
LE BUFFON DES FAMILLES
Alpha Franc - 43.57.57.89 - BILLETTEL
Drôle et poétique... VSD - Tendre et malicieux... Télérama - De très bonnes trouvailles... Quotidien de Paris.

LE THÉÂTRE NATIONAL CONSACRE A LA CREATION ET AU REPERTOIRE CONTEMPORAIN
88/89 - 9 SPECTACLES DONT 1 OPERA

LE THEATRE NATIONAL CONSACRE A LA CREATION ET AU REPERTOIRE CONTEMPORAIN
88/89 - 9 SPECTACLES DONT 1 OPERA

LA SAISON COLLINE AVEC LA CARTE COLLINE POUR 450F.

1. RÉVILLE-TOI PHILADELPHIE Bedonnet	2. UNE VISITE INOPPORTUNE Copi	3. LA NUIT DES CHASSEURS Eguel-Muller
4. TIR ET LIR Bedonnet	5. MONSTRE AIMÉ Tomeo	6. LA VELLÉE Nora
7. NATIONALITÉ FRANÇAISE Laplace	8. SIT VENIA VERBO Lacoux-Labarthe	9. LA STAR Krasse

Pour recevoir VOTRE CARTE qui vous donne entrée à tous les spectacles, renvoyez-nous le modèle ci-joint, accompagné de votre chèque de 450F. 9 spectacles à 450F. au lieu de 1030F.

CARTE COLLINE
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
Direction Jorge Lavelli
15, rue Malte Brun
75020 PARIS (1) 43 66 43 60

Nom : _____
Adresse : _____

88/89
Carte N° _____

AVEC LA PARTICIPATION DU GROUPE SAISON 88/89 POUR LA COMMISSION DES SPECTACLES



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : S Signifié dans « le Monde radio-télévision » ; F Film à vision ; O Ou peut voir ; N Ne pas manquer ; M M Chef-d'œuvre ou classique.

Judi 22 septembre

TF 1
 20.40 *Série noire* : Le meurtre de Saint-Martin. De Gilles Béhat. 22.10 *Cléopâtre* : Le Chat et le Film français de Pierre Graminon-Delorme (1970). Avec Jean Gabin, Simone Signoret. 23.00 *Journal et Bouquet*. De 0.00 à 5.58 *Rediffusion*. 0.00 *Fénelon* : La ballerine. 1.00 *Fénelon* : Les Molières et les Pisons. 1.20 *Documentaire* : Collections nouvelles mondiales. 2.25 *Documentaire* : Histoires naturelles. 4.20 *Musique*. 4.40 *Documentaire* : Histoires naturelles.

A 2
 Progrès *sublimés*.
 20.35 *Cléopâtre* : Je hais les acteurs et le Film français de Gérard Krauyric (1986). Avec Jean Poiret, Michel Blanc, Bernard Blier, Michel Galabru, Pauline Lafont.

FR 3
 20.30 *Cléopâtre* : Atlantis, terre engloutie. Film américain de George Pal (1961). Avec Anthony Hall, Joyce Taylor, John Dall. 22.00 *Journal et Météo*. 22.25 *Spécial Jeux olympiques* : Le basket-ball. 23.00 *Journal et Météo*. 23.25 *Spécial Jeux olympiques* : Le basket-ball. 23.50 *Spécial Jeux olympiques* : Le basket-ball. 23.55 *Spécial Jeux olympiques* : Le basket-ball. 23.58 *Spécial Jeux olympiques* : Le basket-ball. 24.00 *Spécial Jeux olympiques* : Le basket-ball.

CANAL PLUS
 20.30 *Cléopâtre* : Le Légende de saint Isidore et le Film italien d'Ermanno Olmi (1988). Avec Ruthger Haas, Anthony Quayle, Sandrine Dumas, Sophie Sigalev. 22.30 *Cléopâtre* : La Cocoonelle à Montecarlo et le Film américain de Vincent McEvoy (1977). Avec Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars. 0.15 *Cléopâtre* : Les aventures de Peter Max (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibbs, Patrick Swayze (vo). 2.00 *Les empereurs du castel*.

LA 5

20.30 *Cléopâtre* : A la recherche de Mr. Goodlier et le Film américain de Richard Brooks (1977). Avec Diane Keaton, Richard Gere, William Atherton. 22.55 *Série* : *Mastlock*. 0.00 *Journal de midi*. 0.05 *Amicalment vôtres* (rediff.). 0.55 *Capitaine Furillo* (rediff.). 1.45 *Les hommes de vase* (rediff.). 2.35 *Janique aimée* (rediff.). 3.00 *Vive la vie!* (rediff.). 3.25 *Amis, jour après jour* (rediff.). 3.55 *Vieilles* (rediff.).

M 6

20.35 *Cléopâtre* : Réve de sang et le Film italien de Marco Ferreri (1977). Avec Gérard Depardieu, James Coco, Marcello Mastroianni. 22.30 *Série* : *Le Sabot* (rediff.). 23.25 *Journal*. 23.40 *Série* : *Destination danger*. 0.30 *Magazine* : *Club 6*. De Pierre Boutellier. 1.35 *Musique* : *Boomerang* des clips. 2.00 *Magazine* : *Charmes* (rediff.). 2.30 *Série* : *Le Sabot* (rediff.). 3.25 *Amis, jour après jour* (rediff.). 3.55 *Vieilles* (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'ombre portée*, de Jean-René Huguenin. La dernière annonce. 21.30 *Profilis perdus*. Adrien Mozzic. 22.40 *Nuits magiques*. Personnages des années 50. Variétés. 0.05 *De jour en lendemain*. 0.50 *Musique* : *Coda*.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert* (donné le 8 juin au Théâtre musical du Châtelet) : *Le Messie* de Haendel, par le Chœur et l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michel Corboz. 23.07 *Club de la musique contemporaine*. 0.30 *En passant par Dvorak*. Esquisses poétiques op. 85 et *Bercesme* en sol majeur, par Rodolav Kyprial, piano. 1.50 *Méthodes*. Scherzando (3).

Vendredi 23 septembre

TF 1
 13.40 *Fénelon* : Clio ouest. 14.35 *Variétés* : La chance aux chansons. 15.00 *Fénelon* : Aurors et Victories. 15.15 *Série* : Les quatre cents coups de Virgile. 16.15 *Jeu* : *Orléans*. 16.45 *Club Dorothée*. 17.35 *Série* : *Chips*. 18.25 *Avis de recherche*. 18.40 *Fénelon* : Santa-Barbara. 19.05 *Spécial Jeux olympiques*. 19.25 *Jeu* : La rose de la fortune. 19.50 *La ballerine*. 20.00 *Journal et Météo*. 20.25 *Le Français aux Jeux olympiques*. 20.30 *Météo* et *Tapis vert*. 20.40 *Variétés* : Avis de recherche. Invité : Michel Boujenah. 22.30 *Magazine* : *Sirocco-express*. 23.30 *Journal et Bouquet*. 23.45 *Série* : Les cavaliers. De 0.35 à 5.58 *Rediffusions*. 0.35 *Fénelon* : La ballerine. 1.00 *Fénelon* : Les Molières et les Pisons. 1.20 *Documentaire* : Collections nouvelles mondiales. 2.25 *Documentaire* : Histoires naturelles. 4.20 *Musique*. 4.30 *Documentaire* : Histoires naturelles.

A 2
 13.45 *Fénelon* : *Jeunes docteurs*. 14.30 *Spécial Jeux olympiques*. 17.30 *Flash d'informations*. 17.15 *Magazine* : *Griffins*. 18.15 *Série* : *L'Homme qui rit*. 18.45 *Jeu* : *Des chiffres et des lettres*. 19.10 *Spécial Jeux olympiques*. 19.30 *Flash d'informations*. 19.35 *Plateau de*

22.15 *Journal et Météo*. 22.35 *Spécial Jeux olympiques*. 22.45 *Documentaire* : La guerre de Corée. D'Hubert Knapp, d'après Max Hastings. 3. De novembre 1950 au début 1951. 3.50 *Musique* : Le Trio opus 9 n° 3, en un mineur, de Beethoven, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

13.30 *Cléopâtre* : *Le Grand Chêne* et le Film français de Jean-Loup Hubert (1986). Avec Antoine, Richard Bohringer, Antoine Hubert, Vanessa Guedj. 15.10 *Coeurs métrages*. 15.30 *Cléopâtre* : *Yankee Doodle* et le Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibbs, Patrick Swayze. 17.15 *Série* : *Max Headroom*. 17.40 *Dessin animé* : *Virgil*. 17.42 *Caroussel*. 18.30 *Dessin animé* : *Ca cartone*. 18.45 *Flash d'informations*. 18.49 *Top 50*. 19.30 *Magazine* : *Nulle part ailleurs*. 20.30 *Téléfilms* : *Double trahison*. De Richard Coles, avec James Farentino. 22.00 *Documentaire* : *Les ennemis de la Mafia*. De Claude Gorretta et Marcello Padovani. 22.55 *Flash d'informations*. 23.00 *Cléopâtre* : *Le Diamant du Nil* et le Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 23.30 *Cléopâtre* : *Le Diamant du Nil* et le Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 23.30 *Cléopâtre* : *Le Diamant du Nil* et le Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 23.30 *Cléopâtre* : *Le Diamant du Nil* et le Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner.

LA 5

13.35 *Série* : *Amicalment vôtres*. 14.35 *Série* : *Romance*. 15.35 *Série* : *Capitaine Furillo*. 16.45 *Sandy Joquin*. 17.10 *Polyanna*. 17.35 *Susy aux fleurs magiques*. 18.05 *Les aventures de Peter Max*. 18.20 *Vive la vie!*. *Temps, champion de foot*. 18.45 *Journal Insigne*. 19.00 *Jeu* : *La porte magique*. 19.30 *Boulevard Bourard*. 20.00 *Journal*. 20.30 *Téléfilm* : *Le crime dans le sang*. De Richard Hoffron, avec Robert Mitchum, James Spader. 22.20 *Série* : *L'inspecteur Derrick*. 23.20 *Amicalment vôtres* (rediff.). 0.00 *Journal*. 0.05 *Amicalment vôtres* (rediff.). 0.20 *Capitaine Furillo* (rediff.). 1.10 *Les hommes de vase* (rediff.). 2.05 *Janique aimée* (rediff.). 2.30 *Vive la vie!* (rediff.). 3.00 *Amis, jour après jour* (rediff.). 3.25 *Vieilles* (rediff.). 4.25 *Fénelon* : *Le chat rouillé*.

M 6

13.20 *Fénelon* : *Le cinquième de la Forêt-Noire*. 14.10 *Jeu* : *Plaisir des lettres*. 15.45 *Jeu* : *Clap combat*. 16.05 *Magazine* : *Faites-moi 6*. 16.30 *Jeu* : *Quadrant cœur*. 16.50 *Hic, lit, hô, bouha!*. 17.05 *Série* : *Hawaii, police d'Etat*. 18.05 *Série* : *Daktari*. 19.00 *Série* : *Les routes du paradis*. 19.54 *Six minutes d'informations*. 20.00 *Série* : *Cody show*. 20.35 *Fénelon* : *Dysastie*. 21.30 *Série* : *Chair de lune*. 22.30 *Magazine* : *Charmes*. *Nouvel habilage*, nouvelle formule, le magazine a fait peau neuve. 23.00 *Journal*. 23.15 *Série* : *Polop de fer et séduction*. 23.45 *Série* : *Messieurs les jurés*. 4.30 *Série* : *Messieurs les jurés*. 6.00 *Musique* : *Boulevard des clips*.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Radio-archives*. Les 120 journées SADE. 21.30 *Musique* : *Black and blue*. 22.40 *Nuits magiques*. Personnages des années 50. 4.30 *Série* : *Messieurs les jurés*. 6.00 *Musique* : *Coda*.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert* (donné le 30 mai à la Philharmonie de Berlin) : *Léonore II* ouverture et un majeur op. 72 b, de Beethoven ; *Concerto pour alto et orchestre*, de Bartok ; *Symphonie n° 4 en fa mineur* op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa ; sol : Wolfram Chait, alto. 22.20 *Présentation* : *Amelia Galis-Curel*. Extraits du *Ballet de Scyllie*, de Ravel ; de *La scaramouche*, de Bellini ; de *Le petit chaperon rouge*, de David ; de *Peer Gynt*, de Grieg ; de *Lakmé*, de Delibes ; de *Hamlet*, de Thomas. 23.07 *Club de la musique* : *Ensemble Elisabeth Jacquet de la Guerre*. 0.30 *Poissons d'or*. *Œuvres de Racherg, Grieg, Mieczkowski*, à 1.30, *Fénelon* : *Arthur Hiss*.

TEL PÈRE TEL FILS

CE SOIR A APOSTROPHES

LOIC DEPECKER PRÉSENTE :

LES MOTS DE LA FRANCOPHONIE

Aux Editions Belin

21.35 *Apostrophes*. Magazine littéraire de Bernard Pivoz. Sur le thème « Les lectures d'Hubert Reeves » (astrophysicien, directeur de recherches au CNRS, auteur de *La Patience dans l'air* et de *Poussière d'étoile*, sont invités : Michel Cazenave (la *Légende d'Arégor*), Loïc Depecker (les *Mots de la francophonie*), Joël de Rosnay (l'*Aventure du vivant*), Yves Laisus (Buffon 1788-1988), 22.55 *Journal*. 23.10 *Cléopâtre* : *La chance aux chansons*. Avec Jean Carroz, Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel, Florent Pagny (3^e épisode).

Audience TV du 21 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
18 h 22	42,4	21,1	0,0	11,0	5,6	1,4	2,4
19 h 45	50,4	32,0	0,0	8,4	2,7	2,3	3,9
20 h 10	62,4	32,8	3,8	1,4	1,9	4,2	3,1
20 h 55	70,3	25,4	16,7	5,9	3,5	11,9	2,4
22 h 8	56,2	31,4	0,0	5,4	3,5	12,0	1,8
22 h 44	28,6	17,0	0,0	1,0	1,9	4,3	2,8

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 22 septembre à 0 heure et le dimanche 25 septembre à 24 heures UTC.

L'anticyclone qui nous protégeait en début de semaine nous a abandonné. C'est maintenant une dépression installée sur l'Irlande qui fait le loi. Une perturbation en profiera pour traverser le pays, mais elle ne touchera pas les régions du Sud-Est.

Vendredi : le ciel deviendra peu à peu gris et pluvieux.

Sur la Bretagne et le Cotentin, la journée débutera sous la pluie. Ce temps maussade sera accompagné d'un fort vent d'est en Manche. Il faudra attendre l'après-midi pour voir quelques rayons de soleil.

De la région Midi-Pyrénées au sud du Massif Central, au Jura, aux Vosges et aux Alpes du Nord, le ciel sera très chargé le matin, avec ici ou là une ondée ou pluie modeste qui peuvent survenir. Les éclaircies reviendront rapidement sauf sur le massif alpin où elles

tarderont un peu, et l'après-midi sera ensoleillé.

Sur les régions méditerranéennes, le soleil prédominera et la journée sera agréable.

Sur les autres régions, nuages et éclaircies se partageront le ciel au lever du jour. A la mi-journée, tandis que le soleil fera encore de belles apparitions des Pyrénées au Centre, jusqu'aux Ardennes et en Lorraine, le ciel couvert et pluvieux aura envahi tout le nord-ouest du pays jusqu'aux Pays de Loire, l'Île-de-France et le Nord.

Le temps gris, souvent accompagné de pluie, s'étendra le soir du littoral atlantique jusqu'aux frontières du Nord-Est. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort.

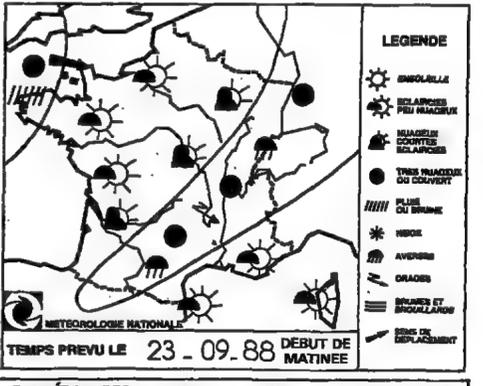
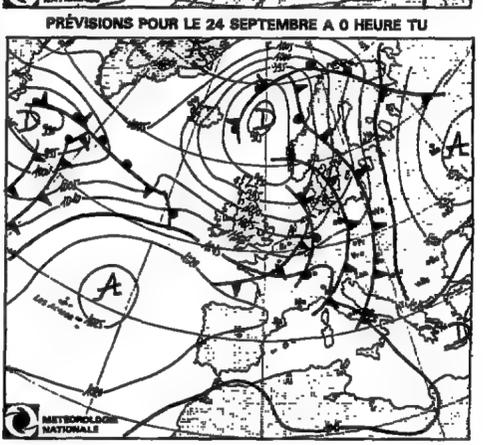
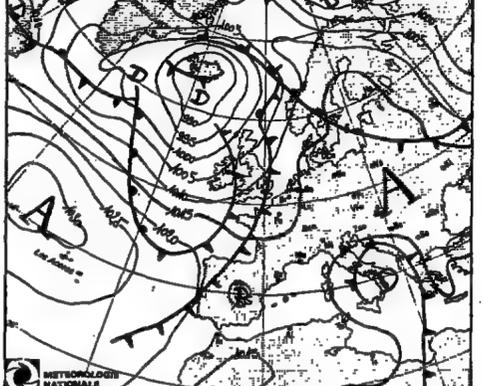
Les températures maximales seront assez fraîches ; 7 degrés à 11 degrés mais elles ne descendront pas au-dessous

de 13 degrés à 14 degrés dans le Sud-Est.

L'après-midi, les températures s'éleveront de 17 degrés à 22 degrés du nord au sud. Près de la Méditerranée, les températures voisines de 25 degrés seront encore fréquentes.

Samedi :
 Le soleil prédominera sur le bassin méditerranéen, sur Midi-Pyrénées, Aquitaine, Centre, Alpes, le temps restera gris et brumeux. Des éclaircies apparaitront sur le Sud-Ouest en cours de journée. Sur la moitié nord, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies intermittentes.

Dimanche :
 Toujours un temps très nuageux à couvert sur la moitié nord avec des pluies sur l'Est le matin. Des éclaircies apparaitront cependant dans la journée sur le Val-de-Loire, Bourgogne et Morvan. Sur la moitié sud, les brumes, brouillards et nuages bas se dissipent lentement.



TEMPS PRÉVU LE 23 - 09 - 88 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

FRANCE	TOURS	LIÈGE	PARIS	LYON	BRUXELLES	GENÈVE	BERNE	VIENNE	STUTTGART	MUNICH	FRANKFURT	AMSTERDAM	BRUXELLES	GENÈVE	BERNE	VIENNE	STUTTGART	MUNICH	FRANKFURT
12 D	13 C	15 C	14 C	12 D	11 D	10 D	9 D	8 D	7 D	6 D	5 D	4 D	3 D	2 D	1 D	0 D	-1 D	-2 D	-3 D

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4837

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALLEMENT

I. Un homme qui est aimé à prendre la mouche. - II. Pour celui qui n'a guère envie de s'exposer. - III. Eventuel à attendre pour frapper un grand coup. - IV. Restent en place même quand on débarrasse le plancher. Adverbe. - V. Marque la séparation. - VI. Certes pas idéales pour celui qui désire y voir plus clair. - VII. Avoir deux compagnons de travail. - VIII. Conjonction. Ne peuvent qu'exprimer un mot. - IX. On peut les trouver dans des berceaux. Article. - X. A souvent du monde à ses côtés. Élément de régime. - XI. Qui auraient certainement désiré que le coup soit manqué.

VERTICALEMENT

1. Ça peut nous faire une belle jambe. - 2. A un cœur tendre. - 3. Mit à chasser. - 4. Gourdes de faible capacité. Vise à faire passer à l'acte. - 5. A beaucoup fait cuire. Utile à ceux qui marchent souvent avec une canne. En baisse. - 6. En France, Terre dans l'eau. Totalise vingt et un points. - 7. Employé à la direction. Utile pour celui qui a quelque chose à dire sous le manteau. - 8. Qui peut donc s'estimer heureux. Fait rédiger une ordonnance. - 9. Peut taper sur ceux qui lui ressemblent. Se sépare d'une de ses productions. Sert à dresser. - 9. Font naître un danger. Des araignées peuvent y être suspendues.

Solution du problème n° 4836

Horizontalement
 I. Brillant. - II. Aride. - III. Côte. - IV. L'air. - V. AL Union. - VI. L'air. - VII. Alpiniste. - VIII. Nettes. Tu. - IX. Dé. Abel. - X. Est. Cru. - XI. Elidies.

Verticalement
 1. Achalandées. - 2. Brouillées. - 3. Rime. Apt. Te. - 4. Ide. Unid. - 5. Le. Anonc. Cl. - 6. All. Isard. - 7. Alcools. Bue. - 8. Rénetto. - 9. Tuca. Venues.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 21 septembre 1988 :

UN DÉCRET

N° 88-928 du 19 septembre 1988 fixant les modalités de l'option des bailleurs de biens ruraux pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée.

UN ARRÊTÉ

N° 12 du 12 septembre 1988 fixant les modalités des concours de l'agrégation.

UN DÉCRET

N° 16 du 16 septembre 1988 portant classement parmi les monuments historiques d'un portrait du duc d'Orléans peint par Ingres en 1842.

UN ARRÊTÉ

N° 21 du 21 août 1988 portant agrément de la convention du 6 juillet 1985 relative à l'assurance chômage et du règlement annexé à cette convention.

مكتبة من الأصول

كذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

Christophe HOUDART
et
Béatrice CHAMBRAUD,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Alice,
La Rochelle, le 15 septembre 1988.
4, rue Franck-Delmas,
17000 La Rochelle.

Christine et Gérard THALMANN-DUNANT,
leur fils Samuel-Antoine,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Juliette, Noémie, Coïna,
le 18 août 1988.
50, rue du Ranslagh,
75016 Paris.

Décès

M. et M^{me} Michel Amisier,
François-Régis, Frédéric, Pierre-
Etienne et Sébastien Amisier,
M. et M^{me} Philippe Kocchin,
Sophie et Stéphane Kocchin,
ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Marguerite Schulz,
M. et M^{me} Charles Schulz
et leurs enfants,
M^{me} Henri Walch
et ses enfants,
Les familles Sézary et de Girard,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} André AMSLER,
née Louise Pauline Schulz,
survenue le 20 septembre 1988, dans sa
quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
samedi 24 septembre, en l'église réfor-
mée de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, à
8 h 30.

— Ils se confiaient, au les défunts. —
Pa. XXII, 5.

— Michel Bazelaire,
Bernard Bazelaire,
Jacqueline Bazelaire,
Daniel Bazelaire,
Jean-Pierre Bazelaire,
Jean-Paul Bazelaire
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de

M^{me} Jean BAZELAIRE,
née Béatrice,
leur mère et grand-mère.

survenue le 19 septembre 1988.

La cérémonie religieuse a été célé-
brée le 21 septembre, en l'église de
Saint-Rémy-de-Vrilly (Vosges).

Rue du Lieptnam-Lamy,
88500 Mirocourt.

TACOTAC	
NUMÉRO	PRÉFÉRENCE
0 0000	10 000
0 0001	10 000
0 0002	10 000
0 0003	10 000
0 0004	10 000
0 0005	10 000
0 0006	10 000
0 0007	10 000
0 0008	10 000
0 0009	10 000
0 0010	10 000
0 0011	10 000
0 0012	10 000
0 0013	10 000
0 0014	10 000
0 0015	10 000
0 0016	10 000
0 0017	10 000
0 0018	10 000
0 0019	10 000
0 0020	10 000
0 0021	10 000
0 0022	10 000
0 0023	10 000
0 0024	10 000
0 0025	10 000
0 0026	10 000
0 0027	10 000
0 0028	10 000
0 0029	10 000
0 0030	10 000
0 0031	10 000
0 0032	10 000
0 0033	10 000
0 0034	10 000
0 0035	10 000
0 0036	10 000
0 0037	10 000
0 0038	10 000
0 0039	10 000
0 0040	10 000
0 0041	10 000
0 0042	10 000
0 0043	10 000
0 0044	10 000
0 0045	10 000
0 0046	10 000
0 0047	10 000
0 0048	10 000
0 0049	10 000
0 0050	10 000

loterie nationale		MISE OFFICIELLE DES SIGNES À PAYER (L.O. N° 80188)	
TOUS CHIFFRES CHIFFRÉS AUX BILLETTS NUMÉRIQUES		TOUS CHIFFRES CHIFFRÉS AUX BILLETTS NUMÉRIQUES	
TRANCHE	PRÉFÉRENCE	TRANCHE	PRÉFÉRENCE
0	0000	0000	10 000
	0001	0001	10 000
1	0010	0010	10 000
	0011	0011	10 000
2	0020	0020	10 000
	0021	0021	10 000
3	0030	0030	10 000
	0031	0031	10 000
4	0040	0040	10 000
	0041	0041	10 000
5	0050	0050	10 000
	0051	0051	10 000
6	0060	0060	10 000
	0061	0061	10 000
7	0070	0070	10 000
	0071	0071	10 000
8	0080	0080	10 000
	0081	0081	10 000
9	0090	0090	10 000
	0091	0091	10 000

TOUS LES BILLETTS SE DÉCOMPTENT PAR LE MÊME PRINCIPAL LES SIGNES NUMÉRIQUES :

GAGNANT 100.000 F

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE

88 15

M^{me} Louis Charpenet,
Sa fille Lina,
Et toute la famille,
ont l'honneur de faire part du décès de
M. Louis CHARPENET,
survenue à Paris, le mardi 20 septembre
1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
en l'église Notre-Dame-des-Oratoires
(81, rue Haxo, Paris-20^e), le vendredi
23 septembre, à 8 h 30.

Une messe sera dite le même jour à
15 heures, en la chapelle Sainte-
Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, route de
Givry, à Saint-Rémy (Saône-et-Loire),
suivie de l'inhumation dans le caveau du
famille.

M^{me} Laurent Dauphin,
M. et M^{me} Jacques Dauphin,
M. et M^{me} Georges Lajoux,
Le D^r et M^{me} Jean Boulay,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès
brutal de

M. Laurent DAUPHIN,
ingénieur INPG
(ENSIMAG),
diplômé ESSEC,
survenue à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus
stricte intimité.

M^{me} Henri Dini,
Paul, Marguerite, Laurence,
Valérie Dini,
Jean-Pierre, Patricia,
Scarlett Dini,
Claude, Alain, Guillemine,
Flore Trautmann,
ses frères, sœurs, belles-sœurs,
beau-frère, nièces et neveux,
Les familles Dini, Maron,
Trautmann,
Ses amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Michèle DINI,
inspectrice départementale
de l'éducation nationale,
officier des Palmes académiques,
survenue brutalement à son domicile le
21 septembre 1988, à Nanterre, dans sa
cinquantième année.

Le levé du corps aura lieu le ven-
dredi 23 septembre, à 17 heures, au
Foyerarium, 42, chemin des Cendres, à
Nanterre. L'inhumation se fera le
samedi 24 septembre, à 13 heures, aux
cimetière de Noireville (Loire).

Sa famille et ses amis associent son
souvenir à la mémoire de

Henri DINI,
son père,
décédé en 1987.

Chemin de Charbonnières,
69130 Ecully,
2, rue Auguste-Comte,
69002 Lyon,
44, rue Fessart,
75019 Paris.

**Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & C^o**

43-20-74-52
MINITEL par le 11

M. et M^{me} Alain Fourcaud,
Le docteur et M^{me} Gilbert Fourcaud,
M. et M^{me} François Prost,
M^{me} Marie-Claude Boeque-
Larguier,
Les familles Boutillier, Fourcaud,
Nègre,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard FOURCAUD,
ancien conservateur des Eaux et Forêts,
survenue le 31 août 1988, dans sa qua-
rante-huitième année. L'inhumation a
eu lieu à Flaugnac (Gironde) dans
l'intimité.

Les obsèques auront lieu au cimetière
parisien de Bagneux, le mercredi 28 sep-
tembre, à 10 h 30. On se réunira à
10 h 15, à l'entrée principale.

Raymond KAHN,
survenue le 17 septembre 1988, à l'âge de
soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière
parisien de Bagneux, le mercredi 28 sep-
tembre, à 10 h 30. On se réunira à
10 h 15, à l'entrée principale.

M^{me} Hilda Kahn, née Berger,
Bruno Kahn et Didier Kahn,
ont la douleur de faire part du décès
subit de leur époux et père

**médecin-colonel
Pierre LANGEARD**,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'Ordre national du Mérite,
croix de guerre,
survenue à Paris, le 14 septembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu
dans l'intimité au cimetière de Saint-Pierre à
Prézac (Gironde).

2, rue du Capitaine-Olechnicki,
33430 Bazas,
Parc du Béarn,
36, rue Daillly,
92210 Saint-Cloud.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une
réduction sur les insertions du
« Carnet du Monde », sont priés de
joindre à leur envoi de toute une des
dernières bandes pour justifier de
cette qualité.*

« Sa confiance en l'homme le rendait
exigent et faisait de lui une référence.
Son passé de militaire dans les armées
latines, son attachement aux pro-
»

M. André Marbach,
Jean-Marie et Pascal,
M^{me} Jeanne Hamon,
M^{me} André Marbach,
Les familles Jeanne, Stolz, Hess,
Rolando,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} André MARRACH,
née Françoise JEANNE,
leur épouse, mère, fille, belle-fille,
belle-sœur, tante et parente,
survenue le 19 septembre 1988, dans sa
quarante-troisième année, des suites
d'une brûlure et d'un cancer mélanique.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 23 septembre, à 11 heures,
en l'église Saint-Étienne de Maréil-
Marty, suivie de l'inhumation au cime-
tière de Maréil-Marty.

Domaine de Grandchamp,
19, allée des Potagers,
78230 Le Plessis,
3 allée de Maisons-Neuves,
14000 Caen.

Le préfet,
Jean-Pierre Despont,
Les membres du corps préfectoral
Et le personnel de la préfecture des
Yvelines,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Françoise MARBACH,
directrice de l'urbanisme,
de l'environnement et du logement,
survenue le 19 septembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 23 septembre, à 11 heures,
en l'église Saint-Étienne de Maréil-
Marty, suivie de l'inhumation au cime-
tière de Maréil-Marty.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. André Menard,
M. et M^{me} Bernard Bissotier,
Eric, Gilles et Marjorie, leurs enfants,
M. et M^{me} Jean-Pierre Menard,
Xavier et Hervé, leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MENARD,
ancien secrétaire général
de la Fédération
des conseils de parents d'élèves,
survenue le 13 septembre 1988, dans sa
soixante-dix-huitième année.

« Sa confiance en l'homme le rendait
exigent et faisait de lui une référence.
Son passé de militaire dans les armées
latines, son attachement aux pro-
»

*bièmes des jeunes et son intérêt
constant pour que progresse l'humanité
auront marqué tous ceux qui l'ont
approché. Il était un humaniste, il avait
des principes et savait leur être fidèle.*

La famille, très touchée des marques
de sympathie qui leur ont été témoi-
gnées, remercie vivement tous ceux qui
se sont associés à leur peine.

17132, Mouchers-sur-Gironde.

— Marcelle PIAT,
née Van Royen,
journaliste,
est décédée dans sa soixante-et-onzième
année, à Paris, le 12 septembre.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus
stricte intimité, ainsi que son inhumation
à Roubaix, sa ville natale.

De la part de Jean Piat, son époux,
journaliste et historien, 7, rue des Ac-
cises, 75017 Paris.

— François Selz,
son épouse,
Jean-Pierre et Bernard Selz,
ses fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges SELZ,
survenue le 17 septembre 1988, à quatre-
vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus
stricte intimité au cimetière de Mont-
parnasse, le 20 septembre.

— M^{me} Victor Yarchi,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
leur regretté époux, père et grand-père

Victor YARHI,
l'inhumation a eu lieu à Jérusalem.
35, bd Magenta,
75010 Paris.

**STERN
GRAVEUR**
depuis 1940

Parlers à lettres
Imprimés de haute
qualité

le prestige de la gravure
47, Passage des Franciscains
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.46 - 45.88.86.45

**D
DROUOT
VEICULES**

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-48-17-11
Télex : Drouot 842280
Informations téléphoniques permanentes :
47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris, Tél. : 48-83-12-86.
Les exposants avant lieu de vente de 11 à 18 heures, sauf indications
particulières, * après le matin de la vente.

MARDI 27 SEPTEMBRE

S. 8. - Estampes, tableaux modernes. M^{me} BINOCHÉ, GODEAU.
S. 9. - 14 h 15, bons meubles, objets mobiliers. M^{me} ADER, PICARD,
TAJAN.
S. 14. - A 14 h 15, bons meubles, objets mobiliers. M^{me} ADER, PICARD,
TAJAN.

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

S. 2. - Tableaux, bibelots, mobilier. M^{me} LAURIN, GUILLOUX,
BUFFETAUD, TAILLEUR.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

S. 4. - 14 h. 3000 figurines de la collection O'Callaghan. M^{me} ADER,
PICARD, TAJAN, M. Duchiron, expert.
S. 9. - 14 h 15. Dessins et tableaux des 19^e et 20^e siècles. M^{me} ADER,
PICARD, TAJAN.
S. 13. - Tableaux, objets d'art, meubles. M^{me} BINOCHÉ, GODEAU.
S. 15. - Objets d'art et d'ameublement. M^{me} PESCHETEAU-BADIN,
FERRIEN.
S. 16. - Tab., bib., mob. M^{me} BOSCHER, STUDEF, FROMENTIN.

VENREDI 30 SEPTEMBRE

S. 2. - Cartes post., tabl., mobilier. ARCOLE, M^{me} OGER, DUMONT.
S. 18. - Important mobilier de style provenant d'une propriété, tableaux
du début du 20^e siècle, objets d'art et d'ameublement, sièges et
meubles. M^{me} AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHÉ, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOSCHER, STUDEF, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002),
42-60-87-87.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement
RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009),
47-70-88-38.

CAMPUS

L'université des professeurs

L'état de déliquescence organisationnelle de bien des univer-
sités françaises conduit à se poser une question névrose : cette faiblesse
est-elle une particularité « universitaire » ou « française » ? Une com-
paraison entre deux universités françaises et deux allemandes, réali-
sée par les sociologues Erhard Friedberg et Christine Musselin, apporte
de très intéressants éléments de réponse.

Les similitudes des deux côtés du Rhin sont frappantes : atomi-
sation des unités de travail, faiblesse de la direction, multiplication
d'assemblées aux réflexes défensifs, difficulté de rationaliser la ges-
tion... Et pourtant, dans l'ensemble, les universités allemandes don-
nent une impression de plus grande cohérence que leurs homologues
françaises. A quel cela tient-il ? Essentiellement, estiment nos deux
sociologues, à l'implication beaucoup plus forte des professeurs dans
l'institution.

Contrairement à la France, il existe en Allemagne un « marché »
des universitaires : les professeurs sont effectivement choisis par les
établissements qui passent avec eux un contrat, par lequel sont fixés
à la fois des objectifs et des moyens. Les candidats à une chaire
négocient, selon leurs titres et leur notoriété, leur « dotation » scienti-
fique et en personnel (les assistants qui dépendent d'eux) et même
leur rémunération. Les professeurs sont ainsi directement intéressés
à la bonne marche et à la renommée de leur université, qui rejouit
sur leur propre valeur marchande. D'où leur forte participation aux
instances de délibération, dans lesquelles se décide la politique et le
recrutement de l'université.

Ce mode de gestion des carrières, estiment leurs auteurs, est
beaucoup plus important pour le fonctionnement des universités que
les statuts ou la réglementation des établissements. Quand on pense
à l'énergie déployée, en vain, sur ce sujet, en France depuis vingt ans,
ce constat laisse rêver...

F. G.

Erhard Friedberg et Christine Musselin, « Marché des professeurs et inté-
gration institutionnelle ». Centre de sociologie des organisations, CNRS.

• Economie de l'espace

Le département Economie et
gestion du Conservatoire national
des arts et métiers propose
un enseignement sur les aspects
socio-économiques des techni-
ques spatiales dans l'Europe et
économiques.

(CNAM, 282, rue Saint-Martin,
75141 Paris Cedex 03. Tél. : 42-71-
24-14.)

• Forums

La lettre Recrutement et For-
mations publie une liste de
travaux-forums, carrefours et
autres « journées carrières »
organisées par les écoles et les
universités pour mettre les étu-

dants au contact des entre-
prises. Avec leurs caractéristi-
ques, les prix des stands et le
public attendu.

(Recrutement et Formations,
n° 13, Zelig publications, 13, rue de
la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris.
Tél. : 43-38-98-98.)

• A FEDHEC

M. Olivier Oger est nommé
directeur de l'École de hautes
études commerciales du Nord, à
Lille (EDHEC). Il remplace
M. Didier Dutilleul, qui a démis-
sionné à la suite d'un conflit avec
les conseils d'administration de
l'école. M. Oger était directeur
du CREA, organisme de conseil
et de recherche en économie
agro-alimentaire dépendant de la
Catho de Lille.

LA

I

1600

15.1.1

DEUX NOUVEAUX TOSHIBA

LA PUISSANCE ET LA LIBERTÉ

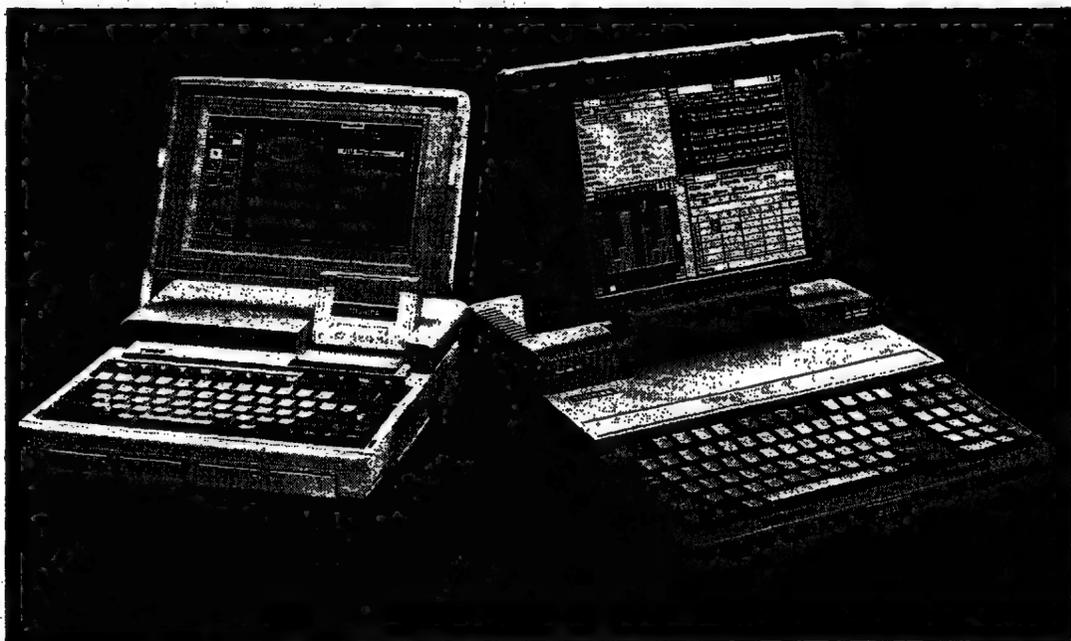
Un mouvement est lancé. Vers plus d'efficacité, plus de puissance, plus de liberté. Et c'est Toshiba qui le conduit. Toshiba qui vous donne de la puissance pour rivaliser avec les ordinateurs de bureau les plus performants : des capacités de traitement où et quand vous en avez besoin : de la liberté là où il y avait des contraintes. La portabilité, pour Toshiba, c'est la puissance plus la liberté. Aujourd'hui, voici deux nouveaux portables Toshiba.

Le Toshiba T1600, avec écran EGA, mémoire vive sauvegardable et disque dur 20 Mo intégré : le tout réuni dans un portable léger et autonome. Et le Toshiba T5200, le portable qui remplace les dinosaures de bureau.

Libérez-vous de la tyrannie des micros traditionnels. Sortez des limites de votre bureau. Brisez les liens de l'informatique immobile. Rejoignez la famille Toshiba. La première famille de micros portables.

T1600

- La liberté à pleine puissance. On disait que c'était impossible. Et pourtant nous l'avons fait. Nous avons fait entrer dans un portable autonome toutes ces caractéristiques :
- Processeur Intel 80C286 à 12 MHz
 - Jusqu'à 5 Mo de mémoire vive sauvegardable
 - Écran EGA détachable rétro-éclairé
 - Disque dur 20 Mo, rapide (29 ms)
 - Autonomie optimisée avec mode veille automatique et batteries amovibles
 - 5,2 Kg avec une batterie



T5200

- La puissance en toute liberté. Le portable des utilisations « lourdes ». Jamais auparavant une puissance aussi considérable n'avait été logée dans un volume aussi réduit.
- Processeur Intel 80386 à 20 MHz
 - Jusqu'à 8 Mo de mémoire vive
 - Écran plasma, VGA, détachable
 - Disque dur (rapide) 40 ou 100 Mo
 - Deux connecteurs d'extension compatibles intégrés
 - Système de sécurité LapLok™
 - Clavier complet avec pavé numérique complet
 - 8,6 Kg

TOSHIBA. LA PREMIÈRE FAMILLE DE MICROS PORTABLES.



Le logiciel Microsoft Works est offert pour l'achat de tout micro-ordinateur portable TOSHIBA entre le 15.9.1988 et le 16.1.1989

L'Empreinte de Demain
TOSHIBA

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. - Division Informatique - 7, Rue Ampère - BP 151 - 92804 Putzaux Cedex - Tél: (1) 47.28.28.28.

SALON MICRO 88
STAND N° 1 DE 1060

توكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

Le projet de loi de finances pour 1989

Le métier bien appris

M. Bérégovoy n'apprécie pas outre mesure les rappels historiques. L'allusion qui a été faite à la loi de finances de 1982, alors qu'il venait de présenter celle de 1989, mercredi 21 septembre, ne l'a visiblement pas ému. Il y a sept ans, les socialistes mettaient en musique leur première loi de finances depuis leur retour au pouvoir. Le gouvernement de M. Mauroy s'assignait alors pour objectif la relance. Son ministre du budget, M. Fabius, n'hésitait pas à augmenter les dépenses de 27,5% pour une croissance du PIB marchand estimée à 17%. Il prévoyait de ramener le taux d'inflation de 14% à 12%. Il n'était question que de demander aux entreprises un effort contributif important.

Un siècle semble s'être écoulé depuis ce mois d'octobre 1981 où parlait M. Fabius. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget de l'actuel gouvernement socialiste, tenait, mercredi, un tout autre

langage. On le vit préconiser la modération de la dépense publique, souhaiter que le pouvoir d'achat soit seulement préservé, vitupérer les hausses de prix abusives des services et défendre avec talent sa politique de baisse des taux d'intérêt. En l'entendant annoncer la suppression de la taxe sur les encours de banque et affirmer son désir de ramener la concurrence dans ce secteur, on se demandait s'il n'aurait pas jusqu'à demander comme contrepartie de son geste la suppression du taux de base bancaire.

Les milieux d'affaires n'en seraient pas surpris. Ils connaissent et, dit-on, apprécient maintenant ce ministre des finances qui se donne des airs de Poincaré par son acharnement — justifié — à maintenir un franc fort. M. Bérégovoy est aujourd'hui un homme avisé et même, comme il l'a dit, d'une extrême prudence. A ceux qui lui opposent les

balbutiements des auteurs du budget de 1982, il rétorque en privé : « Nous avons appris notre métier ». En public, il retrouve le froc de l'homme politique pour dénoncer le retard que devait rattraper la gauche ou s'en prendre à la myopie des experts internationaux. Avouant tout de même : « Nous nous sommes trouvés en 1981 à contre-courant ».

La France, cette année, ne rame plus à contre-courant au milieu d'un environnement international très favorable. Car si les experts se sont trompés cette fois encore, c'est dans le bon sens, en prévoyant non pas comme en 1982 une reprise qui n'a pas eu lieu, mais une récession qui ne s'est pas produite. Bien au contraire, puisque le rythme de croissance de l'économie mondiale avoisine 4% et que les échanges internationaux progressent de 7% en volume.

L'expérience, là encore, enseigne au ministre des finances qu'il ne faut pas s'en

remettre au seul environnement extérieur, dont on a vu la versatilité, mais compter sur ses propres forces. A cet égard, M. Bérégovoy n'a pas caché l'inquiétude que lui procure un chômage encore beaucoup trop élevé, même si on assiste depuis 1987 à une reprise des créations d'emplois. Le projet de budget de 1989 contient tous les signes des efforts entrepris sur ce point par le gouvernement Rocard.

Reste le commerce extérieur et son déficit persistant. M. Bérégovoy en fait sa préoccupation majeure et le signale comme un des points noirs qui obsèdent. Comme ses prédécesseurs, il n'a cependant d'autre recours que de semer le bon grain en donnant aux entreprises les moyens de se développer. Et attendre que lève le moisson.

FRANÇOIS SIMON.

Un budget sans l'Europe

(Suite de la première page.)

Forces est maintenant de dire que les réserves alors manifestées ont été balayées par les événements. L'exécution du budget 1988 a donné raison, et au-delà, à l'équipe alors au pouvoir. Que MM. Balladur et Juppé aient présenté à l'époque ce dont personne ne se doutait, à savoir la forte reprise économique en cours, cela est peu probable. Que la politique budgétaire alors décidée ait été la cause du « boom » économique que nous connaissons actuellement, cela n'est pas plus vraisemblable. Mais qu'importe ! Le cours des choses a justifié l'action de ceux qui gouvernaient. Le budget de 1988 s'exécute avec une étonnante facilité, l'Etat encaissant beaucoup plus de recettes fiscales qu'il n'en escomptait. Il sera alors bien difficile de reprocher telle ou telle décision à l'ancien gouvernement quand son bilan apparaît a posteriori aussi positif.

C'est cet héritage béni, tiré d'une conjoncture internationale florissante, qui par contre-coup rend le projet de budget 1989 assez terne. Cette année, les huit principaux pays industrialisés vont réaliser un taux de croissance économique qui, en moyenne, atteindra presque 4%. On n'avait pas connu cela depuis très longtemps. Les Etats-Unis qui bouclent leur sixième année consécutive d'expansion vont probablement annoncer un taux un peu supérieur à 4%. Le Japon réalisant quant à lui 5%. Partout dans le monde, les entreprises investissent des sommes considérables pour innover et accroître leur capacité de production. En France, le taux de croissance réalisé cette année atteindra, dépassera peut-être même 3,5%. Le gouvernement a préféré afficher une performance moindre (+3,2%) non pas tellement par prudence, mais pour réduire l'écart entre ce qui relèvera en partie du bilan de la droite (1988) et ce qu'on attribuera pleinement à l'équipe socialiste (1989). Peu importe à encore que la réalité soit beaucoup plus complexe et les bilans toujours trompeurs : des chiffres seront beaucoup d'importance quand il s'agira de persuader les électeurs que la politique menée par M. Bérégovoy est meilleure que celle qui conduisit M. Balladur. On en est toujours là.

C'est en partie pour les mêmes raisons que l'actuel gouvernement a choisi de ne pas afficher un déficit budgétaire de 100 milliards de francs dès la fin de 1988. L'abon-

dance des rentrées fiscales (40 milliards de plus que prévu) rendait possible cette avance d'un an sur le calendrier. On a préféré charger 1988 de dépenses — des dotations en capital aux entreprises publiques, la baisse anticipée de l'impôt sur les sociétés... — que le budget de 1989 aurait dû normalement supporter.

Que sera la fin de 1989 ?

Il serait injuste de n'expliquer les choix budgétaires de l'équipe au pouvoir que par des considérations subalternes, même si la proximité des élections ou l'obligation dans laquelle se trouve M. Michel Rocard de se faire admettre par l'aile pure et dure du parti socialiste, pèsent d'un bon poids dans les décisions qui sont prises.

Le boom économique qui a succédé dans le monde à l'effondrement des prix pétroliers de 1986 est trop fort pour durer longtemps, tout du moins au rythme que nous connaissons. Si la crise née en 1974-1975 d'une longue période d'hyperinflation aggravée par les premiers chocs pétroliers, si cette crise-là est bien terminée, les cycles conjoncturels que le monde connaît depuis l'ère industrielle ne sont pas, eux, sur le point de prendre fin. A des périodes de forte croissance continueront de succéder des temps de repli ou de ralentissement. Il est possible que l'année 1989 enregistre ce retournement de cycle même si la baisse actuelle du prix du pétrole (1) éloigne chaque jour cette éventualité. Toujours est-il que les experts raisonnent au taux de croissance moyen de 2,7% pour les huit principaux pays industrialisés, soit de plus d'un point inférieur à celui de cette année.

Ce ne sont là que des ordres de grandeur qui peuvent être à nouveau cruellement démentis par les événements. Mais ils expliquent pourquoi les pouvoirs publics se montrent prudents en France. Le flot des recettes fiscales qui a tout rendu si facile depuis 1986 pourrait se ralentir dans six mois ou dans dix mois. L'objectif que se sont fixé MM. Rocard et Bérégovoy de réduire le déficit de l'Etat — le second ayant convaincu le premier que c'était bien là une priorité essentielle — serait alors beaucoup plus difficile à atteindre.

On aurait mauvaise grâce à reprocher au gouvernement de privilégier la réduction du déficit par rapport

aux baisses d'impôts. Déjà, MM. Balladur et Juppé avaient fait ce choix, qui s'explique par des considérations purement économiques : le stock de la dette publique (1400 milliards de francs) augmente chaque année et ne se stabilisera par rapport à la richesse nationale (PIB) que lorsque le déficit budgétaire sera revenu aux environs de 70 milliards de francs. La continuité droite-gauche est sur ce point d'autant plus assurée que la politique de large déficit budgétaire acceptée en 1981-1982 a laissé aux socialistes de cruels souvenirs. D'une façon plus générale, l'Etat doit réduire son déficit pour ne plus être obligé, afin de le financer, d'occuper une trop grande partie du marché obligataire, dont les taux pourraient alors se réduire. Pour ne plus être obligé de consacrer chaque année plus d'une centaine de milliards de francs aux paiements des intérêts.

Si le budget de 1989 brille peu par sa nouveauté, il n'en supporte pas moins la charge d'un certain nombre de décisions prises par le gouvernement Chirac : abaissement supplémentaire sur les revenus des valeurs mobilières, réforme de la fiscalité de groupe, plan d'épargne retraite, mesure d'allègement fiscal en faveur de l'accession à la propriété, déductibilité de la TVA sur le gazole. De même le budget de 1989 va-t-il avoir à financer un certain nombre de dépenses décidées par l'équipe au pouvoir jusqu'à la victoire de la gauche : loi de programmation militaire (1988-1992), loi de programme pour les DOM-TOM, loi pour les rapatriés, loi de programme en faveur du patrimoine culturel et des enseignements artistiques, plan pour les voies navigables. On en passe, sans oublier des dépenses aussi diverses que celles entraînées par la nécessaire reconstruction de la trésorerie de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), épuisée par les prélèvements de l'équipe précédente ; sans oublier non plus les engagements pris par M. Méhaignerie en matière d'autoroutes (doublement du rythme de construction, qui passe de 100 à 200 kilomètres par an), ou ceux de M. Chirac pour la réalisation de l'avion de combat Rafale.

Des décisions qui pèsent lourd

Tout cela finit par peser lourd : une trentaine de milliards au moins, auxquels s'ajouteront les 4 milliards

de francs de dotations en capital aux entreprises publiques industrielles qui, ne pouvant plus être financées sur fonds tirés des privatisations, devront l'être sur des crédits budgétaires classiques.

Autre motif d'inquiétude : la forte croissance des sinistres à l'exportation. Depuis 1975, la France a fait feu de tout bois pour négocier des grands contrats. Depuis les défaillances polonaise (1981) et mexicaine (1982), les choses sont allées de mal en pis, beaucoup de pays se révélant incapables de payer leurs dettes. Parmi les grands emprunteurs de la France figurent l'Egypte, le Maroc, le Brésil, le Nigeria, le Mexique.

Jusqu'en 1987, l'Etat s'est défilé devant le BFCE (Banque française du commerce extérieur), de la charge de ces sinistres, puisqu'il faut bien les appeler par leur nom. Un pays ne pouvait plus payer ? De nouveaux crédits lui étaient ouverts, financés par un emprunt de la BFCE. La gravité de la situation a changé ces habitudes douteuses. Les pertes enregistrées sont maintenant plus souvent portées au débit de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), c'est-à-dire finalement du budget. Du coup, alors que les comptes publics n'avaient pendant des années retenu presque aucune dépense à ce titre (rien en 1986, 1 milliard de francs en 1987), le budget de 1988 puis celui de 1989 en portent la marque profonde : 6 milliards au moins cette année, autant l'année prochaine. Encore faut-il savoir qu'une partie de l'énorme stock de crédits à l'exportation consentis par la France (260 milliards de francs) est plus ou moins menacé.

Autre épine : la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes, qui atteint des sommes astronomiques (80 milliards de francs) et progresse très rapidement (+9,2%) indexée qu'elle est sur la TVA, impôt paria-culièrement dynamique. Comment stopper cette hémorragie qui met bien des communes dans l'aisance mais se révèle de plus en plus difficile à supporter par l'Etat ? La question n'a pas cessé aux discussions couragieuses.

Tel est l'état des lieux qui justifie la prudence apparente de l'actuel gouvernement.

On ne reprochera donc pas à M. Rocard d'avoir mis un terme à la

baïse de l'impôt sur le revenu. D'autant plus que MM. Balladur et Juppé, en exonérant deux millions de petits contribuables, ont réduit à l'autre bout de l'échelle, jusqu'à 56,8% le taux le plus élevé du barème de l'impôt sur le revenu, ont obtenu de déformer une fiscalité par de nombreuses impositions forfaitaires (sur les obligations et sur la plupart des produits de l'épargne financière). L'impôt sur le revenu pèse lourd sur les revenus intermédiaires — ceux du travail — mais il n'y a plus globalement que 14 millions de contribuables à le supporter alors que 24 millions devraient le payer. Dans ce domaine, la France est, par rapport aux autres pays industrialisés, dans une situation tout à fait anormale.

Risque de dérapage

Fallait-il faire plus sur la TVA et se jeter au devant des désirs de la Commission de Bruxelles qui demande qu'à l'horizon 1993 deux taux — et deux taux seulement — subsistent : un taux réduit compris entre 4% et 9%, au taux normal compris entre 14% et 20% ? Au risque de pointer M. Jacques Delors et malgré les dénégations de M. Rocard qui jure maintenant ses grands dieux qu'il n'a jamais voulu dire cela, donnons raison au premier ministre première version : l'Etat ne peut pas, en France, démanteler son système fiscal, un système qui repose justement en très grande partie sur la taxe à la valeur ajoutée. Peut-être aurait-il fallu s'interroger, en 1985, à Luxembourg, lorsque furent jetés les bases du marché européen sans frontières : libéral à l'extrême, ou conservant à l'Etat d'importants moyens d'action les impôts préférentiels.

C'est bien pour cela qu'on doit se réjouir de voir le gouvernement d'août 1989 — assez généreusement, semble-t-il — l'éducation nationale, la recherche, la culture, mais également l'emploi pour lequel des expériences intéressantes d'allègement des charges sociales sont tentées après les dizaines de milliards de francs engloutis dans le traitement social du chômage.

La croissance des dépenses s'accroît d'autant plus nettement dans le budget de 1989 que leur rythme s'était beaucoup ralenti avec MM. Balladur et Juppé. Le freinage de 1987-1988 avait quelque chose de passager — voire d'un peu arti-

ciel — et une renouée se serait, de toute façon, produite. Reste à savoir si les décisions arrêtées par MM. Rocard, Bérégovoy et Chirac ne menacent pas l'équilibre général : +4,7% sont-ils annoncés en cumulant dépenses définitives et prêts de l'Etat ? C'est moins que la progression de la richesse nationale (+5,1% en valeur prévue en 1989).

Mais cette présentation officielle minore — volontairement, semble-t-il — la progression réelle des charges publiques (voir encadré).

Si l'on reprend la présentation traditionnelle en ajoutant à l'ensemble des charges de l'Etat les seuls soldes des comptes d'affectation spéciale, les dépenses publiques augmentent de 6,5% en 1989, soit nettement plus vite que ne progresse la richesse nationale (5,1%).

Si la réduction du déficit budgétaire est importante et réelle, un certain dérapage de la dépense publique risque bel et bien de se produire, dont la gauche ne peut être responsable, ayant trouvé en arrivant beaucoup de lois-programmes à exécuter. Il suffit de voir à quelle vitesse progressent presque toutes les grandes catégories de dépenses dans le budget de 1989 pour être convaincu du risque : +12,6% pour la dette publique, 5,2% pour les dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention, +16,5% pour les dépenses civiles en capital. Seul le budget militaire (+4,2%) augmente moins vite que le PIB en valeur (5,1%).

Approuver les priorités données à certaines actions essentielles (éducation, recherche, emploi...) implique de sévères restrictions dans d'autres domaines, restrictions qu'on ne voit pas vraiment, sinon sur les statistiques affichées de la réforme salariale.

Le budget de 1989 est critiquable sur un autre point : on cherche en vain comment les mesures fiscales qu'il nous propose préparent l'Europe de 1993 (2). Mais cela est une autre histoire, dira-t-on. L'année est que la France n'a plus que quatre ans pour écrire cette histoire qui s'annonce terriblement compliquée.

ALAIN VERNHOLE.

(1) Le baril de brut sera redonné en moyenne cette année aux environs de 18 dollars après 17 dollars en 1987.

(2) Le passage du taux de TVA de 7% au taux de 5,5% est une perte de recettes inutile (plus de 2 milliards de francs) puisque la RFA a un taux réduit de TVA de 7%, donc supérieur au nôtre.

Les comptes d'affectation spéciale : un trouble...

Depuis des années, aux dépenses du budget général s'ajoutent des comptes d'affectation spéciale (CAS) destinés à lier certaines ressources à la couverture de certaines dépenses. Ces « comptes » vont du Fonds national des heras au Fonds national pour le développement du sport, en passant par le Fonds national forestier ou le Fonds de soutien aux hydrocarbures. Chacun gère des sommes allant de quelques centaines de millions à plusieurs milliards de francs (7,2 milliards pour le compte d'emploi de la redevance de la radiodiffusion sonore et de la télévision). En juillet 1986, un onzième compte d'affectation spéciale avait été créé regroupant les produits de la privatisation : une trentaine de milliards de francs en 1987, une cinquantaine en 1988. Comme l'ensemble de ces comptes était généralement à peu près équilibré par les recettes particulières qui leur étaient affectées, le bud-

get ne retenait généralement dans sa présentation officielle que le solde de ces opérations, c'est-à-dire des chiffres extrêmement faibles, de quelques dizaines ou de quelques centaines de millions.

Le projet de budget pour 1989 innove sur ce point sans justification vraiment convaincante. Il inscrit 31,6 milliards de francs en dépenses pour le compte d'affectation spéciale de 1989 et seulement 11,7 milliards pour 1988, les dotations en capital aux entreprises publiques notamment étant ramenées à la portion congrue l'année prochaine (4,1 milliards de francs) et d'ailleurs réplacées dans le budget général.

Le résultat d'une telle présentation n'est pas mince. Les dépenses des CAS gonflées en 1989 se ralentissent beaucoup en 1988. D'où un freinage qui retentit sur l'ensemble du budget de l'Etat.

COMMENT VARIERONT LES DIVERS IMPOTS

(en millions de francs)

NATURE DES RECETTES	Résultats 1987	Loi de finances initiale 1988	Évaluations révisées pour 1988	Projet de loi de finances 1989	Progression	
					1988/1987 en %	1989/1988 en %
I. — RECETTES FISCALES						
Impôt sur le revenu	233 856	229 335	233 000	244 137	- 0,4	+ 4,8
Impôt sur les sociétés	118 477	121 240	134 900	134 851	+ 13,9	+ 6,9
Autres impôts directs	96 907	97 950	97 550	104 283	+ 0,7	+ 6,9
Enregistrement, timbre et Bourse	64 407	69 115	70 570	71 338	+ 9,6	+ 1,1
Produits des douanes	108 233	115 771	118 500	125 033	+ 9,5	+ 5,5
Taxe sur la valeur ajoutée	509 571	522 887	545 500	566 867	+ 7	+ 3,9
Autres impôts indirects	30 557	32 335	33 750	34 685	+ 10,4	+ 2,8
Total du chapitre I	1 162 008	1 179 633	1 233 770	1 281 194	+ 6,2	+ 3,8
II. — RECETTES NON FISCALES	74 832	74 430	79 755	94 783	+ 6,6	+ 18,8
III. — PRÉLÈVEMENTS au profit des collectivités locales et des Communautés européennes	- 153 408	- 164 386	- 177 004	- 183 096	+ 15,4	+ 3,4
IV. — A DÉDUCTIONS	- 119 081	- 120 215	- 130 900	- 137 300	+ 9,9	+ 4,9
Total des recettes nettes (chap. I à IV)	964 351	968 862	1 005 621	1 055 581 (1)	+ 4,3	+ 5
Recettes fiscales nettes (chap. I, III et IV)	889 519	894 432	925 866	960 798 (2)	+ 4,1	+ 3,8

(1) Ce chiffre est différent de celui indiqué dans le tableau d'équilibre général qui comprend les recettes des comptes d'affectation spéciale.
(2) Ce chiffre est différent de celui qui est indiqué dans le tableau d'équilibre général, qui, lui, comprend les recettes non fiscales et les recettes des comptes d'affectation spéciale.

Économie

Le projet de loi

Recettes : l'abondance

Les recettes progressent de 6,7% dans le projet de budget pour 1989 passant de 1 000,5 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1988 à 1 067,4 milliards dans le projet pour l'année prochaine. Ces chiffres regroupent à la fois les recettes fiscales et non fiscales. Encore les recettes de 1988 devaient-elles être fortement réduites en hausse après exécution définitive de l'actuel budget.

Ce sont les recettes non fiscales qui progressent le plus vite (18,8% de plus par rapport à 1988), les recettes fiscales augmentent quant à elles de 3,8% par rapport à 1988. Les rentrées fiscales dépassent déjà largement ce qui était attendu cette année : + 12,7 milliards pour l'impôt sur le revenu, 13,7 milliards pour l'impôt sur les sociétés, 2,7 milliards pour les droits de douane, mais surtout 22,6 milliards pour la taxe à la valeur ajoutée. Au total, les plus-values fis-

cales atteignent déjà en septembre 1988 54 milliards de francs.

M. Bérégovoy a annoncé 24,6 milliards d'allègement d'impôts dans le budget de 1989 : 8 milliards provenant des décisions prises par le gouvernement Chirac, 16,6 milliards de celles prises par son gouvernement. Sur ces 24,6 milliards, 14,5 milliards traitent aux ménages (9 milliards mesures Bérégovoy) et 10,1 milliards traitent aux entreprises (7,6 milliards mesures Bérégovoy).

Les principales mesures touchant les consommateurs concernent la TVA : suppression du taux réduit de 7% et regroupement des biens et services qu'il concernait (transports, spectacles, livres, chambres d'hôtel, repas dans les cafines...) sur le taux super-réduit de 5,5% (2,4 milliards de francs). Le gouvernement a également décidé d'abaissier la TVA de 33,3% à

18,6% sur les cassettes vierges et les cassettes vidéo - vierges et enregistrées - pour un coût de 910 millions. De même, la taxe à la valeur ajoutée est réduite sur les abonnements au gaz et à l'électricité (18,6% à 5,5%), pour un coût de 2,4 milliards de francs, mais aussi sur les appareils pour handicapés (taux passé de 18,6% à 5,5%) pour un coût de 200 millions de francs.

Quelques allègements de l'impôt sur le revenu sont décidés : relèvement de 10 000 à 12 000 francs du plafond de déduction des frais de garde (160 millions de francs) pour les enfants âgés de moins de sept ans ; déductibilité des cotisations versées aux syndicats dans la limite de 1% de la rémunération. Enfin, les taxes sur l'essence sans plomb vont être réduites de 20 centimes.

Pour les entreprises, le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené de 42% à 39% sur les bénéfices révisés (coût pour l'Etat 3,9 milliards de

francs), cette mesure prenant effet dès l'acompte du 20 novembre prochain. La taxe sur les encours bancaires variant de 1% à 1,5%, créée en 1979, est supprimée (coût : 1,5 milliard de francs), de même que sont réduites les taxes sur les contrats d'assurance industriels (800 millions). Les droits d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce passent de 16,60% à 14,60% et même à 14,20% si les collectivités locales (départements et communes) réduisent elles aussi leur prélèvement (coût pour l'Etat : 770 millions).

Les entreprises créées à compter du 1^{er} janvier 1989 bénéficieront d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés pendant cinq ans. L'exonération sera totale les deux premières années, atteindra 75% la troisième année, 50% la quatrième, 25% la cinquième.

Les ménages

I - ACTUALISATION DU BAREME

Toutes les limites des tranches du barème ainsi que la limite d'application de la décade sont relevées de 2,6%, c'est-à-dire dans la même proportion que la hausse prévisible des prix.

La décade s'appliquera à tous les contribuables dont l'impôt n'excèdera pas 4 520 F au lieu de 4 400 F actuellement, le plafond du quotient familial est porté de 14 230 F à 14 600 F et celui de l'abattement par enfant marié, de 19 600 F à 20 110 F.

II - DÉDUCTIONS ET EXONÉRATIONS RELEVEMENT

Portée de 10 000 F à 12 000 F par enfant et par an pour deux ou quatre-vingt mille foyers, avec un coût fiscal de 160 millions de francs par an.

Portée de 10 000 F à 12 000 F pour l'emploi d'une aide à domicile au profit des femmes âgées ou invalides et les parents d'enfants handicapés pour trois cent mille personnes, avec un coût fiscal de 140 millions de francs par an.

III - DÉDUCTION DES COTISATIONS SYNDICALES

Les salariés pourront déduire de leur revenu imposable leurs cotisations syndicales dans la limite de 1% de leur rémunération. Cette mesure, qui ne prendra effet que pour l'imposition des revenus de 1989, coûtera 250 millions de francs.

IV - RÉDUCTION D'IMPOT POUR LES DONNEURS AUX ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE

Les contribuables qui effectuent des dons à des organismes d'aide alimentaire peuvent déduire leurs ver-

sements de leur revenu imposable dans les limites de 5% ou de 1,25%, selon qu'il s'agit ou non d'une association d'utilité publique. Les contribuables dont le taux marginal d'imposition est inférieur à 50% bénéficieront d'une réduction d'impôt égale à 50% des dons effectués, dans la limite des 400 premiers francs versés. Le supplément versé sera déductible selon le régime habituel des dons. Cette mesure concernera les dons faits dès 1988. Son coût sera de 100 millions de francs en 1988.

V - RELEVEMENT DU PLAFOND D'EXONERATION DES TITRES-RESTAURANT

La participation des employeurs aux frais de repas des salariés constitue en principe un complément de rémunération soumis à l'impôt sur le revenu, mais lorsque les salariés bénéficient de titres-restaurant, la participation de l'employeur est exonérée d'impôt sur le revenu dans la limite de 15 F par titre, depuis le 1^{er} janvier 1986. Cette limite est portée à 18 F.

VI - RAJOUTEMENT DU SEUIL D'EXIGIBILITÉ DES SCHEMES PROVISIONNELS D'IMPOT SUR LE REVENU

Les contribuables dont la cotation d'impôt sur le revenu n'atteint pas 1 300 F sont dispensés du paiement d'acomptes provisionnels. Ce seuil est porté à 1 500 F à compter de 1989. Pour les années ultérieures, ce chiffre sera actualisé dans la même proportion que la pénultième tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Allègements de TVA

I - DIMINUTION DU TAUX RÉDUIT

Le taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée passe de 7% à 5,5% pour les transports publics de voya-

geurs, les livres, la fourniture de logement dans les hôtels, les villages de vacances, les campings, les maisons de retraite, la fourniture de repas dans les cantines d'entreprises, les établissements hospitaliers et les restaurants pour personnes âgées, les spectacles et droits d'entrée dans les parcs zoologiques, jardins botaniques, parcs à décor animés, jeux et manèges forains, les agences de voyages.

Le coût de cette réduction est de 2,38 milliards de francs par an.

II - DIMINUTION DU TAUX APPLICABLE AUX APPAREILLAGES POUR HANDICAPÉS

Depuis le 1^{er} janvier 1988, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à certains appareillages pour handicapés a été réduit de 18,6% à 5,5% (3,5% pour les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion).

Le taux super-réduit, ramené à 2,1% pour les DOM, s'appliquera également aux chaussures orthopédiques et objets de petit appareillage (bandages herniaires, genouillères, coques orthopédiques, colliers cervicaux...). Le coût de cette mesure sera de 200 millions de francs en 1989.

III - RÉDUCTION POUR LES SUPPORTS DU SON ET DE L'IMAGE

Depuis le 1^{er} décembre 1987, le taux sur la valeur ajoutée applicable au taux de 18,6% (au lieu de 33,1/3% précédemment) sur les disques et cassettes préenregistrés.

Cette diminution est étendue, à partir du 1^{er} novembre 1988, aux vidéos, cassettes, bandes et autres supports sensibles (films, pellicules, diapositives, microfilms).

En 1989, le coût de cette mesure sera de 910 millions de francs.

IV - RÉDUCTION POUR LES ABONNEMENTS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Le taux de la TVA sur les abonnements d'électricité et de gaz sera

ramené de 18,60% à 5,5% (2,1% pour la Corse, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion). Cette mesure s'appliquera aux factures émises et acomptes payés à compter du 1^{er} novembre 1988. Elle concerne 22,2 millions de foyers pour l'électricité et 8,2 millions de foyers pour le gaz.

En 1989, son coût sera de 2,37 milliards de francs.

Mesures en faveur des entreprises et de l'emploi

I - CRÉATION D'ENTREPRISES NOUVELLES

A - Exonération d'impôt sur les bénéfices

Les entreprises nouvelles créées à compter du 1^{er} janvier 1989 bénéficieront d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés pendant cinq ans. L'exonération est totale les deux premières années. Elle s'applique sur 75% du résultat la troisième année, 50% la quatrième année et 25% la cinquième année. Ce dispositif concerne les entreprises qui exercent une activité industrielle, commerciale ou artisanale, quel que soit le montant des biens amortissables selon le mode dégressif inscrit à leur bilan. Il ne s'applique pas aux entreprises créées par des sociétés préexistantes qui diversifient leur activité ou se restructurent ni aux entreprises détenues, directement ou indirectement, pour plus de 50% par d'autres sociétés.

Ces entreprises nouvelles seront également exonérées, dans les mêmes conditions, de l'imposition forfaitaire annuelle : exonération totale durant les vingt-quatre premiers mois d'activité, exonération de trois quarts la troisième année, de moitié la quatrième année et d'un quart la cinquième année.

B - Exonération pour la reprise d'entreprises en difficulté

Les sociétés créées pour reprendre une entreprise en difficulté peuvent actuellement étaler sur trois exercices l'imposition des bénéfices réalisés au cours du premier exercice d'activité.

Dorénavant, le bénéfice d'exploitation réalisé par la société nouvelle au cours des deux premières années d'activité sera exonéré d'impôt sur les sociétés. Cette disposition évitera d'imposer les profits exceptionnels dégagés lors de la reprise de l'exploitation en difficulté. L'exonération ne sera définitive qu'après un délai de trois ans, ce qui garantit une relance durable de l'activité. Le régime actuel d'étalement du bénéfice en cas de reprise d'une entreprise en difficulté ne sera plus applicable dès l'entrée en vigueur du nouveau régime, le 1^{er} janvier 1989.

II - EXONÉRATION DE TAXES DIVERSES

Sur décision des collectivités locales et des organismes consulaires, les entreprises créées entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 1993 auxquelles s'applique l'exonération d'impôt sur les bénéfices sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties, de taxe professionnelle, de taxe pour frais de chambre de commerce et d'industrie et de taxe pour frais de chambre des métiers. Ces exonérations peuvent être accordées pour les deux années qui suivent la création de l'entreprise.

III - PLAFONNEMENT DU DROIT D'APPORT

Les apports en numéraire réalisés lors de la constitution des sociétés sont soumis au droit d'apport de 1%. Ce droit représente souvent une charge importante pour les sociétés nouvelles. Il constitue un obstacle aux créations d'entreprises. Son montant sera plafonné à celui du droit fixe d'enregistrement, actuellement de 430 F. Le coût de cette

IV - EXONÉRATION POUR LA REPRIS D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Les sociétés créées pour reprendre une entreprise en difficulté peuvent actuellement étaler sur trois exercices l'imposition des bénéfices réalisés au cours du premier exercice d'activité.

Dorénavant, le bénéfice d'exploitation réalisé par la société nouvelle au cours des deux premières années d'activité sera exonéré d'impôt sur les sociétés. Cette disposition évitera d'imposer les profits exceptionnels dégagés lors de la reprise de l'exploitation en difficulté. L'exonération ne sera définitive qu'après un délai de trois ans, ce qui garantit une relance durable de l'activité. Le régime actuel d'étalement du bénéfice en cas de reprise d'une entreprise en difficulté ne sera plus applicable dès l'entrée en vigueur du nouveau régime, le 1^{er} janvier 1989.

II - EXONÉRATION DE TAXES DIVERSES

Sur décision des collectivités locales et des organismes consulaires, les entreprises créées entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 1993 auxquelles s'applique l'exonération d'impôt sur les bénéfices sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties, de taxe professionnelle, de taxe pour frais de chambre de commerce et d'industrie et de taxe pour frais de chambre des métiers. Ces exonérations peuvent être accordées pour les deux années qui suivent la création de l'entreprise.

III - PLAFONNEMENT DU DROIT D'APPORT

Les apports en numéraire réalisés lors de la constitution des sociétés sont soumis au droit d'apport de 1%. Ce droit représente souvent une charge importante pour les sociétés nouvelles. Il constitue un obstacle aux créations d'entreprises. Son montant sera plafonné à celui du droit fixe d'enregistrement, actuellement de 430 F. Le coût de cette

mesure est évalué à 17 millions de francs en 1989.

ALLÈGEMENT LÉGER DES TAXES SUR LES SALAIRES

La taxe sur les salaires est due par les employeurs qui sont assujettis à la TVA sur moins de 90% de leur chiffre d'affaires, notamment les associations, les hôpitaux, les organismes sociaux, certaines professions libérales et les institutions financières. Elle est assise sur le montant des rémunérations brutes annuelles et calculée selon le barème suivant : - 4,25% jusqu'à 32 800 F ; - 8,50% entre 32 800 F et 65 600 F ; - 13,60% au-delà de 65 600 F. Ce barème n'a pas été actualisé, de sorte que l'accroissement nominal des rémunérations s'est traduit pour les employeurs par une augmentation du poids relatif de la taxe. Pour la première fois depuis dix ans, les limites d'application des taux de 8,50% et 13,60% seront réévaluées chaque année comme le barème de l'impôt sur le revenu. L'indexation s'appliquera pour la première fois aux rémunérations versées à compter du 1^{er} janvier 1989. Le coût de ces mesures sera en 1989 de 450 millions de francs.

Mesures diverses

RÉDUCTION DE LA TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION APPLICABLE AU SUPERCARBURANT SANS PLOMB

Afin de favoriser le développement du supercarburant sans plomb sur le marché national, il est proposé de réduire le taux de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers pour le supercarburant d'une teneur en plomb n'excédant pas 0,013 gramme par litre. Il sera ainsi ramené de 302,85 F à 268,11 F par hectolitre, à compter du 1^{er} juillet 1989, soit une baisse de 34,74 centimes par litre. Le coût de la mesure en 1989 sera de 20 millions de francs.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS PUBLICS

	Emplois 1988	Emplois 1989	Variations 88/89 (%)
Agriculture	29 963	29 962	- 0,3
Culture	11 943	12 037	+ 0,8
Économie et finances	181 621	179 758	- 0,7
Éducation nationale	1 008 828	1 021 195	+ 1,2
Intérieur (hors appelés)	154 718	154 242	- 0,3
Justice	50 693	51 198	+ 0,9
Recherche et technologie (hors établissements publics de recherche)	369	369	0
Affaires étrangères et coopération	11 896	11 980	+ 0,6
Service du Premier ministre	2 397	2 387	- 0,4
Solidarité nationale, santé, travail, emploi	24 413	24 133	- 1,1
Équipement, logement, transports et mer	127 287	125 962	- 1,1
Divers	15 895	15 697	- 0,7
Total pour le budget général	1 619 287	1 628 688	+ 0,6
Budget autonome des postes et télécommunications	438 276	434 161	- 0,9
Autres budgets annexés	877	864	- 1,5
Défense (hors appelés)	446 560	434 743	- 1,3
Total général (hors établissements de recherche)	2 498 928	2 498 348	0

LE CONCOURS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES NATIONALES

	1988 (loi de finances initiale)	1989 (projet de loi de finances)
ÉNERGIE		
E.D.F.	-	-
G.D.F.	-	-
C.D.F.	7 089	7 191
TRANSPORTS		
S.N.C.F.	21 461	21 757
R.A.T.P.	4 367	3 983
C.G.M.	-	-
Air France	-	-
Aéroport de Paris	467	N.D.
S.N.C.M.	-	-
DOTATIONS EN CAPITAL		
A L'INDUSTRIE (non réparti)	15 000	4 100
Total (hors charges de retraites)	48 384	37 831
CHARGES DE RETRAITES		
S.N.C.F.	12 100	13 340
C.D.F.	6 745	6 700
SEITA	432	420
Total général	67 661	57 491

Compétitivité des entreprises

BAISSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Le taux de l'impôt sur les sociétés sera ramené à 39% pour les seuls bénéfices réinvestis dans l'entreprise.

Un choix idéologique avait été fait lors de la préparation de la loi de finances pour 1986. Pour la première fois, le taux de l'impôt sur les sociétés avait été, à cette occasion, ramené à 45% pour les bénéfices non distribués.

Ce dispositif s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 1989.

A l'instar de la solution retenue lors de la précédente diminution de 45% à 42% du taux de l'impôt sur les sociétés, cet allègement sera répercuté sur l'acompte exigible le 20 novembre 1988. Celui-ci sera réduit d'un montant égal à 1,5% du bénéfice de référence.

Le coût de cette mesure sera de 3,9 milliards de francs.

Ce choix du gouvernement en faveur des bénéfices réinvestis, donc non distribués, sera contesté par les chefs d'entreprise qui jugent indispensable une augmentation des dividendes versés proportionnelle à celle des résultats.

II - EXONÉRATION DU DROIT D'ENREGISTREMENT EN CAS D'INCORPORATION DE RÉSERVES AU CAPITAL

L'exonération du droit d'apport de 1% prévue jusqu'au 31 décembre 1988 en cas d'augmentation de capital réalisée au moyen de l'incorporation de bénéfices, de réserves ou de provisions est définitivement reconduite.

Le coût de cette mesure pour 1989 est de 370 millions de francs.

Adaptation de la fiscalité dans la perspective du grand marché de 1993

L - ADAPTATION DU RÉGIME FISCAL DES ORGANISMES DE PLACEMENT EN VALEURS MOBILIÈRES

La règle dite du « coupon couru », en vigueur en France depuis le 1^{er} juillet 1986, oblige les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (SICAV et fonds communs de placement) à comptabiliser les produits courus des obligations, titres participatifs, effets publics et créances de toute nature.

Ainsi, l'organisme qui vend ses titres avant détachement du cou-

pon doit comprendre dans ses recettes courantes le montant des intérêts courus, ceci afin d'éviter une évasion fiscale résultant de la non-déclaration de ces intérêts.

Or, à partir du 1^{er} octobre 1989, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPVM) de la Communauté économique européenne pourront commercialiser librement leurs titres à l'intérieur de celle-ci.

Pour permettre aux OPVM français d'affronter dans de bonnes conditions leurs concurrents étrangers, le régime du coupon couru est supprimé. Les sociétés d'investissement et les fonds communs de placement auront désormais la possibilité de déterminer leurs résultats nets en ne retenant que les produits encaissés des obligations, titres participatifs, effets publics ou créances de toute nature.

Cette mesure s'appliquera dès le 1^{er} octobre 1989 avec un coût de 10 millions.

II - SUPPRESSION DE LA TAXE SUR LES ENCOURS DE CRÉDITS

Cette taxe instituée en 1979 s'applique aux encours de crédits de toute nature non libérés en devises, effectivement accordés à leur clientèle par les professionnels du commerce des valeurs et de l'argent à un taux variant de 1% à 1,5%. Cette taxe qui n'existe pas dans les autres États membres de la CEE, ni aux États-Unis et au Japon pénalise nos banques et établissements financiers par rapport à leurs concurrents étrangers et pèse sur le coût du crédit. En contrepartie, les banques ne sont engagées à réduire le coût des crédits de trésorerie aux PME.

Le coût de cette mesure pour 1989 est de 1,48 milliard de francs.

III - RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

Les conventions d'assurances sont soumises à une taxe dont la

taux varie selon la nature des risques couverts par la convention.

Les taux pratiqués en France sont plus élevés que dans la plupart des États de la Communauté, de plus, une telle taxation n'existe ni au Royaume-Uni ni en Espagne.

C'est pourquoi, dans la perspective de la libre prestation de service de l'assurance dommages à compter du 1^{er} juillet 1990, il est nécessaire d'alléger la taxe portant sur les risques industriels.

En conséquence :

- les risques relatifs aux marchandises transportées et à la responsabilité civile des transports terrestres, taxés actuellement à 9%, seront exonérés.
- les taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances relatives aux risques d'incendie des biens professionnels ou couvrant les pertes d'exploitation en résultant seront ramenés de 18%, 15% et 8,75% à 7%, taux unique.

Le coût de ces mesures pour 1989 est de l'ordre de 800 MF.

IV - ALLÈGEMENT DES DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES VENTES PUBLIQUES DE MEUBLES

Les ventes aux enchères publiques de meubles sont soumises à un droit d'enregistrement et à des taxes locales additionnelles qui représentent au total une charge de 7%, soit 4,20% pour l'Etat, 1,60% pour les départements et 1,20% pour les communes. Afin de renforcer notre position concurrentielle, cette taxation sera réduite à 2%.

L'abaissement de la charge globale sera réparti entre l'Etat et les collectivités locales.

Le coût de cette mesure sera, en 1989, de l'ordre de 190 MF à la charge de l'Etat et de 117 MF à la charge des collectivités locales.

مركزنا من الأصل

Économie

Le projet de loi de finances pour 1989 Dépenses : sensible accélération

Les dépenses publiques progressent de 4,5 % dans le projet de budget pour 1989, atteignant 1 164 milliards de francs contre 1 113,8 milliards de francs dans la loi de finances initiale pour 1988, chiffre qui regroupe les dépenses définitives de l'Etat et celles inscrites aux comptes d'affectation spéciale. Il y a un an, à la même époque, MM. Balladur et Juppé avaient annoncé des dépenses de 1 082 milliards de francs qui n'incorporaient que le solde — très faible puisqu'il ne dépassait pas 100 millions de francs — des comptes d'affectation spéciale, comprenant notamment le nouveau compte de privatisations. La différence n'est pas mince puisque, si l'on reprend le chiffre des dépenses initiales de

1988 (1 082 milliards de francs) et qu'on prend en compte les seuls soldes des comptes d'affectation spéciale pour 1989, la progression de la dépense n'est plus, entre 1988 et 1989, de 4,5 %, mais de 6,5 %. Cette différence de présentation et pour tout dire la façon de cataloguer le compte de privatisations va sans nul doute alimenter bien des polémiques. Celles-ci ne sont pas sans importance puisque, dans la version Bérégovoy, les dépenses publiques progressent moins vite en 1989 que le PIB en valeur (+ 5,1 %), alors que si l'on reprend les chiffres Balladur et Juppé y a un an elles augmentent nettement plus vite. Affaire à suivre donc.

Compte tenu des prêts du Trésor (3,5 milliards de francs) qui s'ajoutent à 1 164 milliards de francs de dépenses définitives, on arrive officiellement à un total de charges de 1 167,7 milliards de francs, en progression de 4,7 % par rapport à la loi de finances initiale de 1988. Le déficit est ainsi ramené de 115 milliards de francs en 1988 à 100,3 milliards en 1989.

La plupart des catégories de dépenses augmentent plus vite que le PIB en valeur (+ 5,1 %). La dette publique (117,3 milliards de francs contre 104,7 milliards de francs) progresse de 12,7 %. Les dépenses civiles de fonctionnement (salaires notamment) et d'intervention économique et sociale augmentent de 5,2 %, les dépenses

civiles en capital de 16,8 %. Seul le budget militaire progresse moins vite que le PIB en valeur, avec + 4,2 %, grâce à une progression très faible des dépenses ordinaires (+ 1,1 %), qui compensent et au-delà la forte poussée des crédits d'équipement (+ 7,9 %).

Les priorités du budget 1989 sont concentrées sur l'éducation (+ 5,5 % avec + 11 milliards de francs), la solidarité (création d'un revenu minimum d'insertion coûtant 6 milliards de francs en 1989 puis 8 milliards par an ensuite), la formation professionnelle et l'emploi (+ 11,3 %), la recherche (+ 7,3 %, soit 3 milliards de plus) et la culture (+ 12,5 %).

LES SECTEURS PRIORITAIRES

● **EDUCATION NATIONALE :** 12 400 emplois nouveaux. En augmentation de 5,5 %, le budget de l'éducation nationale s'élève à 209 milliards de francs, permettant notamment la création de 12 400 emplois nouveaux.

L'enseignement scolaire bénéficie de 8,9 milliards de francs, de mesures nouvelles (+ 5,1 %) et de la création de 11 861 emplois. Par ailleurs, 486 millions de francs, dont 300 millions de francs à titre de provision, sont consacrés à la revalorisation de la condition enseignante. En outre, sont notamment réservés 20 millions de francs pour les actions en faveur d'une seconde langue vivante et 197 millions de francs pour l'insertion professionnelle des jeunes. Enfin, la création d'un fonds d'aide à l'innovation, doté de 170 millions de francs, permettra d'encourager les projets et les initiatives des établissements scolaires et des écoles.

L'augmentation des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur (+ 9,1 %) est destinée à permettre d'assurer l'accueil d'un nombre croissant d'étudiants : 650 créations d'emplois d'enseignant, augmentation des dotations de fonctionnement (+ 14 %) et des crédits d'heures complémentaires (230 millions de francs).

L'amélioration des conditions de vie des étudiants est marquée par une augmentation de + 13,3 % pour les bourses et de + 9,4 % pour les œuvres universitaires.

● **TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE :** + 22 % pour la formation professionnelle.

Pour 1989, les crédits destinés à la formation professionnelle et à l'emploi représentent 17 milliards de francs. Ils correspondent à une progression de + 22 % pour la formation professionnelle (34,8 milliards de francs) et de + 5,2 % pour l'emploi (52,2 milliards de francs).

Les priorités retenues au titre de la formation professionnelle concernent, d'une part, la formation et l'insertion professionnelle des adultes (15,73 milliards de francs, soit + 45,4 %), et en particulier des chômeurs de longue durée, et, d'autre part, les jeunes, qui bénéficient notamment de programmes consolidés (8,32 milliards de francs).

Les actions en faveur de l'emploi se caractérisent par une augmentation des dépenses d'indemnisation du chômage (9,68 milliards de francs, soit + 19,8 %). Par ailleurs, 9,77 milliards de francs sont destinés à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, avec en particulier une augmentation de + 6,3 % des crédits de l'ANPE.

Le plan pour l'emploi présenté lors du conseil des ministres du 14 septembre complète la politique

gouvernementale menée dans ce secteur en introduisant :

● **La réforme des contributions sociales,** en vue d'alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre et d'encourager la première embauche ;

● **Une nouvelle politique qualitative de la formation professionnelle,** afin d'augmenter les chances de retour à l'emploi.

● **RECHERCHE :** rattrapez le retard. Le budget civil de recherche et de développement technologique (BCRD) augmente de 7,6 %, s'établissant à 42,2 milliards de francs.

Ces moyens exceptionnels, destinés à rattraper le retard pris par le BCRD de 1986 à 1988 (+ 3,7 % en valeur sur la période), doivent permettre notamment le développement de la recherche publique : 913 emplois sont créés sur l'ensemble du BCRD, dont 597 chercheurs et 316 ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA), ou emplois équivalents.

● **Le niveau des allocations de recherche** est porté de 3 126 F à 7 000 F au 1^{er} octobre 1988, ce qui représente un coût supplémentaire de 176 millions de francs en 1989.

● **Les moyens des organismes** augmentent de plus de 1,2 milliard de francs, soit une hausse de 6,4 %.

● **Hors dépenses de personnels,** la hausse s'établit à 4,3 %. Un effort (+ 5,7 % en moyenne) est effectué en faveur des soutiens de programmes, c'est-à-dire des moyens de fonctionnement courants de laboratoires et en faveur des matériels lourds (+ 6,4 % en moyenne).

● **CULTURE ET COMMUNICATION :** poursuite des grands travaux.

En progression de 12,5 %, le budget du ministère s'élève à 9,92 milliards de francs.

Priorité est accordée aux enseignements artistiques, avec un quadruplement des mesures nouvelles (+ 140 millions de francs) et à la mise en valeur du patrimoine (+ 23,7 %).

Outre l'achèvement des opérations en cours de réalisation, le budget des grands travaux (+ 630 %) permet le lancement de nouvelles opérations, telles que la seconde tranche des travaux du Grand Louvre et du parc de la Villette.

L'augmentation de 5 % des ressources allouées au service public de l'audiovisuel est notamment destinée à assurer l'amélioration des programmes des sociétés.

Ces actions en faveur d'une politique de qualité sont principalement financées par le produit de la redevance télévision (6,78 milliards de francs) qui augmente de 5,3 % pour la couleur (533 F) et de 3 % pour le noir et blanc (543 F).

Par ailleurs, les aides à la production audiovisuelle financées par le compte de soutien sont accrues de 28 %.

Pour l'organisation des cérémonies du bicentenaire de la Révolution et de la déclaration des droits de l'homme, la mission créée à cet effet disposera d'une enveloppe budgétaire de 100 millions de francs dont 15 millions de francs en 1989.

● **LES MISSIONS DE L'ETAT**

● **LOGEMENT ET EQUIPEMENT :** une diminution des aides à la personne.

Sur un crédit global de 56,15 milliards de francs inscrits par le budget de l'équipement, 37,71 milliards de francs sont destinés au logement sous forme d'aides à la personne (18,62 milliards de francs) et d'aides à la pierre (19,09 milliards de francs).

Les aides à la personne enregistrent une légère diminution de 460 millions de francs pour s'établir à 18,62 milliards de francs (- 2,4 %). Cette évolution est liée à la modification des règles de financement de l'allocation logement. En effet, en 1989, la contribution des employeurs au financement du Fonds national d'aide au logement (FNAL) sera portée à 0,23 % (+ 0,10 %), alors que leur participation à l'effort de construction sera baissée de 0,10 point. Cette modification permettra de réduire à due concurrence le financement apporté au FNAL par l'Etat.

Au total, l'effort public en faveur du logement, qui regroupe les crédits budgétaires, les dépenses fiscales et les dépenses sociales atteindra 122,5 milliards de francs en augmentation de 4,4 %.

Le budget des routes se caractérise par l'augmentation de près de 3,2 % des autorisations programme, qui s'élève à 7,28 milliards de francs pour 1989.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (en millions de francs)

	PRÉVU (1)	RÉALISÉ (2)
1982	35 486	36 954 (-2,7)
1983	117 762	129 614 (-10,9)
1984	225 890	246 184 (-9,3)
1985	340 392	353 285 (-3,2)
1986	445 330	441 089 (+0,9)
1987	529 289	529 659 (-0,07)
1988	514 983 (-2,8)	
1989	589 342 (+14,4)	

(1) Loi de finances initiale.

Par ailleurs, les crédits d'entretien routier sont majorés et les dépenses de grosses réparations sont maintenues en francs courants (797,1 millions de francs en A.P.).

● **JUSTICE :** améliorer le fonctionnement.

En progression de 5,5 % (dont 16,5 % pour les crédits de paiement), les crédits du budget de la justice s'élèvent à 15,62 milliards de francs.

L'administration pénitentiaire bénéficie principalement de cet effort, avec des crédits de paiement majorés de 23,44 % : la création de 680 emplois dont 20 à l'hôpital de Fresnes ; les premières ouvertures des prisons nouvelles au premier semestre 1990.

Les mesures nouvelles destinées à améliorer le fonctionnement de la justice sont notamment consacrées au développement de l'informatique (+ 51,2 millions de francs) et au renforcement des moyens de fonctionnement de l'éducation surveillée (+ 5 %).

Au total, le budget de la justice prévoit la création nette de 464 emplois.

● **INTERIEUR :** modernisation des services de police.

Le budget du ministère de l'Intérieur s'élève pour 1989 à 61,86 milliards de francs (+ 2,57 %).

Les mesures nouvelles visent essentiellement à la modernisation des services de police par une extension de l'informatique et de ses applications, au développement de la formation et à l'amélioration de la présence policière (260 millions de francs).

Les concours de l'Etat aux collectivités locales atteignent 195,10 milliards de francs (+ 6,3 % ou + 6,4 % à structure constante).

La dotation globale de fonctionnement (80,07 milliards de francs) augmente de 9,18 % et la dotation

globale d'équipement (4,81 milliards de francs en AP) de 4 %.

La compensation financière des transferts de compétence passe à 49,93 milliards de francs (+ 5,2 %) du fait de la progression des dotations budgétaires (+ 7,6 %) et du produit prévisionnel des recettes fiscales transférées (+ 3,8 %).

● **DÉFENSE :** forte augmentation des crédits d'équipement.

L'ensemble du budget de la défense s'élève en 1989 à 221,8 milliards de francs (+ 4,2 %), dont 182,4 milliards de francs (+ 4,65 %) pour l'enveloppe stricte militaire.

L'évolution du poids des dépenses ordinaires reste modérée. Elle permet néanmoins une revalorisation des salaires et des indemnités (148,5 millions de francs de mesures nouvelles pour l'indemnité pour charges militaires) et une amélioration de l'activité opérationnelle des forces (+ 250 millions de francs).

Huit mille emplois sont supprimés dont 5 817 personnels civils ou militaires d'active.

L'importante augmentation des crédits d'équipement (+ 7,9 % en crédits de paiement et + 5,7 % en autorisations de programmes) permet, en application de la loi de programmation militaire, de poursuivre le programme d'équipement des forces avec un tiers des crédits au nucléaire et deux tiers aux forces conventionnelles.

● **DOM-TOM.**

Tous ministères confondus, les principales mesures en faveur des DOM et de Mayotte contenues dans la loi de programme concernent le secteur social : formation professionnelle et allocation complémentaire aux adultes handicapés (224 millions de francs, habitat social (165,2 millions de francs en CP, soit + 61,6 %).

La Nouvelle-Calédonie bénéficie, au total, de plus de 2 milliards de francs, soit une progression de plus de 8,8 % par rapport à 1988.

L'ensemble du budget des DOM-TOM pour 1989 s'élève à 1,98 milliard de francs (+ 11,7 %).

● **INDUSTRIE :** en légère diminution.

Les crédits de l'industrie, déjà en diminution de 12,3 % en 1988, baisseront de 0,62 % en 1989 pour s'établir à 17,44 milliards de francs.

Priorité donnée aux mesures en faveur du développement par les entreprises d'une politique d'innovation et d'amélioration de leur compétitivité se traduit notamment par la hausse sensible des crédits de l'ANVAR.

Ce budget se caractérise également par le soutien aux régions et aux secteurs menacés de désindustrialisation, aux grands organismes publics du secteur industriel (maintien en francs courants de la subvention aux Charbonnages de France, soit 6,99 milliards de francs).

En revanche, le Commissariat à l'énergie atomique, grâce à l'accroissement attendu de ses ressources propres et à l'arrivée à maturité du programme électronucléaire français, voit ses crédits réduits de 5,2 % et s'établir à 3,47 milliards de francs en DO + AP.

● **LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS**

● **Agriculture et forêt.**

Les crédits inscrits au budget du ministère s'élèvent à 36,23 milliards de francs (+ 3,5 %), soit environ 27 % du total des dépenses publiques dont bénéficie l'agriculture française (134 milliards de francs en 1989 contre 128 milliards de francs en 1988) ; 300 millions de francs en faveur des agriculteurs en difficulté.

Les autres priorités retenues concernent l'enseignement agricole (public et privé), les crédits aux industries agro-alimentaires en vue de l'adaptation de l'appareil productif à l'ouverture du marché unique (+ 6,5 %) et la mise en œuvre des nouveaux instruments structurels de la politique agricole commune (gel des terres et extensification des productions).

● **ANCIENS COMBATTANTS :** ajustement des crédits de pension.

Le budget des anciens combattants, avec 26,24 milliards de francs, diminue de 2,53 % en 1989.

Cette réduction résulte de l'ajustement inévitable des crédits des pensions (- 2,5 %) du fait de la diminution régulière du nombre des ayants-droit.

La répression de la réduction du nombre d'anciens combattants ne s'est pas ressentie jusqu'ici en raison du rattrapage du rapport constant, décidé en 1981 selon un échéancier pluriannuel qui s'est achevé le 1^{er} décembre 1987.

Par ailleurs, 4,5 millions de francs de mesures nouvelles sont prévus, notamment pour la construction de Fréjus d'une micropole nationale destinée aux morts pour la France en Indochine.

● **ÉCONOMIE, FINANCES, BUDGET :** moderniser l'administration.

Le budget des services financiers, qui s'élève pour 1989 à 36,23 milliards de francs (+ 3,9 %), prévoit une adaptation de la structure fonctionnelle des emplois aux missions

d'une administration modernisée : 2 078 emplois sont supprimés en liaison avec les gains de productivité réalisés, tandis que les charges nouvelles des services entraînent la création de huit cent quinze emplois. L'informatisation de services est poursuivie (+ 288,1 millions de francs) et leurs moyens de fonctionnement sont accrus (+ 44,8 millions de francs).

La remise à niveau des dépenses d'intervention concerne notamment les subventions aux organismes de consommateurs (+ 8,3 millions de francs) et aux organismes du commerce extérieur (+ 31 millions de francs).

● **TRANSPORTS ET MER :** + 21 % pour la sécurité routière.

Pour 1989, les crédits destinés aux transports terrestres s'élèvent à 39,49 milliards de francs (+ 3,11 %).

Le total des concours de l'Etat à la SNCF représente 33,36 milliards de francs (dont 33,33 milliards de francs en exploitation) et à la RATP 4,21 milliards (dont 3,97 milliards en exploitation).

Les crédits destinés à l'aviation civile s'élèvent à 4,96 milliards de francs (+ 14,54 %) et les autorisations de programme atteignent 2,71 milliards de francs (- 0,23 %). Ils concernent notamment un aménagement des effectifs consécutif à la forte hausse du trafic aérien (13,3 milliards de francs), ainsi que le développement de la formation des pilotes et de la sécurité (2,5 millions de francs).

Le budget de la mer s'établit à 5,96 milliards de francs (+ 9 %). Il se caractérise notamment par la progression des subventions d'investissement aux ports maritimes et l'augmentation d'un tiers des crédits d'équipement pour l'enseignement maritime.

La priorité donnée en 1989 à l'amélioration de la sécurité routière est principalement marquée par une augmentation de près de 21 % des crédits, qui atteignent 777,78 millions de francs.

● **TOURISME :** la plus forte augmentation.

En augmentation de 15,6 % par rapport à 1988, les crédits destinés au secteur touristique s'élèvent à 343,55 millions de francs.

Les mesures nouvelles permettent notamment un accroissement très important des crédits consacrés à la promotion de la France touristique à l'étranger et une augmentation de 26 % des opérations de rénovation des villages de vacances, afin d'accélérer leur adaptation aux nouvelles exigences de la clientèle.

1 200 000 bénéficiaires du revenu minimum d'insertion

A la faveur de la présentation de la loi de finances pour 1989, le ministère de l'économie et des finances a fait le point sur les mesures de solidarité en faveur des plus démunis.

Le versement par l'Etat d'une allocation différentielle permettra aux bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) de disposer de 2 000 F pour une personne seule ; 3 000 F pour un ménage ; 500 F en plus par personne à charge.

Ce droit devrait concerner, selon les données actuellement disponibles, 430 000 foyers, soit environ 1 200 000 personnes.

En contrepartie de l'attribution du RMI, le bénéficiaire adhère à un contrat prévoyant les activités d'insertion qu'il s'engage à suivre et dont la nature pourra varier selon sa situation personnelle : formation, emploi à temps partiel...

La définition du contenu des actions d'insertion et la fixation du programme individuel seront confiés, à l'échelon local, à une

commission associant l'Etat, les collectivités territoriales et les associations à vocation sociale. Le financement de ces actions relève de la compétence des départements qui devront y affecter le montant des économies réalisées sur leurs dépenses d'aide sociale obligatoire, du fait de l'institution du RMI.

L'attribution effective du RMI doit commencer dans les premières semaines de 1989.

En régime permanent, le coût du RMI devrait être de l'ordre de 8 milliards de francs. Compte tenu d'une montée en charge progressive, un crédit de 6 milliards de francs est inscrit au budget de 1989.

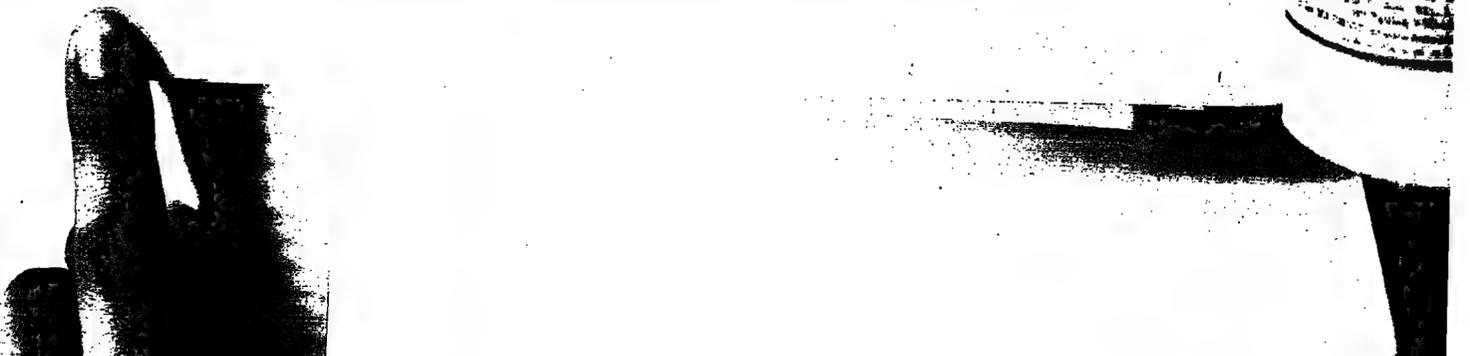
Comme on le sait, le revenu minimum d'insertion sera financé grâce au rétablissement d'un impôt sur la fortune. Cet impôt de solidarité sur la fortune (ISF) concernera environ cent dix mille contribuables. Son rendement est évalué à 4,1 milliards de francs.

Le barème applicable en 1989 sur les revenus pour deux parts

Taux en %	Barème 1988	Taux en %	Barème 1989
0	N'exécute pas 33 120	0	N'exécute pas 34 000
9,6	de 33 120 à 34 640	9,6	de 34 000 à 35 560
14,4	de 34 640 à 41 060	14,4	de 35 560 à 42 140
19,2	de 41 060 à 44 920	19,2	de 42 140 à 46 620
24,0	de 44 920 à 53 460	24,0	de 46 620 à 56 640
28,8	de 53 460 à 64 820	28,8	de 56 640 à 69 540
33,6	de 64 820 à 78 840	33,6	de 69 540 à 85 140
38,4	de 78 840 à 95 420	38,4	de 85 140 à 103 260
43,2	de 95 420 à 114 620	43,2	de 103 260 à 124 060
48,0	de 114 620 à 136 440	48,0	de 124 060 à 148 580
52,8	de 136 440 à 160 820	52,8	de 148 580 à 176 960
56,8	au-delà de 160 820	56,8	au-delà de 176 960

ÉVOLUTION DES MASSES BUDGÉTAIRES (En milliards de francs.)

	Loi de finances pour 1988	Projet de budget pour 1989	Montant de la différence	Différence (en %)
OPÉRATIONS DÉFINITIVES				
Dette publique	1 104,2	1 173	+ 68,8	+ 6,2
Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	697,2	733,7	+ 36,5	+ 5,2
Dépenses civiles en capital	68	75,5	+ 7,5	+ 11,0
Budget militaire	212,8	221,8	+ 9	+ 4,2
Dépenses des comptes d'affectation spéciale	31,6	11,7	- 19,9	- 62,9
Total des charges à caractère définitif	1 113,8	1 164	+ 50,2	+ 4,5
Recettes nettes (y compris recettes des comptes d'affectation spéciale)	1 000,5	1 067,4	+ 66,9	+ 6,7
Solde des opérations définitives	- 113,3	- 96,6	+ 16,7	+ 14,7
I - OPÉRATIONS TEMPORAIRES	- 1,7	- 3,7	- 2	- 118
II - SOLDE GÉNÉRAL	- 115	- 100,3	+ 14,7	+ 12,8



Économie

Le projet de loi de finances pour 1989

Pas assez européen, disent les centristes et les « fabiusiens »

La cuvée 1989 de la loi de finances a été présentée, mercredi 22 septembre, devant la commission des finances, par MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Michel Charasse, ministre délégué au budget. « C'est un bon cru », ont estimé les députés socialistes, sans pour autant trouver le breuvage particulièrement gouléyant. La droite et les communistes, quant à eux, ont fait la grimace, reprochant, ici, l'absence d'un budget européen, là, les « cadeaux » au patronat.

À l'UDC, on semble vouloir faire la part des choses. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Bruno Durieux (Nord) reconnaît volontiers que les priorités desinées par le projet allaient « dans le bon sens ». Les centristes ne ratent jamais une occasion de rappeler que le triptyque « formation-recherche-solidarité » était au cœur de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre. En revanche, le propos se fait plus dur, quand on aborde le profil européen du budget 1989. Pour l'UDC comme pour l'UDF, le gouvernement a raté le coche en ne profitant pas de la situation exceptionnelle sur le plan international (expansion) et national (plus forte croissance, bonnes rentrées fiscales, état de grâce politique), pour faire franchir à la France un pas important vers l'Europe, notamment en matière d'harmonisation fiscale.

« On a laissé passer une grande chance dans la perspective de 1993 », estime M. Pierre Méhaignerie, président de l'UDC. C'est également le jugement porté par le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassourie après la réunion du bureau politique : « Le sursaut européen n'a pas été pris ». M. Alain Madelin estime que « le budget socialiste donne une année

de retard à la construction européenne ».

L'ancien rapporteur socialiste du budget, M. Christian Pierret (« fabusien »), a exprimé la même crainte. Il n'a pas trouvé dans la copie de gouvernement « une programmation claire et explicite des ajustements nécessaires de la fiscalité française dans le cadre du grand marché intérieur » de 1993.

« Les étapes de l'harmonisation de la TVA et le choix des contreparties devront être vite connus si l'on veut préserver la cohérence d'ensemble et l'équité de notre système social », a-t-il ajouté. Autre pierre lancée dans le jardin de la Rue de Rivoli, celle du vice-président du groupe socialiste, M. Jean-Paul Planchon (proche de M. Chevènement) : il s'interroge sur la « nette réduction du déficit budgétaire » en estimant qu'« il serait justifié d'envisager un peu plus de dépenses et un peu moins d'allègements fiscaux ».

M. Balladur : « facilité »

Des propos qui font frémir les sourcils de M. Edouard Balladur, pour qui le budget 1989 est marqué du double signe du « relâchement » et de la « facilité ». L'ancien ministre des finances estime que les dépenses augmentent trop vite et que le gouvernement tourne le dos à la politique de baisse de la pression fiscale et de maîtrise des dépenses menées de 1986 à 1988.

« C'est un mauvais projet », assure M. Alain Juppé. Le secrétaire général du RPR estime que l'« amélioration de la situation économique qui résulte notamment de la bonne gestion des années 1986-1988, aurait permis de faire un tout autre budget. (...) Les baisses

d'impôt nouvelles ne dépassent pas 10 milliards de francs nets et non pas 24 milliards comme le prétend le gouvernement », ajoute l'ancien ministre du budget, qui accuse le ministre des finances de comptabiliser des allègements décidés par son prédécesseur. Plus mesuré, M. Philippe Auberger, membre (RPR) de la commission des finances, trouve « bonne » la direction prise par le budget. « Mais il n'y a pas assez de réductions du train de vie de l'Etat, conformément à la politique d'allègements engagée par les socialistes avant 1986, et largement poursuivie par Jacques Chirac ».

Les députés communistes laissent, quant à eux, planer le doute sur leur intention de vote. M. Fabien Thiémié (PCF Nord), a affirmé que ce budget prévoit « de nouveaux cadeaux au grand capital », mais qu'il ne désespère pas de voir le gouvernement prendre en compte les revendications communistes.

« Au cours de son audition, M. Bérégovoy a ironisé sur l'attitude des élus communistes consistant à demander la poursuite du programme de l'avion de combat Rafale, mais la réduction de 40 milliards de francs du budget défense, la baisse des impôts mais l'augmentation des dépenses publiques. A M. Michel d'Ornano, qui regretterait que le gouvernement ait introduit une différence entre les bénéfices non redistribués et les autres pour faire bénéficier les entreprises d'une baisse de l'impôt sur les sociétés, le ministre de l'économie a expliqué en souriant qu'il s'était inspiré du modèle suédois qui, dans ce domaine, avait fait ses preuves. D'autre part, il a rappelé que si la situation de l'économie mondiale était « brillante », deux inconnues pesaient sur l'avenir : le prix du dollar et celui du baril de pétrole. »

PIERRE SERVENT.

Grâce à l'intégration de l'ISF dans la loi de finances

Le gouvernement espère obtenir un vote favorable du PCF sur l'ensemble du budget

Le gouvernement a finalement décidé d'intégrer complètement le projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans la discussion budgétaire. Il n'y aura donc pas, comme cela avait été envisagé un moment, de discussion générale commune sur le revenu minimum d'insertion (RMI) et sur l'ISF. Les députés, qui examineraient le RMI en séance publique à partir du 4 octobre, ne manqueraient pas, toutefois, d'évoquer l'ISF, qui est destiné à le financer en partie. Le gouvernement souhaite ainsi obtenir un vote favorable du groupe communiste sur l'ensemble du budget, les communistes ayant voté en commission pour l'ISF.

La convergence PC-PS qui s'est dégagée, dans la nuit du 20 au 21 septembre, sur le projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) nourrissait, mercredi, les commentaires des députés dans les couloirs de l'Assemblée nationale. M. Bernard Pons, président du groupe RPR, y voit la preuve qu'en dépit de ses appels au centre la gauche socialiste reste fidèle à ses accords privilégiés avec le Parti communiste. « La gauche a une majorité, une majorité PC-PS que l'on retrouvera sans difficulté jusqu'aux municipales », estime M. Pons. M. Philippe Auberger (RPR), membre de la commission des finances, se déclarait, quant à lui, « un peu surpris » de cet accord, notamment en raison des exigences initiales du Parti communiste sur l'élargissement de l'assiette et le relèvement des taux dans le calcul de l'ISF. « Cela prouve que la politique d'ouverture est abandonnée par le gouvernement, qui rejoint ce que souhaitent certaines tendances du PS », L'ISF reste, selon

M. Auberger, « l'élément symbolique » de la gauche.

Chacun constate, où l'on se se dit pas opposé sur le fond à un impôt sur la fortune, le jugement est plus nuancé. Le plafonnement à 70 % (contre les 80 % initialement prévus) du taux maximal d'imposition sur un ménage et l'exonération, jusqu'à 1 million de francs, pour les salariés actionnaires de leur propre entreprise vont dans « le bon sens », y compris pour la détermination de vote centriste. Mais l'UDC tient toujours à sa proposition d'amendement sur l'abattement de 1000 F par enfant sur les droits à payer, et surtout à la prise en compte dans le calcul de la fortune de la valeur locative de la résidence principale et non pas de sa valeur vénale.

Les députés UDC estiment en effet que cet aménagement est nécessaire pour la défense de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics et souhaiteraient obtenir un geste « significatif » du gouvernement dans ce sens. Une proposition qui semble davantage leur importer que le relèvement éventuel du seuil de déclenchement de l'ISF de 4 à 4,5 millions de francs qui avait été envisagé par les socialistes sans être discuté en commission des finances.

M. Christian Pierret, député (PS) des Vosges, soulignait toutefois, mercredi, à l'Assemblée nationale, que si une initiative était prise en ce sens lors de la discussion budgétaire, elle ne pourrait venir masquant « que du gouvernement ».

Pour le député des Vosges, il serait souhaitable « pour que cet impôt soit durable que l'on cesse la partie de ping-pong fiscal, qu'il soit adopté bien au-delà des limites d'un seul camp ». Il se dit également favorable à la « politique des petits pas » qui permettrait aux uns et aux autres de ne pas « perdre la face ». Au sein du Parti socialiste,

nombreux sont ceux qui, comme M. Henri Emmanuelli ou Jean Le Garrec, souhaiteraient au contraire pouvoir revendiquer l'exclusive paternité d'un impôt populaire.

P.R.D.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre article sur l'impôt de solidarité sur la fortune (le Monde du 22 septembre), le taux d'imposition de 2 %, prévu dans l'impôt sur les grandes fortunes, n'avait pas été voté en 1981, mais en 1984, pour le budget 1985, afin de dégager des ressources supplémentaires pour lutter contre la grande pauvreté.

Plus de 500 000 personnes pourraient bénéficier du revenu minimum

Le bureau du groupe socialiste s'est réuni mercredi 21 septembre pour examiner les amendements que les députés socialistes souhaitent apporter au projet de loi créant un revenu minimum d'insertion (RMI) (le Monde du 22 septembre). L'ensemble des députés PS seront appelés à se prononcer mercredi en réunion de groupe. Les commissaires socialistes de la commission des affaires sociales souhaitent notamment permettre aux personnes âgées de moins de vingt-cinq ans, qui assurément le charge d'un ou de plusieurs enfants, de pouvoir bénéficier du RMI. De la même façon, un amendement a été préparé pour étendre le bénéfice de l'attribution du RMI aux étrangers résidents de la carte de séjour temporaire, ainsi que les étrangers ne pouvant faire l'objet d'une mesure d'expulsion ou de reconduite aux frontières.

Le ministre de la solidarité, Claude Evlin, qui a été entendu par la commission des lois, a précisé, pour sa part, que « plus de cinq cent mille personnes » pourraient bénéficier du RMI. S'agissant des personnes qui bénéficieraient pas d'un domicile fixe, il a expliqué qu'elles pourraient faire la demande du RMI en se faisant domicilier auprès d'une association agréée. Le cas des DOM a été également examiné. Des commissaires se sont inquiétés des risques de voir les économies locales détournées par une injection trop massive d'argent. M. Evlin a répondu que « compte tenu de leur situation particulière et de la mise en œuvre de la parité sociale globale, il serait sans doute nécessaire de prendre des mesures d'adaptation ».

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-83-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T
puis OSP

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice, Bobigny le MARDI 11 OCTOBRE 1988, à 13 h. 30
UN PAVILLON de 6 P. à STAINS (93)
8, rue du Verger
S'adr. M. J.-C. Bourgeois, avocat à Auberges-Bois (93), 5, av. Cochin-Pupille, Tél. : 48-66-62-68
M. Patrick VIDAL DE VERENY
et Guy BOUDET, avocats associés à Paris (9), 55, bd Malesherbes.
Tél. : 45-22-04-36, Vis. s. pl. le 5 octobre 1988, de 15 h à 16 h.

Le Monde CADRES

RÉGION ILE-DE-FRANCE recrute par voie de concours
12 agents administratifs qualifiés (sténodactylographes)
Date des épreuves : 27 OCTOBRE 1988.
Clôture des inscriptions : 26 SEPTEMBRE 1988.
Renseignements et retrait des dossiers d'inscription à : LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
251, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 40-43-72-69.

INVESTISSEZ 0,73 F
C'est le prix de votre appel pour découvrir :
- un organisme important dans un marché porteur,
- un métier passionnant, une formation,
- une rémun. intéressante. Tél. : 45-00-04-03 p. 43.

Société (L'ÉLÉ-ADAM) reth. **TRADUCTEUR TECHNIQUE**
FRANÇ., ANGL., ALLEMAND restaur. automobile. Tél. au 45-05-00-35.

Pour région Marseilles **INES INGENIEURS D'AFFAIRES**
ARTS ET METIERS 15, rue Montcaumon, 13127 Vitrolles.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes
7^e arrdt
CHAMP-DE-MARS
DANS BEL IMMEUBLE vend 220 m² environ DUPLEX PLEIN SOLEIL, 9^e et 7^e ét., asc., travaux, 11 000 000, 48-04-01-38.

Champ-de-Mars
cote, 3 p., 18 ch., soleil, cave/vin., prix et plan. exceptionnel, 42-25-90-93.

13^e arrdt
TOLBIAC
père mètre, imm. p. de t., 1^{er} ét., APPY 3/4 p., ch., infra., 95 m², 1 650 000 F. Cab. Nelson 45-88-77-95.

16^e arrdt
AV. MALAKOFF
bel imm. cote, soleil, beau 155 m², possib. services, 4 400 000 F, 43-00-12-42.

APFAIRE RARE
GEORGES-MANDEL
bel étg, 350 m² environ, plan parcell. assés, 4 pers. RNDM ARTHEM 45-82-01-88.

17^e arrdt
M. GUY-MOQUET
3 pièces et cdt, récent, 65 m², 785 000 F, 3 pièces standing, 72 m² + balcon, 1 220 000 F. Immo Mercator 42-03-01-82.

18^e arrdt
MONTMARTRE
cote, 300 000 F. MAIRIE 1^{er} arrdt, cote, 270 000 F. RUE CHAMPAGNET 2 a. et, récent, 371 000 F. MAIRIE 1^{er} arrdt, 4 a. et, récent, 1 980 000 F. Immo Mercator 42-03-01-82.

94
Val-de-Marne
SAINT-MAUR
600 m² MER LE PARC imm. 1971 3/4 p., 12 ch., pkg indiv., asc. cent., pkg indiv., 600 000, LSI 45-25-95-96.

appartements achats
IMMO MARCADET
reth. urgent toutes raisons, rénové à rénover, Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.
Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 9^e, 7^e, 14^e, 15^e, 4^e, 9^e, 12^e, avec ou sans travaux. PAE CPT avec notes, 48-73-48-07, même le soir.

locations meublées offres
Paris
7^e ARROT studio meublé dans bel imm. 1 chambre (meubles anciens), 1 s. de bain, terrasse, pkg de cuisine, parking, réfrigérateur et réchauff. Prix mensuel : 3 400 F TTC. Tél. 43-23-98-73 p. 4-6.

propriétés
BEAUMONT-LE-ROGER (27), 120 ha de Paris. Base de loisirs, terrain. Pché norm. arboré, piscines, parc, habit. de suite, meublé : cote hq. avec chm., meub., 8 ch., 2 salles de bns, 2 w.-c., gde suite, 8/terr. plus de 8 000 m². avec 2 000 m² ou isolés à disc. facil. vend. à part de 200 000 F. 42-88-00-08 de préférence soir sauf week-end ou répondre.
A 7 km d'Abbeville
Maison de caractère sur 9 000 m² terrain près église classée.
Paris beaux arbres, bord rivière, pièce d'eau.
220 m² habitables (en 3 habitations distinctes)
1) adjour 45 m², porches, cheminée, s. à m., cuisine, 2 ch., s. de bain, w.-c. + 100 m² grèves aménagées + 30 ans volées avec 1 hectare
2) adjour, chm., porches, cheminée mezzanine, cuisine, d'eau, w.-c.
3) chère / préau, abri voit. Dépend., garage-grange. Prix : 1 500 000 F.
Entre sous le n° 6006, LE MONDE PUBLI-CTE 5, rue de Montcaumon 76007 Paris.

REPRODUCTION INTERDITE
Organisme de formation Envy (81) recherche
PROFESSEURS
cours de gestion comptabilité française action commerciale études supérieures + exp.
Adit. c.v. sous n° 8 787 M LE MONDE PUBLI-CTE, 5, rue Montcaumon, 75007 Paris.
Coll. lycée EPINS s/collège d'enseignement. PROF. DE PHYSIQUE terrasse plain. LIGNEAT. Tél. : 46-81-11-06.
Faites le bon choix un enseignant, bonne formation, Fun des COLLEGEZATIENS COMMERCIAUX (N.F.), d'un organisme dynamique et performant, n° 1 dans son secteur, Tél. 46-83-20-00, p. 341.

bureaux
Locations
DOMICILIATION DEPUIS 80 F. CH. COLBERT ou ST-HONORE ou bd des ITALIENS ou PARIS 9^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e. RTER DOMI 43-45-88-90.
DOMICILIATION & AGECO 42-94-95-28.
Vos services commerciaux ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétaire, sténos
CONSTITUTION STES
Prix comp. Délais rapides.
ASPC 42-93-60-50 +
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-85-17-80.
CENTRE AFFAIRES
sur Lyon leur bureau, 24 h/24, 43-42-12-12.

fonds de commerce
Ventes
1^{er} B. CHAMBRONT restaur. 15 m² + meub. 20 m², 24 couverts, nf. nf. possib. après acquisition, 3 ans, 190 000 F, 43-70-88-88.
A. Korte S.A. 43-70-88-88.
boutiques
Locations
RUE ROYALE
360 m² sur 3 étages. État exceptionnel.
DOBREYAT - 46-24-83-33.

échanges
AVENUE FOCH 16^e arrdt
locataires habitaient APARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude pièces même quartier. 8^e arrdt, 35, rue Hans. Tél. : 43-31-94-05.

maisons de campagne
A vendre un Corbiès belle maison, sur 5 200 m², terrasse 170 m² habitables, 3 chambres, solé avec une grande cheminée, salle à manger, cuisine, grande salle d'activité avec mezzanine, salle de bain.
Prix : 390 000 F
Tél. 95-98-10-35

domaines
Haut-Var 45' Aix, 30' Manque, dom. 70 ha, meub. caractère + 2 apps, ventes dépendances, 2,5 millions le tout, 14-98-12-99.
immeubles
Part. cherche Paris ou proche banlieue, imm. d'habitation, même avec travaux. Soire M. BERSIN, 15, levée du Port, 01140 THORREY.
viagers
Vos vis. personnel. par **F. CRUZ 42-66-19-00**
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8^e. Financ. 5 000 000, 48 s. exp. Estimé, gratuits.

Pour passer une annonce Immobilière.
Tél. : 45-55-91-82 poste 4126.
Appel gratuit province n° vert 05-03-01-00.

ESPAÑA Brava
VIZCONDADO DE CABANYES

EXCELLENT PLACEMENT

Votre villa dans un domaine de grand standing, face à la baie de Palamos.

3 piscines, 5 tennis, mini golf
A 90 km de la frontière,
110 km de Barcelone, ville olympique en 1992

Traitez directement avec le propriétaire
Avec la collaboration financière de la Banque Populaire Espagnol en France
Location assurée par Interhome

Renseignements :
Vizcondado de Cabanyes C/Rosellon 215 - 141-M - 08008 Barcelone

EXPO-INFORMATIONS - Hôtel CONCORDE - LAFAYETTE
Salon Sisley - A. place du Général Koenig 75017 PARIS
les 24 et 25 septembre 88 de 10h à 20h

L'AGENDA

Animaux
CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NALLY par Sers 89100 (18) 88-97-01-98.
PENSION CHIENS CHIATS
sur Paris 2 adresses
CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 Saint-Maur, Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.-B. Clément, 92100 Boulogne, Tél. : 46-05-08-74.

CANAPÉS
L'ENTREPOT DU CANAPÉ Les 23 et 24 septembre, **VENTE EXCEPTION.** de canapés et fauteuils. Nombreux modèles au prix de 940 F au lieu de 18 300 F. Canapé plume tissu cassé, 3 800 F au lieu de 7 940 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt Ports de Paris, 28, rue des Capucins, La Pré-Saint-Gervais, Tél. : 46-44-83-81.
OUVERT DE 10 H à 19 H.



كندا من الأصل

Économie

Un entretien avec M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement

« Les entreprises du bâtiment ne doivent pas se polariser sur le neuf »

M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, a présenté à la presse, jeudi 22 septembre, le projet de budget de son ministère pour 1989. Dix-sept milliards de francs d'autorisations de programme (en baisse de 2,3 %) et

« Ce n'est pas un budget merveilleux, mais c'est un budget qu'on a fait par rendre convenable », nous a dit avec une moue mi-chagrine, mi-satisfait, M. Maurice Faure. « C'est un budget coûteux pour l'Etat, poursuit-il, puisque les crédits au logement augmentent de 10,8% mais il y a des accroissements de dépenses (environ 5 milliards de francs) qui ne me donnent pas plus de moyens que n'en avait mon prédécesseur : 3 milliards pour les PAF, qu'on paie en quatre ans au lieu de huit, 1 milliard pour le fonctionnement de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), qui cette année, a vécu sur ses réserves, 600 millions pour le réaménagement de la dette des accidents en difficulté, 400 millions de reconduction des mesures du 8 juin pour les quartiers dégradés... » Et il faut bien résoudre la progression de l'APL, qui est sans conteste « un système diabolique budgétairement parlant ».

La bataille a été chaude avec le grand argentier, comme il est de tradition entre un ministre fortement dépensier et celui qui tient les cordons de la bourse, avec une ladreterie qui est un devoir. On peut dire qu'elle a été plus chaude qu'elle ne l'est habituellement, car la réforme du financement de l'accès à la propriété, pour cause d'APL submergée, d'inductible est devenue urgente. Les deux ministres d'Etat se sont accrochés à la fois sur la méthode, sur le calendrier et sur les solutions.

La tendance de M. Bérégovoy aurait été d'enclencher la réforme par loi de finances interposée, très vite. M. Faure, lui, aurait voulu qu'on continue en 1989 avec l'ancien système des PAF et qu'on se donne l'année pour préparer la réforme.

63,6 milliards de francs de dépenses ordinaires et de crédits de paiement (en progression de 4,9 % sur 1988). Sur ce total, 37,7 milliards de francs vont au logement.

En fait, la dotation en PAF couvrira largement les besoins du premier semestre de l'année, avant de mettre en place un nouveau système. Quel sera-t-il ? « Je ne suis pas très imaginaire dans ce domaine, c'est pourquoi j'ai créé la commission que préside M. Jean-Michel Bloch-Lainé, dont la mission est très large. Il doit personnellement nous faire des suggestions à court terme » (voir encadré). Mais l'idée du ministre de l'économie et des finances est de verser un capital, qui serait une prime, au moment de l'accès et de supprimer l'aide personnelle. « Je préférerais donner aux accidentés une prime moins importante, mais de les laisser éligibles au moins à l'allocation-logement ». Et brusquement il se passionne : « Ce que je veux à tout prix éviter, c'est de lancer dans l'accès des gens qui n'ont pas les moyens de faire face aux mensualités qui se présentent, et qui de ce fait vont au devant de difficultés sociales et familiales souvent dramatiques. Mais puisque à ce stade on leur réserve le locatif, il ne faut pas baisser l'aide qu'on leur donne, surtout dans les ELM neuves. Autrement, on les accablait. On les parquerait dans les ELM dégradés ».

Éviter l'exclusion

Les discussions sur la réforme du financement de l'accès à la propriété et sur son calendrier (au 30 juin 1989, ou pour le budget de 1990 ?), sur le 1% patronal et la nouvelle diminution dont il est l'objet au profit de l'APL (le Monde du 22 septembre), tout cela s'est terminé par une réunion sur la politique du logement, jeudi 15 septembre, à l'Élysée, autour du chef de l'Etat, avec qui M. Maurice Faure

La commission Bloch-Lainé

La commission que préside M. Jean-Michel Bloch-Lainé, ancien directeur de la construction et actuel président de la banque Worms, est enfin constituée. Elle est composée de quatre membres : M. Jean Ancelet, député socialiste de l'Oise, maire de Creil, M^{me} Yvette Chasseigne, ancienne présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris), M. Michel Clouet, directeur de la Compagnie bancaire et directeur général de Cortal, et M. Jean-Paul Lacaze, directeur général de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Le rapporteur en est M. Patrice Lanco, déjà rapporteur du groupe Evaluation des aides publiques en faveur de l'accès à la propriété que préside M. Pierre Durif au Commissariat général du Plan.

La mission confiée à cette commission dans l'idée d'améliorer l'efficacité économique et sociale des actions de l'Etat en matière d'habitat, en harmonie avec une politique de la ville et dans la perspective européenne, a quatre volets : le constat sur le fonctionnement du marché et les mécanismes d'aides (avec une analyse spécifique sur la situation des plus défavorisés), l'analyse des conséquences de l'évolution du contexte économique et financier, la proposition d'un cadre global de l'action gouvernementale pour les prochaines années et des propositions concrètes sur les modifications à apporter aux mécanismes de financement et de gestion du marché du logement.

Par ailleurs, M. Bloch-Lainé est chargé d'une mission personnelle à court terme (fin octobre) par MM. Bérégovoy et Faure, sur « les orientations et modalités possibles d'une réforme à court terme de l'accès à la propriété ».

BANQUES

La polémique sur l'augmentation des tarifs

Cartes bancaires : M. Bérégovoy va saisir le Conseil de la concurrence

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé mercredi 21 septembre qu'il allait saisir le Conseil de la concurrence après la décision récente des banques d'augmenter les cotisations annuelles sur les cartes bancaires, qu'il juge « peu satisfaisantes ».

« Il faut que les banques évitent toute entente bancaire que je trouve préjudiciable au libre jeu de la concurrence », a-t-il déclaré à l'occasion de la présentation du projet de budget.

Par ailleurs, les organisations de consommateurs ont dénoncé l'augmentation de 14 % à 35 %, selon les services proposés, des cotisations annuelles perçues sur les cartes bancaires, estimant qu'il s'agit d'une « incohérence ».

Les banques font valoir qu'aucune augmentation n'avait eu lieu depuis novembre 1985. Les tarifs précédents étaient de 135 F pour les cartes nationales, comme la Visa, par exemple, 95 F pour les cartes internationales à paiement différé et 75 F pour celles à débit immédiat du compte.

Selon la nouvelle grille de tarifs, le coût d'abonnement pour une carte internationale à paiement différé s'élevait de 150 F à 155 F, contre 135 F auparavant. La carte nationale à paiement différé sera facturée aux particuliers de 115 F à 120 F et il faudra verser de 85 F à 95 F pour la carte à paiement immédiat.

« Cette augmentation, qui ne concerne uniquement que le coût d'achat et d'abonnement de la carte, reflète la vérité des services. En trois ans, il y a eu une augmentation du coût de la vie, notamment dans le domaine du coût de l'utilisation des cartes, mais on n'a rien fait en dessous de ce qui se pratique à l'étranger », explique M. François Riche, responsable du service communication du Crédit lyonnais.

Les banques avaient lancé récemment une mise en garde contre l'utilisation de ce moyen de paiement pour les petites sommes, comme elles l'avaient fait naguère pour les petits chèques.

« Notre première réaction est de reprendre notre sondage de rentrée, en rappelant aux banquiers que 90% des Français sont contre la tarification des moyens de paiement », déclare M^{me} Hélène Dos Reis, directrice de l'Institut national de la consommation.

« On a un peu le sentiment que les banques partent en ordre dispersé pour ne pas être taxées d'entente », ajoutent les cotisations de cartes qu'elles ont largement contribué à développer. Ce n'est pas cohérent. On peut se demander maintenant si elles ne veulent pas taxer le retrait d'argent dans les distributeurs automatiques ».

M^{me} Dos Reis note que « le taux du crédit n'a pas beaucoup baissé en trois ans ». Si les banques veulent parler de « vérité des prix, il faut aussi parler des rémunérations des dépôts à vue ».

L'Union fédérale des consommateurs (UFC) juge, par sa part, que « ces hausses sont complètement injustifiées par leur ampleur ». Elle ajoute : « Les banques oublient de dire que l'utilisation de la carte bancaire diminue celle des chèques ».

Selon l'UFC, qui « demande aux banques de publier le coût exact de chaque service », il est « aberrant de rattacher d'un coup » trois ans sans augmentation après avoir fait « un forcing pour que les gens s'équipent en cartes bancaires ».

« Ce qui vient de se passer sur les cartes bancaires n'est pas satisfaisant et, en accord avec M^{me} Neiertz [secrétaire d'Etat à la consommation], nous saisirons le Conseil de la concurrence ».

La Société générale, la Banque nationale de Paris et le Crédit lyonnais avaient annoncé, mardi 20 septembre, des hausses de 14 % à 26 %, selon les services proposés, sur les cotisations annuelles perçues sur les cartes bancaires (le Monde du 22 septembre).

« Plus sérieusement et plus gravement, il est tout à fait regrettable que le ministre du budget ne se soit pas encore rendu compte que les entreprises ne sont plus un service public mais qu'elles sont devenues de véritables entreprises ».

« Laissons les banques faire leur travail », a conclu M. Boccard, elles ont besoin par rapport à 1992 d'être compétitives par rapport à leurs concurrents internationaux. Nous ne sommes pas vraiment encore au niveau, donc que l'on ne nous mette pas des bâtons dans les roues ».

Judi matin, M. Charrasse est allé encore plus loin, déclarant à Europe 1 : « Si les Français ont besoin d'un réseau bancaire qui soit un vrai service public, je leur offre mes perceptions ».

Selon lui, « les Français ne sont rendus compte que les banques n'étaient plus un service public. Si elles ne veulent plus rendre service à la clientèle, que celle-ci en tire les conséquences ».

M. Boccard a réagi à ces déclarations dans le journal de fin de soirée sur la même chaîne en estimant qu'il est « assez piquant de constater que le ministre des Impôts se permet d'accuser les banquiers et les banques de prendre leur blé aux Français ».

La Commission de Bruxelles veut protéger les utilisateurs

BRUXELLES de notre correspondant

La Commission européenne voudrait assurer une protection minimale uniforme aux consommateurs de la CEE toujours plus nombreux qui utilisent des cartes de crédit, des cartes de banque, ainsi que toute forme de paiement électronique. Elle vient d'adresser aux banques et aux autres émetteurs de cartes une recommandation dans ce sens.

La réglementation ou, à défaut, les pratiques qui s'instaurent dans la CEE pour évaluer la responsabilité du consommateur en cas d'utilisation frauduleuse, de perte, de vol ou de contrefaçon, varie d'un Etat membre à l'autre. Cette situation, constate la Commission, ne peut qu'entraver le développement de systèmes de paiement internationaux.

La Commission recommande aux banques de donner à leurs clients la possibilité de les avertir vingt-quatre heures sur vingt-quatre de la perte ou du vol de leur carte. La responsabilité disparaît une fois cette notification

effectuée. Cependant, si elle n'a pas été faite, cette même responsabilité devrait, sauf négligence extrême, être limitée à 150 ECU, soit 1060 F.

« Les banques ont récemment fait savoir qu'elles n'étaient pas favorables à cette initiative de la Commission. Selon elles, il est prématuré de vouloir réglementer l'utilisation de ces nouveaux modes de paiement, alors que les progrès techniques, particulièrement rapides dans ce secteur, est susceptible de modifier très vite les données du problème ».

La Commission a tenu compte de ces arguments en adoptant une « recommandation » plutôt qu'une directive qui aurait rendu obligatoire pour les établissements financiers la mise en œuvre de règles minimales qu'elle préconise. Pour éviter que ceux-ci n'en profitent, elle précise toutefois qu'il devra un délai d'un an à se voir conformer à la recommandation, elle réexaminera le dossier et proposera, le cas échéant, une formule plus contraignante.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La SOCIÉTÉ BURKINABE DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX), BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), lance un appel d'offres international pour la fourniture d'insecticides et de pulvérisateurs :

- Lot n° 1 : 800 000 litres d'insecticides ULV ;
- Lot n° 2 : 250 000 litres d'insecticides en formulation EC ;
- Lot n° 3 : 3 500 pulvérisateurs de type ULV.

PARTICIPATION A LA CONCURRENCE

Fournisseurs et produits doivent être originaires d'un pays membre de la Banque mondiale, ou de Taïwan, ou de la Suisse.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le cahier des charges peut être obtenu aux adresses suivantes, contre remise d'un chèque de mille (1 000) francs français :

- SOFITEX, direction générale, BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) ;
- SOFITEX, direction régionale, BP 1650, Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- CFDI - DIE, 13, rue de Monceau, 75008 Paris (France).

LIEU ET DATE DE LIVRAISON

- 10 mars 1989 pour sous palan Abidjan ou Lomé ;
- 31 mars 1989 pour chargé sur wagon ou camion Abidjan ou Lomé ;
- 25 avril 1989 pour rendu sur wagon ou camion à destination du Burkina Faso.

DÉPOT ET CLOTURE DES OFFRES

Les offres, en langue française, doivent parvenir à la direction générale de la SOFITEX, BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), avant le 21 OCTOBRE 1988 à 17 heures GMT.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La SOCIÉTÉ BURKINABE DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX), BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), lance un appel d'offres international pour la fourniture d'engrais en deux lots :

- Lot n° 1 : 26 000 tonnes d'engrais NPKSB (complexe ou mélange) ;
- Lot n° 2 : 7 000 tonnes d'urée.

PARTICIPATION A LA CONCURRENCE

Fournisseurs et produits doivent être originaires d'un pays membre de la Banque mondiale, ou de Taïwan, ou de la Suisse.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le cahier des charges peut être obtenu aux adresses suivantes, contre remise d'un chèque de mille (1 000) francs français :

- SOFITEX, direction générale, BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) ;
- SOFITEX, direction régionale, BP 1650, Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- CFDI - DIE, 13, rue de Monceau, 75008 Paris (France).

LIEU ET DATE DE LIVRAISON

- 10 mars 1989 pour sous palan Abidjan ou Lomé ;
- 31 mars 1989 pour chargé sur wagon ou camion Abidjan ou Lomé ;
- 25 avril 1989 pour rendu sur wagon ou camion à destination du Burkina Faso.

DÉPOT ET CLOTURE DES OFFRES

Les offres, en langue française, doivent parvenir à la direction générale de la SOFITEX, BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), avant le 21 OCTOBRE 1988 à 17 heures GMT.

(Publicité)

OFFICE DES PORTS AÉRIENS DE TUNISIE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Office des ports aériens de Tunisie lance un appel d'offres international pour l'acquisition et l'installation dans les aéroports internationaux de Tunisie-Carthage, Monastir, Sfax et Jerbe des équipements d'aide à la navigation aérienne suivants :

- 2 Very High Frequency Omni-range (VOR) ;
- 1 Distance Measuring Equipment (DME) ;
- 2 chaînes radio ;
- 1 radiophone.

Les fournisseurs justifiant de leur qualité de constructeurs ou leurs représentants dûment mandatés peuvent retirer les cahiers des charges au siège de l'O.P.A.T., aéroport international de Tunis-Carthage, Direction approvisionnement et gestion des stocks, bureau 233 contre le paiement de la somme de 300 dinars.

Les soumissions seront placées sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure ne porte que la mention « A ne pas ouvrir. Appel d'offres pour l'acquisition et l'installation d'équipements d'aide à la navigation aérienne ». Cette enveloppe contiendra les pièces suivantes :

- un certificat attestant que le soumissionnaire est en règle avec la direction des impôts ;
- une attestation de solde de la Sécurité sociale valable le jour de l'ouverture des plis (pour les fournisseurs tunisiens seulement) ;
- un certificat de non-faillite ou un concordat préventif ;
- une caution bancaire provisoire de 1 % du montant global de l'offre.

L'enveloppe intérieure portera le nom du soumissionnaire et contiendra :

- les cahiers des charges détaillés et signés sur chacune de leurs pages ;
- la soumission et le détail estimatif des prix détaillés et signés.

Les offres doivent être adressées au plus tard le 14 octobre 1988 par voie postale et recommandée au nom de :

M. le président-directeur général de l'Office des ports aériens de Tunisie.

BP 60 Aéroport International de Tunis-Carthage.

Toute soumission qui ne sera pas accompagnée des justifications susmentionnées sera rejetée de droit.

Économie

Les négociations salariales dans le secteur public

La marge de M. Durafour est dans la durée

Les entreprises publiques gardent leur avance sur la fonction publique dans les négociations salariales de 1988. Trois rendez-vous syndicaux différents, le jeudi 22 septembre, tandis que les discussions sur les traitements des fonctionnaires ne s'ouvrent que le mardi 4 octobre. Les réunions du 22 septembre ont la caractéristique commune de ne porter, en principe, que sur les salaires de 1988 (1), alors que dans la fonction publique le ministre, M. Michel Durafour, a repris une demande de la FEN admise par l'ensemble des fédérations (CGI exceptée), l'idée de négocier sur les deux années 1988 et 1989.

Dans le secteur public, la situation est contrastée. A EDF, après une première prise de contact qui a eu lieu il y a une semaine entre la direction et les syndicats, il s'agit de renouer les fils du dialogue sur fond d'échéancier sectoriel en novembre. Les négociations salariales ont, en effet, échoué en mars dernier, et seule une augmentation au niveau de 0,7 % au 1^{er} avril est intervenue à titre conservatoire. Signataires de l'accord 1987, la CFDT, FO, FUMCM-CGC et la CFEC, qui agissent et négocient en commun, ont promis leur « volonté d'aboutir à un accord », mais cela suppose pour elles une remise à l'heure des comptes, le glissement des prix ayant été depuis janvier de 2,3 %. De son côté, la CGT, qui revendique « 1 000 F pour tous », a appelé à des arrêtés de travail de quatre heures au minimum le 27 septembre.

Autres cas de figure à la SNCF et à la RATP, où, comme à Air Inter, des accords salariaux ont été signés pour 1988 par des syndicats minoritaires. Mais déjà ces accords ont du plomb dans l'aile. Les hausses de salaire en niveau prévues par ces accords sont de 2,2 % à la SNCF et à la RATP et de 2 % à Air Inter. Or même si l'hypothèse de glissement des prix pour 1988, qui est de 2,8 % se vérifie, l'écart demeure sensible entre les hausses des accords et les prévisions du gouvernement. A la RATP, comme à la SNCF, les directions ne reçoivent le 22 septembre que les syndicats signataires.

C'est à la RATP que la situation semble la plus tendue. L'échéancier de l'accord prévoit des augmentations de 1,15 % au 1^{er} avril et de 1,1 % au 1^{er} décembre. La direction risque d'être obligée — surtout après la hausse de 1 % accordée aux fonctionnaires le 1^{er} septembre — d'annoncer au 1^{er} octobre un relèvement prévu au 1^{er} décembre. Plusieurs syndicats, dont des signataires, demandent une « millième » de 2 %. A la SNCF, l'échéancier est différent — 0,3 % au 1^{er} janvier, 1 % au 1^{er} avril et 0,9 % au 1^{er} octobre — mais la direction sait que la pression syndicale risque d'être forte pour rajouter un gros « plus » à l'accord d'avril dernier.

Ouverture des discussions

C'est après ce lever de rideau, ou cette reprise de dialogue, que la fonction publique, où il n'y a pas eu d'accord salarial depuis 1985, entrera dans le jeu. En attendant l'ouverture des discussions le 4 octobre, M. Durafour a bien précisé qu'il n'entendait pas berner les négociations salariales. Il souhaite que le dialogue social porte aussi sur la formation, la modernisation de l'administration, les conditions de travail et la préparation de l'échéancier européen de 1993. Mais les salaires seront traités en premier dans un chapitre à part, avec l'espoir que les négociations seront achevées avant la fin octobre.

A première vue, la marge de manœuvre de M. Durafour est très étroite puisqu'il entend à la fois faire un geste envers les fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat en moyenne annuelle a baissé en 1987, tout en restant dans le cadre de la rigueur. Pour 1988, deux hausses ministérielles sont intervenues : l'une, décidée par le gouvernement français de 1 % au 1^{er} mars, l'autre, arrêtée par le gouvernement Record, de 1 % au 1^{er} septembre. Si M. Durafour observe les normes du gouvernement précédent, il a déjà consommé tous ses crédits.

Les augmentations générales de 1988 représentent une hausse de la masse salariale de 1,1 % auxquelles s'ajoutent 1 % d'effet report des accords de 1987 et de mesures catégorielles et 1,6 % de GVT positif (glisse-

ment vieillesse technicité qui mesure les promotions et l'ancienneté sans retrancher les économies résultant du remplacement des agents partant en retraite par des jeunes). Sur de telles bases, on est déjà au-delà de la hausse prévue pour la masse salariale en 1988, qui doit être équivalente à l'augmentation en moyenne des prix (2,6 %), d'où le courroux du ministre du budget après l'augmentation du 1^{er} septembre. Mais le gouvernement peut également compter autrement en revenant au « GVT solide » (qui tient compte du glissement résultant des entrées et des sorties de personnels) qui est actuellement de 1,3 % et en le comptabilisant de manière forfaitaire pour 0,5 % comme l'avait fait M. Fabius en 1985. Un compromis éventuel pourrait être conclu ainsi avec certaines fédérations — qui refusent officiellement de parler du GVT, estimant que la gestion de la masse salariale est l'affaire du gouvernement — qui feraient semblant de ne pas voir la substance du « GVT » en 1988 dès lors qu'il serait comptabilisé en dehors de la masse pour 1989. Mais peut-on changer les règles salariales dans la fonction publique en les maintenant dans le secteur public ?

Un tel compromis donnerait un peu de moor à la négociation salariale. Dans cette hypothèse, le gouvernement pourrait soit prendre une nouvelle mesure d'augmentation générale en 1988, soit — qui paraît à l'heure actuelle plus vraisemblable — proposer des dispositions pour les bas salaires en 1988. Sa chance sera en l'occurrence de négocier sur deux ans. La marge de M. Durafour est dans la durée. Plusieurs fédérations, comme la FEN, raisonnent sur 1988 et 1989 et considèrent que l'important est d'avoir une hausse des traitements qui corresponde au glissement des prix attendu sur ces deux années, à savoir 5,06 %. Il reviendrait donc à 3 % un niveau à distribuer avec un décalagement jusqu'à la fin 1989. Toute la question est la réduction de la classe de revoiture qui devra permettre aux syndicats de pouvoir au début 1990 rajuster les salaires si les prix ont dépassé sur deux ans... Avec un premier bilan à mi-parcours début 1989 ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le premier ministre pourrait adresser au secteur public, en novembre ou décembre, une recommandation sur la politique salariale en 1989.

Le Conseil économique et l'avenir de la Sécurité sociale

L'échec du projet Chotard

M. Yvon Chotard a quitté seul et silencieux le Conseil économique et social, mercredi 21 septembre, vers 20 h 30, après une brève visite à son président.

A l'issue de neuf heures d'un examen détaillé et d'ultimes échanges, le projet d'avis sur la Sécurité sociale qu'il avait rédigé avait été repoussé par la section des affaires sociales par douze voix (CGT, CFDT, FO, FEN, Mutualité, M^{me} Chassagne, représentante des entreprises publiques, et trois personnalités qualifiées : M. Andrieu, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, le docteur Benoist, ancien secrétaire d'Etat aux personnes âgées, M^{me} Simone II), contre onze (trois représentants des entreprises privées, les deux de l'agriculture, celui de l'artisanat, celui des professions libérales, celui de la CGC et celui de la CFEC, et deux personnalités qualifiées : M^{me} Evelyne Sullerot et M. Stég), tandis que s'abstenait M. Herp, représentant des associations, et M^{me} Anthoïnez de Gaule, présidente d'ATD-Quart monde.

L'ancien président de la commission sociale du CNFP n'a pu obtenir sa revanche, après son échec à la présidence du CNFP en décembre 1986. Il a connu son premier échec personnel dans une grande négociation (le refus de l'accord sur la flexibilité de l'emploi en décembre 1984 ne l'imposait pas de la même façon). Échec d'autant plus cuisant, malgré l'échec du score, que depuis dix ans un seul rapport a été repoussé en section au Conseil économique.

M. Yvon Chotard s'était pourtant employé avec énergie à sa tâche, avec les talents qu'il avait maintes fois déployés au CNFP dans les négociations avec les syndicats : la patience, le jeu avec le temps, les silences alternant avec les « coups de gueule », servis par une silhouette massive et des expressions grognonnées, l'art de jouer des contacts personnels et des divisions entre les interlocuteurs, et de trouver des compromis sur d'autres terrains.

Mais, cette fois, le rapporteur se heurta à plusieurs obstacles difficiles surmontables. Des oppositions à certaines des propositions essentielles de son projet, comme la transformation du système de détermination des retraites, la justification des différences de financement par des « niveaux de solidarité », et le partage établi entre les prestations contributives et non contributives. Mais, surtout, des syndicats comme FO et la CFDT n'entendaient pas passer de compromis avec un représentant aussi visible du CNFP à peu de mois de congrès décisifs. D'autant que le véritable interlocuteur, en l'occurrence, était le gouvernement : M. Chotard n'avait pas de pouvoirs. L'opposition résolue et totale de la CGT, qui avait fait feu de tout bois, rendait ces compromis encore plus difficiles.

Craquements et conflits

Dans le camp patronal même, des craquements étaient sensibles : restes des conflits de la succession de M. Gattaz, désaccords sur les concessions faites (par exemple sur les prestations familiales).

A la suite de ce rejet, M. René Teulade (Mutualité), président de la section, a remis, selon la coutume, la décision au président du CES, qui doit saisir le bureau du conseil (la réunion de celui-ci, prévue pour le mardi 27 septembre, peut être avancée). M. Matteoli devrait logiquement charger le président de la section de trouver un autre rapporteur, ou de reprendre lui-même le rapport. Un nouveau compromis n'est pas impossible. Certaines propositions (comme le recours à un prélèvement sur tous les revenus pour consolider le régime général) peuvent être reprises.

La balle est en fait dans le camp du gouvernement. Demanderait-il au CES d'achever sa tâche, en rendant un avis rapide en procédure d'urgence (sous quinzaine), au risque d'aboutir à un nouvel échec ou de retarder sa propre décision et ses arbitrages internes ? Ou préférera-t-il clore la discussion en l'état, et garder les mains libres pour une négociation avec les partenaires sociaux ?

GUY HERZLICH.

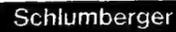
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



As cours du premier semestre de l'exercice, la production de nouveaux financements s'est élevée à 4,4 milliards de francs, soit une hausse de 33 % par rapport au même semestre de 1987 ; l'activité affacturage a, pour sa part, progressé très fortement.

Les encours, hors agios à valoir, progressent de 26 % et dépassent pour la première fois les 10 milliards de francs.

En raison de la très forte concurrence rencontrée sur les marchés traditionnels du Groupe et de l'érosion des marges qui en a découlé, le résultat du semestre enregistre une baisse. Néanmoins, le bénéfice net consolidé après impôt ressort à 55,3 millions de francs sur la période.



OFFRE DE RACHAT D'ACTIONS PAR ADJUDICATION A LA HOLLANDAISE

Le conseil d'administration de Schlumberger Limited a décidé le 19 septembre 1988 de faire, à partir du 20 septembre, une offre publique de rachat de 30 000 000 de ses propres actions (soit 11 % des actions émises) à un prix que le Conseil déterminera sur la base des offres reçues mais qui ne sera pas inférieure à 32,50 dollars ou supérieure à 37 dollars par action (1).

Les actionnaires désireux présenter leurs actions à l'offre devront communiquer à la Société, avant le 18 octobre 1988 aux Etats-Unis, sans prolongation formelle, le prix auquel ils voudraient vendre leurs actions, accompagné d'un certificat des actions à vendre et d'un bordereau de transfert rempli conformément aux exigences de l'offre.

Schlumberger fixera le prix d'achat des 30 000 000 d'actions en tenant compte du nombre d'actions soumise et du prix demandé par les actionnaires. Les actions dûment présentées à l'offre à un prix égal ou inférieur à celui fixé par Schlumberger seront achetées par cette dernière, le paiement intervenant aussitôt que possible après la clôture de l'offre publique. Cependant, si le nombre d'actions offertes à la vente au prix déterminé par Schlumberger dépasse 30 000 000, la Société procédera à une répartition pro rata.

Evuan Baird, président-directeur général, a indiqué que les 1,6 milliard de dollars de liquidités actuelles de la Société (cash et placements à court terme moins dettes bancaires) excéderait ses besoins prévisibles et que le rachat de ses propres actions lui semblait être la meilleure utilisation possible de ces excédents. Il a également mentionné que la liquidité restante après cette opération ainsi que le cash flow dégagé par les activités courantes seraient suffisants pour répondre aux besoins futurs de la Société. Cependant, aucune recommandation n'est faite aux actionnaires dans un sens ou dans l'autre.

Les modalités détaillées de cette offre seront publiées dans un avis qui paraîtra à la Cote Officielle. En France, cette opération est centralisée par la banque Paribas, références 231, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, qui pourra fournir des renseignements complémentaires.

(1) Prix en Bourse de New-York : 32,5 dollars le 19 septembre 1988.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

société nationale elf aquitaine

RÉSULTAT D'ELF-AQUITAINE AU 1^{er} SEMESTRE 1988

Comptes consolidés
Les principaux résultats du groupe Elf-Aquitaine pour le premier semestre 1988 sont les suivants :

(En milliards de francs)	1988	1987	Année 1987
Chiffre d'affaires	59,6	62,4	127,3
Marge brute d'autofinancement (après charges d'exploitation courtes)	9,5	7,5	15
Résultat net consolidé (part groupe)	3	2,2	4,1
Résultat net par action (en francs)	30	22	41

La diminution du chiffre d'affaires résulte de la baisse des prix du gaz et des quantités de gaz commercialisées en France ainsi que de la baisse des prix des produits pétroliers raffinés.

La marge brute d'autofinancement, en progression sensible, a permis de financer un programme d'investissements en augmentation de 50 % par rapport à celui du premier semestre 1987 ; ce programme a notamment été marqué par l'acquisition de six actifs pétroliers de NLZ en mer du Nord britannique. Par ailleurs, les dépenses d'exploration ont été multipliées à un niveau élevé.

An 30 juin 1988, l'endettement du groupe est stable comparé à la situation du 31 décembre 1987.

Le bénéfice net consolidé au 30 juin 1988 établi, selon les principes comptables du groupe, sur la base des coûts de remplacement dans le secteur raffinerie-distribution, est de 2 987 millions de francs contre 2 220 au 30 juin 1987. Cette progression traduit, pour l'essentiel, le maintien d'une situation exceptionnelle dans la chimie, l'évolution des diverses branches ayant été la suivante :

— Les bénéfices tirés des productions d'hydrocarbures ont fortement diminué par rapport au premier semestre 1987 en raison tant de la baisse des prix et des ventes de gaz en France que de l'évolution défavorable des prix du brut. L'impact de ce dernier facteur sur les résultats des filiales de mer du Nord a été contrecarré au début du démantèlement d'Alwyn en Grande-Bretagne et de l'effet retard des formules d'indexation sur les prix du gaz.

— Le secteur du raffinage et de la distribution a réduit ses pertes de moitié par rapport au niveau constaté au premier semestre 1987. Grâce au redressement des marges de raffinage à partir du mois de mars et à l'augmentation des quantités commercialisées, Elf France a retrouvé au deuxième trimestre un résultat proche de l'équilibre, tandis qu'au cours de la même période, le réseau étranger redevenait bénéficiaire.

— L'ensemble du secteur chimie, tant en France qu'en Etats-Unis, a continué de bénéficier de la conjoncture exceptionnelle qui a prévalu fin 1987.

Ainsi les prix élevés de l'éthylène et du styrène, la forte demande des grandes matières plastiques et des produits chimiques, la bonne marche des dérivés ont contribué à une progression importante des résultats de la chimie en France. Les résultats de Tessalon ont bénéficié largement du redressement des prix internationaux des engrais sur le marché international.

— Le secteur de l'hygiène-santé et des bio-industries a lui aussi progressé de façon satisfaisante conformément aux prévisions.

— Enfin, les bénéfices du secteur holding, finances et agios ne sont nettement accrus grâce aux bonnes performances des filiales françaises.

Comptes SNEA mis en place
Le bénéfice de la SNEA maison mère s'élève au 30 juin 1988 à 3 182 millions de francs contre 2 041 millions de francs pour le premier semestre 1987 et 2 468 millions de francs pour l'année 1987.

Le résultat de la maison mère, composé pour l'essentiel des remontées des filiales au titre de leurs résultats 1987, a bénéficié du redressement de la chimie et de la hausse du dollar.

Les remontées des filiales à la maison mère comme en 1987 s'effectuent principalement au cours du premier semestre.

sanofi

RÉSULTATS DU 1^{er} SEMESTRE 1988

Au cours du premier semestre 1988, le bénéfice net consolidé du groupe Sanofi (avant plus-value hors exploitation) a progressé de 25,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour un chiffre d'affaires en croissance de 12,3 % (à structure comparable).

Le bénéfice net par action (avant plus-value hors exploitation) a augmenté de 19 %.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS (en millions de FF)	1 ^{er} semestre 1988	1 ^{er} semestre 1987	Variation
Ventes	7 152	6 367	+ 12,3 %
Marge opérationnelle	796	652	+ 21,1 %
Bénéfice net consolidé avant plus-value hors exploitation	323	258	+ 25,2 %
Plus-value nette hors exploitation	211	—	NS
Bénéfice net consolidé	534	358	+ 49 %
Marge brute d'autofinancement	694	514	+ 35,0 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	14 031	13 344	+ 5,2 %
Bénéfice net consolidé par action avant plus-value hors exploitation (en francs)	23,05	19,36	+ 19,1 %
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de FF)			
Santé humaine	3 696	3 589	+ 6,6 %
Bio-industries	2 743	2 348	+ 16,8 %
Phyto-Produits de beauté	511	430	+ 18,8 %
	7 152	6 367	+12,3 %

Les données du premier semestre 1987 ont été révisées pour tenir compte du changement de méthode de valorisation en francs français des comptes des filiales étrangères et être rendues comparables à celles du premier semestre 1988.

La progression de la marge opérationnelle est due essentiellement à l'accroissement de la croissance du chiffre d'affaires et à la contribution des frais administratifs et commerciaux.

L'amélioration des résultats a été surtout sensible dans le secteur des bio-industries qui bénéficie d'une bonne progression de ses ventes et des mesures de restructuration précédemment adoptées.

La progression favorable du bénéfice net consolidé a été acquise malgré la prise en compte d'amortissements exceptionnels de valeurs (50 millions de

francs) et la mise en place d'un nouveau plan d'investissement destiné à associer le personnel à la croissance des résultats du groupe, dès 1987 (une provision de 53 millions de francs a été enregistrée à ce titre).

L'amélioration de la situation financière a permis une nouvelle diminution des frais financiers, qui ne représentent plus que 0,4 % du chiffre d'affaires contre 1,5 % précédemment.

Une plus-value nette hors exploitation de 211 millions de francs a été réalisée lors de la cession d'un immeuble de bureaux à Paris.

L'évolution des ventes depuis le mois de juillet s'inscrit dans la tendance observée lors du premier semestre.

Dans ces conditions, le second semestre devrait continuer pour l'année la progression des résultats constatée au cours des six premiers mois.

Appelez le
36.69.1002
LA BOURSE
EN DIRECT



مركزنا من الأصل

كندا من الأصل

Marchés financiers

La privatisation d'Elf n'est « pas urgente » déclare M. Pecqueur

Elf-Aquitaine a enregistré, au premier semestre, une hausse de 35% de son résultat net par rapport à 1987...

Londres : OPA sur Gold Fields de 30 milliards de francs

La direction du groupe minier britannique Consolidated Gold Fields a rejeté mercredi 21 septembre l'OPA lancée en début de journée par le holding luxembourgeois Minorco...

Assurance : les AG (Belgique) prêts à se déloger du groupe britannique Sun Life

Les AG (Assurances générales), numéro deux du secteur en Belgique, ont annoncé être parvenues à un accord avec le groupe britannique d'assurance Sun Life...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Unibail - COMPTES AU 30 JUIN 1988. Le Conseil d'Administration, réuni le 20 septembre, a pris connaissance des comptes de la société au 30 juin 1988...

UNIBAIL - Union du Crédit-Bail Immobilier - 108, rue de Richelieu - 75002 Paris - Tél. : (1) 40-15-21-21.

COSMOS OBLIGATIONS

La Banque ARJIL, avec le concours de grands investisseurs, ouvre le conseil d'administration de la Sicav COSMOS OBLIGATIONS dont le capital atteignait 202 millions de francs le 15 septembre...

NEW-YORK, 21 septembre - Peu de variations

La Bourse de New-York était hésitante, mercredi, dans un marché calme, où le volume des affaires n'a même pas atteint 128 millions de titres échangés...

PARIS, 21 septembre - Satisfaction

C'est avec une certaine satisfaction que les boursiers ont suivi la journée de mercredi, qui s'est traduite par une progression sensible de l'indicateur instantané...

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 20 sept., Cours de 21 sept. Lists various stocks like AGF, Amal & Associés, Aysel, etc.

LONDRES, 21 septembre - Fermé

Stance ferme, mercredi, au Stock Exchange, durant laquelle l'indice FT a progressé de près de 1% pour clore à 1.442,8...

FAITS ET RÉSULTATS

Marchés sur indice boursier : premières transactions à la crie le 13 octobre. - Les premières transactions sur un marché organisé à la crie à la Bourse de Paris, concernant un contrat à terme sur l'indice boursier CAC 40, débuteront le 13 octobre...

PARIS, 21 septembre - Second marché

Table with 3 columns: Valeurs, Cours préé., Dernier cours. Lists various financial instruments like AGF SA, Amal & Associés, Aysel, etc.

MATIF

Notionnel 10%. - Cotation en pourcentage du 21 sept. 1988. Nombre de contrats : 52 742.

Table with 3 columns: Cours, Sept. 88, Déc. 88, Mars 89. Lists various options contracts.

INDICES

CHANGES - Dollar : 6,3750 F =

BOURSES - PARIS (INSEE base 100: 31-12-87) 20 sept. 21 sept.

Table with 2 columns: Valeurs, Cours de 21 sept., Cours de 22 sept. Lists various stocks like Abal, Acel, etc.

UNE NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES échappées belles en france. En librairie, 126 pages illustrées, 65 F.

PARIS : Second marché (suite)

Table with 3 columns: Valeurs, Cours préé., Dernier cours. Lists various financial instruments like La Compagnie Electra, La 1ère de la nuit, etc.

LA BOURSE SUR MINTEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 21 septembre 1988

Table with 4 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists various options contracts.

MATIF

Table with 4 columns: Cours, Sept. 88, Déc. 88, Mars 89. Lists various options contracts.

INDICES

CHANGES - Dollar : 6,3750 F =

BOURSES - PARIS (INSEE base 100: 31-12-87) 20 sept. 21 sept.

Table with 2 columns: Valeurs, Cours de 21 sept., Cours de 22 sept. Lists various stocks like Abal, Acel, etc.

UNE NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES échappées belles en france. En librairie, 126 pages illustrées, 65 F.

كنا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2 Un point de vue de M. Shimon Pérès. 3 Nouvelle visite de M. Chevartadze à Washington. 4 La répression en Birmanie. 8 Les mères françaises d'enfants algériens cessent leur mouvement de protestation.	7 La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 8 La campagne pour les élections cantonales. 10 La publication du rapport parlementaire sur le Rafale.	14 M. Jospin veut réformer l'inspection générale de l'éducation nationale. - Un projet de loi accorde aux avocats le droit d'installation d'un cabinet secondaire. SPORTS 12-13 Les Jeux olympiques.	26 Cinéma : Trois Sœurs, de Margarethe von Trotta ; la Commissaire, d'Alexandre Askoldov. 27 Arts : à Lugane, l'avant-garde russe de 1910 à 1930. - Musique : le quatuor Barney Wilen au Sunset.	32 à 35 Le projet de loi de finances pour 1989. 36 Un entretien avec M. Maurice Faure. 38-39 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 30 Campus 30 Carnet 30 Loterie nationale, Tétocac 30 Météorologie 29 Mots croisés 29 Radio-Télévision 29 Spectacles 28	• En direct de la Bourse • BOURSE • La mise-journal de la rédaction • Le marché de l'art sur minimal • ARTLINE 36-15 tapex LEMONDE • LES JEUX OLYMPIQUES EN DIRECT 24 H SUR 24 36-15 tapex LM

La reprise en main de l'UDF par M. Giscard d'Estaing L'ancien président de la République met ses hommes en place

En prenant, le 30 juin dernier, les clés de la maison UDF M. Valéry Giscard d'Estaing s'était immédiatement assigné ce double objectif : « affirmer le positionnement de l'UDF au centre, maintenir l'unité de l'UDF ». Mais valait en effet ne point tarder. Pour l'une comme pour l'autre de ces priorités, M. Giscard d'Estaing a eu depuis lors pas mal de fil à retordre et, à ce jour, personne n'oserait vraiment parier sur ses chances personnelles de réussite.

Arriver l'UDF au centre : M. Giscard d'Estaing a donné lui-même l'impression sur ce point de beaucoup flotter. Déjà, de ne pas se laisser déborder par un CDS passant soudainement à l'âge adulte, l'ancien président de la République a paru, dans un premier temps, vouloir entraver l'UDF dans la pratique délicate du jeu de l'ouverture en allant jusqu'à avancer l'idée, jugée bien vite saugrenue, d'un gouvernement paritaire socialiste-centriste. Le changement de cap se produisit dès la présentation du deuxième gouvernement Rocard. Se réfugiant sous le bambin bien léger de l'URC, revenant aux bonnes vieilles règles de la bipolarisation, M. Giscard d'Estaing souleva avant l'été le rassemblement de toutes les troupes de l'opposition pour entreprendre la course à l'alternance. Un coup au centre, un coup à droite : cette partie de Yo-Yo politique était encore marquée à la rampe par un très bel exercice de M. Giscard d'Estaing à l'égard de M. François Mitterrand. Cette navigation à vue a provoqué quelques remous à l'UDF.

Depuis quelques jours, le président de l'UDF semble procéder à de nouvelles corrections de tir, traduisant un net retour vers le centre. « L'UDF est le mouvement de l'équilibre et de la raison », écrit-il dans la première livraison de la nouvelle lettre d'informations de l'UDF. « Qui n'aperçoit que, sans nous, la gauche serait bien plus à gauche et la droite serait tentée d'être bien plus à droite. » Mais surtout, pour la première fois, M. Giscard d'Estaing s'exprime sans ambiguïté sur les rapports de l'opposition avec le Front national. « Sans aucun compromis avec les valeurs extrémistes », écrit-il encore, « l'UDF maintiendra son cap libéral et centriste. » Cette tardive résolution a dû soulager ceux qui,

comme M^{me} Simone Veil, trouvaient que M. Giscard d'Estaing était décemment fort peu disert sur le sujet. Cette résolution s'est d'ailleurs traduite dans les faits, mercredi 21 septembre, par la décision officielle du bureau politique de l'UDF de « demander publiquement et solennellement » l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi interdisant la fusion des listes entre les deux tours des élections municipales, signée par l'ensemble des parlementaires de l'UDF. « Il est nécessaire que le Parlement et le gouvernement s'expriment franchement sur ce sujet », indique le communiqué final. Le pays jugera qui souhaite la clarté et le refus des ambiguïtés.

Une telle initiative n'est évidemment pas dépourvue d'arrière-pensées tactiques. En poussant cette proposition de loi sous la signature de M^{me} Jean-Claude Gaudin et Patrick Devedjian, il prive M. Raymond Barre des dividendes de sa propre démarche. C'est aussi une façon de mettre les socialistes un peu plus au pied du mur communiste. « Si le gouvernement et sa majorité refusent ce débat, précise le même communiqué, le bureau politique proposera aux instances de l'UDF d'appliquer elle-même les mesures prévues par ce texte en concertation avec le RPR, en excluant toute opération de fusion entre les deux tours de listes n'appartenant pas à l'opposition parlementaire. » C'est enfin un moyen pour M. Giscard d'Estaing, à partir d'une démarche qu'il savait par avance acceptée par les centristes et les libéraux, de réapparaître comme le fédérateur indispensable de l'UDF.

Plusieurs barbituriques au tableau B

Les médicaments à base de séobarbital (Immacoat et Bioactal) passent du tableau A des substances vénérées au tableau B (stupéfiants) à partir du 1^{er} octobre. Cette mesure décidée par arrêté du ministre de la santé et publiée au Journal officiel du 15 septembre vise à rendre plus difficile l'obtention sur ordonnance de ce type de barbituriques (les médecins devront utiliser un carnet à souches), prescrits généralement aux personnes âgées, mais détournés de leur usage depuis quelques années par les toxicomanes, ceux du Forum des halles notamment.

Drogues du pauvre, surnommées « kounous » ou « chécos », ces médicaments hypnotiques sont vendus à la pièce par les trafiquants qui utilisent des ordonnances volées ou falsifiées et il ne se passe pas un jour sans que des jeunes utilisateurs, dans le coma, soient transportés à l'hôpital. L'Hôtel-Dieu pour sa part en reçoit une vingtaine par jour.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 septembre
+0,44 %

Résistant à l'ouverture, jeudi 22 septembre, l'indicateur instantané s'est orienté à la hausse, dans le courant de la matinée, enregistrant une légère progression de 0,44 %. Parmi les principales hausses, notons BP France (+ 6,7 %), Europe 1 (+ 6,2 %), Imetal (+ 4,4 %), UFB Loebsch (+ 4,3 %), Source Perrier (+ 3,3 %). Sont en baisse Roussel Uclaf (- 2,8 %), Hachette (- 2,4 %), Canal Plus (- 2,3 %), Promods (- 2 %).

A B C D E F G

Les réunions monétaires de Berlin Le Japon devrait lancer une initiative sur la dette du tiers-monde

BERLIN
de notre envoyé spécial

Les réunions monétaires de Berlin se sont ouvertes jeudi 22 septembre dans un climat d'incertitude, qui, si l'on peut dire, n'était pas prévu il y a encore quelques semaines. Les prévisions du Fonds monétaire sur la situation économique étaient uniformément au beau fixe. L'accélération de la croissance, attestée par les données statistiques contre toute attente après le krach boursier de l'automne, faisait augurer une conjoncture très favorable pour l'année entière, et au moins pour les premiers mois de 1989.

Les derniers chiffres disponibles font aujourd'hui état dans la plupart des pays d'un ralentissement plus ou moins marqué. Celui-ci s'est d'abord manifesté au Japon, mais il semble bien qu'aux Etats-Unis, en Allemagne, en France et dans d'autres pays le même inflechissement se dessine.

Rien de dramatique encore ; on n'est même pas sûr qu'il s'agisse d'un mouvement de fond, mais c'est un fait qu'il est devenu, en l'espace de quelques semaines, la préoccupation principale, non seulement bien sûr des hauts fonctionnaires internationaux du Fonds monétaire international, mais aussi des ministres de l'économie et des finances qui vont,

d'ici à la fin de la semaine, arriver à Berlin pour préparer l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, laquelle aura lieu du 26 au 29 septembre.

D'ores et déjà, il apparaît qu'une bonne partie des réflexions et des entretiens des ministres porteront sur les informations et les prévisions qu'ils ont sur le rythme attendu de l'activité dans leurs pays respectifs. L'instabilité financière sera-t-elle désormais accompagnée de sautes d'humeur aussi difficilement prévisibles de la conjoncture ?

Une initiative japonaise pourrait bien dominer la discussion sur l'autre thème dominant des réunions monétaires, à savoir le lancinant problème de la dette. Tokyo aurait fait savoir au Fonds monétaire que le Japon serait disposé à augmenter très sensiblement ses concours financiers aux pays les plus endettés, et notamment aux plus pauvres.

L'idée serait la suivante : chaque fois que le Fonds, à travers diverses procédures, consentirait un prêt de, mettons 100 millions de dollars, le Japon, à travers des modalités non encore précisées, avancerait la même somme. Ce serait là un moyen séduisant de « voyager » les excédents dégagés par la balance des paiements nipponne.

PAUL FABRA.

Les suites de l'accident de l'Airbus A-320 Air France veut renforcer le contrôle de ses pilotes

Après avoir lu le rapport de l'inspecteur général du personnel navigant, M. René Pioger, consacré à la chute de l'Airbus A-320, le 26 juin dernier, le président et le directeur général d'Air France ont décidé, le 22 septembre, de changer le directeur des opérations aériennes, M. Henri Petit, qui est nommé chargé de mission auprès du directeur général adjoint (affaires techniques) pour prévoir les conséquences du grand marché européen de 1993 sur le personnel navigant. M. Petit est remplacé par M. Alain André, qui a reçu mission, en liaison avec M. René Pioger, de préparer une réforme de la direction des opérations aériennes en concertation avec les syndicats.

M. Jacques Friedmann, président d'Air France, administrateur ainsi méthodiquement sa thérapie pour remettre d'aplomb Air France, profondément traumatisée par la catastrophe d'Habsheim et les trois morts qui s'étaient ensuivis.

Routine et confiance excessive

Le 14 septembre, il avait licencié M. Michel Asseline, le commandant de bord de l'avion, considéré comme responsable de l'accident pour n'avoir pas respecté les consignes de sécurité en vigueur à Air France. Aujourd'hui, M. Friedmann s'attaque à la structure même d'Air France. En effet, on pouvait se demander, un lendemain de la chute de l'appareil, par quelle aberration un cadre confirmé de la compagnie avait pu voler à 10 mètres du sol, avec onze trente personnes à son bord.

La réponse est contenue dans le rapport de M. Pioger, qui est revenu sur les deux reproches formulés à l'égard d'Air France. Tout d'abord, on a constaté que les minima de survol d'Air France (30 mètres)

n'étaient pas cohérents avec ceux édictés par la direction de l'aviation civile (50 mètres). La réglementation d'Air France a donc été appliquée dans des conditions anormales qui n'ont pas permis un contrôle effectif de l'administration. D'autre part, si le vol de l'Airbus a été normalement préparé par les services compétents, l'équipage n'a pas reçu les instructions finales au cours du briefing — la réunion précédant tout vol — qui n'a jamais eu lieu. La routine et la confiance excessive faite au commandant de bord expliquent ces manquements.

La mission qui est impartie à M. André est complexe. Il s'agit pour lui de revoir sa direction afin que ne se reproduisent plus ces hiatus dont les conséquences se sont révélées catastrophiques. Avant de proposer dans les trois semaines des réformes, il devra répondre à un certain nombre de questions : comment faire pour que les pilotes suivent psychologiquement l'évolution technologique et les besoins opérationnels de la compagnie ? Comment sélectionner et former les pilotes-cadres sachant qu'il ne s'agit pas pour eux de savoir seulement jouer des manettes et du manche, mais aussi diriger des hommes ? Comment organiser la direction des opérations aériennes qui est le seul lien entre les postes de pilotage et le reste de la compagnie ?

Les décisions du président et du directeur général d'Air France devraient améliorer le climat parmi les pilotes, dont beaucoup estimaient que la responsabilité de l'accident ne devait pas exclusivement porter sur les épaules de leur camarade licencié.

ALAIN FALLIAS.

Le numéro de « Monde » daté 22 septembre 1988 a été tiré à 511 617 exemplaires.

Sur le vif

Escrocs

Vous avez vu, hier, à la télé — c'était d'une force 11 — le ministre des impôts accuser les banquiers de nous piquer notre blé. Il a raison, n'empêche. Augmenter le tarif de la Carte bleue... Non, mais le rêve ! Ils vont quand même pas nous refaire le coup des chèques. D'abord, ils font un forcing pas possible : tous à vos chèques ! Prière de s'en servir. On obéit, en bons moutons prêts à la tonte. Ensuite, prière de relâcher. On en signe trop. Ils croient sous le boulot. Enfin, prière de casquer. Si on n'avait pas guégué, ils auraient eu le culot de nous les facturer.

Et puis, non, à la réflexion, les chèques, ça leur casse les pieds. Faut les enregistrer, les classer, les archiver, les manipuler. C'est la barbe, quoi ! Alors, ils se sont dit : y'a qu'à les obliger à prendre des cartes de crédit, ces cons-là. Dire que moi, ils ont même réussi à me forger une carte Prêt-à-dépense ! C'est plus chic, c'est plus smart qu'une vulgaire carte Visa. Ça en jette dans les aéroports, les Hilton, et les boîtes de nuit. A peine ils me l'ont refilée, qu'ils l'ont rouspétée. J'ai pas encore assez cashé.

On en parlait ce matin avec mon amie Josée, devant la machine à café du premier. Elle essayait de m'expliquer :
— Si tu prends les commissions d'interchange, soit moins de 1 % sur un versement de 50 F., ça fricot par leur coté...
— Nous y voilà ! Pour les petites sommes, bye-bye les chèques. Terminé, les cartes de crédit. Par ici l'argent liquide. Et bonjour les pickpockets. Tiens, c'est justement là-dessus qu'ils font leur pub, à l'American Express. Ils doivent se frotter les mains, là, aujourd'hui. Merci, la France !
— Et encore, ça c'est rien. Comme nos comptes sont pas rémunérés, tu vois voir la ruse dans les succursales parisiennes des grandes banques européennes d'ici trois ans.
— Remarque, ça va vider les nôtres, et c'est pas plus mal. Elles se feront payer les heures de queue en attendant des parcmètres devant leurs guichets.

CLAUDE SARRAUTE.

Mgr Lorenzo Antonetti nouveau nonce apostolique à Paris

La nomination par le pape de Mgr Lorenzo Antonetti comme nonce apostolique à Paris devait être rendue publique, au Vatican, le vendredi 23 septembre. Mgr Antonetti succède à Mgr Angelo Felici, nonce à Paris de 1979 au 1^{er} juillet 1988, date à laquelle, devenu cardinal, il a été nommé préfet de la congrégation romaine des évêques.

[Mgr Lorenzo Antonetti est né le 31 juillet 1922 à Romagnano-Sesia, près de Novare (Italie). Ce Piémontais a été ordonné prêtre en 1945. Formé à l'Académie de diplomatie pontificale, il a exercé différentes fonctions d'ambassadeur et de conseiller dans plusieurs postes diplomatiques, au Liban, au Venezuela, en France (1965-1967) et aux Etats-Unis. Il a rempli de 1969 à 1983 la secrétairerie d'Etat. Après avoir été consacré archevêque titulaire de Roselle le 12 mai 1968, il est devenu nonce apostolique au Nicaragua et au Honduras, puis nonce à Caracas en 1973. Depuis 1977, Mgr Antonetti était au Vatican secrétaire de l'administration du Saint-Siège.]

A Mulhouse

La sortie du film de Martin Scorsese aura lieu après la visite du pape

Mulhouse. — Le société Gamment a décidé de reporter la sortie à Mulhouse (Haut-Rhin) et à Metz (Moselle) du film controversé de Martin Scorsese, *La Dernière tentation de Christ*, après la visite que le pape doit effectuer dans ces villes, à-t-on appris mercredi de sources officielles.

Lundi soir, le maire de Mulhouse, M. Joseph Klifa, avait annoncé son intention de signer un arrêté municipal reportant la sortie du film au 12 octobre, si aucun accord n'intervenait, « afin d'éviter des troubles de l'ordre public ».

URSS : un chef d'orchestre du Bolchoï passe à l'Ouest.

Un des huit chefs d'orchestre du Bolchoï, M. Ruben Vartanyan, a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis après avoir fait défection en Bolivie, a-t-on indiqué, mercredi 21 septembre, au département d'Etat américain. — (UPI).

RFA : la Fraction armée rouge revendique l'attentat de Bonn.

Le groupe terroriste ouest-allemand Fraction armée rouge (RAF) a revendiqué, mercredi 21 septembre, dans une lettre reçue par le bureau de l'AFP à Bonn, l'attentat perpétré la veille à Bonn contre le secrétaire d'Etat aux finances, M. Hans Tietmeyer (le Monde daté du 21 septembre). Trois ou quatre coups de feu avaient été tirés sur le véhicule de M. Tietmeyer qui n'avait pas été blessé. — (AFP).

La TAT dément l'accusation d'une erreur de l'équipage du Nancy-Paris.

La compagnie aérienne TAT a démenti formellement, le 22 septembre, les informations parues dans *l'Evénement* du jeudi à propos de l'accident du 4 mars 1988 qui avait provoqué le mort de vingt-trois personnes près de Melun. L'hebdomadaire affirmait que le pilote avait coupé le circuit électrique de l'avion pour déconnecter à un ami passager l'affichage du système de secours et qu'il avait oublié de revenir sur le circuit normal. Selon la compagnie, « ces affirmations sont fausses et mensongères ».

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN
exceptionnellement
soldés à
30% 50%
et à
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Élysées (8^e)

exemples :
GHOM sole 160 x 106
48.000 F - 20.000 F
NAIN laine et soie
125 x 125
36.000 F - 18.000 F
NAMEDAN laine
205 x 125
48.000 F - 3.000 F
CHIRAZ laine 300 x 200
24.000 F - 12.000 F

**Le nouveau « look »
des costumes
et chemises
grandes griffes, à
LA VOGUE**
38, bd des Italiens (près Opéra)
Centre commercial Valézy 2 — détaxe à l'exportation

**Mini-copieur
personnel
tout papier
chez Duriez**

• Canon FC7 avec réduction et agrandissement (optique) • Alimentation automatique du papier • Plateau fine • Livré avec cartouches de 3000 copies nettes • Prix Duriez 7981 F ht ; 9465 F ttc.

Autres modèles : nouveaux copieurs portatifs • Panasonic • Tout papier • 6 kg • Prix Duriez 3364 F ht ; 3990 F ttc. • Canon FC3 • Tout papier • 12,7 kg • Prix Duriez 3895 F ht ; 4619 F ttc.

3, rue La Boétie (8^e)
et toujours 112-132, bd St-Germain, 6^e (Odéon)